

# Le Monde

MERCREDI 18 AVRIL 2018  
74<sup>e</sup> ANNÉE - N° 22788  
2,60 € - FRANCE MÉTROPOLITAINE  
WWW.LEMONDE.FR -  
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY  
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO



SCIENCE & MÉDECINE - SUPPLÉMENT

L'ASYMÉTRIE, À L'ORIGINE DE TOUTE VIE

## La fin du pétrole n'est pas pour demain

► Malgré la lutte contre les émissions de CO<sub>2</sub>, la consommation mondiale de pétrole devrait encore continuer à progresser au moins jusqu'en 2040

► La croissance continue du secteur de la pétrochimie, qui permet notamment de produire des matières plastiques, dope la demande

► Pour Fatih Birol, le directeur de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), « la pétrochimie est le point aveugle du débat sur le pétrole »

► Certes, d'ici à 2040, la demande de pétrole pour les voitures devrait enfin atteindre un plateau, souligne le rapport annuel de l'AIE

► Mais, pour tous les autres secteurs, poids lourds, aviation et industrie, les perspectives sont orientées à la hausse

CAHIER ÉCO - PAGE 3

### JAMES COMEY « J'AI LE DEVOIR DE PARLER »

► L'ex-directeur du FBI, limogé par Trump en mai 2017, publie un livre et se lance dans une offensive contre la Maison Blanche  
► Pour lui, Trump est « inapte à être président sur des fondements moraux »  
► James Comey a reçu « Le Monde », à New York, lundi 16 avril

PAGE 4



L'ancien directeur du FBI, le 16 avril, à New York.  
DINA LITOVSKY POUR « LE MONDE »

### International Cuba tourne la page des Castro

Raul Castro, 86 ans, devrait céder, jeudi 19 avril, son fauteuil de président à Miguel Diaz-Canel, 57 ans. Pour la première fois, depuis près de soixante ans, un Castro ne sera pas à la tête du pays

PAGES 2-3

### Loi asile Surenchère répressive de la droite et du FN

Le FN milite contre la « submersion migratoire », Les Républicains veulent réduire l'immigration « à son strict minimum ». A l'inverse, Daniel Cohn-Bendit et Romain Goupil plaident pour « un nouvel ordre de l'hospitalité »

PAGE 7 ET DÉBATS PAGE 20

### Enquête Les inquiétants terroristes de l'ultradroite

La cellule d'ultradroite, créée en novembre 2016 dans les Bouches-du-Rhône, était structurée et préparait sérieusement des actions terroristes contre des politiques

PAGE 10

### Grand Paris Ports de plaisance et marinas, nouvel eldorado en Ile-de-France

CAHIER ÉCO - PAGE 2

### Santé Une souche de typhoïde résiste aux antibiotiques

PAGE 6

### Cinéma Rainer Werner Fassbinder, cinéaste du fard et de l'artifice



« Lola, une femme allemande » (1981), de Fassbinder. STUDIO CANAL

Rainer Werner Fassbinder, mort à 37 ans, en 1982, a laissé derrière lui une œuvre imposante : 43 films, repris dans trois rétrospectives, à La Cinémathèque française, à Paris, au Cinématographe de Nantes et à l'Institut Lumière de Lyon, qui accompagnent la sortie de trois coffrets d'une bonne quinzaine d'œuvres, dans des copies restaurées. Formaliste, adepte des reflets brisés et des mouvements de caméra qui donnent le vertige, Fassbinder reste peut-être avant tout le cinéaste du maquillage : visages peinturlurés de personnages qui s'enfoncent dans le mensonge et la douleur.

PAGE 12

### Armées Les jeunes désertent de plus en plus

Près de 1800 soldats désertent chaque année, presque tous dans l'armée de terre : des jeunes gens à qui on avait promis d'être « au cœur de l'action » et qui se retrouvent à déambuler dans l'opération « Sentinelle ». Pendant l'état d'urgence, ils risquaient cependant dix ans de prison

PAGE 11

**M**  
ÉDITORIAL  
DÉSUNION NATIONALE SUR LA SYRIE  
PAGE 22  
ET NOS INFORMATIONS  
PAGE 5 ET 8

DEDICACE

**Epeda**

**LE CONFORT ABSOLU**

**DEDICACE LÉONIDES**

CONFORT FERME

32 CM - 7 ZONES DE CONFORT - TECHNOLOGIE MULTI-ACTIF

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

ALLIANCE DE MODERNITÉ, DE TRADITION ET DE SAVOIR-FAIRE À LA FRANÇAISE, DEDICACE EST LA SIGNATURE DE L'EXCELLENCE EPEDA.

**Espace Topper**  
Maison familiale depuis 1926

**DEDICACE EN EXCLUSIVITÉ À PARIS :**  
**Paris 15<sup>e</sup> sur 500 m<sup>2</sup> :** 66 rue de la Convention 01 40 59 02 10 - 7j/7 - M<sup>o</sup> Boucicaut, parking gratuit  
**Paris 12<sup>e</sup> sur 300 m<sup>2</sup> :** 56-60 cours de Vincennes 01 43 41 80 93 - 7j/7 - M<sup>o</sup> Porte de Vincennes ou Nation  
 Canapés, armoires lits, dressings Celio, Steiner et Leolux, mobilier contemporain : toutes nos adresses sur [www.topper.fr](http://www.topper.fr)



LA TRANSITION À CUBA

# Cuba ne sera plus dirigée par un Castro

Raul Castro, 86 ans, devrait céder, jeudi 19 avril, son fauteuil de président à son dauphin, Miguel Diaz-Canel, 57 ans. Bilan de dix ans de règne de Raul, qui reste à la tête du Parti communiste cubain



Cuba ne sera plus dirigée par un Castro. Raul, 86 ans, général, ministre des Forces armées révolutionnaires (FAR) pendant un demi-siècle, puis successeur de son frère aîné Fidel (1926-2016), devait passer la main à la tête de l'Etat cubain, jeudi 19 avril, après avoir effectué deux mandats de cinq ans comme président du Conseil d'Etat et du conseil des ministres (2008-2018). Il avait lui-même établi une limite de deux mandats consécutifs de cinq ans pour la présidence.

C'est un événement historique : pour la première fois, un Castro ne tiendra pas le gouvernail du régime issu de la révolution de 1959. Raul Castro ne s'éloignera cependant pas du pouvoir, puisqu'il devrait continuer à occuper le poste clef de premier secrétaire du Parti communiste de Cuba (PCC, parti unique) jusqu'au prochain congrès prévu en 2021.

Mais le président ne cumulera pas ses fonctions avec celles de chef du parti. Le castroïsme entame ainsi une relève générationnelle. Les commandants de la guérilla et les dirigeants de la « génération historique » font un pas de côté au profit de cadres né-

après la prise de pouvoir par les Castro. Miguel Diaz-Canel, 57 ans, le successeur désigné, qui devrait être élu par l'Assemblée nationale cubaine jeudi au terme de deux jours de sessions, a fait sa carrière politique en province, avant d'être coopté par la direction du PCC. « Nous sommes face à une succession sans transition, estime l'historien cubain Rafael Rojas, professeur invité à l'université de Yale (Etats-Unis). Cette succession autoritaire, où les Cubains n'ont pas eu leur mot à dire, ne s'accompagne pas d'une transition vers la démocratie. »

## TRANSFORMATION EN PROFONDEUR

Les dix ans de présidence de Raul Castro ont transformé en profondeur la vie des Cubains, sans pour autant remettre en cause le castrisme. A en croire les officiels, les nombreux changements introduits constituent une simple « actualisation du modèle socialiste cubain ». La principale avancée a été le rétablissement des relations diplomatiques avec les Etats-Unis, en 2015, après cinquante-cinq ans de guerre froide tropicale.

Même si l'embargo américain n'a pas été levé, l'ennemi héréditaire, cible de toutes les diatribes de Fidel Castro, devenait enfin un

voisin fréquentable, dont le gouvernement cubain espérait attirer un maximum de touristes. La visite du président Barack Obama à La Havane, en 2016, souleva un immense espoir parmi les Cubains, qui affichèrent leur enthousiasme sans retenue : le drapeau américain s'exhibait sur les balcons, comme sur les vêtements ou les véhicules.

« Le tournant diplomatique était en phase avec les changements internes à Cuba, souligne le professeur Rojas. Lors de sa visite à La Havane, Obama appuya les autoentrepreneurs et la société civile émergente. Au point que les secteurs les plus conservateurs et orthodoxes du PCC, craignant le surgissement d'une nouvelle bourgeoisie nationale, ont mis un frein aux réformes en cours. » Le rétropédalage commence dès le lendemain du discours du président américain à La Havane, retransmis en direct par la télévision locale.

Raul Castro avait promis d'avancer « lentement mais sûrement » et d'en finir avec les interdictions « absurdes » qui compliquaient la vie des Cubains, mais faisaient partie de l'héritage laissé par Fidel. Depuis « l'offensive révolutionnaire » de 1968, tous les métiers et activités étaient exercés par des fonctionnaires. L'Etat patron dominait toute l'écono-

« CETTE SUCCESSION AUTORITAIRE, OÙ LES CUBAINS N'ONT PAS EU LEUR MOT À DIRE, NE S'ACCOMPAGNE PAS D'UNE TRANSITION VERS LA DÉMOCRATIE »

RAFAEL ROJAS  
professeur

mie et partant, toute la société. Pas moyen d'effectuer des travaux de plomberie ou de se faire une coupe de cheveux sans passer par un organisme public. Bien entendu, les Cubains ont vite trouvé le moyen de contourner la loi, quitte à être à la merci des Comités de défense de la révolution ou de l'omniprésente Sécurité de l'Etat, la police politique créée selon le modèle de la Stasi est-allemande.

## UN SECTEUR PRIVÉ EMBRYONNAIRE

Depuis 2010, l'autorisation d'exercice de 200 activités à son propre compte a permis de légaliser une bonne partie de l'économie souterraine et d'alléger par la même occasion le fardeau de l'Etat, sous tension depuis la disparition des subsides soviétiques. Plus d'un demi-million de Cubains sont devenus des *cuantapropistas* (« travailleurs à leur propre compte »), un euphémisme qui désigne des autoentrepreneurs pouvant embaucher un petit nombre de salariés. Ainsi, les fameux *paladares* (« restaurants privés ») prisés des touristes, sont-ils obligés d'avoir un nombre limité de couverts.

Le travail à son compte reste interdit aux médecins, aux informaticiens, aux journalistes, aux avocats, aux enseignants ou encore aux architectes. Il n'empêche, ce secteur privé embryonnaire, surtaxé et harcelé par les autorités, a connu une croissance exponentielle, même s'il représente encore une part infime du produit intérieur brut. Toutefois, après avoir accordé 580 000 licences, le gouvernement bloque les nouvelles autorisations depuis août 2017.

En 2008, Raul Castro avait autorisé les Cubains à fréquenter les hôtels et les restaurants jusqu'alors réservés aux étrangers, et à acquérir des téléphones portables ou des ordinateurs. Dix ans plus tard, on dénombre dans l'île 4,5 millions de mobiles (pour une population de 11 millions d'habitants). La cybersphère cubaine a acquis une réelle diversité, qui reste quasi inaccessible à cause de la faible connectivité à Internet. Les infos et les programmes franchissent néanmoins ce fossé via des mailings ou des clés USB : un *paquete* hebdomadaire avec un mélange de divertissement et de nouvelles circule au marché noir.

Depuis 2011, les Cubains peuvent enfin vendre et acheter des véhicules et des résidences. Cela a favorisé l'essor du marché immobilier dont témoignent les petites annonces sur Internet. Auparavant, les Cubains devaient recourir à la *permuta* (« échange ») s'ils voulaient déménager. Mais trouver un partenaire occupant un logement équivalent n'était pas aisé et beaucoup de transactions s'effectuaient grâce à des dessous-de-table versés aux autorités

## Miguel Diaz-Canel, un protégé de Raul au pouvoir

Cet ingénieur de formation, discret et patient, ne semble pas vouloir dévier de la ligne du parti

Il parle peu, sourit encore moins. A 57 ans, Miguel Diaz-Canel renvoie l'image d'un apparatchik modèle qui a su gravir, discrètement et patiemment, les échelons du pouvoir cubain sous l'aile de son mentor, Raul Castro. Successeur désigné du président sortant à la tête de l'Etat, cet homme marié deux fois et père de deux enfants représente la génération de cadres dirigeants nés après la révolution de 1959. Un « civil », doté d'une « solide fermeté idéologique », selon Raul Castro, ajoutant qu'« il n'est ni un parvenu ni un intrus ».

Fils d'une institutrice et d'un mécanicien, Miguel Diaz-Canel est né à Placetas (province de Villa Clara), le 20 avril 1960. Après avoir décroché le titre d'ingénieur électronicien à l'université centrale de Las Villas, en 1985, il débute sa carrière professionnelle comme officier des Forces armées révolutionnaires (FAR). Il revient ensuite à l'université comme enseignant, devient un dirigeant local des

Jeunesses communistes et part en « mission internationaliste » au Nicaragua sandiniste (1987-1989).

A son retour, ce dirigeant provincial, puis national, des Jeunesses communistes commence une ascension fulgurante dans l'appareil. Dès 1991, à peine trentenaire, il entre au comité central du Parti communiste de Cuba (PCC, parti unique). Trois ans plus tard, il est le premier secrétaire du PCC à Villa Clara, ce qui fait de lui la principale autorité de la province. Il y gagne une réputation de jeune cadre cool, populaire parmi ses administrés. Il se déplace à vélo, symbole des pénuries provoquées par la fin des subsides soviétiques. Il porte des jeans, se déclare fan des Beatles et autorise l'ouverture d'un centre culturel à Santa Clara, El Mejunje, où seront présentés des spectacles de travestis.

En 2003, le PCC le nomme premier secrétaire de la province de Holguin. C'est sur ordre du général Raul Castro, ministre des FAR pendant un

demi-siècle, qu'il entre au bureau politique du parti. Le frère de Fidel Castro continue à le propulser vers le haut et le fait entrer à son gouvernement comme ministre de l'éducation supérieure, en 2009.

## Relève des générations

A peine trois ans plus tard, M. Diaz-Canel remplace une des figures de la vieille garde orthodoxe et conservatrice, José Ramon Fernandez, comme vice-président du conseil des ministres chargés de l'éducation, de la science, de la culture et des sports. En 2013, il succède à un autre représentant de la « génération historique », le stalinien José Ramon Machado Ventura, comme premier vice-président des conseils d'Etat et des ministres.

La relève des générations est en marche. M. Diaz-Canel est placé au premier rang de la succession présidentielle. Il multiplie les déplacements officiels, à Cuba et à l'étranger,

mais parle rarement en public et jamais à la presse étrangère. Il s'applique à éviter toute polémique, ne s'exprimant que lors d'activités publiques ou dans l'anonymat de réunions à huis clos.

Un discours prononcé devant une école de cadres du parti, en 2017 montre un dirigeant implacable contre toute forme de diversion idéologique. Il s'en prend même aux « centristes » qui prétendent incarner une alternative réformiste, pourtant éloignée de la dissidence. Il donne ainsi des gages à l'élite castriste, pour assurer qu'il saura gérer l'héritage avec zèle.

« Diaz-Canel ne doit pas sa promotion de ministre, puis au bureau politique du PCC, à la vieille garde, mais au seul Raul Castro », nuance l'historien cubain Rafael Rojas. Reste à savoir si le dauphin pourra s'affranchir de la tutelle de celui qui l'a mis en place et reste premier secrétaire du parti unique. ■

PAULO A. PARANAGUA





**Miguel Diaz-Canel (deuxième en partant de la gauche) et le président Raul Castro (troisième), à La Havane, le 27 janvier.**

ERNESTO MASTRASCUSA/EFE/SIPA

## LES DATES

### 2006

Fidel Castro étant malade, son frère Raul le remplace « provisoirement ».

### 2008

Raul Castro devient président du Conseil d'Etat et président du conseil des ministres, soit chef d'Etat et chef du gouvernement.

### 2013

Miguel Diaz-Canel devient premier vice-président et successeur naturel de Raul Castro.

### 2015

Rétablissement des relations diplomatiques avec les Etats-Unis.

### 2016

**Mars** Visite à Cuba du président américain, Barack Obama.  
**Novembre** Mort de Fidel Castro.

### 2018

Raul Castro passe la main à la tête de l'Etat. Il reste premier secrétaire du parti unique.

compétentes. A La Havane, sur le boulevard du Prado, un marché informel de la *permuta* se réunissait régulièrement. Maintenant, les opérations sont plus transparentes et les prix flambent. Aussi spectaculaire que l'introduction du marché dans ces affaires est la « réforme migratoire » de 2013, c'est-à-dire l'abolition du permis de sortie du territoire que devaient obtenir les Cubains avant de voyager à l'étranger. Un pas énorme a été franchi vers la libre circulation, même si le gouvernement s'arroge le droit d'interdire le départ d'opposants.

La Havane a également assoupli les conditions de résidence à l'étranger, qui peuvent se prolonger pendant deux ans. Une nouvelle catégorie d'expatriés flottants est ainsi apparue, qui font des allers-retours plus ou moins fréquents. « Les relations entre l'île et la diaspora sont devenues plus fluides », se réjouit Rafael Rojas, qui réside à Mexico. Néanmoins, les Cubano-Américains doivent recourir à leur passeport cubain, puisque la double nationalité n'est pas reconnue.

#### « FREIN IDÉOLOGIQUE »

Malgré tout, la liberté d'aller et de venir n'est pas acquise. Les provinciaux n'ont pas le droit de s'installer à La Havane sans un permis spécial. Du coup, des milliers de migrants internes sont fragilisés, dans l'illégalité. Faute d'une résidence déclarée, ils sont privés aussi de la fameuse *libreta*, la carte de rationnement instaurée en 1963, que Raul Castro n'est pas parvenu à éliminer, même si elle ne satisfait plus qu'une part des besoins alimentaires. Pour pallier les pénuries, des terres ont été remises à des agriculteurs en usufruit, depuis 2008, sans pour autant leur donner accès aux crédits, aux approvisionnements et aux débouchés qui permettraient leur essor. Résultat : le régime importe 80% des denrées alimentaires, une facture qui pèse lourd, alors que plus de la moitié des terres sont en friche.

La dualité monétaire, c'est-à-dire l'existence simultanée d'un peso convertible en devises et d'un autre qui ne l'est pas, reste la grande impasse des réformes économiques. La consommation de ceux qui ont accès au dollar, par leur travail ou grâce aux *remesas* (les fonds envoyés par les expatriés à leurs proches), diffère radicalement des privations subies par ceux qui doivent se contenter d'un revenu en pesos non convertibles (le salaire moyen équivalait à 24 euros). L'ouverture économique a fracturé l'égalitarisme prôné par Fidel Castro et creusé les inégalités, sans pour autant permettre la croissance des forces productives.

« Le frein aux réformes est purement idéologique », assure Omar Everleny Pérez, ancien directeur du Centre d'études de l'économie

cubaine auprès de l'université de La Havane. Le social est en panne sèche parce que l'économie est restée au milieu du gué. Contrairement aux « pays frères » comme la Chine ou le Vietnam, à Cuba la conversion au marché relève du non-dit. Le secteur privé n'est pas reconnu par la Constitution.

De manière plus générale, toute initiative indépendante prise à l'égard du régime de parti unique est dans les limbes, dépourvue de sécurité juridique, à la merci de l'arbitraire et de l'improvisation du pouvoir. Alors que le régime se défausse sur l'embargo américain, les Cubains raillent « l'auto blocus », l'immobilisme. « Raul Castro a gouverné de manière plus collégiale et institutionnelle, plus pragmatique et moins volontariste que son frère Fidel », admet néanmoins M. Rojas.

Toutefois, trois grandes réformes politiques dont la nécessité a été évoquée en haut lieu sont restées lettre morte : la législation sur les associations, qui verrouille tout regroupement autonome, la loi électorale, qui empêche des candidatures pluralistes, comme l'ont prouvé les élections municipales de novembre 2017 ; enfin, le monopole du PCC sur les médias. « Le verrouillage politique et la répression préventive systématique visent à réduire les espaces de sociabilité et la convergence entre l'opposition traditionnelle et la jeunesse activiste qui cherche à élargir les libertés publiques », explique M. Rojas. La Commission cubaine pour les droits de l'homme et la réconciliation nationale a enregistré un pic de 9 940 interpellations ou arrestations d'opposants en 2016.

Raul Castro a placé des officiers supérieurs des FAR, des « raulistas », à la tête des principaux leviers économiques, y compris le tourisme. Le PCC ne partage pas la moindre parcelle de pouvoir politique. Le castrisme aurait-il procédé comme le *Guépard* du roman de Lampedusa : « Il faut que tout change pour que rien ne change » ? ■

PAULO A. PARANAGUA

**EN 2008, RAUL CASTRO A AUTORISÉ LES CUBAINS À FRÉQUENTER LES HÔTELS ET LES RESTAURANTS JUSQU'ALORS RÉSERVÉS AUX ÉTRANGERS ET À ACQUÉRIR DES TÉLÉPHONES PORTABLES OU DES ORDINATEURS**

**3 016**

dollars par habitant

L'économiste cubain Pavel Vidal, professeur à l'université Javeriana, à Cali (Colombie), a calculé le PIB par habitant en tenant compte des deux monnaies – le peso et le peso convertible – circulant à Cuba. Résultat : 3 016 dollars (2 430 euros), très en dessous des 7 602 dollars affichés par la Banque mondiale en 2015. L'économie cubaine est au niveau des pays pauvres de la région, comme la Bolivie.

# La difficile visibilité de la nouvelle gauche cubaine

Face à un parti unique encore tout-puissant, de jeunes mouvements tentent d'exister, osant même manifester dans la rue

Pendant la période où Raul Castro a exercé le pouvoir (2006-2018), la contestation a connu à Cuba une diversification sans précédent. Outre la vieille dissidence, cantonnée à une fonction de témoignage inaudible pour l'immense majorité de la population, ont émergé une nouvelle gauche cubaine et un militantisme qui n'hésite plus à s'exprimer dans la rue, quitte à recevoir des coups.

Malgré la répression et le contrôle social mis en place par le castrisme, le politologue cubain Armando Chaguaceda parle d'une « tolérance par omission à l'égard de nouveaux acteurs et des dynamiques sociales ». Actuellement professeur à l'université de Guanajuato (Mexique), il a été un des maîtres à penser de cette nouvelle gauche : une nébuleuse d'alternantistes et d'anarchistes, socialistes démocratiques ou participatifs, partisans de l'autogestion et des coopératives, écologistes et afro-cubains, féministes et homosexuels, regroupés autour d'un site Internet, l'Observatoire critique, ou de l'Atelier libertaire Alfredo Lopez, à La Havane.

Les nouvelles technologies ont multiplié l'audience de ces militants, malgré la faible connectivité de l'île. « Une classe ouvrière appauvrie, des militaires à la tête des grandes entreprises, l'utilisation d'OGM dans l'agriculture et la fracturation hydraulique pour exploiter les ressources du sous-sol, montrent la nécessité d'une alternative de gauche et d'un empowerment [autonomisation] des syndicats, pour qu'ils soient capables de défendre le droit de grève au lieu de servir de courroie de transmission du pouvoir », souligne le professeur Chaguaceda. Le problème, précise-t-il, est que « toute autonomie est suspecte aux yeux des autorités » : « Le régime a une véritable phobie à l'égard de tout ce qui échappe à son contrôle. »

#### Aucune stratégie unitaire

A côté d'une gauche radicale très « basiste », repliée sur ses communautés, critique à l'égard du « socialisme réel », il existe une gauche proche des institutions officielles, comme l'Institut de recherches Juan Marinello, engagé dans la problématique afro-cubaine, le Centre Martin Luther King, protestant, qui soutient le coopérativisme, ou encore le blog La Jeune Cuba, dont le soutien est « socialisme et révolution ». Cette mouvance ne remet pas en cause le parti unique.

Un troisième courant est représenté par la gauche réformiste, sociale-démocrate, dont l'opposant Manuel Cuesta Morua est la principale figure. Ce dernier a soutenu des candidatures indépendantes et pluralistes aux élections municipales de 2017, bloquées par les autorités.

Pourtant, les résultats du scrutin montrent une désaffection à l'égard du régime. « La politique n'est pas dans le viseur de la jeunesse, qui rêve d'émigrer », explique M. Chaguaceda. Les idoles des jeunes sont les chanteurs de reggaeton et le footballeur Lionel Messi. ■

**« LA POLITIQUE N'EST PAS DANS LE VISEUR DE LA JEUNESSE, QUI RÊVE D'ÉMIGRER. SES IDOLES SONT LES CHANTEURS DE REGGAETON ET LE FOOTBALLEUR MESSI »**

ARMANDO CHAGUACEDA  
professeur

Cette diversification est synonyme de division, d'autant qu'aucune stratégie unitaire n'est à l'œuvre. Ainsi, les « anticapitalistes » s'opposent à la libéralisation économique lancée par Raul Castro, alors que les sociaux-démocrates veulent élargir les réformes. La défense des droits de l'homme, bête noire du régime, ne fait pas davantage l'unanimité. Face à une surveillance sournoise et une répression persistante, nombreux sont ceux qui évitent de se retrouver dans le même camp que les dissidents. M. Chaguaceda évoque à ce propos une « fragmentation induite » et une « séquestration de la mémoire » : les expériences se répètent, la « méconnaissance mutuelle » empêche de faire bloc face à l'autoritarisme. Résultat : ces acteurs restent minoritaires, voire groupusculaires.

#### Inégalités et frustration

La seule organisation implantée à La Havane et en province est l'Union patriotique de Cuba (Unpacu), ciblée par les interpellations et les arrestations, qui ont atteint en 2016 un nombre record (9 940 selon la Commission cubaine pour les droits de l'homme et la réconciliation nationale). Fondée par l'ancien prisonnier politique José Daniel Ferrer, l'Unpacu lutte dans la rue de manière pacifique pour les libertés civiles. Son programme mêle de manière pragmatique la tradition libérale et catholique avec les acquis sociaux. Ainsi, il n'est pas question de rendre les logements aux anciens propriétaires expropriés par le castrisme.

L'émergence d'un secteur privé, grâce au statut d'autoentrepreneur, a creusé les inégalités et les frustrations. En 2017, les vendeurs ambulants comme les chauffeurs de taxi ont manifesté leur mécontentement dans la rue, suscitant l'intervention de la police sous les quolibets de la population. En même temps, la recrudescence de la censure dans le cinéma, le théâtre et les arts plastiques ébranle la base intellectuelle du castrisme.

La difficulté est d'arriver à opérer la jonction entre les revendications politiques, la protestation sociale et l'effervescence culturelle. « L'opposition peine à devenir un acteur pertinent », déplore Armando Chaguaceda. Cela dit, proportionnellement à la population, la rue s'exprime davantage à Cuba qu'au cours des dernières années de l'Union soviétique. ■

P. A. P.



# « Donald Trump est inapte à être président »

L'ex-directeur du FBI explique les dangers que représente le chef de l'Etat américain pour les « valeurs du pays »

## ENTRETIEN

NEW YORK - correspondant

James Comey, 57 ans, ancien directeur du Federal Bureau of Investigation (FBI), a été limogé par Donald Trump en mai 2017. Selon lui, le président des Etats-Unis avait exigé sa « loyauté », alors que le FBI enquêtait sur les interférences russes dans l'élection de 2016 et les possibles collusions de l'équipe de campagne de Donald Trump.

Moins d'un an après, James Comey publie un livre de Mémoires (*Mensonges et vérités. Une loyauté à toute épreuve*, Flammarion, 379 pages, 22 euros) et se lance dans une offensive médiatique contre le locataire de la Maison Blanche, accusé d'être « inapte à être président sur des fondements moraux ». James Comey a reçu *Le Monde* à New York, lundi 16 avril.

**Quand on voit la réforme fiscale, une économie en plein boum, M. Trump est-il réellement « inapte » à être président, comme vous le soutenez ?**

Ce n'est pas un jugement politique, c'est un jugement sur les valeurs. Trump est inapte à être président sur des fondements moraux. Et je ne pense pas qu'il reflète de manière adéquate les valeurs du pays.

**Vous comparez les méthodes de Donald Trump à celles de Cosa Nostra, la mafia sicilienne. Comment est mise en œuvre sa méthode ?**

Je compare le leadership, la culture et le style des chefs de Cosa Nostra au leadership, à la culture et au style de direction du président. Je ne suggère pas que le président brise les jambes des gens, vole des banques ou détruise des magasins mais, comme avec Cosa Nostra, tout tourne autour du patron. Rien ne lui est supérieur. « Comment j'obtiens ce que je veux et comment m'es-tu loyal ? », voilà l'essence de ce leadership.

**Comment qualifieriez-vous l'intelligence de Donald Trump ?**

Au-dessus de la moyenne.

**En quoi est-il très bon ?**

Il a une énergie extraordinaire, c'est la caractéristique qui me frappe toujours le plus. A part ça,

je ne saurais dire.

**Pendant votre mandat, vous ne vous êtes pas confronté directement avec Donald Trump. Etiez-vous faible face à lui ?**

A certains moments, il y a des choses que j'aurais pu dire et que je n'ai pas dites. Mais c'est possible de le faire seulement d'où je suis, pas quand vous êtes seul à dîner avec le président des Etats-Unis. C'est beaucoup plus difficile sur le moment.

**Avez-vous été intimidé par Donald Trump ?**

Non, il est honnête, je pense, de dire que le cadre et les fonctions sont intimidants, le bureau Ovale et le président. Pas les personnes. Le bureau Ovale, c'est une terre sainte dans mon pays, et le rôle du président est incroyablement important. Lors d'une conversation avec le président – quel qu'il soit – dans cet espace, il est très dur pour quiconque de ne pas être un peu intimidé.

**Vous publiez votre livre et lancez une offensive médiatique. Pensez-vous avoir une mission ?**

Peut-être n'utiliserais-je pas le terme de « mission », mais je pense que j'ai une obligation de parler, particulièrement maintenant, fort des fonctions que j'ai exercées sous trois présidents, en raison des menaces que je constate, pesant sur les valeurs américaines, pour essayer de montrer au public ce que devrait être un leadership.

**Un renvoi par Donald Trump du procureur spécial Robert Mueller, chargé d'enquêter sur les interférences russes dans la campagne de 2016, pourrait-il créer un choc politique salutaire, comme cela s'est passé au début des années 1970 avec Richard Nixon lors de la crise du Watergate ?**

Non, j'espère le contraire. Je ne crois pas que nous ayons besoin d'un choc. Les gens peuvent apprécier, s'ils prennent le temps d'en parler, l'importance de valeurs comme l'Etat de droit et la vérité, sans un choc énorme. Je ne pense pas que les Américains aient besoin d'une crise. Mon espoir est qu'on évitera une crise et que le conseiller spécial Mueller sera en mesure de faire son travail, quelle que soit la vérité. Peu

A New York, le 16 avril.

DINA LITOVSKY POUR « LE MONDE »



importe sa teneur, tant qu'il est capable de la dénicher.

**L'impeachment serait-il une bonne solution ?**

C'est une procédure guidée par notre Constitution, la loi, les faits et le Congrès. Je n'ai pas de point de vue là-dessus, mais j'ai peur que ce remède ne désresponsabilise les Américains. Ces derniers doivent réfléchir aux dommages infligés par Donald Trump aux valeurs américaines et doivent se lever pour agir dans le cadre du processus démocratique. D'une

certaine manière, l'impeachment est un raccourci.

**Quelle est la prochaine étape : les élections de mi-mandat de 2018 ou la présidentielle de 2020 ?**

La prochaine étape pour tous les Américains est de s'engager dans des conversations sur leurs valeurs et la manière dont elles sont affectées par ce président. Ces réflexions, qui devraient être permanentes, se diffuseront lors des élections de 2018 et de 2020. Et je me fiche de savoir pour qui

les gens votent, démocrate ou républicain, mais ils devraient s'assurer que les personnes pour lesquels ils votent respectent nos valeurs.

**Après l'élection de Donald Trump en 2016, certains pensaient que la démocratie était en danger. Le danger est-il passé et les Etats-Unis ont-ils réussi le « stress test » du président Trump ?**

Je n'ai jamais eu le moindre doute que les Etats-Unis réussiraient tout « stress test » face à

n'importe quel président, car leurs institutions et les valeurs des citoyens sont très fortes. J'essaie de rappeler aux gens que nous devons tenir nos dirigeants redevables vis-à-vis de ces valeurs. Nous avons souvent passé notre temps à nous battre sur des notions politiques, comme les armes et l'immigration – et ce sont des choses importantes à défendre –, mais il existe des notions supérieures, que nous devons évoquer. Nous ne pouvons atténuer les attaques corrosives contre ces valeurs en ne parlant que de politique.

**Voulez-vous vous engager en politique ?**

Moi, personnellement ? Non !

**Les Etats-Unis font-ils réellement l'objet d'une attaque russe ou ce sentiment est-il amplifié par tous ceux qui n'acceptent pas que les Américains aient choisi Trump et trouvent en la Russie un bouc émissaire ?**

Je n'ai pas la réponse à cette question. Je pense que Donald Trump a été élu président des Etats-Unis légalement et conformément à la Constitution. Il est le président légitime, dans mon esprit il n'y a pas de doute là-dessus. Nous devons comprendre et trouver ce que les Russes ont fait et nous devons trouver un moyen d'élever notre propre dialogue politique.

**Les Russes ont-ils fait le résultat de l'élection de 2016 ?**

Je ne sais pas. Nous n'avons pas fait d'analyse là-dessus.

**Donald Trump s'est-il aliéné le FBI, la CIA et les services américains ? Si oui, est-ce un handicap pour sa prise de décision face aux menaces ?**

Je pense que la CIA et le FBI sont aujourd'hui les mêmes que ce qu'ils étaient il y a deux ans, des organisations apolitiques qui remplissent leur mission. Je pense qu'il y a un danger que les actions de Donald Trump n'affectent la confiance du public dans le FBI. Mais le FBI n'a pas changé. Le FBI n'est pas politisé, il a été attaqué politiquement mais il est le même que ce qu'il a toujours été, et tel que les Américains le souhaitent. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ARNAUD LEPARMENTIER

## Tom Steyer, le milliardaire qui veut la destitution de Trump

L'homme d'affaires californien a déjà recueilli plus de 5 millions de signatures en faveur de l'impeachment du président américain

SAN FRANCISCO - correspondant

En tournée nationale pour la destitution de Donald Trump, le milliardaire Tom Steyer était le 11 avril à Oakland, bastion de la gauche progressiste dans la baie de San Francisco. Autrement dit en terrain conquis. Parmi les 400 spectateurs, pas un qui ne soit pas partisan de la révocation immédiate de « 45 » (certaines personnes aux Etats-Unis refusent de prononcer le nom du 45<sup>e</sup> président). Mais Tom Steyer prêche aussi au-delà de la chapelle démocrate. D'ici à l'été, il compte amener sa caravane « Need to Impeach » dans une trentaine de villes des *swing states*, les Etats en balance : Virginie, Colorado, Ohio...

L'homme d'affaires californien a lancé sa campagne fin octobre 2017. A l'époque, les analystes politiques l'avaient surtout vue comme la lubie d'un milliardaire désœuvré cherchant une fonction politique (gouverneur ? Sénateur ?). Aujourd'hui, ils ouvrent

des yeux ronds. En cinq mois, la pétition de Tom Steyer appelant à la destitution du président a été signée par plus de 5,1 millions d'Américains. Ses six publicités sur les chaînes nationales (y compris dans l'émission « Fox and Friends », l'un des programmes favoris de M. Trump), signées « Tom Steyer, citoyen américain », ont été vues par 2 milliards de téléspectateurs et 454 millions de personnes sur les réseaux sociaux.

**« Un danger clair et immédiat »**

Début janvier, l'investisseur a fait livrer aux 535 membres du Congrès une copie du livre *Le Feu et la Fureur, Trump à la Maison Blanche*, de Michael Wolff (Robert Laffont, 418 pages, 20 euros), ouvrage qui montre à quel point le président représente, selon lui, « un danger clair et immédiat » pour la démocratie.

Coût de l'opération : 20 millions de dollars (16 millions d'euros), et il vient d'annoncer qu'il doublait la mise. A 60 ans, Tom Steyer est le

premier donateur individuel des causes démocrates. Il a fait fortune dans la finance, chez Goldman Sachs, puis à la tête du fonds spéculatif Farallon, qu'il a créé en 1987 à San Francisco. Après avoir beaucoup profité des énergies fossiles, il s'est converti à l'écologie. En 2014 et 2016, le « repentini » a dépensé plus de 90 millions de dollars pour faire élire des candidats « verts ». Avec un succès mitigé. En novembre, l'élection de Donald Trump l'a persuadé que ce n'est plus seulement le changement climatique qui met la planète en danger.

La pétition liste huit motifs d'impeachment, en premier lieu l'obstruction de justice et le limogage du directeur du FBI James Comey. « Donald Trump nous a conduits au bord de la guerre nucléaire. Il a fait obstruction à la justice et accepté de l'argent de gouvernements étrangers », déclare le texte. « Rien que cette semaine, lance Tom Steyer à son auditoire d'Oakland, guerre commerciale avec la Chine, perquisition dans le bureau de son

avocat, affirmation qu'il a le droit de virer quiconque enquête sur lui au ministère de la justice... »

L'investisseur rappelle qu'il a pris l'avis de 58 constitutionnalistes et de 120 psychologues (sur le « narcissisme » de Trump). Le président a-t-il « rempli les conditions » pour sa destitution ? « Ouïii ! », se réjouit la salle. Et, contrairement aux élus démocrates, qui trouvent plus avisé d'attendre les conclusions du procureur spécial Robert Mueller, chargé de l'enquête sur l'ingérence russe dans la présidentielle 2016, la base estime que le plus tôt sera le mieux.

**Sujet de discorde**

Tom Steyer, dont la fortune est estimée à 1,6 milliard de dollars, finance aussi un nouvel effort (à concurrence de 30 millions de dollars) pour encourager les jeunes à voter massivement aux élections parlementaires de novembre, par l'intermédiaire de son mouvement NextGen Ame-

rica. « Si nous ne gagnons pas cette année, nous sommes dans un pétrin gigantesque », explique-t-il. Mais il ne le cache pas : conquérir la majorité à la Chambre des représentants ne suffira pas. Il faudrait 67 voix au Sénat, scénario hautement improbable (les démocrates n'y détiennent que 49 sièges). Pour reconforter l'assistance, Tom Steyer cite l'exemple de Richard Nixon, en 1974, qui a fini par être poussé à la démission par les « barons » de son propre parti. D'où l'importance de la « pression populaire » sur les élus.

Le 3 avril, Tom Steyer a envoyé un « Guide de l'impeachment » à 5100 candidats démocrates et indépendants aux élections de novembre. L'ouvrage entend les préparer, pour ne pas dire les inciter, à aborder la question avec les électeurs. L'état-major démocrate n'a pas du tout apprécié. La chef de file du parti, Nancy Pelosi, a conseillé de concentrer la campagne sur le chaos de la ré-

forme de la santé ou le contrôle des armes à feu. « Grosse erreur », a jugé Tom Steyer.

Le financier californien reproche aux « barons » démocrates de faire des « calculs politiques » avec une situation qu'il considère comme dangereuse. « L'establishment n'aime pas notre campagne », note-t-il. La situation n'est pas pour lui déplaire. Si l'impeachment est le nouveau sujet de discorde entre progressistes et modérés, Tom Steyer aurait tort de s'en soucier. Plus il plaide pour la destitution du républicain, plus il augmente son capital politique.

Avec 5,1 millions de signataires, et donc d'adresses électroniques, sa pétition fait pâlir d'envie les candidats potentiels à la succession de Trump. Les analystes politiques ont aussi noté qu'il avait prévu une tournée dans l'Iowa, le baptême du feu des candidats : s'il explorait ses chances pour 2020, le milliardaire « vert » ne s'y prendrait pas autrement. ■

CORINE LESNES



# L'axe Ankara-Moscou résiste aux frappes

La Turquie récuse les déclarations de Macron sur une « séparation » entre les deux pays

ISTANBUL - *correspondant*

Contrairement aux propos tenus, dimanche 15 avril au soir, par le président français, Emmanuel Macron, les frappes menées la veille par les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni en Syrie n'ont pas « séparé » la Turquie de son partenaire russe. C'est ce qu'a assuré Mevlüt Çavuşoğlu, le ministre des affaires étrangères turc, lundi, à Ankara, lors d'une conférence de presse conjointe avec le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg.

« Nous pouvons penser différemment, mais nos relations avec la Russie sont trop fortes pour être rompues par le président français », a expliqué le chef de la diplomatie turque. Les relations avec Moscou, a-t-il insisté, « ne sont pas une alternative » à celles qu'Ankara entretient avec l'OTAN, la France et les Etats-Unis. « La politique syrienne de la Turquie n'est pas d'être pour ou contre un autre pays », avait déclaré un peu plus tôt Bekir Bozdag, le porte-parole du gouvernement, rappelant que son pays menait une politique conforme à ses intérêts, lesquels peuvent différer de ceux de l'Iran, de la Russie ou des Etats-Unis.

Partenaire de la Russie et de l'Iran, mais officiellement hostile à son protégé, Bachar Al-Assad, et membre majeur de l'OTAN, la Turquie a salué les frappes me-

nées en Syrie, estimant qu'il s'agissait d'une « réponse appropriée aux attaques inhumaines » du régime syrien contre sa propre population, selon le président turc, Recep Tayyip Erdogan. Le Kremlin s'étant vigoureusement opposé à toute intervention contre le régime de Bachar Al-Assad, le soutien turc aux frappes pouvait avoir l'air d'un accroc au partenariat entre Ankara et Moscou. Il n'en est rien, martèlent les deux capitales, « la coopération florissante entre la Russie et la Turquie a survécu aux frappes », rapportait l'agence russe Tass, lundi.

## Gros contrats

« Ce n'est un secret pour personne que les positions turque et russe divergent sur un certain nombre de points, mais cela ne nous empêche pas de poursuivre nos discussions », a tenu à rassurer Dmitri Peskov, le secrétaire de presse du président russe, Vladimir Poutine.

Le fait qu'Ankara soit opposé au régime de Damas ne l'empêche pas de coopérer étroitement avec Moscou et Téhéran dans le cadre du processus d'Astana, lequel a établi des « zones de désescalade » sur tout le territoire syrien. Dans le cadre de cet accord, la Turquie a pu établir neuf postes d'observation entre les forces d'opposition et celles du régime dans la région d'Idlib, la dernière poche rebelle échappant au contrôle de Damas.

**« Nos relations avec la Russie sont trop fortes pour être rompues par le président français »**

MEVLÜT ÇAVUŞOĞLU  
chef de la diplomatie turque

Début avril, lors d'un sommet à Ankara, les présidents Erdogan, Poutine et Rohani ont souligné leur intention de travailler ensemble afin de doter la Syrie d'une nouvelle Constitution, au risque de court-circuiter les négociations de paix de Genève parrainées par l'ONU. L'attelage Turquie-Russie-Iran n'est toutefois pas exempt de contradictions, notamment sur le sort de Bachar Al-Assad, que Moscou et Téhéran

veulent maintenir au pouvoir et qu'Ankara veut voir partir.

La Turquie est également liée à la Russie par de gros contrats – construction d'un gazoduc et d'une centrale nucléaire, à Mersin au sud du pays – ainsi que par un projet controversé d'achat de systèmes de missiles russes antiaériens S-400, qui suscite l'interrogation de ses alliés de l'OTAN.

De son côté, le président Erdogan est ulcéré par le soutien apporté en Syrie par la coalition internationale aux milices syriennes baptisées « Unités de protection du peuple kurde » (YPG), considérées côté turc comme « terroristes », ce qui a contribué à dégrader les relations au sein de l'Alliance atlantique. En visite à Ankara, lundi 16 avril, le secrétaire général de l'OTAN, M. Stoltenberg, a ménagé l'allié turc, « le plus exposé aux instabilités régionales ».

« Nous attendons de l'OTAN qu'elle remplisse ses obligations en matière de défense aérienne », a

rétorqué M. Çavuşoğlu dans une allusion au redéploiement, souhaité par Ankara, de systèmes de missiles antiaériens Patriot américains, le long de la frontière turco-syrienne. Le système de défense avait été retiré de la frontière turco-syrienne en 2015, mais rien ne s'opposerait désormais à leur retour, un gage de sollicitude envers Ankara.

M. Stoltenberg a reconnu les préoccupations sécuritaires de la Turquie, saluant « la transparence » dont celle-ci fait preuve en informant ses partenaires de l'OTAN « sur les opérations militaires et sur l'assistance humanitaire » menées dans le nord-ouest de la Syrie dans le cadre de l'opération « Rameau d'olivier » contre les forces kurdes des YPG. L'OTAN compte aussi sur Ankara pour l'entraînement des forces irakiennes, une mission dont les contours devraient être définis lors du prochain sommet de l'Alliance, en juillet. ■

MARIE JÉGO

## SLOVAQUIE Démission du ministre de l'intérieur

Le ministre de l'intérieur slovaque, Tomas Drucker, a annoncé, lundi 16 avril, sa démission, un mois après son arrivée au pouvoir, à la suite des manifestations organisées depuis le meurtre du journaliste Jan Kuciak en février. Ce journaliste de 27 ans enquêtait sur des affaires de corruption impliquant des hommes d'affaires liés à la sphère politique. Des manifestations régulières ont fini par acculer à la démission le premier ministre social-démocrate Robert Fico. – (Reuters.)

## ARMÉNIE Manifestations contre le retour de M. Sarkissian

L'opposition appelait, lundi 16 avril au soir, à poursuivre la mobilisation à Erevan, la capitale arménienne, où plusieurs milliers de personnes étaient descendues dans la rue pour protester contre le maintien au pouvoir de l'ex-président Serge Sarkissian (2008-2018). Celui-ci souhaite être nommé premier ministre par le Parlement afin de revenir à la tête de l'Etat. – (AFP)

## Assad bientôt privé de sa Légion d'honneur

Jacques Chirac avait discrètement remis la distinction au président syrien, en 2001

La France a engagé une procédure de retrait de la Légion d'honneur attribuée au président syrien Bachar Al-Assad. « La procédure a débuté il y a plusieurs mois », précise l'Elysée au Monde. Pour la présidence, il s'agirait d'une « mise en cohérence » avec la position française sur le dossier syrien. Si elles aboutissaient, les démarches clôtureraient un chapitre peu glorieux des relations entre Paris et Damas.

L'homme fort de Damas avait été élevé au rang de grand-croix de la Légion d'honneur, le plus haut grade de l'ordre, par Jacques Chirac, en 2001. Agé de 36 ans, il venait de succéder à son père Hafez, mort l'année précédente. Le jeune héritier jouissait alors d'une image de réformateur, à qui l'on prêtait des ambitions libérales.

### Cérémonie en catimini

Damas avait pu servir, par le passé, de levier pour l'influence de la France au Proche-Orient. Le président syrien, à peine entré en fonctions, alors qu'il n'était pas initialement destiné à succéder à son père, manque d'expérience. Jacques Chirac veut en faire son protégé. Et du point de vue du nouveau maître du clan Assad, le président français pourra être le garant d'une légitimité qui lui manque sur la scène internationale.

Les intérêts bien perçus des uns et des autres ne suffisent pas à faire de la décoration de Bachar Al-Assad une démonstration publique de l'excellence des relations entre Paris et Damas. C'est en catimini, dans un coin de l'Elysée, que Jacques Chirac accroche la médaille au revers de la veste de l'apprenti dictateur. Hafez avait été décoré de la grand-croix en 1976 par Valéry Giscard d'Estaing.

Pour la France, Bachar Al-Assad ne se révélera pourtant pas un meilleur partenaire que son père.

L'ouverture politique attendue n'intervient pas. Les réformes de libéralisation de l'économie renforcent le fonctionnement mafieux du régime, l'emprise sur le Liban s'accroît. En 2005, l'ex-premier ministre libanais Rafic Hariri est assassiné à Beyrouth. Les regards se tournent vers Damas. Opposé à la mainmise du régime syrien, Hariri est un ami personnel de Jacques Chirac, et entre la France et la Syrie des Assad, la rupture est bientôt consommée. Elle sera pourtant de courte durée.

Se démarquant de Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy fera de Bachar Al-Assad son invité d'honneur le 14 juillet 2008. C'est, alors, pour mener à bien le projet d'« union pour la Méditerranée » que Paris compte alors sur Damas. « L'interminable recommencement des relations franco-syriennes est presque pathologique », déclarait dans Le Monde du 27 octobre 2017 la politologue Manon-Nour Tannous. Les dirigeants syriens ont très bien compris le fonctionnement démocratique, à défaut de l'appliquer chez eux. Chaque président français prend le contre-pied de son prédécesseur. »

Sans ambiguïté dans son rejet du régime syrien, François Hollande, confronté au dossier tout au long de son mandat, voit lui succéder à l'Elysée Emmanuel Macron qui, en décembre 2017, estime qu'il faudra « parler à Bachar ». Il sera finalement celui qui aura pu mener à bien les frappes contre le programme chimique du régime que le président Hollande n'avait pas pu obtenir de Washington. « La procédure de retrait ne change rien au fait que la France souhaite travailler avec tous les acteurs du dossier syrien pour trouver une solution inclusive à la crise, y compris le régime », fait-on pourtant savoir à l'Elysée. ■

ALLAN KAVAL

SFR

## Les chiffres nous donnent réseau



SFR - Société Anonyme au capital de 3 423 265 598,40 €. - 343 659 164 RCS Paris

(1) « Award » nPerf N°1 en termes de débit descendant internet fixe en 2017, décerné le 09/01/2018 par la société indépendante nPerf. Résultat global en France métropolitaine toutes technologies confondues (ADSL/VDSL, câble, fibre) au cours de l'année 2017. Moyenne établie sur les 7525559 mesures réalisées du 01/01/2017 au 31/12/2017 par les utilisateurs de l'outil nPerf en France métropolitaine. Voir l'étude complète incluant la méthodologie sur nPerf.com (2) Source : Agence Nationale des Fréquences – Observatoire du déploiement des réseaux mobiles 2G/3G/4G. Total des antennes (i.e bandes de fréquences) 4G SFR en service en France métropolitaine au 1<sup>er</sup> mars 2018. 4G : offre valable en France métropolitaine, sous réserve de couverture, avec offre et équipement compatibles. Réseau 4G en cours de déploiement. Détails de couverture sur sfr.fr/4g/couverture.



# Au Pakistan, la typhoïde résiste aux antibiotiques

Au moins 900 habitants ont été contaminés par une nouvelle souche au cours des six derniers mois

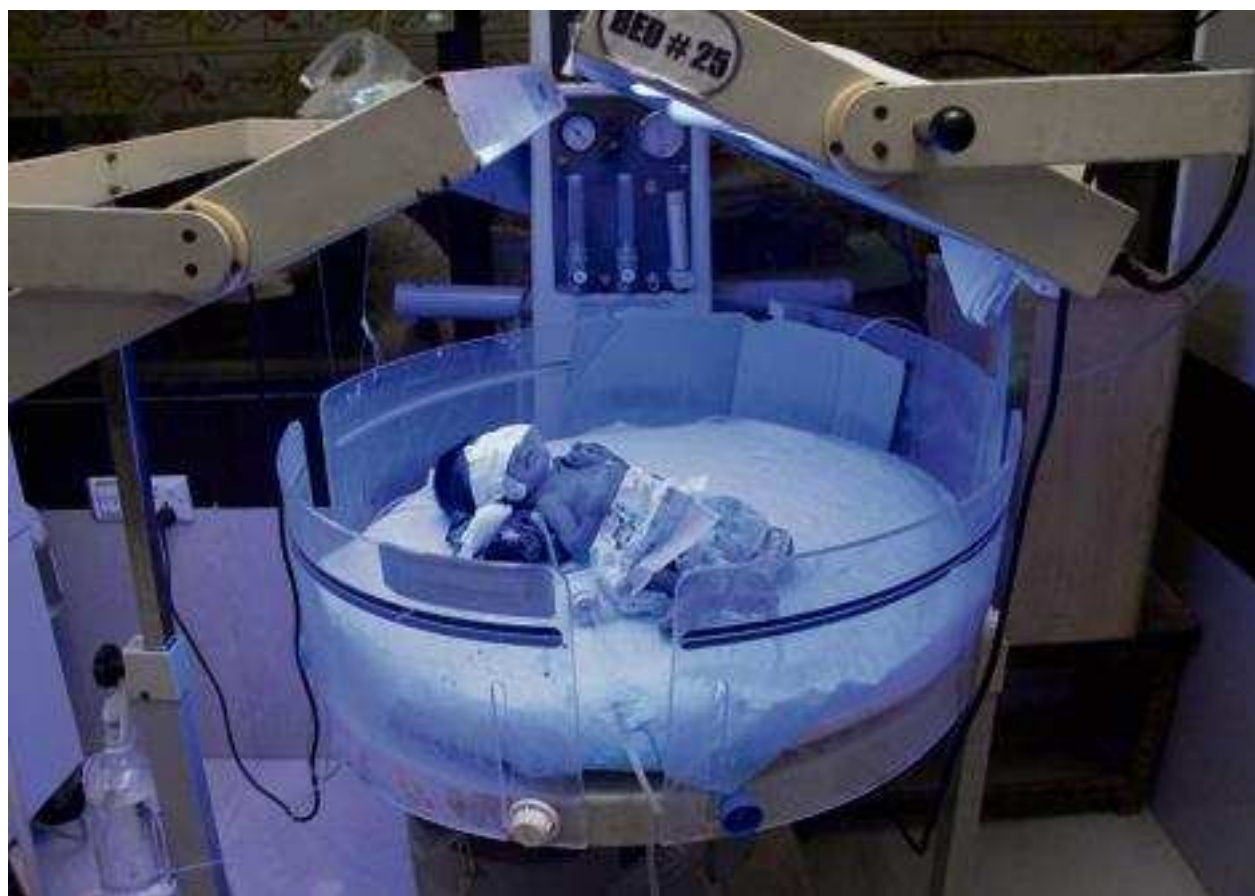
NEW DELHI - correspondant régional

L'apparition d'un nouveau type de fièvre typhoïde, «*considérablement résistante*» aux antibiotiques, menace le Pakistan. Le seul traitement par voie orale capable de traiter cette maladie potentiellement mortelle est l'azithromycine, très cher, dans un pays où le tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté.

Au moins 900 Pakistanais ont été contaminés par cette souche au cours des dix derniers mois. Leur nombre pourrait être en réalité beaucoup plus élevé, car beaucoup de patients n'ont pas les moyens de s'offrir des bilans sanguins, et dans les régions reculées, les laboratoires de microbiologie n'ont pas les équipements nécessaires ou le personnel formé pour établir le bon diagnostic.

**Un nourrisson reçoit des soins pour un probable cas de fièvre typhoïde résistante aux antibiotiques, en février, à Hyderabad, au Pakistan.**

NADEEM KHAWER/  
EPA/MAXPPP



«*Catastrophe*» potentielle

«*La fièvre typhoïde est l'une des nombreuses maladies qui développent une résistance aux antibiotiques au Pakistan, alors que notre médecine moderne dépend d'eux, s'inquiète Rumina Hasan, professeuse au département de pathologie et de médecine de laboratoire à l'université Aga Khan de Karachi. Nous nous rapprochons d'une catastrophe en matière de santé publique.*» Identifiée pour la première fois à Hyderabad à la fin 2016, dans le sud du Pakistan, la maladie s'est ensuite répandue au reste du pays. Un cas a également été recensé au Royaume-Uni.

Cette typhoïde «*considérablement résistante*» a été découverte

par des chercheurs du Centre Sanger britannique et de l'université Aga Khan. Selon eux, la souche *Salmonella typhi* H58, responsable de la résistance aux antibiotiques, est apparue à cause d'une appropriation du matériel génétique d'une autre bactérie, celle-ci pouvant être l'*Escherichia coli*. «*Ce transfert de matériel génétique*

*peut se produire dans la flore intestinale ou, dans le cas du Pakistan, lorsque le réseau de distribution d'eau est contaminé par les eaux usées*», explique Rumina Hasan. La fièvre typhoïde se transmet généralement par l'absorption d'eau ou d'aliments contaminés. Même après la disparition des symptômes comme la fièvre, la fatigue ou les nausées, les patients continuent à porter la bactérie responsable de la maladie et la transmettent par voie fécale.

La surprescription, la surconsommation de médicaments ou les mauvais diagnostics favorisent également la résistance aux antibiotiques. «*Les diagnostics n'étant pas toujours fiables, les médecins ont tendance à prescrire trop de médicaments pour couvrir toute infection possible, et parfois les pa-*

**De nombreux Pakistanais soupçonnent les vaccins d'être les instruments d'un complot occidental**

*tients ne vont pas jusqu'au bout du traitement*», témoigne Rumina Hasan. La résistance aux antibiotiques peut aussi se développer avec l'alimentation, lorsqu'ils sont utilisés de façon excessive dans les élevages d'animaux, ou avec la consommation d'eau contaminée par les rejets des industries pharmaceutiques. Au cours des trois dernières décennies, la fièvre typhoïde n'a cessé de développer

une résistance à un nombre croissant d'antibiotiques. Un phénomène qui touche surtout les pays en développement.

«*Est-ce que la fièvre typhoïde est en voie de devenir inguérissable ?*», se demandent Myron M. Levine et Raphael Simona dans un article publié en mars par la revue scientifique *mBio*. «*Dans un avenir proche, les solutions envisageables sur le plan pratique et économique pour traiter la typhoïde dans les pays en développement seront limitées ou disparaîtront, les ramenant à une situation d'avant 1948 où la typhoïde était une maladie non guérissable et au taux de mortalité élevé*», s'alarment les deux chercheurs du centre de développement des vaccins à l'Université américaine de Maryland. Entre 10% et 15% des patients atteints de

typhoïde meurent s'ils ne sont pas guéris. Au Pakistan, la maladie touche au moins un demi-million d'habitants chaque année.

«*L'émergence de résistances aux antibiotiques va plus vite que la recherche*», reconnaît Simon Le Hello, bactériologiste à l'Institut Pasteur, qui relativise cependant la menace: «*On a découvert que certaines souches, ayant développé des résistances aux nouveaux antibiotiques, sont maintenant sensibles à de vieilles molécules.*» Les vieux médicaments d'hier pourraient donc se révéler à nouveau efficaces dans le traitement de maladies où la bactérie a muté.

**Pastilles de chlore**

Dans le cas du Pakistan, et d'autres pays d'Asie du Sud comme l'Inde et le Bangladesh, les épidémies de typhoïde risquent de se multiplier sous l'effet du changement climatique. Plusieurs études ont mis en évidence une corrélation entre le nombre de cas et la hausse des précipitations ainsi que l'élévation des températures. «*L'urbanisation et les changements climatiques risquent potentiellement d'accroître la charge mondiale de morbidité due à la typhoïde*», prévient l'Organisation mondiale de la santé.

Après la découverte de la bactérie «*considérablement résistante*», les autorités pakistanaises ont distribué aux habitants des pastilles de chlore pour filtrer l'eau potable, et ont démarré, en janvier, une campagne de vaccination. Mais de nombreux Pakistanais soupçonnent ces injections d'être les instruments d'un complot occidental antimusulman, leur imputant les pires malédictions, comme la stérilité ou le virus du sida. Surtout depuis qu'en mai 2011, à Abbottabad, un médecin agissant pour le compte de l'Agence centrale de renseignement (CIA) américaine s'était présenté comme un vaccinateur pour récolter, en réalité, des informations sur Ouassama Ben Laden, conduisant au raid qui l'a éliminé. En janvier, deux vaccinateurs pakistanais ont été tués. ■

JULIEN BOUSSOU

## 20 MILLIONS

Nombre de cas de typhoïde dans le monde

La maladie touche entre 11 et 20 millions de personnes chaque année dans le monde et entraîne de 128 000 à 161 000 morts, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En 2017, l'OMS a présélectionné un vaccin qui peut être administré dès l'âge de 6 mois, contre 2 ans auparavant, et confère une immunité allant jusqu'à 5 ans.

## Alerte des scientifiques sur de nouveaux fongicides

Utilisés en agriculture depuis la fin des années 2000, les SDHI présentent des dangers insuffisamment évalués

L'initiative est inhabituelle. Dans un appel publié, lundi 16 avril, par le quotidien *Liberation*, une dizaine de chercheurs et cliniciens français appellent à suspendre l'utilisation d'une famille de produits

phytosanitaires mis sur le marché à la fin des années 2000. «*Il nous paraît urgent, écrivent-ils, d'attirer l'attention sur les risques potentiels pour la santé humaine et l'environnement de l'usage d'une classe de pesticides, les SDHI [inhibiteurs de la succinate déshydrogénase], désormais utilisés à grande échelle comme antifongiques en agriculture.*»

La singularité de cette alerte est qu'elle est lancée par des spécialistes des mécanismes biologiques ciblés par ces substances, tous issus du monde universitaire ou hospitalier, ou encore des organismes de recherche publics (Inserm, CNRS, INRA).

En bloquant l'action d'une enzyme spécifique, la SDH («*succinate déshydrogénase*»), ces fongicides bloquent le fonctionnement des mitochondries (les petites usines énergétiques des cellules), et donc la respiration cellulaire des champignons. Mais le mécanisme cible est à l'œuvre dans le reste du vivant – chez les humains en particulier. «*Début novembre 2017, je faisais un passage en revue de la littérature sur les causes des maladies humaines liées au blocage de cette enzyme et je suis tombé, par hasard, sur le mode d'action de ces fongicides*», raconte Pierre Rustin (CNRS), coauteur de l'appel.

Le chercheur, qui travaille depuis plusieurs décennies sur les maladies liées au mauvais fonctionnement de cette enzyme, s'en inquiète. Il contacte alors l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), chargée de l'évaluation des risques des pesticides, qui lui transmet une part de la documentation réglementaire fournie au niveau européen en vue de l'homologation.

«*Ce document semble fait pour être incompréhensible. Cela commence par douze pages d'abréviations: aucun être humain normal ne peut lire ce genre de texte, relève le chercheur. Ensuite, je n'y ai pas trouvé trace du moindre test mené sur des cellules humaines, ce qui est incroyable. La première chose à faire avant d'autoriser ces*

*produits aurait été de savoir s'ils bloquent le fonctionnement de l'enzyme SDH chez les humains!*» Des inhibiteurs des fonctions mitochondriales sont utilisés en agriculture depuis les années 1960, mais, écrivent les chercheurs, ils «*ont été graduellement abandonnés du fait de leur dangerosité, de leur efficacité réduite et/ou de l'apparition de résistances*».

**«Encéphalopathies sévères»**

Avec les huit autres signataires de l'appel, M. Rustin conduit alors un test simple sur des cultures cellulaires d'humain et de nématode (ver de terre). Le résultat, posté sur la base de prépublication BioRxiv, indique que les nouvelles générations de fongicides bloquant la SDH agissent également sur ces deux autres espèces.

Or, chez les humains, le défaut de fonctionnement de l'enzyme SDH peut être à l'origine d'«*encéphalopathies sévères*», indiquent les chercheurs, mais aussi de «*la formation de tumeurs du système nerveux au niveau de la tête ou du cou, ou encore dans les zones thoraciques, abdominales ou pelviennes*». Le blocage de la SDH «*prédispose, en outre, à certains cancers du rein ou du système digestif*»... D'autres maladies sont associées au blocage de la SDH: maladie de Huntington,

de Parkinson, perturbation de la mobilité des spermatozoïdes, etc.

L'une des raisons pour lesquelles ces fongicides peuvent avoir passé sans encombre le filtre de l'homologation tient à leur mode d'action. Ces molécules ne sont, en effet, pas mutagènes – la mutagenicité est l'une des étapes-clés vers la cancérogénèse – mais elles agissent indirectement sur l'épigénome (le système de régulation des gènes), augmentant ainsi les risques de certains cancers. Ces mécanismes, écrivent en substance les chercheurs, ne sont pas recherchés par les tests réglementaires, pré-alables à la mise sur le marché. L'Anses n'était pas en mesure, le 16 avril, de réagir.

Les auteurs précisent qu'en France, en 2014, ces produits étaient utilisés sur près de 70% des surfaces de blé tendre et 80% des surfaces d'orge d'hiver. «*Comment ne pas se sentir concernés par la présence de [ces fongicides] dans nos assiettes, à travers la contamination des aliments ?*», s'alarment-ils. Les intéressés demandent leur suspension «*tant qu'une estimation des risques et des dangers n'aura pas été réalisée par des organismes publics indépendants des industriels (...)* et des agences [leur] ayant donné l'autorisation de mise sur le marché». ■

STÉPHANE FOUCCART

NOTRE-DAME-DES-LANDES

**Trois personnes condamnées pour «violences volontaires»**

Trois personnes ont été condamnées, lundi 16 avril, par le tribunal correctionnel de Nantes, à des peines de cinq ou six mois de prison avec sursis pour «*violences volontaires sur personnes dépositaires de l'autorité publique*». Elles avaient été interpellées durant la manifestation de samedi à Nantes en soutien aux zadistes de Notre-Dame-des-Landes. D'autres comparutions sont attendues. – (AFP)

AUSTRALIE

**La fracturation hydraulique autorisée**

L'exécutif du Territoire du Nord, en Australie, a annoncé mardi 17 avril qu'il allait autoriser l'extraction du gaz de schiste par fracturation hydraulique, une technique controversée qui était soumise à un moratoire depuis septembre 2016, le temps de mener une étude sur les risques environnementaux, sociaux et économiques. Le Territoire du Nord, d'une superficie de 1,4 million de km<sup>2</sup>, faiblement peuplé, s'étend du centre de l'Australie jusqu'à sa côte nord. Un rapport publié en mars a conclu que l'impact sur l'environnement et les risques des contaminations des nappes phréatiques pouvaient être gérés à condition que le secteur soit strictement encadré. – (Reuters.)

OSP - CESSATIONS DE GARANTIE

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44  
QBE FRANCE, sis Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX (RCS NANTERRE 414 108 708), succursale de QBE Insurance (Europe) Limited, Plantation Place dont le siège social est à 30 Fenchurch Street, London EC3M 3BD, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait :

Madame Aline PAURD  
50 Petit Bd de la Plage  
97410 SAINT PIERRE  
RCS : 315 077 636

depuis le 01/01/2004 pour son activité de : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Établissement garant sis Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de Madame Aline PAURD

**«Je n'ai pas trouvé trace du moindre test mené sur des cellules humaines, ce qui est incroyable»**

PIERRE RUSTIN  
chercheur au CNRS



# Surenchère répressive entre la droite et le FN

Marine Le Pen a présenté son « contre-projet » au texte asile-immigration, une thématique stratégique pour LR

L'un entend réduire l'immigration « à son strict minimum », l'autre lutter contre « la submersion migratoire ». Le premier, président du parti Les Républicains (LR), est accusé de flirter depuis des mois avec le discours de la seconde, patronne du Front national. Après la surenchère verbale entre Laurent Wauquiez et Marine Le Pen, place aux débats de fond entre les deux partis qui se disputent le rôle de premier opposant à Emmanuel Macron en matière d'immigration. L'actualité leur offre cette possibilité. Lundi 16 avril, le projet de loi asile-immigration a fait son entrée à l'Assemblée nationale pour une semaine de discussions houleuses.

Après la défaite au second tour de l'élection présidentielle, le Front national s'est embourbé dans une crise interne rendant sa présidente peu audible dans l'opposition. Pour revenir dans le jeu politique, Marine Le Pen mise sur l'une des valeurs sûres du parti d'extrême droite : l'immigration. Quelques heures avant le début de l'examen, M<sup>me</sup> Le Pen a présenté un « contre-projet » du FN. « En politique, il n'y a pas d'effet placebo. Quand un texte est sans principe actif, il reste inopérant », a-t-elle lancé en introduction d'une conférence de presse, relevant le « vide » du projet porté par Gérard Collomb, pourtant déjà jugé trop répressif par des associations de défense des migrants et des membres de la majorité macroniste.



Marine Le Pen, à l'Assemblée nationale, le 16 avril. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

## Rhétorique frontiste de LR

Pour exister dans les jours à venir, après leur absence remarquée lors de l'examen du texte en commission, les six députés frontistes ont déposé quelque soixante-dix amendements. Peu par rapport au millier qui sera défendu par l'ensemble des députés jusqu'à vendredi. Mais ils pourront donc s'appuyer sur leur « contre-projet » – intitulé « Stopper, proposer, et agir ! » –, ainsi que sur leur proposition de loi constitutionnelle « sur le rétablissement de la maîtrise souveraine de la politique migratoire et la protection de la nationalité française ».

Entre deux saillies coutumières contre « l'immigration de masse » qui « porte atteinte à nos coutumes, nos traditions, nos valeurs », affirmant ici qu'« il y a un lien irréfutable entre immigration et insécurité », là que « les Français ont le droit de vivre en France comme des Français », Marine Le Pen a

déroulé quelques-uns des quarante-six points de son « cahier d'actions ».

Suppression du droit du sol, inscription de la « priorité nationale » dans la Constitution, fin du regroupement familial « sauf cas particulier »... A la lecture, pas de grande surprise programmatique dans les propositions du parti d'extrême droite, mais une multitude de mesures répressives : suppression de l'aide médicale d'Etat – remplacée par un « fonds urgence vitale quand le pronostic vital est engagé » ; renforcement des mesures de déchéances de nationalité ; fin de la binationalité (sauf accord bilatéral) ; solde migratoire porté à dix mille ; conditions d'accueil des étudiants étrangers durcies ; demandes d'asile déposées à l'étranger... Sans compter la suppression du code pénal de la discrimination en raison de la nationalité, pour permettre la mise en place de la

« préférence nationale » chère au parti d'extrême droite.

Mais, dans la course engagée sur le sujet avec le Front national, les responsables de LR entendent montrer qu'ils ont, eux aussi, la foulée agile. Le 13 avril, le compte Twitter officiel du parti de Laurent Wauquiez engageait les internautes à donner leur avis sur cette question en adoptant une rhétorique que les frontistes n'auraient sans doute pas reniée : « Avec Emmanuel Macron, l'immigration est en marche. La majorité silencieuse doit être entendue. Participez à notre grande consultation. »

## « Aucun tabou »

Le président de LR assume vouloir concurrencer le parti d'extrême droite en la matière. « Vous vous attendez à ce que, pour vous plaire, je fasse une droite qui ne parle pas d'immigration ? Que je laisse le monopole du discours sur l'immigration au Front national ? C'est

hors de question », déclarait-il sur le plateau de « L'Émission politique » de France 2, en janvier.

Pas étonnant, donc, de voir LR s'opposer au projet de loi porté par le gouvernement. « Déraisonnable », a déploré M. Wauquiez dans *Le Journal du dimanche*, le 15 avril, à propos de l'extension du regroupement familial, prévue par le texte. « Une petite loi de petits ajustements techniques qui ne permettra pas à la France de sortir du chaos migratoire », a condamné quant à lui le député de l'Yonne Guillaume Larrivé, en présentant, lundi soir, dans l'Hémicycle, les contours des propositions qui doivent être exposées par son parti, mercredi 18 avril, lors d'une convention programmatique. Définition de « plafonds » d'immigration, limitation de l'accès aux prestations sociales...

« La question posée par l'immigration, c'est quel sera le visage de la France dans vingt ans ? Le dia-

## « Une petite loi ne permettra pas à la France de sortir du chaos migratoire »

GUILLAUME LARRIVÉ  
député LR de l'Yonne

gnostic sur la France de 2018, c'est qu'il y a un chaos migratoire, une situation dont sont victimes les Français et les personnes immigrées », déclare au *Monde* M. Larrivé, par ailleurs coresponsable du projet de LR. Dès lors, « il n'y a aucun sujet tabou », affirme Eric Ciotti, député des Alpes-Maritimes. Des quotas au code de la nationalité, en passant par les règles du regroupement familial ou le nombre d'étudiants étrangers, Laurent Wauquiez entend « ouvrir le débat » sur tous les fronts. Il a

déjà proposé de suspendre le droit du sol à Mayotte, quand son secrétaire général délégué, Geoffroy Didier, prône, pour sa part, sa suppression sur l'ensemble du territoire. Autant de points que ne manque pas de développer le FN dans son contre-projet.

Pour autant, LR veut convaincre de sa plus grande crédibilité en la matière par rapport au Front national. « Il n'y a que nous qui incarnons dans l'opposition la capacité à gouverner le pays », estime Eric Ciotti qui défend un « plafond » de cent mille titres de séjour délivrés par an et non pas « l'immigration zéro ». « Nous traçons notre ligne. Nous avons l'expérience du pouvoir, on en a tiré des leçons, il faudra être plus audacieux d'un point de vue juridique », considère de son côté Guillaume Larrivé. Rendez-vous est pris toute la semaine, du côté droit de l'Assemblée. ■

OLIVIER FAYE  
ET LUCIE SOULLIER

## Gérard Collomb défend sa loi et tente d'amadouer sa majorité

L'examen du texte asile-immigration a débuté lundi soir. Face aux critiques de la droite, le ministre de l'intérieur peut jouer un rôle différent

Il n'ont pas encore abordé le plus dur des débats. Mais les députés ont déjà vécu une première nuit intense. Lundi 16 avril au soir, les premières heures de discussions sur le projet de loi asile-immigration ont laissé la part belle à la droite. Les députés Les Républicains (LR) Guillaume Larrivé (Yonne) et Eric Ciotti (Alpes-Maritimes) ont longuement pris la parole. Le premier a dénoncé un « petit projet de loi » de « petits compromis politiques internes à la majorité », le second a, lui, fustigé un texte « de demi-mesures » rédigé avec des « pudeurs de violettes ». Un discours « nauséux », a dénoncé le député La France insoumise (Seine-Saint-Denis) Eric Coquerel qui a vu le groupe de droite « jouer à l'idiot utile du macronisme » contribuant à « faire passer

une loi extrême pour une loi équilibrée », alors qu'elle est « inhumaine » selon lui.

## Conditions de vie « indignes »

La teneur de ces échanges a servi Gérard Collomb. Face aux appels à la fermeté de la droite, le ministre de l'intérieur a déroulé un discours d'apaisement. « Une société, il est toujours facile de la diviser, de susciter les peurs, les craintes. Ce qui est plus difficile c'est de rassembler », a répondu M. Collomb. « Nous voulons résoudre les problèmes mais sans jouer sur les peurs et sans faire dans les amalgames », a-t-il poursuivi. Le ministre a montré un visage à l'opposé de celui affiché lors de l'examen du texte en commission. Il y a deux semaines, devant certains députés de la majorité gênés par

les aspects répressifs, il avait déclenché une polémique en affirmant que des régions françaises étaient « submergées » par les migrants. Une expression très proche de la « submersion migratoire », rhétorique utilisée par l'extrême droite. « Je ne souscris en rien à la théorie du grand remplacement », a dû se défendre le ministre dans un entretien au *Journal du dimanche* daté du 15 avril.

## En commission, quelques députés LRM ont déposé de nombreux amendements hostiles au texte

Lundi dans l'Hémicycle, l'ancien maire de Lyon s'est bien plus adressé à sa majorité, en particulier à ceux qui doutent de ce projet de loi. De nombreux députés ont exprimé leurs réserves sur des mesures qui risquent, sous couvert d'accélérer le traitement des demandes d'asile, de réduire les droits des réfugiés. En commission, un petit collectif de députés LRM a déposé de nombreux amendements hostiles au texte. Un début de fronde qui a provoqué un sévère rappel à l'ordre de Richard Ferrand. Le patron de la majorité a menacé d'exclusion du groupe ceux qui voteraient contre. La plupart des députés LRM contestataires devraient s'abstenir lors du vote, après avoir de nouveau défendu de nombreux amendements cette semaine.

Pour les amadouer, Gérard Collomb a donné, lundi soir, des gages d'ouverture, notamment au sujet du placement de mineurs en centre de rétention. Les députés de la majorité voulaient l'interdire. Le gouvernement s'y oppose, craignant que cela ne vienne faire obstacle au renvoi de certaines familles hors de France. « Je sais que c'est un problème pour un certain nombre de députés, j'y suis sensible », a indiqué le ministre promettant de soutenir « tous les travaux parlementaires » que les députés lanceraient à ce sujet. Une déclaration applaudie par une petite poignée d'élus LRM parmi les plus hostiles au texte. Dans son discours, le ministre a par ailleurs évoqué les conditions de vie « souvent indignes » dans ces centres de rétention. Des mots loin d'être

anodins. En décembre, la députée macroniste (Manche) Sonia Krimi avait marqué les esprits en employant le terme « indigne » lors d'une question au gouvernement sur les centres de rétention.

Lundi, le ministre a semblé endosser un nouveau costume. Pendant les négociations qui se sont tenues en ce début d'année autour de ce projet de loi, M. Collomb n'avait cessé de montrer sa fermeté face aux députés. « Il a peur d'être taxé de laxisme », confiait un membre de la majorité il y a quelques semaines. Après avoir circonscrit les critiques en interne, il peut désormais jouer un autre rôle en ménageant ses troupes et en attaquant le discours plus ferme de la droite. Un rôle qu'il devrait tenir toute la semaine. ■

MANON RESCAN



# Les partis d'opposition fustigent les frappes en Syrie

Edouard Philippe a décrit l'intervention militaire comme un « message clair » envoyé à Bachar Al-Assad

Quelques minutes avant de monter à la tribune de l'Assemblée nationale, lundi 16 avril à 17 heures, Edouard Philippe a laissé échapper un geste de boxeur. Un coup de poing contre sa paume, comme pour s'échauffer avant le combat. Le premier ministre savait à quoi s'attendre. Le week-end a été animé par de vifs débats sur l'opportunité, ou non, d'avoir mené des frappes contre l'arsenal chimique syrien dans la nuit de vendredi à samedi. Trois jours après cette action menée conjointement avec le Royaume-Uni et les Etats-Unis, le chef du gouvernement devait répondre aux critiques.

Comme le prévoit la Constitution, une séance exceptionnelle du Parlement a été convoquée pour informer la représentation nationale de cette action militaire. Pendant deux heures, le débat s'est déporté des médias vers les hémicycles de l'Assemblée nationale et du Sénat. Aurait-il dû avoir lieu avant les frappes ? Cette question soulevée durant le week-end par Jean-Luc Mélenchon, chef de file des députés de La France insoumise (LFI), a été reprise à son compte par Christian Jacob, patron des députés Les Républicains lundi après-midi : « Rien n'interdisait au président d'organiser un débat avant les frappes, François Mitterrand l'avait fait en 1990, et aurait permis un vote » a-t-il asséné à la tribune.

« L'effet de surprise, dans une opération militaire, peut en effet

avoir un intérêt », leur a répondu Edouard Philippe.

Pas d'effet de surprise dans les interventions des députés, où deux camps se sont distingués. D'un côté, une majorité favorable à l'intervention. De l'autre, des partis d'opposition qui contestent la décision d'Emmanuel Macron de mener les frappes en Syrie. M. Jacob s'est imposé comme le meneur de cette union de circonstance. Applaudi de concert par les députés « insoumis », communistes, mais aussi par ceux du Front national, l'élu de Seine-et-Marne a développé deux critiques à la tribune.

## « Notre ennemi, c'est Daech »

« Est-ce raisonnable (...) de s'interdire, par dogme, de travailler à une solution politique globale pour la Syrie avec la Russie ? Tout le monde sait que rien ne s'est fait depuis 2015 et que rien ne se fera en Syrie sans la Russie », a-t-il lancé. Et de souligner un autre aspect : « On devrait être instruit du cas irakien », rappelant qu'en 2003 la France s'était opposée à une intervention contre le régime de Saddam Hussein.

« En Syrie, qui est l'ennemi de la France, contre lequel nous nous battons ? S'agit-il de Bachar Al-Assad ? », a également interrogé Valérie Rabault lors de sa première intervention comme présidente du groupe socialiste à l'Assemblée. « Nous ne sommes pas entrés en guerre contre la Syrie ou Bachar Al-Assad. Notre ennemi, c'est Daech », a répondu Edouard Philippe, qui a également rappelé

que « l'objet de l'intervention en Irak était de faire tomber un régime et d'intervenir au sol. Il n'en est pas question dans l'intervention réalisée vendredi ».

Les critiques de l'opposition se sont agrégées autour de la décision de la France d'agir malgré l'absence de consensus au Con-

seil de sécurité de l'ONU. « C'est le coup le plus important porté à la diplomatie française », a fustigé Jean-Luc Mélenchon. « L'action a un coût, un coût humain, un coût politique », s'est défendu Edouard Philippe. « Le risque et le coût de l'inaction étaient plus grands encore pour notre avenir,

pour notre conscience, et pour la trace que nous laisserons dans l'Histoire », a-t-il ajouté se disant « fier d'avoir dit au monde ce que nous étions ».

Face au blocage aux Nations unies, Valérie Rabault a demandé au gouvernement de proposer de nouvelles règles du jeu international. « Lorsque le Conseil de sécurité doit s'exprimer sur des questions de crime de masse, il faudrait empêcher aux Etats membres de déposer un veto », a-t-elle ainsi suggéré.

## Une intervention factuelle

« Nous allons désormais poursuivre nos efforts pour reprendre un processus de solution politique », a assuré le premier ministre, en se projetant vers l'avenir. « L'essentiel est probablement devant nous, dans les initiatives diplomatiques que chacun a appelées de ses vœux ».

Malgré son geste du poing au début du débat, le premier ministre n'est jamais allé au conflit. Se plaçant en retrait des polémiques, il s'est contenté d'une intervention factuelle, presque chirurgicale, face aux députés. « Nous avons pris nos responsabilités (...), notre riposte était amplement justifiée, elle a été soigneusement proportionnée », a-t-il détaillé, justifiant une action qui a « envoyé un message clair et fort » : « Nous voulons dis-

ÉRIC ALBERT  
(LONDRES, CORRESPONDANCE)



Edouard Philippe, à l'Assemblée nationale, lors du débat sur les frappes en Syrie, lundi 16 avril. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

« Rien n'interdisait au président d'organiser un débat avant les frappes »

CHRISTIAN JACOB  
président du groupe LR  
à l'Assemblée

## Au Royaume-Uni, May soutenue par une partie des travaillistes

LA DÉCISION de la première ministre britannique, Theresa May, de frapper militairement la Syrie, samedi 14 avril, aux côtés des Etats-Unis et de la France, a été largement soutenue lors d'un débat à la Chambre des communes, lundi 16 avril. Et le leader de l'opposition, Jeremy Corbyn, s'est trouvé bien isolé dans ces critiques.

Le chef du Parti travailliste a vivement critiqué M<sup>me</sup> May, sous les huées des députés conservateurs. « Toutes les options diplomatiques n'étaient pas épuisées », a-t-il lancé, avant de contester l'efficacité militaire de l'opération, qui a visé trois sites du régime de Bachar Al-Assad. « Pourquoi la première ministre croit-elle que ces frappes dissuaderont de prochaines attaques chimiques ? Ne sait-elle pas qu'en 2017 les Etats-Unis ont déjà procédé à des frappes après [une autre attaque chimique] ? » Enfin, M. Corbyn a porté son attaque sur le terrain du droit : « Je crois que la légalité [des frappes] est discutable. »

La première ministre a répliqué en justifiant pas à pas son action. Elle se fonde sur

le droit d'intervention humanitaire, utilisé à de nombreuses reprises par le passé. Ce fut déjà le cas en 1991, lors de la mise en place d'une zone d'interdiction aérienne en Irak, ou encore en 1999, lors de l'intervention de l'OTAN au Kosovo. Juridiquement, trois critères doivent être satisfaits pour permettre une telle action, a détaillé M<sup>me</sup> May : il faut des « preuves convaincantes des souffrances humanitaires extrêmes et à grande échelle » ; il doit être « objectivement clair qu'il n'y a pas d'alternative à l'usage de la force » ; et celle-ci doit être « nécessaire », « proportionnée » et « strictement limitée dans le temps et son objectif ».

## L'absence d'un vote critiquée

Pour M<sup>me</sup> May, ces trois critères étaient remplis. Elle a insisté en particulier sur le fait que les frappes étaient ciblées et limitées. « Il ne s'agissait pas d'intervenir dans une guerre civile ni de changer de régime. » Ces arguments n'ont pas convaincu Jeremy Corbyn. En revanche, une large partie de son propre camp a choisi de se ranger der-

rière la première ministre. « L'inaction peut elle-même avoir de sérieuses conséquences, a attaqué Chris Leslie, un député travailliste. Ceux qui ferment les yeux et préfèrent ne rien faire pour gagner sur le terrain de la morale doivent eux aussi être responsables. »

Soutenant très majoritairement les frappes, les députés britanniques se sont rabattus sur une autre critique : l'absence d'un vote à la Chambre des communes avant l'opération, pratique mis en place avant chaque intervention militaire depuis 2003.

« Il y avait le temps d'organiser un débat », a attaqué Ken Clarke, un député conservateur. « Pourquoi attendre aujourd'hui pour en débattre ? », a renchéri Ian Blackford, un du Parti national écossais. M<sup>me</sup> May a répliqué que l'urgence des frappes et la coordination avec ses alliés rendaient l'organisation d'un débat parlementaire impossible. Sur ce point, les critiques furent nombreuses. Pour le reste, M. Corbyn était bien seul. ■

ÉRIC ALBERT  
(LONDRES, CORRESPONDANCE)

suader le régime d'avoir encore recours à l'arme chimique. »

Pour donner les coups, la majorité a pu compter sur son patron de groupe, Richard Ferrand, qui a déplacé le débat sur le terrain politique. « Les tactiques marécageuses, les parallèles infondés ou les élucubrations de mauvaise foi n'ont pas leur place dans des circonstances aussi graves », a lancé le député du Finistère. « Nous, nous préférons la France qui agit pour une Syrie insoumise, pour une Syrie libre ! », a-t-il ajouté, dans une allusion évidente aux troupes de Jean-Luc Mélenchon, qui ont accusé le gouvernement d'être intervenu « sans preuve » d'une attaque chimique par le régime de Bachar Al-Assad. Une critique également prononcée dans la journée par Marine Le Pen. ■

MANON RESCAN

## Signature des premiers contrats de maîtrise locale des dépenses

Lundi 16 avril, à Matignon, onze collectivités se sont engagées sur une limitation de la hausse de leurs dépenses de fonctionnement

Une photo de famille sur le perron de Matignon. Autour d'Edouard Philippe et de ses ministres Gérard Collomb, Jacqueline Gourault (intérieure) et Olivier Dussopt (action et comptes publics), une dizaine de maires de grandes villes et de présidents de conseils départementaux qui viennent, lundi 16 avril, de signer avec l'Etat les premiers contrats de maîtrise de la dépense locale.

Pour l'instant, il s'agit plutôt de la famille rapprochée. Il y a là Alain Juppé, maire de Bordeaux et président de la métropole, dont les liens d'amitié avec le premier ministre sont anciens, Christian Estrosi, maire de Nice, tête de pont d'un éventuel rapprochement entre les territoires et le macronisme

avec son mouvement la France audacieuse, tout comme Arnaud Robinet, le maire de Reims, ou Catherine Vautrin, qui préside le Grand Reims, ainsi que Pascal Martin, le président de la Seine-Maritime, terre d'élection de M. Philippe, et celui de Loir-et-Cher, Nicolas Perruchot, poulain de M<sup>me</sup> Gourault. Au total, onze collectivités territoriales représentant 2,2 millions d'habitants. Ces « pactes financiers » sont censés en concerner à terme 322.

Des débuts discrets, donc. « Le propre des pionniers, c'est d'être les premiers et d'être suivis », a souligné M. Philippe. Matignon a voulu mettre en scène cette signature des premiers contrats alors que, jusqu'à présent, les principales associations d'élus (maires, départe-

ments et régions) opposent un ferme refus (Le Monde du 12 avril), à l'inverse des associations représentant les grandes villes et les intercommunalités, qui y sont favorables. « Forcément, comme c'est quelque chose de neuf, ça se heurte au phénomène de la première fois », relativise le premier ministre, décelant chez certains des opposants à la contractualisation de la « mauvaise foi ».

## Jusqu'au 30 juin pour signer

Introduit dans la loi de programmation des finances publiques, ce mécanisme prévoit une modération moyenne de la hausse des dépenses de fonctionnement des collectivités de 1,2 % par an pendant trois ans. Le taux d'engagement peut varier d'une collectivité

à l'autre. Nice s'est ainsi engagée sur une hausse moyenne de 0,75 % par an. Les collectivités ont jusqu'au 30 juin pour parapher ces contrats.

Matignon assure que, malgré les « postures » affichées par certaines associations d'élus, la majorité des collectivités concernées a com-

mencé à travailler à l'élaboration de ces contrats. Celles qui, malgré tout, persisteront dans leur refus de signer se verront notifier par leur préfet un taux théorique annuel de hausse de leurs dépenses de fonctionnement. Si, à l'issue de l'exercice budgétaire, elles sont en dépassement, elles seront soumises à une pénalité de 100 % du différentiel, au lieu de 75 % pour celles qui auront contractualisé. En revanche, les collectivités s'étant inscrites dans le dispositif et ayant tenu leurs objectifs bénéficieront l'année suivante d'un bonus pour leurs dotations d'investissement.

Les « pionniers », malgré tout, n'ont pas manqué de rappeler que le gouvernement devait aussi tenir sa part de contrat. Tout en affirmant sa « confiance », M. Juppé a

ainsi souhaité que l'Etat rompe avec « sa vieille habitude de nous transférer des charges qu'il ne compense pas ». Demande appuyée par M. Robinet, appelant à « ne pas surcharger la barque ». Les présidents de département ont insisté sur la nécessité d'apporter « des réponses significatives » sur les mineurs non accompagnés, des migrants dont la prise en charge est assurée en grande partie par les départements, et le financement des allocations individuelles de solidarité. M. Philippe a assuré que les discussions engagées avec l'Association des départements de France sont « en période de maturation » et avoir bon espoir qu'elles débouchent. Cela pourrait être, de ce côté, une clé du déblocage. ■

PATRICK ROGER



# L'anonymat du don de gamètes remis en cause

Les banques de gamètes proposent que les enfants puissent accéder à certaines informations sur leur donneur

C'est une évolution significative de la part d'une institution considérée jusqu'ici comme la gardienne de l'anonymat des donneurs de gamètes utilisés dans la procréation médicalement assistée. La Fédération nationale des centres de conservation des œufs et du sperme (Cecos) regroupe 29 centres qui organisent le don de gamètes en France, et conservent à -196 °C spermatozoïdes, ovules et embryons. Elle se prononce aujourd'hui en faveur d'une levée partielle de l'anonymat des donneurs, et propose que les futurs enfants conçus par don et les futurs couples receveurs puissent avoir accès à des données non identifiantes les concernant.

**Les naissances avec don représentent 5% des naissances par PMA**

« Cela permettrait de répondre aux attentes de certains enfants ou jeunes adultes conçus par don, en humanisant le donneur, sans déstabiliser l'édifice actuel », explique au Monde la présidente de la fédération, Nathalie Rives. Ces propositions vaudraient pour les donneurs de sperme, mais aussi pour les donneuses d'ovocytes et les

couples donneurs d'embryons « surnuméraires » conçus dans le cadre de fécondations in vitro. Ces données pourraient être un texte décrivant les motivations du donneur, son origine géographique, son secteur d'activité professionnelle, ses antécédents médicaux (même si les personnes présentant des risques sont dès à présent écartées), s'il a des enfants ou non, le nombre d'enfants issus du don... Cette proposition a été élaborée dans le cadre des Etats généraux de la bioéthique, préalable à la révision de la loi qui doit intervenir au deuxième semestre 2018.

La fédération des Cecos ne va pas aussi loin que le souhaitent certains enfants conçus par don, comme ceux regroupés dans l'association PMAAnonymes, qui réclament la possibilité pour les enfants d'accéder à l'identité du donneur à leur majorité.

Cette proposition témoigne cependant du fait que le statu quo apparaît de moins en moins tenable. L'anonymat du don de gamètes est en vigueur depuis les débuts de l'aide médicale à la procréation dans les années 1970. Il était une réponse aux opposants à cette technique proposée à certains couples infertiles, en particulier l'Eglise catholique, qui assimilaient le don de gamètes à un adultère. Aujourd'hui, les naissances avec don représentent 5 % des

naissances par PMA (les gamètes du couple sont utilisés dans la très grande majorité des cas).

Depuis les années 1970, environ 70 000 personnes ont été conçues de cette façon, mais on ignore combien sont au courant. Si les Cecos recommandent aux parents de dévoiler aux enfants leur mode de conception, rien ne les y oblige. D'autant plus que certains enfants mis au courant ont témoigné mal vivre le fait de ne pas savoir à qui ils devaient en partie d'être nés, sans pour autant remettre en cause l'amour qu'ils portent à leurs parents.

L'accès aux origines des enfants nés par don, qui ne figurait pas à l'agenda officiel des Etats généraux, s'y est imposé. Mais l'évolution des Cecos est antérieure, selon M<sup>me</sup> Rives. « Les choses ont cheminé petit à petit, relate le médecin biologiste de la reproduction. Nous sommes attentifs aux demandes de certains jeunes adultes nés par don. »

## Registre national

Pourquoi ne pas plaider en faveur d'un accès sans limitation aux origines personnelles d'une personne majeure qui le souhaiterait ? « L'identité du donneur n'est pas forcément la réponse au questionnement des jeunes adultes, poursuit M<sup>me</sup> Rives. Parallèlement, nous savons que les couples rece-

veurs plébiscitent l'anonymat du don. Le recours au don de gamètes s'effectue après un parcours difficile, qui les oblige à renoncer à concevoir avec leurs propres spermatozoïdes ou ovules. C'est une grande souffrance. L'intervention d'un tiers identifié dans leur démarche n'est pas souhaitée. » Lever l'anonymat risquerait de renforcer le secret, en incitant les couples à cacher leur mode de conception aux enfants, selon M<sup>me</sup> Rives. L'impact sur le nombre de donneurs est controversé. « Ceux qui donnent aujourd'hui n'y sont pas prêts, estime-t-elle. Seront-ils remplacés par une autre catégorie de donneurs ? »

La fédération nationale des Cecos propose par ailleurs la création d'un registre national des donneurs. Il permettrait notamment de conserver les données identifiantes et non identifiantes des futurs donneurs (aujourd'hui stockées dans chaque Cecos), et de vérifier qu'aucun « serial donneur » désireux de multiplier sa descendance n'effectue des dons dans plusieurs centres au cours de sa vie, afin de faire respecter de façon certaine la limite de dix enfants conçus à partir des gamètes d'une même personne.

Fait notable, l'institution se prononce également en faveur de l'ouverture de la PMA à toutes les femmes. Interrogés à ce sujet,

373 professionnels de santé travaillant en leur sein (médecins, biologistes, psychologues, généticiens, techniciens...) se sont prononcés pour à 69 %. Ils sont également très favorables (à 89 %) à ce que les deux parents soient reconnus, sans nécessité pour le parent « non biologique » de passer par l'adoption. « Cet avis reflète l'évolution de la société », commente M<sup>me</sup> Rives. Il est plus mitigé concernant l'accès des femmes seules à la PMA, puisque 53 % n'y sont pas favorables. « La réticence ne porte pas sur la capacité à élever un enfant d'une femme seule, mais sur le risque pour l'enfant, poursuit la scientifique. Que se passe-t-il pour lui s'il arrive quelque chose à son seul parent ? »

Quel que soit le choix retenu par le législateur, les Cecos alertent sur les conditions concrètes de mise en œuvre d'une ouverture aux couples de femmes et aux femmes seules. « Il faut absolument prévoir des moyens pour accueillir les personnes qui solliciteront des dons, dont le nombre pourrait doubler par rapport à aujourd'hui, et recruter des donneurs afin d'avoir des gamètes en quantités suffisantes, prévient M<sup>me</sup> Rives. Faute de quoi, un changement dans la loi ne ferait que donner de faux espoirs à toute une catégorie de la population. » ■

GAËLLE DUPONT

## La Manif pour tous durcit sa position

La Manif pour tous mobilise aujourd'hui ses troupes contre l'élargissement de la procréation médicalement assistée aux couples de femmes et aux femmes seules. L'association, qui défend la « cohérence entre les dimensions charnelle, psychique, affective, sociale et juridique de la filiation », va même plus loin et se positionne dans le cadre des Etats généraux de la bioéthique contre l'insémination artificielle avec tiers donneur, y compris pour les couples hétérosexuels, une pratique en vigueur depuis les années 1970. « C'est une position cohérente, affirme la présidente de La Manif pour tous, Ludovine de La Rochère. Les ruptures dans la filiation sont sources de blessures et de dérives. » Une telle mesure « irait dans le sens de l'égalité » selon l'association, puisque la loi serait la même pour les couples hétérosexuels, les couples de femmes et les femmes, aucun d'entre eux n'ayant accès au don de gamètes.

# Preuve numérique : l'Europe veut obliger les GAFAs à échanger les données électroniques

La Commission européenne a présenté plusieurs textes visant à lutter contre le terrorisme

BRUXELLES - bureau européen

Réunie à Strasbourg mardi 17 avril, la Commission européenne devait approuver quatre nouveaux chapitres de son « Agenda pour la sécurité » en déposant des textes qui concernent une lutte renforcée contre le terrorisme.

Elle entend d'abord faciliter les enquêtes en proposant des moyens d'accéder plus facilement aux « preuves numériques », des données stockées chez les opérateurs privés de l'Internet, les GAFAs. A l'heure actuelle, les enquêteurs butent fréquemment sur les refus de ces entreprises, sollicitées pour livrer les renseignements utiles qu'elles pourraient posséder sur des suspects. Elles invoquent souvent les lois du pays de résidence ou de stockage pour se dérober.

Si le Cloud Act a permis de résoudre, en partie, ce problème aux États-Unis, et si certains pays de l'Union ont adopté des dispositions pour tenter de forcer les opérateurs à coopérer, il n'existe pas de réglementation contraignante au niveau européen. C'est pour combler cette lacune que la Commission dépose un projet de directive sur l'obligation d'échange des

données électroniques, dans le cadre d'enquêtes judiciaires. Ce texte s'imposerait à tous les réseaux sociaux, sites de vente en ligne, les fournisseurs d'accès, etc. Y compris les entreprises américaines.

## Des Etats réticents

Bruxelles va tenter d'amener tous les membres de l'Union à accepter ces dispositions même si, à l'évidence, certains sont réticents. On cite, notamment, des pays nordiques, l'Irlande ou les Pays-Bas, qui abritent des fournisseurs d'accès et sont, en outre, moins confrontés à la menace terroriste.

D'autres dispositions visent à améliorer la sécurité des documents d'identité – sans imposer un modèle unique ou l'obligation, pour les États qui s'y refuseraient toujours, de créer une carte d'identité, insiste Bruxelles. Afin d'éviter les fraudes, il s'agirait d'obliger les pays à inclure des données biométriques (empreintes digitales et images faciales) dans la puce électronique de la carte. Avec, précise le texte, « des protections renforcées pour l'accès à ces données ». Le projet devrait être concrétisé dans un délai de deux à cinq ans, espère la Commission. On estime que des millions de faux documents sont

actuellement en circulation. La France, l'Italie et la Grèce sont cités comme les mauvais élèves de la classe européenne, avec des papiers faiblement sécurisés et facilement imitables.

Troisième axe : le renforcement de la lutte contre le financement du terrorisme. Avec l'objectif de faciliter un accès rapide des autorités judiciaires, « en cas de crimes graves ou d'activités terroristes », aux données bancaires des individus. Des registres nationaux centralisés permettraient de savoir rapidement dans quelles banques un suspect détient des comptes. Pour prévenir les critiques, les auteurs du projet précisent qu'il serait assorti de mesures précises concernant la protection des données et que l'accès à celles-ci serait limité à des cas bien déterminés.

Les Etats membres et les autorités judiciaires ou de contrôle financier des différents pays seront, par ailleurs, incités à coopérer davantage pour éviter les carences actuelles. Dans la plupart des cas, la justice doit envoyer des requêtes à toutes les banques pour obtenir d'éventuelles informations. Lent, lourd, ce processus entraîne souvent l'abandon des poursuites. Le quatrième chapitre des projets de

directives bruxellois évoque un renforcement des règles sur les armes et la vente – y compris en ligne – de produits qui peuvent servir de base à la fabrication d'explosifs, comme l'a montré une série d'attentats, depuis Madrid en 2004 jusqu'à Bruxelles en 2016.

Il s'agit de renforcer le nombre de substances interdites, d'introduire un système de licence pour la vente d'autres produits et de réformer les systèmes en vigueur dans certains Etats, où la simple présentation d'un document d'identité suffit pour acquérir ces « précurseurs ». Les marchands seraient tenus d'informer les autorités, dans un délai de 24 heures, d'une transaction douteuse. L'information devrait ensuite être échangée entre les pays membres.

Ces diverses dispositions complètent un ensemble ébauché en octobre 2017 et devront être approuvées – « en urgence » espère le collège des commissaires européens – par le Conseil et le Parlement. Ce dernier pourrait toutefois émettre pas mal d'objections relatives à la protection de la vie privée, même si, selon ses auteurs, les mesures proposées sauvegardent les libertés individuelles. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

# A Toulouse, nouvelle nuit de heurts avec la police

Dix-huit personnes ont été interpellées lors de ces échauffourées dans le quartier du Mirail

Après de premières violences dimanche, dans le quartier du Mirail à Toulouse, dix-huit personnes ont été interpellées lors d'échauffourées dans la nuit de lundi 16 à mardi 17 avril, selon la préfecture d'Occitanie. « Les forces de l'ordre ont été prises à partie tout au long de la nuit et ont procédé à 18 interpellations pour des faits de violences, de destruction de bien par incendie et d'outrage », a déclaré mardi matin, dans un communiqué, le préfet Pascal Mailhos. Selon le parquet de Toulouse, 23 véhicules ont été incendiés dans la nuit et sept mineurs figurent parmi les personnes interpellées.

Des affrontements avaient opposé une centaine de jeunes aux forces de l'ordre, dimanche soir, à la Reynerie et à Bellefontaine, des quartiers classés en zone de sécurité prioritaire à Toulouse. Dix voitures et un engin de chantier avaient été brûlés tandis que le commissariat de Bellefontaine, situé début mars par le ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, avait été la cible de jets de pierres. Le parquet avait dans la foulée ouvert une enquête en flagrance pour violences aggravées avec armes et sur personnes dépositaires de

l'autorité publique, dégradations et incitations à l'émeute.

La tension dans le quartier est montée dans l'après-midi de dimanche après le contrôle d'une femme voilée refusant de se soumettre aux vérifications de la police. Elle a été interpellée et placée en garde à vue pour « rébellion et outrage et violences sur personne dépositaire de l'autorité publique ». Elle était toujours en garde à vue mardi matin et devait être déférée dans la journée pour rébellion, outrage et dissimulation du visage dans l'espace public.

Ces violences pourraient aussi avoir été déclenchées par une rumeur selon laquelle des gardiens de la prison de Seysses, au sud de Toulouse, auraient été à l'origine du décès samedi d'un détenu. Selon le parquet, l'autopsie a confirmé que le décès est la « conséquence d'un symptôme asphyxique compatible avec une pendaison ». La Reynerie et Bellefontaine sont situés dans le quartier du Grand Mirail, de plus de 40 000 habitants. En proie au trafic de drogue et aux règlements de compte, il sera l'objet de l'expérimentation de la police de sécurité du quotidien. ■

SIMON PIEL (AVEC AFP)

## Israël, 70 ans... et après ?

JEUDI 19 AVRIL, 7H-9H

LES MATINS ET LA RÉDACTION DE FRANCE CULTURE EN DIRECT DE JÉRUSALEM

franceculture.fr / @Franceculture



L'esprit d'ouverture.



# La dérive imprévisible de la galaxie de Logan N.

Les auditions des mis en examen de la cellule d'ultradroite démantelée révèlent une organisation très structurée

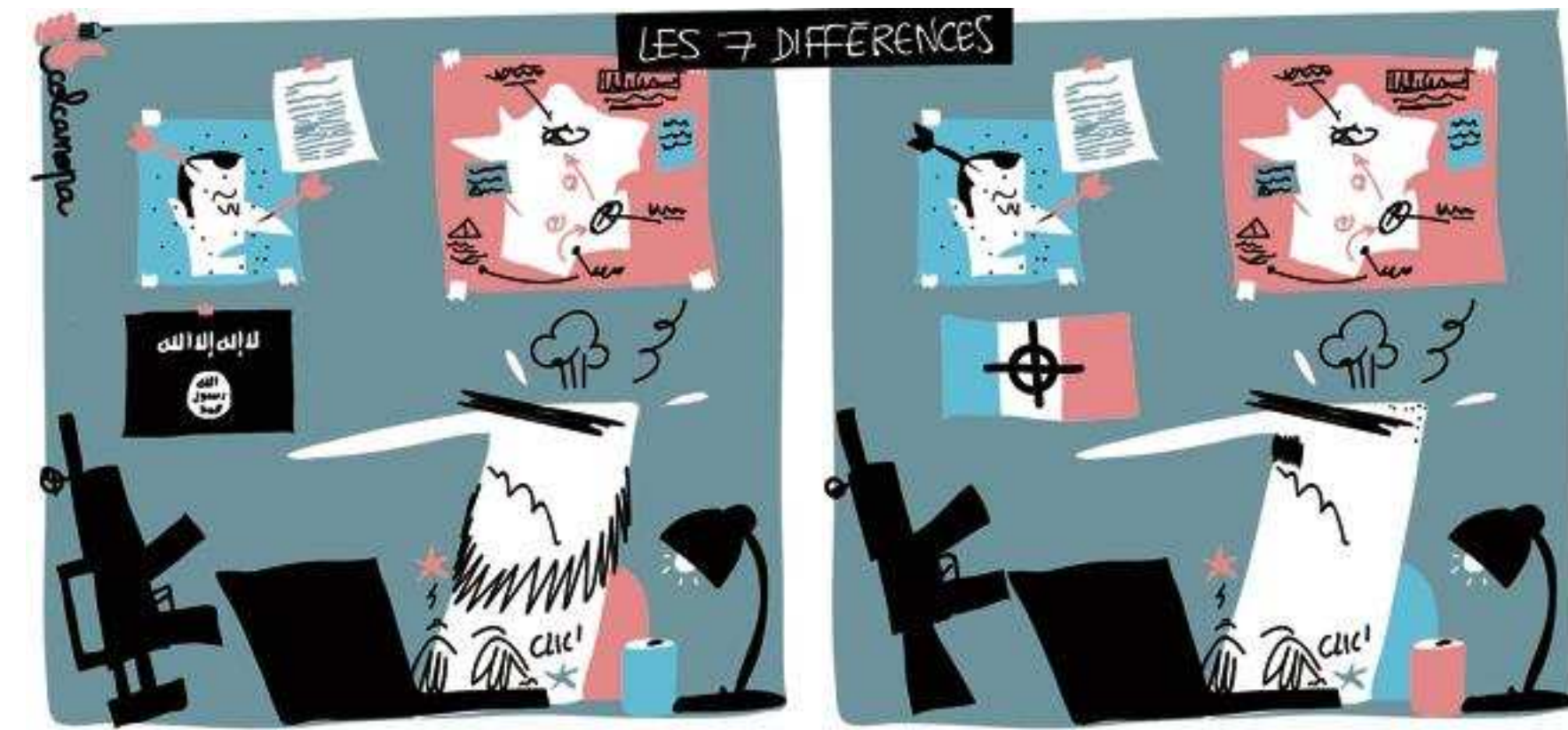
Six mois après le démantèlement d'une cellule d'ultradroite envisageant des actions terroristes en France, on en sait désormais plus sur l'organisation du groupuscule au profil inédit. Les auditions, que *Le Monde* a pu consulter, de ce noyau dur de militants nationalistes tous mis en examen pour association de malfaiteurs terroriste, révèlent une organisation embarquée dans une dérive imprévisible. Un groupe bien plus structuré que ne l'avaient laissé paraître les premiers éléments de l'enquête, et piloté par une personnalité atypique capable de susciter autant de distance amusée que de suivisme fasciné: Logan N., 22 ans, arrêté en juin 2017, à Vitrolles (Bouches-du-Rhône).

Malgré son nom baroque, le projet de Logan N., baptisé « OAS » – en référence à l'Organisation de l'armée secrète contre l'indépendance de l'Algérie au début des années 1960 – s'apparentait ainsi à tout sauf à une seule invention de papier. Sous ses airs mi-amateur, mi-« psychopathe », selon le mot d'un prévenu, Logan N. avait, depuis la création du groupe en novembre 2016, recruté un à un tous ses affidés. Engagé de longue date à l'extrême droite, fervent catholique récemment converti, le jeune homme se savait « fiché ». Il était donc parti à la recherche d'obligés moins identifiés que lui.

Deux des prévenus ont ainsi été approchés sur Facebook. L'un après un « débat » sur une image de burqa, l'autre parce qu'il animait un « faux groupe d'extrême droite » dans l'espoir d'encaisser des cotisations factices. Logan N. l'avait démarché en espérant fusionner leur cause. « *Le but c'était de mener à la haine pour qu'il y ait une guerre civile et que suite à la guerre civile [on] reforme le pouvoir et que les gens de l'organisation deviennent des nobles* », a confié en garde à vue un recruté, prétendant avec le recul qu'il prenait Logan N. pour un « fada ».

## Mélenchon et sa protection annulée

Dans un courrier adressé, le 10 avril, à la juge d'instruction, par l'intermédiaire de son avocat M<sup>e</sup> Juan Branco, le chef de file de La France insoumise (LFI), Jean-Luc Mélenchon, réclame la « déclassification » des éventuels documents le concernant qui n'auraient pas été versés au dossier. Motif: au lendemain de l'élection présidentielle, en mai 2017, sa protection assurée par le ministère de l'intérieur avait été supprimée. Une décision qu'il conteste car son nom faisait partie des cibles de la cellule d'ultradroite. Par ailleurs, Gérard Collomb avait évoqué, en octobre, le fait que M. Mélenchon était « suivi par la DGSI » lors des législatives. Selon l'enquête, la cellule terroriste avait abandonné son projet à son encounter, persuadée « qu'il n'avait aucune chance de gagner ».



## Le projet de Logan N., baptisé « OAS », s'apparentait à tout sauf à une seule invention de papier

Moqué en coulisses par certains, Logan N. avait néanmoins son bras droit désigné: Thomas A., 20 ans, issue d'une fratrie de six, père retraité, mère femme de ménage. Un dur à cuire sans profession déjà condamné en 2016 pour avoir peint une croix gammée sur une boucherie halal de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence). C'est à lui que Logan N. avait confié la tête d'une section baptisée « Cigales », supposée être le bras opérationnel de l'OAS dans la région Marseille-Vitrolles. Thomas A. avait au passage la gestion délicate des « autonomes », soit les « tueurs » ou les « poseurs de bombes sur les mosquées », selon un des prévenus.

C'est à Thomas A. que la cellule doit ainsi son projet d'attaque contre Christophe Castaner à Forcalquier. Jusqu'en juillet 2017, le

porte-parole du gouvernement était maire de ce village du Luberon où était domicilié Thomas A. Parmi ses griefs: l'accueil d'une famille syrienne sur la commune. Or, Thomas A. connaissait l'emploi du temps du maire. Après avoir un temps imaginé s'en prendre à l'élu par balles, il s'était dit prêt, s'il ne pouvait se procurer d'armes, à se rabattre sur « l'égorgement ». « *Je m'en fous, s'il le faut je le ferai* », avait-il confié un jour. « *On en parlait comme des cons* », a-t-il tenté de minimiser.

L'OAS avait aussi une section chargée du « recrutement », baptisée « 732 » en référence à la victoire de Charles Martel, à Poitiers, contre les Omeyyades. Logan N. l'avait confiée à un certain Geofrey H., 25 ans, fils de gendarme, et candidat aux élections municipales sur une liste du front national en 2014 en région parisienne. Ce dernier aurait quitté l'aventure de l'OAS assez tôt. Mais dans son té-

léphone, plusieurs SMS à connotation suicidaire ont été retrouvés: « *Butagaz sera mon ami. Si je te dis ça, c'est que je prévois la taule à mort* », écrit-il ainsi en juin 2017.

### « Guerre infantile »

La cellule d'ultradroite estimait par ailleurs tenir son « artificier » en un certain Louis M., 21 ans. Un fort en sciences lauréat d'un concours régional de chimie en 2014, mais dépressif lui aussi, et issue d'une famille votant depuis toujours à l'extrême droite. Son profil inquiétant a entraîné un suivi particulier de la direction générale de la sécurité intérieure. A son domicile, les enquêteurs ont découvert un « journal de rêves » où il s'inquiétait d'avoir songé à un attentat contre une synagogue, lui le petit-fils de juifs polonais ayant fui le nazisme. En 2016, Louis M. avait en outre réussi le concours de gendarme, mais avait quitté la formation au bout de dix jours en raison de crises d'angoisse. Même chose en septembre 2017, après avoir intégré l'école des sous-officiers de l'armée de l'air.

Le profil de « stratège » revendiqué de Romain P., 29 ans, intérimaire originaire d'Aigues-Vives (Gard) interrogé également. Cet aîné du groupe passé par de nombreuses organisations nationalistes, dont le service d'ordre de Jean-Marie Le Pen, a reconnu que Logan N. lui avait confié le poste

des « actions secrètes ». Mais son rôle, a-t-il minimisé, se bornait à des conseils d'entraînement et des cours d'autodéfense. Logan N. espérait son aide pour se procurer des armes lors d'un voyage dans les Balkans, mais il n'aurait pas donné suite. Aux yeux de Romain P., tout cela n'était qu'une « guerre infantile ».

Pour financer les achats d'armes, Logan N. avait en tout cas besoin d'argent. Il s'était donc adossé les services d'un Vitrollais de 20 ans, Anthony B., fils de policier lui aussi, afin qu'il joue le rôle de président d'une association fantôme enregistrée en préfecture: Occitan Squad. Son but: servir de paravent à une caisse de blanchiment alimentée par des « rackets » contre des entrepreneurs maghrébins. Une liste avait même été établie avec adresse, chiffres d'affaires, salaires des employés, nom du patron et photographies. Logan N. avait fait miroiter aux volontaires des commissions de plusieurs milliers d'euros. Anthony B. a ainsi juré qu'il avait suivi par seul appât du gain.

Reste les trois mineurs du groupe. Trois garçons de 17 ans domiciliés entre Vitrolles, Marseille et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Var). Logan N. est allé jusqu'à faire passer un « test » à l'un d'eux et à Anthony B., dans les rues de Marseille. Alors qu'un homme d'origine africaine passait, il aurait

crié: « *Putain il est beau celui-là!* » et aurait ordonné de le frapper. Logan N. savait aussi jouer auprès d'eux le rôle de maître spirituel. « *Tu crois que parce que tu vas tuer un ou deux enfoirés que tu vas aller en enfer?* », avait-il hurlé un jour. « *Je lui avais demandé s'il pensait qu'on irait vraiment au paradis* », a raconté l'un d'eux. Logan N. lui aurait ensuite envoyé des extraits de l'évangile selon saint Matthieu « autorisant à partir en guerre si la communauté était en danger ».

Comme Logan, l'un de ces mineurs était fasciné par Anders Breivik, l'auteur de l'attentat ayant tué 77 militants travaillistes, en 2011, sur l'île d'Utøya (Norvège). Un autre passait ses journées à faire de la musculation et du vélo en prévision d'un engagement à la Légion étrangère. Lors de la perquisition de son domicile, les enquêteurs ont découvert une carabine 9 millimètres, offerte par son père lorsqu'il avait 12 ans. Un homme lui-même fervent admirateur de Mussolini dont un portrait trônait dans une pièce à l'arrivée des enquêteurs.

En prison, l'un de ces mineurs s'est toutefois retrouvé pris à partie par son codétenu. « *Il m'a demandé pourquoi j'étais là-dedans, et m'a dit que c'était les mêmes choses que Daesh* », a-t-il confié au juge d'instruction. Avant de conclure: « *Il [avait] raison* ». ■

ÉLISE VINCENT

# « J'aurais dû lui acheter un billet et la renvoyer chez elle »

Au procès du meurtre de Sophie Lionnet, jeune fille au pair à Londres, Ouissem Medouni est apparu comme un homme manipulé et dépassé

LONDRES - correspondance

Dos courbé, tête baissée, Ouissem Medouni s'exprime dans un murmure, à peine audible dans la salle numéro six de l'Old Bailey, la cour criminelle de Londres.

« *Avez-vous causé la mort de Sophie Lionnet?* », lui demande son avocat, M<sup>e</sup> Orlando Pownall.

– Non.

« *Avez-vous, avec Sabrina Kouider [sa compagne], prémédité sa mort?* »

– Non.

« *Avez-vous brûlé son corps?* »

– Oui.

Le procès du meurtre de Sophie Lionnet, jeune fille au pair française assassinée à Londres, dont le corps calciné a été retrouvé le 20 septembre 2017 dans le jardin de ses patrons, eux aussi français,

est entré dans sa deuxième phase lundi 16 avril. Après la présentation de l'accusation, qui a duré presque un mois, la défense a débüté, avec le témoignage du premier des deux prévenus, M. Medouni, 40 ans. Avec M<sup>me</sup> Kouider, 35 ans, il est accusé du meurtre et d'avoir tenté de dissimuler le cadavre, en le brûlant dans un brasier dans son jardin. Les deux accusés plaident non coupable.

Pendant les vingt mois qu'elle a passés dans leur maison de Wimbledon, pour les aider à s'occuper de deux enfants, Sophie Lionnet a vécu un long calvaire. Sur la fin, elle n'était plus payée, à peine nourrie et a vraisemblablement été torturée. M<sup>me</sup> Kouider avait développé une obsession autour du père de son deuxième enfant, qu'elle accusait de pédophilie sur son fils. Dans sa folie, elle a ima-

giné que Sophie Lionnet était devenue la complice de cet homme et l'aidait secrètement à rentrer dans la maison familiale pour abuser des enfants. Pour faire « avouer » la jeune fille au pair, M<sup>me</sup> Kouider a mené de longs interrogatoires, qu'elle a en partie filmés. Très timide, peu habituée à tenir tête, Sophie Lionnet a fini par se reconnaître certains torts, jusqu'à ce qu'elle soit assassinée.

Pour cette première journée de la défense, M. Medouni a été présenté par son avocat comme un homme faible, sous l'emprise de sa compagne, M<sup>me</sup> Kouider, incapable de contrôler les accès de folie de cette dernière.

« *Qui était le partenaire dominant?* », interroge M<sup>e</sup> Pownall.

– Elle.

« *Comment étaient ses humeurs?* »

– Elle avait des hauts et des bas,

des sautes d'humeurs en quelques secondes. »

Issu d'un milieu modeste, fils de plombier, M. Medouni a fait de bonnes études, devenant analyste financier. En 2001, il voit pour la première fois M<sup>me</sup> Kouider dans une fête foraine. Il n'ose pas l'aborder mais obtient son numéro de téléphone par un ami, et finit par la rencontrer. « *J'étais très heureux, elle était si belle.* »

### Crises de jalousie

Rapidement, le caractère de sa petite amie devient compliqué à gérer. Elle perd son emploi, puis s'installe chez le père de M. Medouni, faute de logement. Elle fait une tentative de suicide. Le jeune homme apprend qu'elle a été victime pendant son enfance d'abus physiques – dont la nature n'est pas précisée – « de son cousin et de

son oncle ». A ces mots, M<sup>me</sup> Kouider demande une suspension de séance et disparaît dans le couloir, poussant de longs hurlements.

En 2005, M. Medouni obtient un poste à Londres. Sa compagne le suit quelques mois plus tard. Ils s'installent ensemble, dans une relation très tendue. « *Elle se réveillait au milieu de la nuit, ayant rêvé que j'étais avec une autre femme, et elle me faisait une scène.* » M<sup>me</sup> Kouider multiplie les périodes d'infidélité, aucun des deux enfants n'étant de M. Medouni. Mais à chaque fois, elle revient le chercher et M. Medouni devient de facto le père adoptif des enfants. « *Je l'aimais* », explique-t-il. Toujours pourtant, les crises recommencent: menace de suicide, fuite dans la rue pieds nus avec un des enfants dans les bras, scènes d'hystérie en public...

En janvier 2016, Sophie Lionnet vient s'installer comme jeune fille au pair, tandis que M. Medouni est en France pour six mois à la suite du décès de son père. Quand il revient à Londres, il découvre une jeune fille introvertie, « pas du genre à sortir », qui dort dans la chambre des enfants. Il ose à peine lui adresser la parole: « *Cela rendait Sabrina [Kouider] jalouse.* »

Lundi, M. Medouni évoquait des remords. En juillet 2017, Sophie Lionnet avait été agressée par M<sup>me</sup> Kouider, qui lui avait tiré les cheveux. « *J'aurais dû (...) lui acheter un billet et la renvoyer chez elle (en France)* », a-t-il expliqué. « *C'est allé crescendo après ça. Quand je repense à cette situation, je m'en veux vraiment. J'aurais pu l'éviter.* » Son témoignage doit se poursuivre jusqu'à mercredi. ■

ÉRIC ALBERT



TOULOUSE - envoyée spéciale

**L**e jeune homme lance un dernier regard inquiet à sa mère et à sa copine, et s'avance timidement à la barre. La juge lit : « Vous comparez pour désertion en temps de paix, le 3 octobre 2016. Vous n'êtes pas revenu après un quart de livre. Vous avez expliqué que vous vous faisiez une idée différente de l'armée, que le métier n'était pas passionnant et que vos journées consistaient à faire un peu de sport le matin, puis à attendre en chambre jusqu'à 17h30. » La magistrate redresse la tête, l'air navré, puis interpelle le prévenu : « Quand vous vous êtes engagé, vous pensiez que ce serait formidable tout le temps ? » Il baisse les yeux comme un enfant pris en faute.

Ouvrier du bâtiment et pompier volontaire de 22 ans, Lucas (les prénoms ont été changés) sait bien qu'il n'aurait pas dû abandonner son poste de parachutiste dans l'armée de terre. Mais quand il s'est engagé, en juin 2015, c'était pour « aider les autres », « défendre des valeurs », « être au cœur de l'action » et « voyager ». Il ne s'attendait pas à s'ennuyer sec en caserne, à mille lieues du quotidien trépidant qu'on lui avait promis au recrutement. « Ça m'a déçu, bredouille-t-il. J'avais l'impression que je ne servais à rien et que je ratais ma vie. » « Mais vous avez signé un contrat de cinq ans, l'admoneste la juge. On ne peut pas dire, au bout d'un an et demi : "Bon, je m'en vais." Ça ne marche pas comme ça. » Le procureur enfonce le clou : « Il y a des attentes de la nation. Nos militaires risquent leur vie pour la France ! Ce n'est pas un engagement comme un autre. »

A la chambre militaire du tribunal de grande instance de Toulouse, ce matin d'hiver, un déserteur chasse l'autre. Il y a ce garçon, bien droit dans son long manteau, qui fond en larmes en racontant n'avoir pas toléré qu'on lui « crache dessus » lors d'une ronde « Sentinelle ». Cet autre est revenu chez ses parents après des mois de déprime dans son service de réparation, où il avait « plus l'impression d'être à l'usine qu'à l'armée ». Un troisième, originaire des DOM-TOM, ne supportait plus les « remarques et blagues racistes » de son supérieur.

#### DES PATROUILLES PEU EXALTANTES

Aussi surprenant que cela puisse paraître, les désertions représentent l'écrasante majorité (74 %) des infractions commises par les militaires français pendant leur service, selon les chiffres exclusifs recueillis par *Le Monde* auprès de la direction des affaires pénales militaires (DAPM). Sur les dix dernières années, en moyenne 1810 soldats, presque tous issus de l'armée de terre, ont déserté chaque année. Après une baisse en 2016 (1213), le taux est remonté en 2017 avec 1544 cas, deux ans après le début de la vague d'attentats et la mise en place de l'opération « Sentinelle ».

Ces chiffres étonnent jusqu'en plus haut lieu. « C'est énorme. J'aurais dit 300 ou 400 par an », admet un haut gradé au ministère des armées. Il est d'autant plus stupéfait que les militaires ne soulèvent jamais la question des désertions, considérée comme un non-sujet. Le problème n'est même pas abordé lors de la formation délivrée par la DAPM aux magistrats chargés de présider les audiences militaires depuis la fin des tribunaux spéciaux en 2012.

La plupart des juges, dont celle officiant à Toulouse, maîtrisent pourtant mal la peine encourue, ignorant qu'en période d'état d'urgence, comme ce fut le cas entre novembre 2015 et octobre 2017, la désertion est passible de dix ans de prison, comme en temps de guerre – contre trois en temps de paix. « C'est un manque de rigueur, mais ça gêne qui ? C'est un contentieux de niche », argue Michaël Humbert, magistrat détaché aux armées au sein de la DAPM. De leur côté, les avocats spécialisés se gardent bien de souligner l'erreur lors des audiences, afin de ne pas aggraver le dossier de leurs clients.

Signe des temps, la figure du déserteur est sortie de l'imaginaire collectif, mais aussi, plus curieusement, du champ d'étude militaire et historique. « C'est révélateur de l'effacement de l'antimilitarisme avec la professionnalisation des armées, qui ont aujourd'hui une bonne image », observe Bénédicte Chéron, historienne et spécialiste des relations armée-société. Si l'armée ne s'en préoccupe plus, c'est « sans doute parce que cela n'a pas la

même connotation qu'une désertion au combat », avance-t-on au ministère.

On est loin, en effet, du déserteur des tranchées quittant le front par épuisement, au risque d'être condamné à mort, ou de celui de la guerre d'Algérie, qui partait pour des raisons idéologiques et faisait figure, au choix, de traître ou de héros. En 2018, on déserte surtout par ennui et sentiment d'inutilité, déplorant d'être si loin des zones de combat, et impatient de passer à autre chose lorsque l'expérience se révèle décevante. Il faut dire qu'entre-temps l'armée a changé de visage. Les déserteurs d'hier étaient des appelés, ceux d'aujourd'hui des engagés volontaires. Les peines encourues sont quant à elles demeurées identiques, avec des condamnations oscillant entre un et six mois de prison avec sursis en moyenne.

A force de les voir défiler à la barre, Dominique Piot, qui préside les audiences militaires depuis deux ans à Toulouse, a identifié les différents profils. Il s'agit essentiellement de jeunes militaires du rang, dont beaucoup relèvent d'erreurs de casting. Peu diplômés, hésitants sur leur orientation professionnelle, ils sont entrés dans l'armée « parce qu'ils ont vu de la lumière », raille-t-elle, puis découvre que les contraintes de la vie militaire ou l'éloignement d'avec leur famille leur sont insupportables.

Pour d'autres, l'engagement était fort, mais le décalage trop grand entre l'image qu'ils avaient de l'armée et la réalité. « Ils s'imaginent qu'ils vont tout de suite partir en opération, soupire la greffière militaire, présente aux audiences du jour. Mais l'armée, entre deux missions, c'est beaucoup d'attente. Les patrouilles "Sentinelle", peu exaltantes, déçoivent aussi pas mal de monde. » Les publicités promettant des émotions fortes en territoire lointain ont beau avoir évolué afin d'être moins trompeuses, bien des recrues se bercent encore d'illusions.



ANNE-GAËLLE AMIOT

# Le temps des déserteurs

Les désertions représentent 74 % des infractions commises par des militaires, selon les chiffres obtenus par « Le Monde ». Elles concernent surtout des jeunes engagés déçus par la réalité du métier

**LES PUBLICITÉS PROMETTANT DES ÉMOTIONS FORTES EN TERRITOIRE LOINTAIN ONT BEAU AVOIR ÉVOLUÉ, BIEN DES RECRUES SE BERCENT ENCORE D'ILLUSIONS**

Mais on ne quitte pas l'armée comme on démissionne dans le civil. Les soldats ayant tenté de partir dans les règles, en demandant une résiliation de contrat, se sont tous heurtés à la même réponse : « L'armée ne vous lâchera pas comme ça. » « Mes chefs m'ont dit que les démarches seraient très longues et qu'au bout du compte ce serait non », se souvient un déserteur, encore scandalisé. Quand les séances de remotivation sont infructueuses, l'institution sort les grands moyens. Pas question de laisser filer ses troupes en cours de route alors qu'elle doit recruter en masse depuis les attentats (25 000 hommes par an), et qu'elle a un mal fou à convaincre ceux qui honorent leur contrat jusqu'au bout de le renouveler. La pression au recrutement est si forte que l'armée ne dispose plus que de 1,7 candidat pour un poste, ce qui explique en partie les erreurs de casting.

#### « TOURNER LA PAGE »

C'est le cas de Sébastien, jeune vendeur jugé, lui aussi, à Toulouse. Echaudé par des déboires professionnels, il s'était engagé après les attentats du 13-Novembre. Mais dès les classes – la période probatoire de six mois pendant laquelle les soldats sont formés –, cette forte tête comprend qu'elle ne se fera jamais à la vie militaire. « J'ai failli partir, mais un caporal m'a dit de tenir le coup », se souvient Sébastien. Il signe pour cinq ans. Sa première mission « Sentinelle » le déçoit : « Faire le planton toute la journée en se faisant dévisager et dénigrer par les gens, ça ne donne pas envie de continuer. » Il tient un an, puis s'éclipse après un quart de livre. Il y a encore trois ans, il aurait peut-être échappé à une condamnation, et son dossier aurait été classé sans suite. Mais après les attentats, la proportion de désertions faisant l'objet d'un jugement a bondi de 35 % en 2015 à 85 % en 2016 et 2017. « La justice se montre plus sévère parce que l'armée a eu besoin de

plus de soldats à partir de ce moment-là », analyse Michaël Humbert.

Les déserteurs savaient-ils seulement ce qu'ils risquaient ? Au tribunal, Dimitri, 28 ans, assure être « tombé de haut » en recevant une mise en demeure de la gendarmerie : « Je me suis dit : "Merde, j'ai fait une connerie." » Personne ne l'avait prévenu qu'il encourait des poursuites pénales. Or, si les soldats ne sont pas revenus à leur poste au bout de six jours, la machine judiciaire se met en marche. M<sup>e</sup> Elodie Maumont, avocate spécialisée dans les affaires militaires, confirme : « Ils sont très mal informés. » Ceux qui songent à désertir sont si nombreux à l'appeler pour se renseigner qu'elle propose une note d'explications sur son site Internet. Elle reçoit aussi les « coups de fil paniqués des parents » une fois que leur enfant est convoqué par les gendarmes.

Avant de se décider, Lucas, lui, avait mené l'enquête sur le Web avec Anthony, un copain de régiment également candidat au départ. Constatant que les condamnés prenaient du sursis, ils avaient déserté à quelques semaines d'intervalle. Un an et demi plus tard, voici le temps des retrouvailles, au tribunal. Profitant de la levée de séance, ils prennent des nouvelles l'un de l'autre avant d'être fixés sur leur sort. Comme deux vieux combattants, ils se remémorent le moment « génial » de leurs classes, entre séances de tirs et sauts en parachute, et la désillusion ensuite. « On passait la journée à attendre comme des cons et à faire le ménage, alors qu'on était censés être des soldats d'urgence. Je ne me suis pas engagé dans l'armée pour faire Conchita », lâche Anthony. La prison ? « Je m'en fous, poursuit-il. Le sursis, ce n'est rien par rapport au fait de retrouver une vie stable et ma liberté. » Quitte à faire une croix sur 2 000 euros de solde par mois.

L'audience reprend, les jugements tombent : deux mois avec sursis pour Anthony, un de moins pour son acolyte. « Maintenant je vais pouvoir tourner la page, glisse Lucas, soulagé. Je ne suis pas un meurtrier, juste quelqu'un qui a cassé son contrat parce que ça n'allait plus, c'est tout. C'est comme si j'avais démissionné. » Condamné à deux mois avec sursis, Sébastien, lui, ne décolère pas. « C'est très lourd. J'ai l'impression d'avoir une épée de Damoclès au-dessus de la tête. » Il aimerait que la multiplication des désertions serve d'avertissement : « Je ne suis pas le premier, je ne serai pas le dernier. Tant que l'armée ne changera pas pour qu'on puisse s'entraîner et s'épanouir, ça continuera. » Ce discours irrite l'encadrement militaire, prompt à rappeler que l'institution n'est pas une « colonie de vacances, mais un outil de combat », où l'on ne s'engage pas « comme on signe chez Carrefour ». « S'ils désertent en temps de paix, qu'est-ce que ce sera en opération quand la vie sera difficile ? », s'agace un haut gradé, formé à la vieille école. Mais pour une partie de la jeune génération, exigeante et moins encline à s'engager sur la durée, l'armée n'est après tout qu'une option de plus sur le marché du travail, et elle espère bien fixer ses conditions. ■

FAUSTINE VINCENT



# Fassbinder, cinéaste du fard et de l'artifice

Plusieurs rétrospectives et coffrets célèbrent le réalisateur allemand à l'œuvre pléthorique

En ce début de printemps, ce n'est pas seulement la nature, mais également le nom de Rainer Werner Fassbinder, qui refléurait un peu partout en France, à la faveur de plusieurs rétrospectives (à La Cinémathèque française, au Cinématographe de Nantes, à l'Institut Lumière de Lyon) et de la sortie concomitante de trois coffrets, comportant une quinzaine de pièces de choix, dans de nouvelles copies restaurées. Il semble que l'on n'en ait jamais vraiment fini avec cette œuvre pléthorique, de laquelle ressurgit régulièrement quelque élément méconnu (il y a sept ans le téléfilm *Je veux seulement que vous m'aimiez*, aujourd'hui la magnifique série *Huit heures ne font pas un jour*). Fassbinder, petit frère tardif du nouveau cinéma allemand des années 1960-1970, fut un monstre de productivité, un stakhanoviste des plateaux, actif sur tous les fronts (théâtre, cinéma, télévision) et coiffant la profession au poteau.

À 20 ans, il tournait son premier court-métrage (*Le Clochard*, 1965), à 24 ans, son premier long-métrage (*L'amour est plus froid que la mort*, 1969), comptait déjà une quinzaine de films à son actif à 27 ans, et mourait à 37 ans, après *Querelle* (1982), coupé dans son élan et laissant derrière lui pas moins de quarante-trois films. Enfant terrible de l'avant-garde théâtrale, il réalisa d'abord des parodies politiques des grands genres américains (le polar avec *Le Soldat américain* en 1970, le western avec *Whity* en 1971), avant d'inventer la version allemande, subtilement distanciée, du mélodrame flamboyant (*Tous les autres s'appellent Ali*, 1975) ; *Maman Küsters s'en va au ciel*, 1975) – à la façon de son père en cinéma et compatriote Douglas Sirk (émigré aux États-Unis) –, puis se fit le portraitiste en chef de l'Allemagne du miracle économique, de sa société sous forme d'une foule sentimentale et aliénée, d'un destin collectif qui aurait toujours quelque chose à voir avec l'ange du désastre (*Le Mariage de Maria Braun*, 1979 ; *Lili Marleen*, 1981). Brechtien, marxiste, critique, polémique, combatif, lyrique, allégorique : tous ces termes lui conviennent et dessinent même, en filigrane, l'évolution précipitée de son œuvre, accompagnant la



Lirm Hermann et Hanna Schygulla (en reflet dans le miroir), dans « Huit heures ne font pas un jour ». 1972 WDR/2017 RAINER WERNER FASSBINDER FOUNDATION POUR LA VERSION RESTAURÉE

dégingolade de la décennie 1970 vers les « années de plomb » et l'hébétéude des années 1980.

## Théâtre égocentrique

Formaliste invétéré, adepte des reflets brisés et des mouvements de caméra qui donnent le vertige (qui ne pâlerait pas devant l'ahurissant travelling circulaire de *Martha*?), Fassbinder reste peut-être, avant tout, le grand cinéaste du maquillage. Visages peinturlurés de personnages qui s'enfoncent dans le mensonge, déguisent leur douleur sous une expression de cire ou l'exposent au centre de leur théâtre égocentrique (*Les Larmes amères de Petra Von Kant*, 1972). Fards, également, que ces lumières saturées, éclairages de bastringues

ou de bordels (*Lola, une femme allemande*, 1981), dont les couleurs verdâtres et violacées subliment autant qu'elles outrent la trivialité des chairs. Grimage, enfin, dans ces situations biaisées ou délétères qu'affectionne le cinéaste, relations faussement valorisées (mariage, travail, idylles) qui ne contiennent que domination et dévotion mutuelles (*Le Droit du plus fort*, 1974 ; *Roulette chinoise*, 1976). Le maquillage est la surface où se rejoignent le désir et l'aliénation, la quête éperdue de sentiments et la valeur marchande que le sujet s'octroie. Où l'on découvre que la couche la plus profonde de l'être, ce n'est jamais que la surface.

Dans le cinéma de Fassbinder, le maquillage sert encore de ligne

## Ses films accueillent toute une taxinomie de monstres et de prédateurs sociaux

de démarcation (au Rimmel) entre les « vivants » et les « morts », entre ceux qui sont encore capables d'aimer et ceux vaincus par le calcul, l'ambition, la jouissance individuelle ou les intérêts privés. Ainsi ses films accueillent, sans le moindre recours au fantastique,

toute une taxinomie de monstres et de prédateurs sociaux : sous les traits de parents, de petits commerçants, d'héritiers pervers ou de riches industriels, ce sont des goules, des vampires, des succubes que l'on reconnaît, prêts à dévorer le faible, à l'exploiter, à l'écraser symboliquement.

Il faut ici remarquer que ce cinéma doit beaucoup de sa cohérence à une troupe de comédiens récurrents (transfuges pour certains de l'Antiteater, la compagnie théâtrale de Fassbinder) et eux-mêmes « monstrueux » : maigre squelettique de Margit Carstensen, pâleur spectrale d'Ingrid Caven, noblesse despotique de Karlheinz Böhm, grotesque bouffon de Kurt Raab, splendeur véné-

neuse d'Hanna Schygulla... Dans leurs physionomies transfigurées, ce sont toutes les disgrâces, froideurs et inhumanités des sociétés marchandes qui se donnent à voir, comme à travers le miroir déformant d'une cérémonie funèbre. Si l'amour est plus froid que la mort, le cinéma de Fassbinder en constitue le catafalque étincelant. ■

MATHIEU MACHERET

**Rétrospectives.** Jusqu'au 16 mai à la Cinémathèque française à Paris, à partir du 4 mai à l'Institut Lumière de Lyon, du 22 avril au 19 mai au Cinématographe de Nantes.

**Coffrets Rainer Werner Fassbinder, volumes 1 & 2, Carlotta Films, environ 50 euros chacun.**

## Une lutte heureuse et pacifique contre l'aliénation au travail

Les cinq épisodes de la formidable série télévisée diffusée d'octobre 1972 à mars 1973 font l'objet d'une sortie en salle, en version restaurée

### HUIT HEURES NE FONT PAS UN JOUR

Vaste mouvement en cours, façon feu d'artifice, autour de Rainer Werner Fassbinder, génie moderne et sulfureux du cinéma allemand. Le constat fut tôt établi, tôt oublié, redécouvert à la faveur de l'inlassable activité de la Fondation Fassbinder. On en connaît la physionomie générale : macération d'un passé qui ne passe pas, haine glaciale de l'hypocrisie bourgeoise, et, quant au style, le couteau de boucher allié à la grâce ciselée du mélodrame. Quelques perles restent néanmoins à découvrir. Elles viennent de la télévision, pour laquelle le cinéaste a continuellement travaillé.

Au fur et à mesure des restaurations, on a ainsi pu voir, en 2007, les quatorze épisodes de l'adaptation du roman d'Alfred Döblin *Berlin Alexanderplatz* (1980) ; en 2010, le fascinant thriller d'anticipation

*Le Monde sur le fil* (1973), confrontation joueuse et inventive de l'auteur avec la science-fiction ; en 2011, *Je veux seulement que vous m'aimiez* (1976), qui dresse, à partir des confessions d'un détenu censément parricide, un impitoyable réquisitoire contre les illusions mortifères de la société de consommation. A compter du mercredi 25 avril, il sera loisible de découvrir un autre trésor enfoui : *Huit heures ne font pas un jour*, série de longue haleine crânement distribuée dans une dizaine de salles, et éditée en même temps en DVD et Blu-ray chez Carlotta Films.

Commande de la chaîne régionale WDR (*Westdeutscher Rundfunk*) – où officiait Gunther Rohrbach, ambitieux responsable de la fiction, ainsi que le chargé de programme Peter Märthesheimer, appelé à devenir un collaborateur de premier plan du cinéaste –, ce remarquable feuilleton a été diffusé en cinq épisodes d'une heure trente entre le 29 octobre 1972 et le 18 mars 1973, en prime time sur la chaîne natio-

nale ARD, rassemblant pour le premier volet jusqu'à vingt-cinq millions de spectateurs.

L'action, qui se déroule au sein d'une famille ouvrière à Cologne, subvertit la tradition de la série familiale allemande, qui se tient d'ordinaire en milieu favorisé. Elle fait, de surcroît, résonner une tonalité unique dans l'œuvre torturée de Fassbinder : celle de la joie.

*Huit heures ne font pas un jour* est, en un mot, une série délicate, printanière, remplie d'espoir et d'énergie positive. Sans masquer les obstacles qu'un ordre social corseté, vicieux, met sur la

## L'action subvertit la tradition de la série familiale allemande, qui se tient d'ordinaire en milieu favorisé

route des protagonistes, Fassbinder fait ici, à 27 ans, pour un budget infiniment supérieur et pour un public infiniment plus nombreux que celui de ses premiers films, le pari de la lutte heureuse, de la résistance pacifique mais pugnace, de la solidarité intelligente, de l'utopie en marche. Une philosophie multifront – défense ouvrière, émancipation féminine, dignité du troisième âge, droit des enfants – qui mise sur la résolution des conflits par la mobilisation éclairée de l'intérêt commun.

La clé de la réussite tient à la façon d'entrelacer une approche matérialiste de la vie – comment mobiliser les ouvriers à l'usine ? comment lutter contre l'aliénation du travail ? comment se loger une fois la retraite venue ? – à l'élan fictionnel qui emporte malgré tout les personnages. Particulièrement nombreux, magnifiquement posés pour la plupart, ces derniers jouent à ce titre un rôle fondamental. La famille Krüger-Epp en son modeste appartement constitue, avec l'usine

d'outillage où travaille le petit-fils, le centre névralgique de la dramaturgie. Jochen (Gottfried John), prolo chic, gueule d'enfer, stature hugolienne, dialecticien d'exception dans son usine d'outillage, est le petit-fils. Marion (Hanna Schygulla) partagera sa vie, ange blond ramené un soir impromptu alors que Jochen était parti chercher du champagne pour l'anniversaire de grand-mère.

### Trivialité héroïque

Grand-mère (Luise Ullrich) est, quant à elle, la vivacité, l'indignité et l'impertinence incarnées. C'est une bonne personne constitutionnellement hérissée par l'ordre triomphant de la bêtise et de l'injustice, qui ne s'avoue jamais vaincue et débrouille tous les problèmes. Le choix de Luise Ullrich pour l'incarner n'est pas anodin : l'actrice avait joué en 1933 dans *Liebeleï*, dernier film de Max Ophüls dans une Allemagne nazifiée et critique acerbe d'une société mortifère. A ses côtés, Gregor (Werner Finck), personnage lyn-

chien totalement lunaire, qui rit tout le temps et se montre disponible à tous, est le nouveau fiancé de mémé. Apparemment inféodé à sa volcanique fiancée, Gregor manœuvre finement sa barque.

Autour de ces quatre-là se déploie une pléiade d'autres personnages qui entrent en conflit ou en complicité avec eux. En dépit du succès de la série, on reprocha à Fassbinder son manque de réalisme, ce qui est bien le moins quand on filme une utopie située dans le reflux de 1968. *Huit heures ne font pas un jour* est un film à la trivialité héroïque, si l'on veut un film militant, mais qui n'aurait pas renoncé au romanesque. Il montre de petites gens luttant avec bonheur pour une idée plus heureuse de la société. Vue depuis la cellule de dégrisement de notre temps, cette belle ivresse d'un monde partagé paraît surréelle. ■

JACQUES MANDELBAUM

**Série allemande, de Rainer Werner Fassbinder. Avec Hanna Schygulla, Gottfried John, Luise Ullrich (7h30).**





Andranic Manet dans « Mes provinciales ». LES FILMS DU LOSANGE 2018

## Un bel endormi happé par la ville

Le neuvième film de Jean-Paul Civeyrac est la version filmée d'un roman d'apprentissage, où des jeunes gens d'aujourd'hui se frottent à la vie

### MES PROVINCIALES

Le roman français par excellence n'est-il pas, en quelque sorte, celui de la « montée » à Paris, cette ville monstre que l'on dompte ou qui nous dévore ? C'est le chemin que prirent, en leur temps, le Lucien de Rubempré de Balzac ou le Frédéric Moreau de Flaubert, et la tradition littéraire dans laquelle s'inscrit, pour son nouveau film, le cinéaste Jean-Paul Civeyrac. Comme si, par-delà les époques, persistaient de grands invariants, de grandes structures d'expériences que nous sommes tous amenés à traverser. *Mes provinciales*, neuvième long-métrage d'une filmographie marquée au sceau du sensible, affiche tout du moins l'ambition romanesque de plonger ses personnages étudiants dans le temps long et exfoliant de la formation, et d'observer ce qui, peu à peu, en chacun d'eux, se transforme ou se maintient.

« Provinciales » donc, car c'est de sa province, plus précisément de Lyon, qu'Etienne (Andranic Manet) se lance pour entreprendre des études de cinéma à l'université Paris-VIII Saint-Denis, laissant derrière lui sur le quai de la gare ses parents et sa petite amie. Colocation, soirées, cours, nouvelles amours, nouveaux trajets, discussions à bâtons

rompus, petits boulots... et le tégument adolescent d'Etienne se défait à mesure que la grande ville lui entre dans la peau.

L'amitié, surtout, avec Jean-Noël (Gonzague Van Bervessellès) et Mathias (Corentin Fila), deux camarades de classe, fait table rase dans sa vie : cinéphiles purs et durs, ils se flairent et se reconnaissent, forment une « bande à part », crâne et immodeste, imbibée de films, d'idées, de poésie et de musique. « Provinciales » enfin, parce que l'ouvrage épistolaire de Pascal, déniché chez un bouquiniste, devient le nouveau viatique d'Etienne, prônant une intransigeance janséniste dans un monde où grouillent les « petits arrangements ». Jusqu'à sa rencontre avec Annabelle (Sophie Verbeeck), activiste humanitaire révoltée, qui lui en remontre en termes d'accord concret entre la parole et les principes.

### Interférence des temps

A quel temps appartiennent ces jeunes gens romantiques et ces filles de feu, inconditionnels de Bach, de Novalis et de Gérard de Nerval ? A la jeunesse éternelle, au Paris des années 1970 et du *Diable probablement* (1977) de Robert Bresson, ou à l'époque contemporaine ? Ce qu'attestent la présence des smartphones ou certaines références à l'actualité (la campagne d'Emmanuel

**Sa grande question : à aspirations égales, pourquoi finit-on par devenir ce que l'on ne se doutait pas être ?**

Macron) est sans cesse antitété par l'usage d'un noir et blanc atemporel, qui semble ressusciter les figures d'un passé encore proche, spectres du bouillonnement culturel et politique de l'après-Mai 68. *Mes provinciales* tire toute son originalité, et peut-être aussi son caractère « hors sol », de cette drôle d'interférence des temps, annonçant que les époques révolues se rejouent continuellement dans l'apprentissage des jeunes générations.

Ainsi le film se montre à la fois étonnamment attentif à la spécificité d'une certaine jeunesse (les évocations des Femmes ou des ZAD) et rêvant à travers elle à autre chose : une pérennité, un vœu de beauté reconduit de génération en génération. Sa grande question est celle, bien connue, vertigineuse, de la croisée des chemins : à aspirations égales, pourquoi finit-on par devenir ce que l'on ne se dou-

taut pas être ? A ce titre, Civeyrac fait de son protagoniste, Etienne, un caractère certes sensible, mais peu brillant, un bel endormi, souvent saisi en posture allongée, gagné par la lassitude ou le sommeil. C'est sans doute là la plus belle part du film : Etienne se révélant un jeune homme happé par les « soleils » dans les orbites desquels il gravite. Comme l'impétuosité et le charisme de Mathias, modèle d'exigence artistique, mais aussi mirage insaisissable, qui apparaît et disparaît de manière imprévisible, puis explose en plein vol. Ou la témérité sans partage d'Annabelle, qui trouve, elle, la force d'agir, face aux trois étudiants absolutistes qui s'abreuvent de paroles.

La parole, jusque dans son dogmatisme, est peut-être le véritable sujet du film : comment elle constitue un monde en soi, une alcôve protectrice, un refuge qui retarde l'inévitable (l'âge adulte, les compromissions). C'est par son exercice seul que l'on devient, selon le rêve des personnages – et d'après les *Lectures luthériennes* de Pasolini – « continuellement irreconnaissable, éternellement contraire ». ■

MATHIEU MACHERET

Film français de Jean-Paul Civeyrac. Avec Andranic Manet, Gonzague Van Bervessellès, Corentin Fila, Diane Rouxel, Jenna Thiam, Sophie Verbeeck (2 h 17).

## Le burlesque en rythme et au féminin

Eloïse Lang met en scène un trio d'actrices dans une comédie très bien interprétée

### LARGUÉES

Rose et Alice (Camille Chamoux et Camille Cottin), deux sœurs que tout sépare, décident de s'occuper de leur mère Françoise (Miou-Miou), qui vient de se faire larguer par leur père, parti avec une femme beaucoup plus jeune. L'opération de sauvetage consiste à l'emmener dans un camp de vacances situé sur l'île de la Réunion pour qu'elle puisse se changer les idées. Si l'idée part d'une bonne intention, Françoise a du mal à s'extirper de sa dépression, et les trois femmes, de tempéraments très différents, vont devoir apprendre à cohabiter harmonieusement pendant ces quelques jours ponctués par de

nombreuses rencontres. Après le succès de la minisérie *Connasse*, et son adaptation cinématographique *Connasse, princesse des cœurs*, Eloïse Lang retrouve sa vedette Camille Cottin, rejointe par l'humoriste et actrice Camille Chamoux pour un remake d'une comédie suédoise. Si *Larguées* peut d'abord donner le sentiment de se tenir sagement dans les clous de la comédie formatée, il faut patienter pour voir le film basculer dans une voie beaucoup plus personnelle et étonnante. Cette franche et modeste réussite tient à des qualités pourtant essentielles que l'on croise de moins en moins dans le genre pourtant très technique de la comédie burlesque : le sens du rythme, un véritable souci d'écriture qui ne se limite pas à enchaî-

ner les gags, et une capacité à instiller continuellement le chaos au sein de son dispositif. On doit cette électricité à son tandem d'actrices attachantes et enfantines qui, depuis quelques années, ont permis de renouveler l'image que l'on pouvait se faire du corps comique féminin.

### Loïn de la ringardise ambiante

Survoltées et pleines d'autodérision, Camille Chamoux et Camille Cottin réussissent un numéro d'équilibriste qui consiste à être à la fois archétypal (l'une est trop sage, l'autre excessivement délurée) et réaliste, et à porter à bout de bras un scénario chargé en catastrophes, gags et autres péripéties burlesques. Autour d'elles et de Miou-Miou, incarnant une indé-

crottable dépressive, s'agglutine également toute une galerie d'acteurs savamment choisis et caractéristiques (Johan Heldenbergh, Thomas Scimeca), à qui quelques scènes suffisent pour marquer le film de leur présence. Si *Larguées* ne restera pas forcément dans les mémoires pour son sens de la mise en scène – très limité –, on est néanmoins pris d'une franche sympathie devant cette comédie habitée par un véritable amour des acteurs et qui s'établit loin de la ringardise ambiante. ■

MURIELLE JOUDET

Film français d'Eloïse Lang. Avec Camille Chamoux, Camille Cottin, Miou-Miou, Johan Heldenbergh, Thomas Scimeca, Olivia Côte (1 h 32).

LE DUO JAOUÏ-BACRI TRÔNE AU SOMMET DE LA COMÉDIE

PREMIÈRE

UNE NOUVELLE RÉUSSITE. UNE COMÉDIE IRRÉSISTIBLE!

MARIE-FRANCE

DU GRAND CINÉMA, ON ADORE!

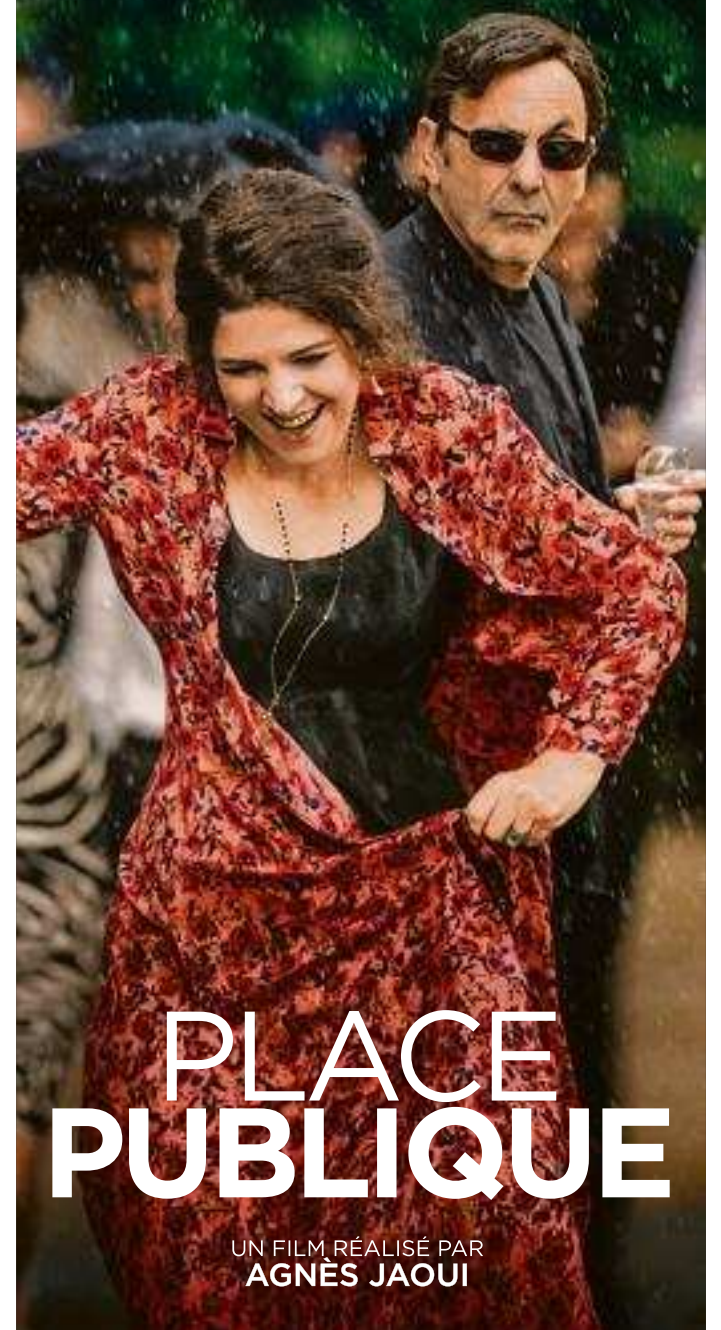
C À VOUS

UN FILM À MOURIR DE RIRE!

ELLE

SAÏD BEN SAÏD ET MICHEL MÉRKT PRÉSENTENT

AGNÈS JAOUÏ JEAN-PIERRE BACRI  
LÉA DRUCKER



PLACE PUBLIQUE

UN FILM RÉALISÉ PAR  
AGNÈS JAOUÏ





# Le crépuscule d'une légende underground

La dernière année de l'existence de la chanteuse Nico est retracée sans sacrifier à l'iconographie rock

NICO, 1988



Christa Päffgen est née en 1938, deux semaines après les accords de Munich. Elle est morte d'une chute à vélo, un après-midi d'été à Ibiza, à peine un demi-siècle plus tard, en 1988, un an avant la chute du mur de Berlin. Entre les deux dates, la petite fille qui avait fui Cologne pour échapper aux bombardements s'était fait mannequin, à Berlin puis à Paris. Devenue Nico, elle passe dans *La Dolce Vita* et atterrit au milieu des années 1960 à New York, où elle est embauchée dans la Factory d'Andy Warhol, qui en fait, au grand dam de Lou Reed, la chanteuse du Velvet Underground. La gloire du groupe (dont Nico est éjectée après la sortie du premier album, en 1967) est si confidentielle qu'on peine à décerner le douteux titre de rock-star à la chanteuse.

Il faut convenir qu'elle est devenue une légende underground et elle consacra les deux décennies suivantes à l'édification de ce mythe, marchande ambulante d'une musique funèbre et parfois sublime, muse de générations entières de rebelles (punk, new wave). Il lui fallait aussi survivre, échapper à la misère matérielle et à son addiction à l'héroïne.

Mieux vaut se familiariser avec cet itinéraire avant de rencontrer

la Nico du film de Susanna Nicchiarelli, interprétée par Trine Dyrholm. C'est une femme prématurément vieillie, dont le discours mêle les traces d'une enfance en Allemagne nazie (poussées d'antisémitisme) et le souvenir d'une gloire passée. C'est la mère rongée par la culpabilité d'Ari Boulogne, un enfant qui a été élevé par les parents d'Alain Delon, qui ne l'a jamais reconnu, un garçon fragile. C'est aussi, et surtout, une artiste qui tente de préserver son art de ses propres faiblesses et de la brutalité du monde.

## Instantané et masque mortuaire

Appliquant à la lettre le programme énoncé dans son titre, *Nico, 1988* suit pas à pas les dernières tribulations de la musicienne pour en faire un portrait qui tient à la fois de l'instantané et du masque mortuaire. Embarquée par son manager britannique, ici baptisé Richard (John Gordon Sinclair), dans une tournée sans fin, on la voit passer de soirées catastrophiques, comme cette étape mélancolique et dérisoire dans une station balnéaire italienne, en moments fulgurants – un concert à Prague, sous le nez des bureaucrates d'un régime à l'agonie.

Le terme de composition conviendrait assez bien au travail de l'actrice danoise Trine Dyrholm, entre autres, chez Thomas Vinterberg (elle a obtenu un prix



Trine Dyrholm interprète Nico. EMANUELA SCARPA/VIVO FILM/TARANTULA

d'interprétation à Berlin pour son travail dans *La Communauté*), s'il n'impliquait pas une part de calcul. Or l'interprète se jette dans le personnage avec une absence de retenue et une témérité admirables. Les ingrédients du personnage, l'enfant gâtée (dont on soupçonne qu'elle fait des caprices pour effacer les privations de ses premières années), la mère indigne mais aimante, la musicienne inconstante traversée de temps à autre par l'inspiration, l'idole adorée pour de mauvaises raisons font mieux que s'additionner : elles constituent un portrait dont on ne saura jamais – à

moins d'avoir rencontré Nico –

s'il est ressemblant, mais dont on est sûr qu'il constitue un formidable personnage de cinéma. Susanna Nicchiarelli filme les rituels du rock – les tournées, les interviews, la recherche de substances stupéfiantes en milieu hostile – en se plaçant à une distance inédite : on sent la réalisatrice en terrain connu et pourtant, elle ne se départ jamais d'un étonnement amusé et bienveillant. Les mystères de la gestion des droits d'auteur empêchent Trine Dyrholm de chanter autre choses que des classiques (*Nature Boy*) ou des pastiches du style de Nico (on n'entendra jamais les remarquables compositions de ses al-

**On sent la réalisatrice en terrain connu, et pourtant elle ne se départ jamais d'un étonnement bienveillant**

bums solos), ce qui n'empêche pas le film de toucher, presque incidemment, à la vérité de la vie en tournée. L'ennui généré par le perpétuel recommencement, les rivalités qui valent souvent celles

de la plus mesquine des bureaucraties, tout est capturé par la réalisatrice pour mieux mettre en lumière la naissance, certains soirs, d'une musique unique, qui ne reviendra jamais.

Filmé presque brutalement par la chef opératrice Crystal Fournier (*Bande de filles*), *Nico, 1988* ne sacrifie jamais à l'iconographie rock tout en approchant la réalité de cette musique comme rarement on l'a fait au cinéma. ■

THOMAS SOTINEL

Film italien de Susanna Nicchiarelli. Avec Trine Dyrholm, John Gordon Sinclair, Anamaria Marinca (1 h 33).

# Wonder Woman a deux mamans et un papa

La genèse de l'héroïne de comics, entre comédie de spéculation et désir de transgression

MY WONDER WOMEN



Quels que soient les défauts de *My Wonder Woman*, le film d'Angela Robinson a le mérite d'offrir une conversation inédite, qui rassemblerait les féministes et les geeks, deux communautés qui ne s'adressent pas souvent la parole. En exhumant, sur les traces de la journaliste Jill Lepore qui y a consacré un ouvrage, la genèse de Wonder Woman, l'héroïne de bande dessinée qui vient de connaître un succès planétaire grâce à Patty Jenkins, Gal Gadot et la maison Warner, Angela Robinson, qui est également l'auteur du scénario, explique aux premières que les comics furent le vecteur d'une propagande clandestine en faveur de l'égalité des genres, et aux seconds que leur art favori n'est pas forcément destiné à la célébration de la virilité triomphante.

Dans cette version de l'histoire de Wonder Woman, la super-héroïne naît non pas d'un père et d'une mère, mais des tribulations d'un trio amoureux, qui s'est formé sur un campus du nord-est des Etats-Unis, au temps du New Deal. Là, le professeur William Marston (Luke Evans) et son épouse et collaboratrice Elizabeth Holloway (Rebecca Hall) embauchent une étudiante, Olive Byrne (Bella Heathcote) pour les aider dans leurs recherches, créées, pour l'essentiel, à l'élabora-tion d'un détecteur de mensonge.

Les premières séquences de *My Wonder Women* atteignent un équilibre exquis, entre la comédie et la spéculation historique et philosophique. Le professeur Marston est un homme qui exerce son charme à bon escient sur ses ouailles (l'action est située à Radcliffe, établissement pour jeunes filles, jumelé avec Harvard, c'est l'une des nombreuses libertés que le scénario prend avec les faits, Marston enseignait dans un établissement bien moins prestigieux).

## Scènes gentiment érotiques

Olive Byrne est d'abord séduite par l'universitaire, puis mortifiée lorsque l'épouse de ce dernier lui demande de promettre qu'elle ne « baisera pas son mari ». Dans le rôle d'Elizabeth Marston Holloway, Rebecca Hall fait un dragon très attrayant, dont on sent bien que l'agressivité n'est pas mue par la jalousie, mais par des pulsions plus positives. Elizabeth est tombée amoureuse d'Olive, et réciproquement. Quant à William, il ne demande qu'à répartir équitablement ses inépuisables provisions de désir et d'affection. Olive, dont la blondeur pourrait faire croire à l'innocence, révèle à ses amants qu'elle est la nièce de Margaret Sanger, mère fondatrice du féminisme moderne aux Etats-Unis (ce fait-là est exact).

Les efforts du trio pour parvenir à un modus vivendi donnent lieu à une succession de scènes gentiment érotiques, à des heurts avec les autorités, progrès et revers qui sont généralement

**Les yeux des spectateurs de 2018 se dessillent alors, aidés par un montage très pédagogique**

traités sur un ton presque badin, auquel contribuent les acteurs, qui semblent s'amuser comme rarement. Mais on est à la fin des années 1930 et le manque de discrétion du trio lui vaut d'être expulsé de l'éden universitaire. Etablis dans une banlieue new-yorkaise, l'étudiante, la chercheuse et le professeur y fondent une famille (chacune des femmes donne naissance à deux enfants) dont la structure est dissimulée au voisinage par un voile de pieux mensonges. Dans le même temps, le trio découvre les joies du bondage et du sadomasochisme (et c'est en mettant en scène cette initiation que la douceur extrême qui règne sur *My Wonder Women* atteint ses limites) Pour arrondir des fins de mois bien difficiles, William Marston propose ses services à un éditeur de comics, qui accepte d'éditer les aventures de Wonder Woman.

Les yeux des spectateurs de 2018 se dessillent alors, aidés par un montage très pédagogique : tout ce qui fait la singularité de l'héroïne – le mystère de son

identité, sa propension à se faire ligoter, les propriétés divinatoires de son lasso – trouve son explication dans l'épopée amoureuse à laquelle son créateur a pris part. Le film prend alors un tournant plus sombre : on est arrivé à l'immédiat après-guerre et les comics qui ont divertis les GI et les femmes américaines qui ont pris leur place dans les usines ont mauvaise presse. Anticipant un peu la vraie répression qui s'est abattue sur la bande dessinée (elle a pris toute son ampleur en 1954), le scénario montre William Marston comme une victime par anticipation (il est mort en 1947) de la réaction des années Eisenhower.

Ce ne sont pas tant les libertés que prend *My Wonder Women* avec la chronologie, ou le rapport des forces en présence qui entraînent les efforts d'Angela Robinson pour approcher la vérité de ces trois êtres hors du commun. C'est plutôt son parti pris de réaliser un film normal sur la transgression. On devine bien l'envie d'attirer un public non averti vers les sexualités alternatives, à la manière de Marston glissant son discours féministe et érotique dans les cases de Wonder Woman. Mais on ne peut s'empêcher de penser que cette anomalie séduisante appelait un film hors normes. ■

T. S.

Film américain d'Angela Robinson. Avec Luke Evans, Rebecca Hall, Bella Heathcote (1 h 48).

# Le goût amer de la fête qui vire au désastre

La mécanique de la comédie d'Agnès Jaoui, où elle joue avec Jean-Pierre Bacri, reste grippée

PLACE PUBLIQUE



On ne sait pas comment s'est produite la collision, mais elle est là. Alors que Jean-Pierre Bacri écrivait avec Agnès Jaoui un scénario qui tenait en un après-midi et une soirée de fête dans une belle demeure à la campagne, le même Jean-Pierre Bacri tournait dans *Le Sens de la fête* (d'Eric Toledano et Olivier Nakache, 2017) dont le scénario tient aussi en un après-midi et une soirée de fête dans une belle demeure à la campagne.

Place publique et *Le Sens de la fête* ne parlent pas de la même chose, l'humeur du premier est aussi sombre que celle du second est guillerette, pourtant la comparaison s'impose et tourne à la défaveur du film d'Agnès Jaoui. Les deux films sont des comédies et un seul fait vraiment rire.

On dirait que les scénaristes se sont confondus avec leurs personnages, un couple défait composé d'un cynique, Castro (Bacri), animateur de télévision usé par les compromissions, et d'une idéaliste inconséquente, Hélène (Jaoui), qui se retrouve à la pendaison de crémaillère de Nathalie (Léa Drucker), productrice du premier, sœur de la seconde. Castro et Hélène ne partagent que leur méfiance à l'endroit de la modernité numérique, incarnée par le youtubeur Mister V (dans son propre rôle) ou de la vogue de l'autofic-

tion, telle que la pratique leur écrivaine de fille (Nina Meurisse). Celle-ci vient de mettre en scène ses parents divorcés dans un roman.

Il y a là de quoi mettre en branle une mécanique comique, mais celle-ci reste grippée. On dirait les scénaristes paralysés par on ne sait quelle lassitude qui les empêche d'aller plus loin que l'énoncé de chaque situation : le vieil amour que l'on croyait retrouver est en réalité en quête de chair fraîche, le voisin agriculteur n'aime pas les Parisiens qui font du bruit la nuit.

La structure même du film, qui débute par l'annonce d'une catastrophe (un homme armé d'un fusil marche vers l'objectif) dont les premières sont égrenées au fil des séquences, ne produit pas l'effet escompté. C'est à la périphérie de l'agitation qui occupe la plupart du temps le cadre qu'on trouve des raisons d'attendre la conclusion de *Place publique*, dans les échanges aigres-doux entre Manu (Kevin Azaïs), le chauffeur de Castro, et Nina. Il n'y a rien de drôle dans ces personnages, on y retrouve simplement la justesse dans le dessin des caractères qui souvent fait le charme des films du duo Jaoui-Bacri. Ce qui démontre que, contrairement à ce que proclame leur dernier ouvrage, il n'y a pas que des raisons de désespérer. ■

T. S.

Film français d'Agnès Jaoui, avec Agnès Jaoui, Jean-Pierre Bacri, Léa Drucker (1 h 38).



LES AUTRES FILMS DE LA SEMAINE

Retrouvez l'intégralité des critiques sur [Lemonde.fr](http://Lemonde.fr)

POURQUOI PAS

**Jersey Affair**

Film britannique de Michael Pearce (1h47).

Sur l'île anglo-normande de Jersey, une jeune femme qui vit en marge de sa famille conservatrice tombe amoureuse d'un garçon solitaire et mystérieux. Dans le même temps, un tueur en série terrorise l'île. Michael Pearce, qui signe ici son premier long-métrage, veut plonger dans l'âme tourmentée de son héroïne, fascinée et repoussée par l'homme qu'elle aime et soupçonne. Mais l'inventivité de la mise en scène et la qualité de l'interprétation sont presque neutralisées par la lourdeur de la narration, des effets de montage et de la musique. ■ T.S.

**Sonate pour Roos**

Film néerlandais et norvégien de Boudewijn Koole (1h32).

Roos, jeune photographe, revient après une longue absence auprès de sa mère Louise, grande pianiste retirée du monde, et de son petit frère Bengt, dans leur grande maison aux abords de la toundra norvégienne. Ce drame psychologique balisé, explorant les affres de la relation mère-fille, mais multipliant les procédés d'introspection sans inventivité, reste trop précautionneux et trop lisse pour prétendre à une quelconque complexité dans sa description des caractères humains. ■ MA.MT.

**Notre enfant**

Film argentin de Diego Lerman (1h35).

Une femme médecin de Buenos Aires entreprend d'adopter illégalement un enfant, née d'une femme pauvre de la province, mais la filière ne s'avère pas si fiable. Un film qui décline avec application la dialectique du maître et de l'esclave chère au nouveau cinéma latino-américain, peinant toutefois à la transcender. ■ J.MA.

ON PEUT ÉVITER

**Game Night**

Film américain de Jonathan Goldstein et John Francis Dailey (1h39).

Féru de jeux de société, un couple, Max et Annie, se voit proposé par le frère de Max un défi tout particulier. Après un simulacre d'enlèvement, il leur faudra retrouver celui-ci en suivant la piste des ravisseurs. Evidemment, à la place de la simulation programmée, se déroulera un véritable kidnapping et les acteurs embauchés seront remplacés par de véritables truands. Le film de Jonathan Goldstein et John Francis Dailey n'est pas sans évoquer certaines comédies turbulentes de John Landis (on pense à son très réussi *Série noire pour une nuit blanche*), mais souffre cruellement de la comparaison. ■ J.-F.R.

AUTRES SORTIES

**Jean Ziegler, l'optimisme de la volonté**

Film français de Nicolas Wadimoff (1h33).

**Escobar**

Film espagnol de Fernando Leon de Aranoa (2h03).

**Allons enfants**

Film français de Stéphane Demoustier (59 min).

**Love Addict**

Film français de Frank Bellocq (1h35).

**Nous sommes l'humanité**

Film français d'Alexandre Dereims (1h30).

# La nuit du slasher

## Le réalisateur britannique Johannes Roberts met à nu la rhétorique d'un sous-genre du film d'horreur, à la fois épuisé et increvable

THE STRANGERS :  
PREY AT NIGHT  
■■■■

**S'**il fallait trouver une caractéristique résumant les qualités de *The Strangers: Prey at Night*, ce serait de manière paradoxale le dépouillement. C'est en effet dans la mise à nu, jusqu'au vertige, d'un genre tout à la fois épuisé et increvable, que le film de Johannes Roberts se présente comme une bonne surprise. Le *slasher* (sous-genre du film d'horreur où un tueur élimine méthodiquement un groupe d'individus généralement avec une arme blanche) du samedi soir s'en trouve ici réduit à une mécanique célibataire et abstraite. Or, ce qui pourrait passer pour un appauvrissement devient une façon de réfléchir à la nature même de la peur à l'origine de conventions cinématographiques qui ont la peau dure. Sans doute parce qu'elles renvoient à une sensibilité immuable et quasiment reptilienne.

Un couple et ses deux enfants prennent la route. Il est question d'emmener un des deux rejets, la fille, adolescente difficile, en conflit avec le reste de la famille, dans un internat. Le groupe s'installe pour une nuit dans un mobile home, au cœur d'un parc isolé. Après avoir dé-

couvert que l'endroit est absolument désert, puis que leurs voisins ont été assassinés, parents et enfants sont traqués par de mystérieux assaillants masqués. Commence alors une nuit de cauchemar au cours de laquelle ils tenteront d'échapper à des tueurs dont les motivations sont absolument introuvables. C'est l'adolescente perturbée et survivante qui affrontera, dans la dernière partie du récit, des monstres à qui elle aura elle-même dérobé leur cruelle inhumanité. Processus d'une rédemption expresse qui ne débouchera que sur le vide.

**Cache-cache mortel**

Le film se distingue donc par le respect d'une stricte unité de temps et d'action. Quelques heures au cœur de la nuit durant lesquelles les protagonistes tentent d'échapper au sort funeste qui les attend avant, pour la plupart d'entre eux, d'être sauvagement et cruellement mis à mort. Et sans doute pourrait-on reprocher au scénario, réduit à un jeu de cache-cache mortel et à une suite d'affrontements physiques et de meurtres sauvages à l'arme blanche, de pouvoir tenir sur un confetti.

Mais c'est dans cette épure que le film contient sa vérité. *The Strangers: Prey at Night* est une œuvre sans secret ni psychologie. Elle ne dévoile que l'horreur de l'insignifiance et la terreur de

**Nuit de cauchemar au cours de laquelle une famille tente d'échapper à des tueurs aux motivations introuvables**

l'identité. Et c'est sans doute cette épure même qui en accentue la dimension anxiogène et terrifiante.

Les causalités, qui sont souvent d'ailleurs dérisoires dans ce genre de films, sont ici spectaculairement absentes. Les masques grotesques et effrayants qui couvrent le visage des assassins ne cachent rien, sinon la stricte banalité de faces juvéniles et anonymes. En arrachant son masque de poupée à l'une des assaillantes, l'héroïne du film a la surprise de sa vie : celle de justement ne ressentir aucune surprise mais de se trouver face à une adolescente qui pourrait être elle et dont on ne saura rien.

A la suppliante question « Pourquoi faites-vous cela ? » que les victimes adressent à leur bourreau, n'est répondu qu'un obtus et atroce « Pourquoi pas ? ». Tout se passe ainsi comme si le film lui-même avait l'intuition de l'inanité des causalités que pour-

rait rechercher un spectateur pris au piège de stimulations à la fois abjectes et jouissives, stimulations que ce type de films entend provoquer.

En faisant quelques recherches, on apprend que *The Strangers: Prey at Night* serait le remake de *The Strangers*, réalisé par Bryan Bertino en 2008. On pourrait s'étonner de cette volonté de vouloir refaire, à seulement quelques années d'intervalle, le même film. Mais ce serait sans doute se faire des illusions sur une manière de fabriquer des films d'horreur qui ne reposent justement que sur la duplication et la programmation pure.

*The Strangers: Prey at Night* n'est le remake d'aucun film ou alors de toutes ces bandes de terre produites industriellement à Hollywood depuis des décennies. Et il est bien possible que la conscience même d'être un objet reproductible à merci soit perceptible dans la volonté exprimée par le scénariste et le metteur en scène de concevoir, en toute conscience, leur projet comme le simple déploiement d'une rhétorique pure. Ce qui, paradoxalement peut-être, en augmente la capacité de frayer. ■

JEAN-FRANÇOIS RAUGER

Film américain de Johannes Roberts. Avec Bailee Madison, Christina Hendricks, Martin Henderson, Emma Bellomy, Lewis Pullman (1h25).

BOX OFFICE  
**« Taxi 5 » passe la cinquième**

*Taxi 5*, le cinquième volet de la saga de Luc Besson, démarre en trombe avec 1271392 entrées cumulées en cinq jours sur 800 copies depuis sa sortie en salle le 11 avril. En troisième semaine d'exploitation, *Ready Player One*, de Steven Spielberg, fléchit un peu et enregistre 1640418 entrées, tandis que *Tout le monde debout*, de Franck Dubosc, franchit la barre des 2 millions dans sa cinquième semaine. Sorti fin février, *La Ch'tite Famille*, de Dany Boon, frôle les 5,5 millions d'entrées et ne semble pas être en mesure de rééditer le score de *Bienvenue chez les Ch'tis*, il y a dix ans, avec plus de 20 millions d'entrées. *Pierre Lapin*, le film d'animation mêlant des prises de vue réelles de Will Gluck, sorti le 4 avril, avait bien commencé mais ralentit un peu sa course et n'atteint pas les 800 000 entrées.

DISPARITION  
**Mort de l'actrice sud-coréenne Choi Eun-hee**

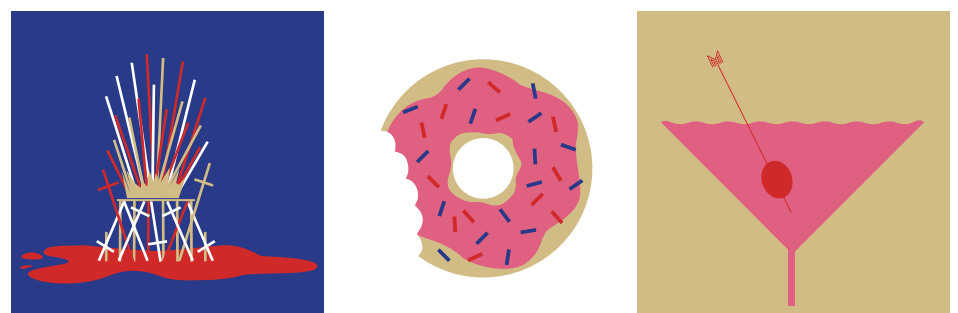
L'actrice sud-coréenne Choi Eun-hee est morte à l'âge de 91 ans, a annoncé sa famille le 17 avril. Débutant à l'écran en 1942, elle devint une star du cinéma sud-coréen des années 1950 aux années 1970, avec plus de 100 films à son actif. Elle fut enlevée par des espions nord-coréens à Hong-kong, en 1978, à la demande de Kim Jong-il, cinéphile averti, et bientôt rejointe par son époux, le réalisateur Shin Sang-ok (mort en 2006). Le couple était resté captif pendant huit ans, tournant une dizaine de films sur ordre du dictateur. Il réussit une évasion spectaculaire via l'ambassade des Etats-Unis à Vienne, après avoir participé à la Berlinale de 1986. Son épouée a inspiré plusieurs livres et films. - (AFP)



**+ DE 100 PROJECTIONS EN SÉANCES GRATUITES**

RÉSERVATIONS EN LIGNE SUR [SERIESMANIA.COM](http://SERIESMANIA.COM) OU L'APPLICATION FESTIVAL SERIES MANIA

**27 AVRIL - 5 MAI 2018**



**12 JOURS**  
Le nouveau film de Raymond Depardon

LA FNAC AIME

En DVD, Blu-Ray™ et VOD le 18 avril









Toujours fuselée, la nouvelle génération embarque désormais des écrans tactiles.  
BERNARD ROUFFIGNAC



## AUTOMOBILE

L'avantage, pour une marque telle que Audi, c'est qu'il ne lui est pas nécessaire de se réinventer à chaque nouveau modèle. Au contraire. Lorsque l'on jouit d'une image aussi valorisante et que l'on vend 1,8 million de voitures premium par an (à peine 1 million il y a dix ans), il est préférable de faire évoluer son style à minima. La firme d'Ingolstadt, en Bavière, a même théorisé ce conservatisme en expliquant qu'il permettait de prémunir ses clients contre une trop rapide érosion de la valeur de revente de leur véhicule. Sauf qu'il arrive un temps où le statu quo devient pesant. Malgré les incessantes innovations technologiques et le brio mécanique, une marque devient trop prévisible, voire se caricature. C'est le mal sournois qui commençait à gagner Audi, prisonnier d'une formule gagnante mais beaucoup trop répétitive.

Recruté en 2014 pour renouveler le design de la firme, Marc Lichte exprime pour la première fois sa vision de la marque sur la nouvelle A7 Sportback. Apparue en 2017, l'A8 ne lui en a guère offert le loisir ; la grande limousine est soumise à un tel faisceau de contraintes destinées à assurer sa respectabilité et afficher son goût des traditions qu'il n'était pas question d'en faire un terrain d'expérimentation. C'est donc l'A7, croisement entre un coupé et une berline (hybride généralement baptisée coupé quatre-portes) qui inaugure le nouveau langage esthétique d'Audi, que l'on devrait retrouver sur les prochains modèles.

Mieux dotée et plus exclusive que l'A5 Sportback mais loin d'être visuellement aussi équilibrée, l'A7 Sportback était jusqu'alors une longue voiture (4,97 m), à la silhouette presque nonchalante, apparue en 2010. Marc Lichte a entrepris de lui donner de la tonicité sans pour autant la bousculer ; chez Audi, on apprécie le changement lorsqu'il s'inscrit dans la continuité. Toujours aussi fuselée, cette deuxième génération

amorce une forme de retour aux sources et s'éloigne de la lente dérive qui avait vu les modèles de la marque montrer les crocs et adopter des effets un peu trop faciles. Cette fois, les surfaces sont travaillées avec davantage de spontanéité, les angles moins saillants et les inserts chromés engageant un reflux bienvenu.

L'A7 Sportback déploie une calandre toujours majestueuse mais plus large, moins ostentatoire que précédemment, et des phares effilés, sobres. Le capot est nervuré avec élégance, les passages de roues habilement soulignés et quelques coups de gouge sculptent le profil avec ce qu'il

faut de retenue afin de lui donner du mouvement sans trop l'étirer. La surface vitrée est, comme d'habitude, répartie avec une extrême parcimonie mais, surprise, la ceinture de caisse a été abaissée. Cette voiture devenue visuellement plus large et plus basse, paraît dès lors plus athlétique.

### Un coffre pour golfeurs

Marc Lichte n'a pas été aussi heureux pour la partie arrière, moins fluide. Le hayon est inutilement surchargé et les feux formant une ligne continue sur toute la largeur alourdissent la poupe qu'ils devraient, au contraire, dynamiser. Lorsque l'on déverrouille la voi-

ture à distance, cet ensemble de LED rouges et orange s'anime frénétiquement, façon sapin de Noël. Légère faute de goût, peu compatible avec la classe d'une Audi... Rien à dire, en revanche, pour ce qui concerne le coffre, suffisamment généreux (535 litres) pour emporter plusieurs sacs de golf, unité de mesure volumétrique de rigueur pour un modèle dont les tarifs débutent à 73 000 euros en essence et 74 000 euros en diesel.

L'A7 Sportback installe ses occupants dans un habitacle meublé avec élégance et doté de trois écrans (l'un face au conducteur, les deux autres superposés au

# AUDI REVIENT AUX SOURCES

*L'A7 Sportback, croisement d'un coupé et d'une berline, inaugure le nouveau langage esthétique de la firme d'Ingolstadt. Du changement, mais dans la continuité...*

**IL N'EST PAS INTERDIT DE PENSER QUE DES GENS ACHÈTENT UNE AUDI UNIQUEMENT POUR SON AMBIANCE INTÉRIEURE**

milieu de la planche de bord) parfaitement intégrés. On accède aux places arrière sans se contorsionner et la hauteur sous plafond y est correcte. Il n'est pas interdit de penser que des gens achètent une Audi uniquement pour son ambiance intérieure, tant la marque maîtrise l'art de rendre l'habitacle d'une automobile agréable à l'œil comme au toucher mais aussi pratique et ergonomique. On relève d'ailleurs avec satisfaction que le constructeur s'est enfin décidé, tout comme son concurrent Mercedes, à installer des écrans tactiles et cesser d'infliger de fastidieux défilements de menus commandés à partir d'une molette.

Le seul reproche, paradoxal, porte sur l'insonorisation, presque excessive car il faut tendre l'oreille pour capter les vocalises du V6 essence (3 litres, 340 ch) qui reçoit une assistance électrique « micro-hybride » sous 48 volts délivrant une vingtaine de chevaux. Ceux qui, infiniment plus nombreux en Europe, s'en remettent au diesel (un V6 de 3 litres développant 286 ch) ne se plaindront sans doute pas de baigner dans une atmosphère aussi ouatée.

Confortable à souhait, équipée (en option) de quatre roues directrices qui lui donnent de l'aisance dans les courbes et facilitent les manœuvres, l'A7 Sportback est bardée de caméras, de capteurs et même de deux lidars (radars-laser). De quoi offrir dès à présent une longue liste d'assistances à la conduite et, demain, passer en pilotage semi-autonome. Cette deuxième génération inaugure aussi une nouvelle dénomination, assez absconse, des mécaniques disponibles. Il existe des A7 Sportback 50 ou 55 sans que le chiffre n'évoque directement la puissance ou la cylindrée du moteur. Cette classification artificielle qui renvoie à une très vague notion « d'agrément » vise surtout à introduire une hiérarchie supplémentaire au sein de la gamme. On peut être une marque raffinée et technologique sans pour autant négliger les moyens simples mais efficaces de pousser à la consommation. ■

J.-M. N.

JEAN-MICHEL NORMAND

## Le coupé quatre portes, seul contre les SUV

LA MERCEDES CLS, qui vient tout juste d'être renouvelée, avait lancé le mouvement en 2004. Cette étrange et superbe voiture basse, au style ombrageux, avait redonné vie à une spécialité automobile presque oubliée, celle du coupé quatre portes. En fait, une berline dessinée comme un coupé, donc plus élégante et d'allure plus dynamique. A l'époque, la marque à l'étoile avait pressenti que la grande voiture classique et bourgeoise commençait à perdre de son aura. Le pari s'est révélé payant, sans doute moins en termes de ventes que d'image, et la concurrence germanique lui a emboîté le pas. BMW avec les Série 4 et Série 6 Gran Coupé, mais surtout Audi avec la très marquante A5 Sportback et l'A7.

Entre-temps, Mercedes a élargi sa gamme avec le CLA et l'on remarque que la toute dernière Peugeot 508, dévoilée au Salon de Genève, a elle aussi capté les tributs du coupé quatre portes : ligne de toit fuyante, vitres sans entourage, partie arrière tronquée... et habitabilité arrière mesurée. Même chose chez Hyundai

avec l'inédite i30 Fastback ou chez Volkswagen avec l'Arteon. Face aux SUV qui sont de véritables caméléons, capables d'hybridation avec un coupé, voire une berline ou un break, il s'agit de répondre avec la même souplesse.

Ce croisement entre deux types d'automobiles – tout à fait dans l'air du temps des années 2000 et 2010 – permet d'associer l'espace à bord et la praticité d'une berline avec la dimension de sportivité inhérente à un coupé. Deux genres de beauté qui ne cessent de perdre du terrain mais qui, en se combinant pour donner naissance au coupé quatre portes, offrent aujourd'hui l'alternative la plus sérieuse à la déferlante des SUV qui représentent plus du tiers des immatriculations dans le monde (37% en France). Et comme les constructeurs ont horreur de mettre tous leurs œufs dans le même panier, ils s'intéressent de près à cette formule qui semble capable de « réenchanter » l'univers de la berline en exhalant, y compris en mode subliminal, un parfum du « Grand Tourisme » des an-

nées 1950 et 1960. Même si leur diffusion reste encore marginale – et que les pays émergents comme la Chine tardent à se laisser séduire, contrairement à l'Europe –, les coupés quatre portes ont une carte à jouer, assurent les constructeurs.

« Le client qui en est à son troisième SUV et commence à se lasser n'aura pas envie de renouer avec une berline classique car il aurait le sentiment de revenir en arrière. Il pourra plus facilement se laisser tenter par un coupé quatre portes, plus original », dit-on chez Audi, où l'on nourrit des ambitions accrues pour la nouvelle A7 Sportback.

### Davantage de sensations

Fatigués de tenir le volant d'un véhicule haut sur roues, plutôt encombrant et typé « familial », celles et ceux qui aiment conduire – pas forcément rapidement – vont-ils redescendre de leurs altitudes post-4x4 pour redécouvrir le plaisir d'une direction réactive, ressentir pour de vrai l'efficacité d'un châssis lors d'un changement d'appui ? Ces voitures

offrent moins d'espace disponible mais, grâce à leur centre de gravité situé plus bas, elles sont plus « vivantes » et offrent davantage de sensations. Autant d'arguments qui, au début des années 2000, avaient eu raison de la mode des monospaces, ringardisés du jour au lendemain alors qu'ils avaient pendant des années incarné la modernité automobile.

Certains observateurs avaient établi un parallèle entre cette réaction de rejet et la crise de la masculinité. Le père de famille en aurait eu assez de rouler à bord d'un monospace, véhicule trop peu viril qui l'enfermait dans son statut de *pater familias*. Un phénomène qui avait ouvert la voie aux faux 4x4 et leur allure de baroudeur policé. Aujourd'hui, répètent les constructeurs, le coupé quatre portes propose « une autre manière de rouler différent ». Compte tenu de la banalisation grandissante des SUV, il est peut-être en train de devenir le moyen le plus sûr de ne pas se fondre dans la masse. ■



# Jean-Claude Malgoire

## Hautboïste et chef d'orchestre

**B**on vivant à l'accent méridional, barbu jovial à l'indépassable pipe, excellent cuisinier dont la table était réputée (sa fameuse daube...) et, avant tout, grand musicien, le hautboïste et chef d'orchestre Jean-Claude Malgoire est mort brutalement des suites d'une complication postopératoire dans la nuit du 13 au 14 avril, à l'âge de 77 ans, à l'Institut mutualiste Montsouris, à Paris.

Sur le réseau social Twitter, le violoniste italien Enrico Gatti, entre autres nombreux témoignages, a adressé « une pensée pleine de respect envers l'un de nos pères ». Car Jean-Claude Malgoire fut, en France, avant la généralisation de la pratique historicisante de la musique ancienne, un pionnier décisif, au concert et au disque (pour le grand label CBS).

Aîné de quatre ans de William Christie et de sept ans de Philippe Herreweghe, deux autres grands noms de ce courant d'interprétation en France qu'on surnommera bientôt les « Baroqueux », Jean-Claude Malgoire, né à Avignon, le 25 novembre 1940, sera le nom le plus couramment associé à cette pratique pendant une bonne quinzaine d'années, entre la fondation, en 1966, de son orchestre La Grande Ecurie et la Chambre du roy, et l'émergence de ses deux collègues au début des années 1980.

Le jeune Malgoire entre au conservatoire d'Avignon : « Refoulé par un professeur de violon déjà assailli de postulants, il découvre avec fascination, au détour de ses déambulations, la classe de hautbois de Marien Cassan », écrit Virginie Schaefer-Kasriel dans le livre qu'elle a

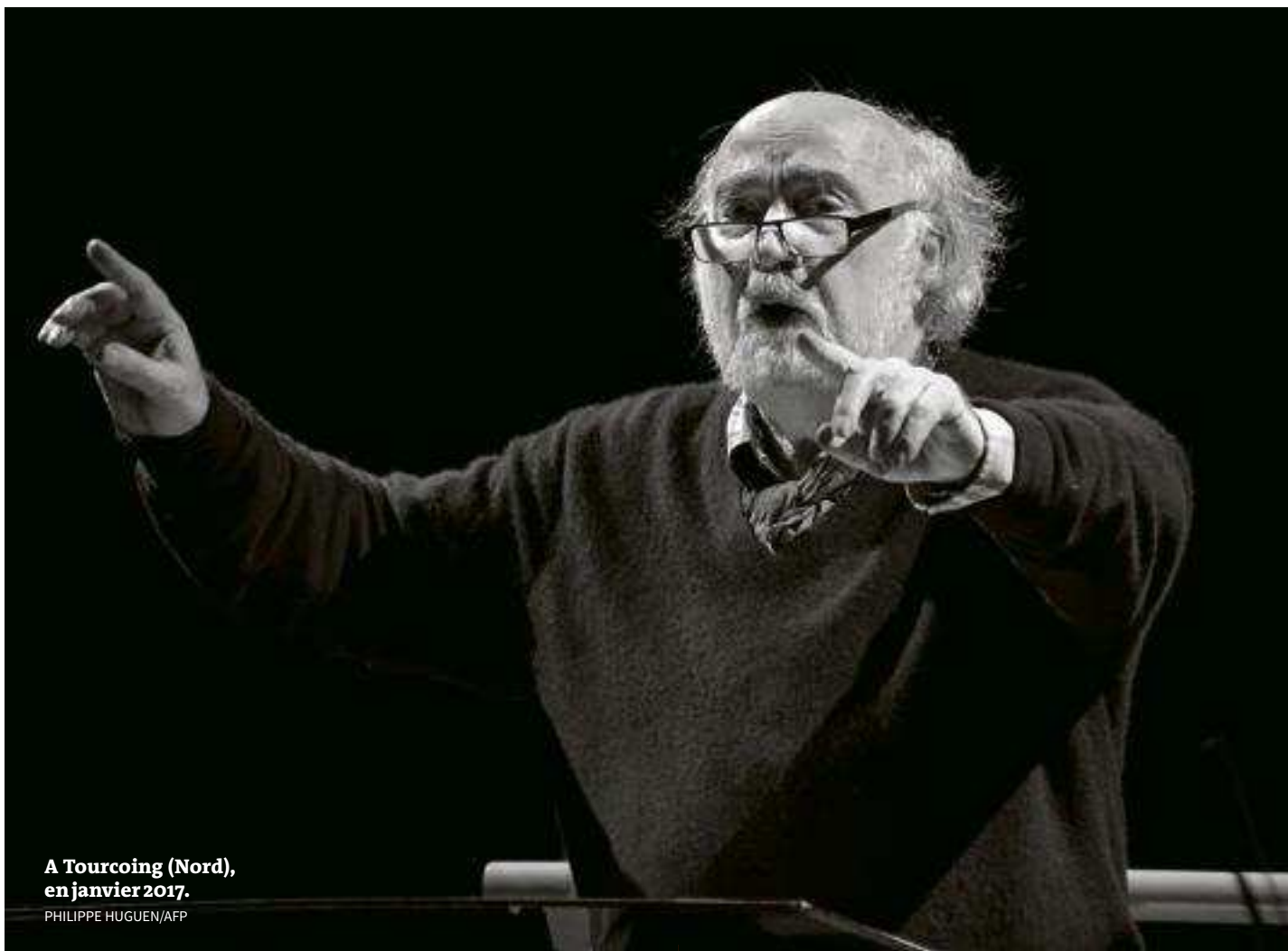
consacré au musicien (*Jean-Claude Malgoire, 50 ans de musiques et d'aventure*, Symétrie, 2005). Admis en 1957 au Conservatoire national supérieur de Paris, il y obtient des premiers prix dans les classes de hautbois et de musique de chambre. Dix ans plus tard, alors que Charles Munch est nommé directeur musical de l'Orchestre de Paris, Jean-Claude Malgoire en devient le cor anglais solo – un hautbois alto, d'une quinte plus grave.

En 1971, Jean-Claude Malgoire est invité par le critique musical du *Figaro* et producteur de télévision Bernard Gavoty à participer à un numéro d'« Au cœur de la musique », une émission où Malgoire fait non seulement entendre le cor anglais – il joue magnifiquement le solo de *Tristan et Isolde*, de Wagner –, mais aussi toute une série d'instruments à anche anciens.

Car, au même moment, il se fait connaître à la tête de ses ensembles, La Grande Ecurie et la Chambre du roy, et le Florilegium Musicum de Paris, réservé plus spécifiquement à la musique médiévale, où il joue toutes sortes d'instruments à vent anciens.

### Un chef autodidacte

Au début des années 1970, Jean-Claude Malgoire organise à la Conciergerie, à Paris, sur les bords de Seine, une série de concerts avec ce dernier ensemble. Aucune publicité, mais le bouche-à-oreille fonctionne : « Il y avait la queue jusqu'au Châtelet ! », dira-t-il au micro de Benjamin François, à l'occasion d'une série de « Grands Entretiens » pour France Musique, en mars.



A Tourcoing (Nord), en janvier 2017.  
PHILIPPE HUGUEN/AFP

« On jouait de tout, de la musique médiévale, des cantates de Bach et aussi de la musique contemporaine : Georges Aperghis a écrit pour nous. On a joué aussi une pièce de Monnet », poursuivait Malgoire au cours de cet entretien, faisant allusion, au détour d'un jeu de mots, au compositeur Marc Monnet.

Parallèlement, Jean-Claude Malgoire, qui intègre en 1972 l'ensemble de musique contemporaine 2e2m, se consacre aux œuvres de son temps. Il assure la création française de la *Sequenza* pour hautbois solo de Luciano Berio. Avec la claveciniste et pianiste Danièle Salzer (qui collabore à ses ensembles d'instruments anciens) et le harpiste Francis Pierre, Malgoire grave, pour CBS, un disque intitulé *Le Hautbois moderne*, avec des pièces d'avant-garde contemporaine.

Il quitte l'Orchestre de Paris pour se consacrer à la direction de La Grande Ecurie, qui devient un ensemble réputé auquel la grande maison de disques demande d'en-

registrer de nombreux albums de répertoire médiéval, Renaissance ou baroque. Ce seront notamment de nombreuses intégrales d'opéras de Haendel, avec de grands noms du chant, mais aussi *Alceste*, de Lully, le premier enregistrement sur instruments anciens des *Indes galantes*, de Rameau, et celui du fameux *Te Deum*, de Marc-Antoine Charpentier, etc.

En 1981, Jean-Claude Malgoire prend la tête d'une nouvelle structure, l'Atelier lyrique de Tourcoing, qu'il décrivait comme « un opéra d'art et d'essai, comme on dit au cinéma ». Il y aborde un très vaste répertoire, la musique ancienne, bien sûr, mais aussi Mozart, Rossini, Debussy, *Mère Courage*, de Paul Dessau, ou *L'Opéra de quat'sous*, de Kurt Weill. Il fait confiance aux jeunes et confie leurs premiers rôles à des chanteurs aujourd'hui célèbres, mais à l'époque débutants sur scène : la soprano Véronique Gens ou les contre-ténors Philippe Jaroussky et Dominique Visse, entre autres nombreux exemples. C'est dans

### 25 NOVEMBRE 1940

Avignon  
1957 Entrée au Conservatoire national supérieur de Paris  
1981 Prend la tête de l'Atelier lyrique de Tourcoing  
14 AVRIL 2018 Mort à Paris

le cadre de cette structure que Jean-Claude Malgoire aura fait sa dernière apparition publique, en mars, en dirigeant *Pelléas et Mélisande*, l'opéra de Claude Debussy, qu'il adorait.

Jean-Claude Malgoire était un chef autodidacte qui disait avoir beaucoup appris en observant les chefs venus diriger l'Orchestre de Paris quand il en était membre. Il pouvait parfois faire montre d'une direction brouillonne, mais sa profonde musicalité, son enthousiasme communicatif donnaient souvent à ses interprétations une qualité sans pareille.

En conclusion de leurs entretiens pour France Musique, Benjamin François demandait à Jean-Claude Malgoire quel souvenir il aimerait qu'on garde de lui : « Je voudrais qu'on se souvienne de moi comme du personnage principal du film *Il Postino*. Il voit, au moment des élections, un bateau passer et faire de la retape pour la droite et crie : "Je suis communiste !" Eh bien, moi, je suis musicien ! » ■

RENAUD MACHART

# Vittorio Taviani

## Cinéaste

**S'**il en fallait une, voici une nouvelle preuve de l'obscure stupidité de la Camarde, qui a séparé, dimanche 15 avril, à Rome, un couple de créateurs dont tout le monde, sauf la mort justement, savait qu'ils étaient inséparables. Vittorio Taviani s'en est donc allé à l'âge de 88 ans, il était né le 20 septembre 1929. Il laisse derrière lui Paolo, de deux ans son cadet, désespéré, ainsi que tous les amateurs de cinéma qui ne sauront plus désormais comment parler de ce couple soudain délié.

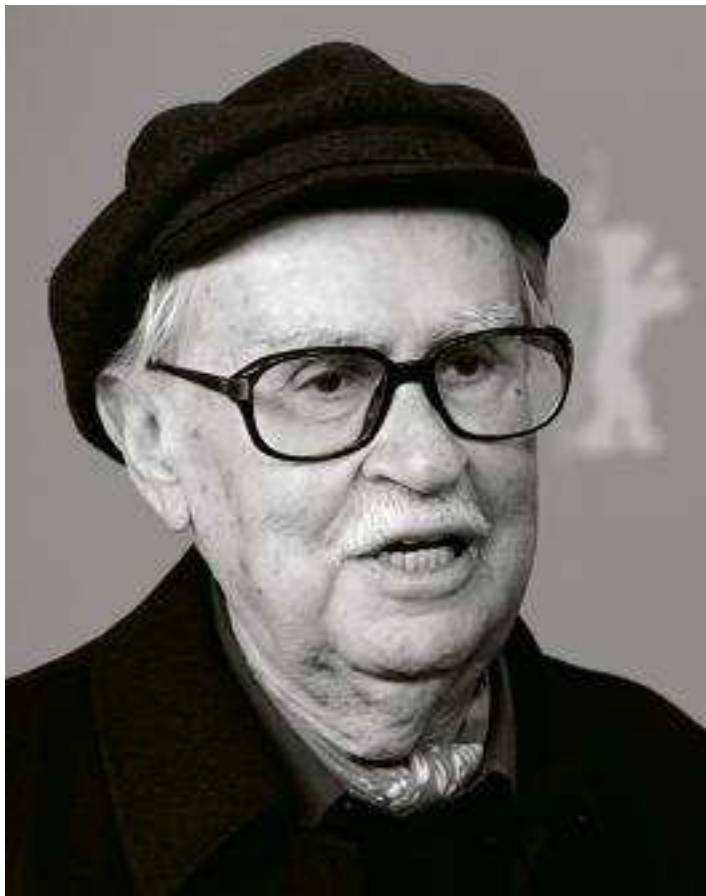
Aussi loin qu'on remonte les sources biographiques, il semblerait que ces deux Toscans aient toujours tout fait ensemble. On n'est pas loin de la légende, et pourtant les Taviani, cas d'école d'une fraternité symbiotique, semblent bien avoir tout fait, ou presque, ensemble. Etudiants ensemble (en art à Pise). Amateurs d'art lyrique ensemble. Rosselliniens et néoréalistes ensemble (à la Libération). Fondateurs d'un ciné-club ensemble (à Pise). Dra-

maturses engagés ensemble (à Livourne), pirandelliens ensemble. Cinéastes ensemble aussi bien, commençant par un chapelet de documentaires exécutés dans les années 1950, dont la pierre de touche – *San Miniato, Luglio, 1944* – est consacrée à un massacre perpétré par les nazis.

### Consécration internationale

Le poids de l'Histoire et la valeur de l'engagement ne sont pas de vains mots chez les Taviani. Leur passage à la fiction poursuit à ce titre ce qu'ils avaient commencé dans le domaine du documentaire. Adapté d'un fait divers et sur un sujet proche du *Salvatore Giuliano* de Francesco Rosi qui sort la même année, *Un homme à brûler* (1962), avec l'incontournable Gian Maria Volonte, porte ainsi sur l'assassinat par la Mafia sicilienne d'un syndicaliste qui avait propagé des idées égalitaristes chez les paysans.

*Sous le signe du scorpion* (1969), de nouveau avec Volonte, est une fable sur les limites du langage et



A Berlin, en février 2012.  
GÉRARD JULIEN/AFP

de la communication. *Saint Michel avait un coq* (1972) se lit comme une allégorie historique sur l'impasse des mouvements révolutionnaires. *Allonsanfan* (1974), avec Marcello Mastroianni dans le rôle d'un aristocrate tenté par le socialisme,

20 SEPTEMBRE 1929 Naissance  
1962 « Un homme à brûler », avec Gian Maria Volonte  
1977 « Padre padrone », Palme d'or au Festival de Cannes  
15 AVRIL 2018 Mort à Rome

donne à voir un film historique amer sur l'échec des révoltes du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

La consécration internationale arrive toutefois avec la Palme d'or attribuée en 1977 à *Padre padrone*, histoire (vraie) d'un garçonnet sarde maintenu par son père sous le joug des préjugés et de la plus sèche tradition avant que de s'émanciper, une fois devenu jeune adulte, par l'apprentissage de la lecture, du fléau obscurantiste.

### Force fraternelle

L'autre sommet de l'œuvre des frères est, évidemment, *La Nuit de San Lorenzo* (1982), dans lequel ils reviennent sur l'histoire du massacre commis par les nazis dans leur village natal, San Miniato, en Toscane, sujet qui avait inspiré leur tout premier film. Le long-métrage se veut d'ailleurs moins reconstitution réaliste des faits que mise en scène hiératique de sa transformation en mythe dans la conscience collective du village, et par-delà de toute l'Italie.

Nonobstant l'intérêt de certains films qui suivent – *Kaos* (1984), film à sketches pirandellien sur fond de légendes siciliennes, et *Good Morning, Babylon* (1987), qui relate l'ascension de deux maçons italiens dans l'industrie sarde maintenant du cinéma hollywoodien –, le cinéma des frères Taviani perd un peu en force, faute de trouver l'inspiration qui le mena à leur sommet.

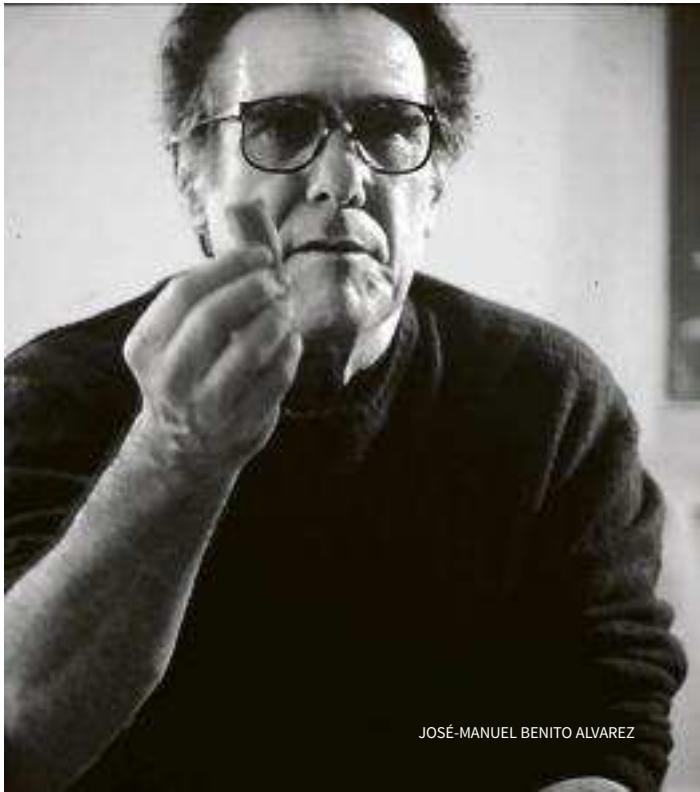
Ils n'en continuent pas moins, jusqu'à très récemment, de faire des films, qui n'arrivent plus nécessairement jusqu'aux salles françaises. Vittorio parti, restera-t-il même à Paolo la force de continuer ? Car la réalisation les unissait au même titre que beaucoup d'autres choses, au point de les indifférencier dans les multiples tâches que requiert ce métier. L'utopie après laquelle courait incessamment leur œuvre, du moins auront-ils passé la plus grande part de leur vie commune à la faire exister, sous la forme d'une force fraternelle, au cinéma. ■

JACQUES MANDELBAUM



# Jacques Tixier

## Archéologue



JOSÉ-MANUEL BENITO ALVAREZ

L'archéologue et technologue Jacques Tixier est mort le 3 avril, à Pradines (Lot), à l'âge de 93 ans. Disparaît avec lui la génération des pionniers qui ont fait de la préhistoire française une science au rayonnement international. Une science à part entière, tout à la fois expérimentale et spéculative, susceptible de prendre une place stratégique, à la délicate jointure entre les sciences humaines et les sciences de la nature. Cette brèche intellectuelle, entre nature et culture, surtout illustrée depuis Claude Lévi-Strauss par l'anthropologie, a été entamée en préhistoire sous l'angle de la technologie de la pierre taillée.

En pratiquant d'abord en solitaire la taille expérimentale du silex, en Algérie dès les années 1950, il a bâti une nouvelle méthode d'analyse, dite de « technologie lithique » qui a permis de « faire parler » des centaines de milliers de vestiges préhistoriques, muets en apparence. Au-delà des outils taillés, du biface à la pointe de flèche, la technologie lithique aide à reconstituer à partir des déchets de taille les opérations intellectuelles et manuelles qui conduisent à la conception puis à la transformation d'une idée technique en outil fonctionnel.

Une approche qui permet un dialogue immatériel avec les artisans préhistoriques, au point de rendre intelligibles et lisibles, depuis le paléolithique inférieur jusqu'au néolithique, des millénaires de production humaine complexe, à partir du choix technique et économique des matières premières, dont le silex, le quartz et l'obsidienne sont les plus connus.

### Logique des premiers artisans

S'appuyant en partie sur les intuitions d'André Leroi-Gourhan (quant à la notion de « chaîne opératoire ») et les premiers essais de François Bordes, tout en approfondissant leur démarche respective, Jacques Tixier a donc accompli une véritable mutation du regard sur des vestiges répandus sur une grande partie de la planète. Ces déchets d'utilisation forment les seules « archives » conservées, sous forme d'objets manufacturés, de la part la plus longue de l'histoire de l'humanité. Issue d'un dialogue fécond avec des technologues américains travaillant sur les sociétés précolombiennes, son approche a influencé ethnologues et archéologues à travers le monde entier.

Entre 1980 et 1999, les cinq fascicules de la *Préhistoire de la pierre taillée* (Cercle de recherches et d'études préhistoriques), rédigés et composés avec Marie-Louise

Inizan, Michèle Reduron et Hélène Roche, forment le canon de la méthode d'analyse de l'outillage préhistorique à l'échelle internationale. Cette « bible » reconstituant la logique des premiers artisans de l'humanité a forgé un lexique spécifique, traduit dans une dizaine de langues.

Si l'Aquitaine où Jacques Tixier naît 1<sup>er</sup> janvier 1925 le sensibilise très tôt à la préhistoire, c'est bien l'Algérie, où il arrive en 1947 pour devenir instituteur à l'âge de 22 ans, qui la lui fait pleinement découvrir, à fleur de désert. Il y côtoie plusieurs des principaux acteurs des recherches alors menées au Maghreb, à commencer par Lionel Balout, professeur à la faculté d'Alger et conservateur du Musée du Bardo, près de Tunis.

Entamant fouilles et études, c'est désormais en préhistorien que Jacques Tixier intègre le CNRS en 1955 puis l'Institut de paléontologie humaine à Paris après 1961. A partir de 1980, il fonde, entre Nanterre (Hauts-de-Seine), Meudon et Valbonne (Alpes-Maritimes), un laboratoire qui existe toujours – l'UMR 7705 « Préhistoire et technologie » et dont le champ d'études est mondial. Ses disciples, comme Catherine Perles, Jacques Pelegrin, Pierre-Jean Texier, etc., poursuivent, du Japon au Brésil, de l'Afrique à la Grèce, une œuvre de défrichage et d'exhumation de ce qui peut tout aussi apparaître comme une forme de « langue » première et universelle : les gestes et les savoir-faire de la taille de la pierre.

Non content d'être un archéologue de terrain fouillant sur des aires et des périodes variées – Algérie, Liban, Qatar mais aussi et toujours la Dordogne préhistorique –, il a été un pédagogue précoce, intervenant tôt au sein des classes primaires et secondaires, par des démonstrations spectaculaires de taille de la pierre et sous forme de films pédagogiques que l'on retrouve aujourd'hui diffusés sur Internet. Penseur libre et homme d'amitiés fidèles, Jacques Tixier était l'un de ces chercheurs visionnaires qui ont révolutionné entièrement un champ disciplinaire, de manière discrète mais tout à la fois théorique et pragmatique. ■

YANN POTIN

## Le Monde

Le Carnet

### Vos grands événements

Naissances, baptêmes, fiançailles, mariages, anniversaires de naissance

Avis de décès, remerciements, messes, condoléances, hommages, anniversaires de décès, souvenirs

Colloques, conférences, séminaires, tables-rondes, portes-ouvertes, forums, journées d'études, congrès, nominations, assemblées générales

Soutenances de mémoire, thèses, HDR, distinctions, félicitations

Expositions, vernissages, signatures, lectures, communications diverses

Pour toute information Carnet :  
☎ 01 57 28 28 28  
☎ 01 57 28 21 36  
✉ carnet@mpublicite.fr

### AU CARNET DU «MONDE»

#### Naissance

Lucile et François LAFONT

ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Hugo LAFONT,

le 9 avril 2018,

chez  
Carolina REDONDO RIPOLL  
et Paul LAFONT.

#### Mariage

Denise et Michel CHAMPIGNY,  
leurs grands-parents,

sont heureux de faire part du mariage de

Camille CHAMPIGNY  
avec  
Fabien DIEUDONNÉ,

le 14 avril 2018, à Asnières-sur-Seine.

#### Décès

Nalini et Denis Balbir,  
ses enfants,  
Anne-Laure Alka, Anne-Sophie Latika,  
Juliette Bela et Shaana Priyanka,  
ses petites-filles,  
Toute sa famille et ses amis, en France  
et Inde,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jaghans Kishore BALBIR,  
ancien fonctionnaire de l'UNESCO,

survenu le 12 avril 2018, à son domicile,  
dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Ils rappellent le souvenir de son épouse,

Nicole BLABIR,  
née GONDALLIER de TUGNY.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité  
familiale.  
58, rue Denfert-Rochereau,  
92100 Boulogne-Billancourt.  
nalini-balbir@wanadoo.fr

Jacqueline Gamard, Emilie et Sarah  
Barbault,

ont la tristesse de faire part du décès de

Armand BARBAULT,  
producteur exécutif,  
directeur de production.

L'incinération aura lieu en la salle  
Mauméjan du crématorium du cimetière  
du Père-Lachaise, entrée au 71, rue des  
Rondeaux, Paris 20<sup>e</sup>, le vendredi 20 avril  
2018, à 11 h 30.

Lyon. Les Alberts.

Alain, Raphaël, Gaëtan, Olga, Nathalie,  
Bruno,  
Lucie, Emy, Nine, Fanny,  
Emmanuelle, Charlotte, François,  
Maïa,  
Ses enfants de cœur,  
Toute sa famille  
Et tous ses amis,

informent du décès de

Emmanuelle  
CARTELLIER-GASTÉ,  
(1955 - 2018).

La célébration de ses funérailles aura  
lieu le jeudi 19 avril, à 16 h 15, au  
crématorium de Bron.

Ni fleurs ni couronnes, un don aux  
associations soutenues par Emmanuelle,  
Tiberius Claudius, Tous migrants,  
Les Amis de Guelack et Melgar.

cartellier.gaste@gmail.com

Jérémy et Claire,  
son fils et sa belle-fille,  
Noah,  
son petit-fils  
Et Anna,  
Christine et Françoise,  
ses sœurs,  
Patos, Benoit, Figure, Franck, Garnier,  
Caroline et Chantal,  
ses fidèles amis  
Et toutes les personnes qui l'ont aimé  
et accompagnée,

ont la tristesse de faire part du décès de

Michèle de CHASTENET  
de PUYSEGUR,

survenu le samedi 14 avril 2018.

Les obsèques auront lieu le samedi  
21 avril à 9 heures, au crématorium  
du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

Son frère,  
Ses sœurs,  
Ses beaux-frères et sa belle-sœur,  
Ses neveux et nièces  
Et toute sa famille,

font part du décès du

père Jean DERIES,

survenu le 14 avril 2018,  
dans sa quatre-vingt-huitième année.

La célébration religieuse aura lieu  
le 20 avril, à 10 h 30, au centre  
œcuménique Saint-Marc, 6, avenue  
Malherbe, à Grenoble (Isère).

M<sup>me</sup> Daniel Dommel,  
son épouse,  
Jean-Louis et Florence Nosley,  
Pierre-Yves, Emma et Charlotte,  
Etienne et Clarence Dommel,  
Pierre et Martine Dommel,  
Annabelle et Félix,  
Henri et Kamila Dommel,  
Alexia et Juliana,  
ses enfants et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Daniel DOMMEL,  
inspecteur général  
des finances honoraires,  
commandeur de la Légion d'honneur,  
commandeur  
dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 14 avril 2018,  
dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu  
le jeudi 19 avril, à 14 heures, en l'église  
réformée de Pentemont-Luxembourg,  
58, rue Madame, Paris 6<sup>e</sup>.

« Remets à l'Eternel le soin de ton sort,  
Confie-toi en lui et il agira. »  
Ps.37.5

1, avenue Jean-Racine,  
92330 Sceaux.

Lise, Camille et Mathias,  
ses enfants,  
Thomas Regnier et Raluca Muresan,  
son gendre et sa belle-fille,  
Lou et Ysée,  
ses petits-enfants,  
Loulou,

ont l'immense douleur d'annoncer le décès de

M<sup>me</sup> Michelle DREYFUSS,  
née ABENHAÏM,

survenu le 12 avril 2018, à Paris,  
à l'âge de soixante-cinq ans.

Elle rejoindra son mari,

Bertrand DREYFUSS,

poursuivre avec lui, autour d'un café  
céleste, leur conversation brutalement  
interrompue il y a un an.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Dreyfuss,  
78, cours de Vincennes,  
75012 Paris.

Sylvie et Olivier Heras de Pedro,  
ses enfants,  
Etienne Goujon-Heras de Pedro,  
son petit-fils,

ont la tristesse de faire part du décès,  
en sa quatre-vingt-neuvième année, de

Rafael HERAS de PEDRO,

le 12 avril 2018, à Bordeaux.

Les obsèques seront célébrées le jeudi  
19 avril, à 13 h 30, au Parc cimetière  
de Mérignac (Gironde).

Pierre Brocheux,  
son père,  
Julien Lapeyre de Cabanes,  
Fabrice Lapeyre de Cabanes,  
Cyrille Lapeyre de Cabanes,  
ses fils,  
Bernard Lapeyre de Cabanes,  
son épouse,  
Denis Brocheux, Emmanuel Brocheux,  
France Brocheux,  
ses frères et sœur  
et leurs familles,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Marianne  
LAPEYRE de CABANES,  
née BROCHEUX,  
ancienne élève de l'ENSJF (Sèvres),  
agrégée de philosophie,  
professeure de classes préparatoires  
au lycée Pierre d'Ailly, à Compiègne,

survenu le 11 avril 2018,  
à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu  
au crématorium de Compiègne,  
le 14 avril.

Rennes. Sospel (Alpes-Maritimes).

Nous avons la tristesse de faire part  
du décès de

M<sup>me</sup> Jacqueline LAUTIER,  
née COUTILLARD,

survenu le 14 avril 2018, à Rennes,  
à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

De la part de

M. et M<sup>me</sup> Dominique Lautier,  
M<sup>me</sup> Claudine Lautier,  
M<sup>me</sup> Claire Siat-Lautier,  
M. et M<sup>me</sup> Patrick Lautier,  
M. et M<sup>me</sup> Jean-Yves Lautier,  
M<sup>me</sup> Anne Lautier,  
ses enfants,  
Serge,  
son gendre,  
Ses petits-enfants,  
Ses arrière-petits-enfants,  
Toute la famille.

La cérémonie religieuse aura lieu  
le vendredi 20 avril, à 14 h 30, en l'église  
Toussaints de Rennes.

Remerciements chaleureux à toutes  
les personnes l'ayant accompagnée  
jusqu'au bout du chemin : ses aides de vie,  
ses infirmières, ses kinésithérapeutes,  
son médecin traitant ainsi que l'ensemble  
du personnel des Hespérides, des services  
UMP de Pontchaillou et USP de la  
Tauvais.

Condoléances sur registre et sur  
www.dansnoscoeurs.fr

Jean Maurel,  
Marie, Pierre,  
François et Virginie,  
Camille, Clémence, Pauline,

ont la grande peine d'annoncer  
la disparition de

Sabine MAUREL,  
agrégée de Lettres Classiques,  
professeur de première (1990-2004),  
au lycée Henri IV.

Pour un dernier adieu, on se réunira  
au crématorium du cimetière du Père-  
Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>, le mardi 24 avril 2018,  
à 12 heures.

« Et troublés  
comme on l'est en songe, vaguement,  
Ils sentaient par degrés  
se mêler à leur âme,  
A leurs discours secrets,  
à leurs regards de flamme,  
A leur cœur, à leur sens,  
à leur molle raison,  
Le clair de lune bleu  
qui baignait l'horizon ».

Sa famille,  
Ses huit filleuls,  
Ses vrais amis,  
Jacinta Martins,  
sa fidèle et dévouée,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Simone RAMPON,  
ancien interne des Hôpitaux de Paris,  
ancien médecin des Hôpitaux,  
professeur honoraire  
de la Faculté de médecine,  
officier dans l'ordre des Palmes  
académiques,  
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 8 avril 2018,  
à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Comme elle l'a souhaité après  
une bénédiction, l'inhumation a eu lieu,  
le 14 avril, dans le caveau de famille,  
au cimetière de Gelles (Puy-de-Dôme).

M<sup>me</sup> Dany Toulouse,  
son épouse,  
Magali et Olivier Tezenas du Montcel,  
sa fille et son gendre,  
Lola, Hugo et Sara,  
ses petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Roland TOULOUSE,

survenu le 14 avril 2018,  
à Sorde-l'Abbaye,  
à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie des obsèques aura  
lieu le mercredi 18 avril, à 15 h 30, au  
crématorium de Dax.

Ni fleurs ni couronnes ni plaques.

Une urne sera mise à disposition  
pour des dons au profit d'une association.

Claude Veron, Hilde Teuchies,  
Lune Veron,  
sa fille  
et Cécile Giraud, sa mère,  
Jonathan Gaffet,  
son frère,  
Les familles Nacke, Van Rompay,  
Giraud,  
Tous ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre Emmanuel VERON,

survenu le 17 avril 2018,  
à Champagne-sur-Seine,  
à l'âge de quarante-six ans.

Il a rejoint sa mère,

Frédérique NACKE

et ses grands-parents,

VERON, NACKE.

L'inhumation aura lieu mercredi  
18 avril, à 10 h 15, au cimetière de  
Fontainebleau.

70 bevekomsstraat,  
3360 Bierbeek  
(Belgique).

#### Souvenirs

Il y a dix ans, le 18 avril 2008,

Maria-Dolorès  
BRIGNONE-MARINIER,  
danseuse-chorégraphe,

nous quittait.

Une prière ou une pensée est  
demandée à tous ceux qui l'ont connue  
et aimée.

« David et toute la maison d'Israël  
dansaient devant Yahvé, au son de tous  
les instruments en bois de cyprès,  
des cythares, des harpes,  
des tambourins,  
des sistres et des cymbales. »

Jean-Paul Marinier,  
14, rue du Royaume,  
91440 Bures-sur-Yvette.

Il y a seize ans,

Bernard HAILLANT,  
auteur-compositeur-interprète,

nous quittait le 17 avril 2002.

« L'Homme qui pleure »  
est toujours dans notre cœur...

www.bernardhailant.com

#### Conférence

TÉLÉRAMA  
OCCUPE  
LE LYCÉE  
JACQUES-  
DECOUR

Mai 68, c'était il y a 50 ans.  
Le monde reste à réinventer.  
Le 4 mai 2018,  
Télérama  
invite seize artistes  
et penseurs décapants,  
pour qui l'on n'est jamais aussi  
imaginatifs qu'au bord du vide.

Une journée de rencontres et d'échanges  
avec

- les essayistes :
- Pascal Chabot
  - Anastasia Colosimo
  - François Cusset
  - Antoine Garapon
  - Olivia Gazalé
  - Paul Jorion
  - Thierry Kithn
  - Baptiste Morizot
  - Richard Rechtman
  - Juliette Rennes

- les artistes :
- Isabelle Carré
  - Chloé Dalbert
  - Françoise Huguier
  - Monica Sabalo

pour répondre aux urgences  
de notre époque. L'esprit grave  
mais le tempérament joyeux.

De 10 heures à 20 heures,  
venez occuper le lycée avec nous !

Programme complet sur Télérama.fr

Entrée libre  
inscription obligatoire :  
debats@telerama.fr  
Lycée Jacques-Decour,  
12, avenue Trudaine, Paris 9<sup>e</sup>.

Société éditrice du « Monde » SA  
Président du directeur, directeur de la publication Louis Dreyfus  
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directeur Jérôme Fenoglio  
Directeur de la rédaction Luc Bronner  
Directrice déléguée à l'organisation des rédactions Françoise Tovo  
Direction adjointe de la rédaction Philippe Broussard, Alexis Delcambre, Benoît Hopquin, Franck Johannes,  
Marie-Pierre Lannelongue, Virginie Malingre, Caroline Monnot, Cécile Prieur  
Direction éditoriale Gérard Courtis, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann  
Rédaction en chef numérique Philippe Lecœur, Michaël Szadkowski  
Rédaction en chef quotidien Michel Guerrin, Christian Massol  
Directeur délégué au développement du groupe Gilles van Kote  
Directeur du développement numérique Julien Laroche-Joubert  
Rédacteur en chef chargé des diversifications éditoriales Emmanuel Davidenkoff  
Chef d'édition Sabine Ledoux  
Directeur artistique Aris Papatheodorou  
Photographie Nicolas Jimenez  
Infographie Delphine Papi  
Médiateur Franck Nouchi  
Secrétaire générale du groupe Marguerite Moleux  
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget  
Conseil de surveillance Jean-Louis Belfa, président, Sébastien Carganico, vice-président



# Pour un nouvel ordre de l'hospitalité

Pour Daniel Cohn-Bendit et Romain Goupil, la loi sur l'asile et l'immigration ne répond pas à l'urgence de la situation des migrants. La France et l'Europe doivent plutôt inventer de nouveaux droits

Par DANIEL COHN-BENDIT et ROMAIN GOUPIL

Il est temps que l'Europe et la France se mettent enfin à la hauteur de notre devoir d'hospitalité à l'égard de ces femmes, ces hommes et ces enfants qui, après de terribles périples depuis l'Afrique, l'Asie ou les Caraïbes, gagnent au péril de leurs vies nos territoires, sur le continent et en outre-mer. Il est plus que temps que soient tirées les leçons de l'incapacité de l'Europe, depuis 2014, à répondre aux défis des migrations.

Nous ne nous résignons pas à voir progresser partout les crispations politiques et sociales, les mouvements d'extrême droite, à ce que prospèrent les instrumentalisation de tous ordres, à ce que l'Europe s'érige en forteresse, à ce que les solidarités soient découragées ou même pénalement incriminées. Si l'Italie, après l'Allemagne et l'Autriche, a vu l'extrême droite progresser, c'est parce que le devoir d'hospitalité ne s'y exerce pas comme il le devrait : de manière à la fois digne, humaine et ordonnée. C'est là le produit du défaut de solidarité européenne mais aussi de l'inaction. Abandonnés, les Italiens ont aussi trop longtemps cru pouvoir laisser passer les migrants à

**LE PROJET DE LOI FRANÇAIS SE SITUE DANS LA TROP LONGUE LIGNÉE DES TENTATIVES D'INSTRUMENTALISATION POLITIQUE DE LA QUESTION MIGRATOIRE**

travers une Europe en pleine crispation identitaire sans que cela ne produise un puissant désordre social et politique.

En France, la loi sur l'asile et l'immigration, que le ministre de l'intérieur présente au Parlement français, n'apporte pas de réponse à cette urgence, pas plus que ce qu'annonce son homologue allemand : ce n'est pas de ce tandem qui joue sur les peurs que nous attendons quelque chose de bon, ni pour nos deux pays ni pour l'Europe. Le projet de loi français se situe dans la trop longue lignée des tentatives d'instrumentalisation politique de la question des migrants.

Faute d'apporter des réponses dignes, efficaces et durables, on se contente de montrer les muscles, de faire semblant de les montrer ou d'en mettre là où ils n'ont pas lieu d'être. Le tout accompagné de discours évoquant d'improbables submersions migratoires et où tout est amalgamé : migrations, désordres dans certains quartiers, faillite de l'intégration, tensions autour de la laïcité.

## RADICALISATION DU DÉBAT PUBLIC

Ce projet de loi ne mérite ni excès de louange ni excès de critique. Il ne résoudra tout simplement rien. Il ne sert à rien d'autre qu'à ajouter un acte supplémentaire à la pièce de théâtre dramatique autour de la question des migrations. A la fin, seule l'extrême droite est gagnante de ces postures, tout comme les partisans d'une dangereuse surenchère, où la défense des migrants n'est qu'un prétexte pour d'autres combats.

Cette radicalisation du débat public en France, comme partout en Europe, broie les bonnes volontés de tous ordres. Au niveau européen, rien n'avance et le pire est à craindre. Le paquet de mesures dont discutent aujourd'hui les instances européennes ne mènera à rien. S'obstiner sur Dublin est une dangereuse folie : ce système ne fonctionne pas, il ne fonctionnera pas, il ne peut pas fonctionner. Il ne produit que de l'errance, d'un pays européen à l'autre, apportant indignité et même – il est temps que les ministres de l'intérieur français et allemands s'en rendent compte puisque c'est leur métier – menaces pour l'ordre public. La tentation des Européens d'y substituer un glacis, en déléguant la gestion des demandeurs d'asile à des pays tiers aussi « sûrs » que peuvent l'être la Turquie aujourd'hui ou

la Libye demain, serait à la fois une indignité et un échec pratique.

Nous savons que lorsqu'un membre du gouvernement belge, Theo Francken, se fixe pour objectif « zéro demandeurs d'asile », il exprime ce que recherchent trop de ministres de l'intérieur en Europe. Le ton peut-il être donné par le premier ministre hongrois Viktor Orban ?

Les réponses sont ailleurs. Elles découlent des discours prononcés par le président de la République française à Orléans en juillet 2017 puis à la Sorbonne en septembre 2017. Elles sont nationales et européennes. Elles sont urgentes. Elles sont politiques, administratives et citoyennes. Là résident des valeurs essentielles à la réussite de ce quinquennat.

En France comme partout en Europe, il est temps que le droit s'adapte aux migrations et surtout s'applique. Car ce qui nourrit le ressentiment social, c'est partout la conviction que le droit ne s'applique pas, ou qu'il est à géométrie variable, aussi bien pour l'asile que pour le séjour. Terrible constat qui alimente, dans des esprits européens à la dérive, les concurrences du déclassement.

Le droit d'asile doit être absolument et totalement respecté. Les missions de réinstallation de réfugiés vers l'Europe doivent se développer pour les réfugiés syriens au Proche-Orient et les Africains au Sahel. Il est temps que tous les Européens se joignent aux efforts de la France et du Haut-Commissariat pour les réfugiés, pour aider le Niger à évacuer les rescapés de l'enfer libyen. Mais cela ne peut pas s'accompagner d'une externalisation vers des pays tiers « sûrs » : celles et ceux qui demandent l'asile en Europe doivent pouvoir le faire.

Aux graves dysfonctionnements de Dublin doivent se substituer les interventions d'une Agence européenne de l'asile, qui aurait vocation à organiser l'instruction de la demande d'asile partout en Europe de manière indépendante des Etats, ainsi que l'accueil des réfugiés. A chaque euro employé à cet accueil, l'Agence ajouterait un euro au bénéfice du développement local.

C'est une politique volontariste d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés – et plus généralement des étrangers – qui doit être maintenant mise en œuvre en France – comme nous y invite le député Aurélien Taché – et en Europe. Cette politique, qui doit être l'affaire de l'Europe,

des Etats, des collectivités locales, des associations, des citoyens, doit appuyer l'apprentissage de la langue, l'accès à la formation professionnelle, la scolarisation des enfants et l'accès au logement.

Ce sont des droits nouveaux qu'il faut créer pour nos invités, des droits qui doivent s'accompagner de la claire conscience des valeurs fondamentales telles que l'égalité entre les femmes et les hommes, la liberté de l'orientation sexuelle, la séparation des Etats et des religions ainsi que le rejet de toutes formes de racisme, de xénophobie et d'antisémitisme.

En France, chaque migrant doit avoir accès à l'information, à l'hébergement, à une instruction rapide et de qualité de sa demande d'asile. Nous saluons la contribution des députés français à des progrès en ce sens, même si c'est d'abord affaire d'orientation politique et ministérielle, d'état d'esprit et de moyens pour l'administration. Cela doit valoir sur l'ensemble du territoire national, en région parisienne où doivent disparaître les campements qui illustrent les failles de l'Europe et de l'accès aux préfectures, mais aussi à Calais ou à La Roya. La politique de dissuasion – le harcèlement des migrants et de celles et ceux qui les aident – ne dissuade rien. Elle ne provoque que l'indignité et le désordre.

Il faut aussi penser au-delà du droit d'asile. Nous n'acceptons pas que l'on donne à croire qu'il y aurait des bons et des mauvais migrants. Il n'y a que des femmes, des hommes et des enfants, et des droits qu'il convient de faire respecter et sans doute de créer. Pour celles et ceux qui ne relèvent pas du droit d'asile, après instruction par des autorités administratives et juridictionnelles indépendantes compétentes, et par elles seules, ce sont d'autres droits qui doivent s'ouvrir lorsqu'il y a lieu.

## LACUNES DE L'ÉTAT

Le droit européen et français doit maintenant inventer de nouveaux droits au séjour pour des situations de détresse humanitaire ne relevant pas de l'asile, pour les déplacés climatiques, pour les personnes présentes depuis trop longtemps dans une éprouvante clandestinité, pour répondre aux besoins d'une économie européenne en déclin démographique. Nous savons qu'au-delà de ces droits, ceux qui existent et ceux qu'il nous faut inventer, certains

**CE QUI NOURRIT LE RESENTIMENT SOCIAL, C'EST PARTOUT LA CONVICTION QUE LE DROIT NE S'APPLIQUE PAS, OU QU'IL EST À GÉOMÉTRIE VARIABLE**

n'auront pas de droit au séjour. Seul le respect de ce droit, dans la transparence démocratique, permettra de sortir des instrumentalisation de tous ordres. C'est dans ce nouvel ordre de l'hospitalité que les citoyennes et les citoyens qui accueillent doivent pouvoir prendre leur place. Nous connaissons nombre d'entre elles et d'entre eux. Pour la plupart, ils n'ont pas choisi d'accueillir. C'est l'humanité de celles et ceux qui errent sur nos routes, nos routes de montagne, nos routes côtières, nos routes frontalières, qui a choisi pour eux. Ce sont aussi les lacunes de l'Etat dans l'application du droit, conscientes ou inconscientes, qui les ont conduits à agir. Ce ne sont pas des trafiquants, qui méritent toutes les rigueurs de la loi. Ce sont des femmes et des hommes qui font notre fierté.

C'est pourquoi nous appelons le gouvernement et le Parlement à donner une utilité au projet de loi en cours de discussion, en prenant toutes les dispositions de droit et de fait qui permettront que disparaissent toutes les incriminations contre celles et ceux qui ne font qu'exercer en notre nom la solidarité. Ils pourront ainsi prendre rapidement la place qui leur revient dans l'expression de notre commun devoir d'hospitalité, auquel la France et l'Europe doivent maintenant prendre toute leur part. ■

**Daniel Cohn-Bendit** est ancien député européen ; **Romain Goupil** est réalisateur ; ils sont les coauteurs du documentaire « La Traversée » (2018)

# La réforme du bac ne doit pas oublier les sciences de la vie et de la Terre

Alors que notre société est traversée par les questions écologiques et médicales, la faible place accordée aux SVT dans le socle de culture commune de l'actuelle réforme du baccalauréat risque d'entraîner un retard de la France en la matière

Par COLLECTIF

Si il était concevable de bâtir, hier, une formation de base autour des seules sciences humaines, les contraintes de notre environnement naturel sont venues se rappeler, parfois avec violence, à nos sociétés, et, aujourd'hui, les enseignements des sciences de la vie et de la Terre (SVT), biologie, géologie, environnement... sont devenus incontournables. Or, dans la réforme actuelle du baccalauréat, elles ne sont plus présentes dans le socle de culture commune, mais incorporées aux autres sciences, d'une façon encore indéterminée, dans un enseignement global de deux heures hebdomadaires. Cette perspective tourne tragiquement le dos à l'avenir, surtout pour ceux formés en sciences humaines, parmi lesquels se recrutent une majorité de nos décideurs. Ce choix est d'autant plus inattendu que les transitions écologiques et énergétiques voulues par le gouvernement attestent d'une conscience, au plus haut niveau, des défis auxquels se heurtent nos sociétés.

Ce recul est paradoxal, il méconnaît l'actuelle explosion de connaissances en SVT. Pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir un numéro de *Nature* ou de *Science*, ou des pages de vulgarisation scientifique d'un

quotidien. Plus de la moitié des articles concernent ces disciplines. Cela ne reflète pas un effet de mode, mais résulte de profondes révolutions scientifiques et technologiques (imageries, séquençages, outils numériques).

L'actualité fourmille de rumeurs attestant de défiances face à la science ; une partie croissante de la population croit, sur des sujets majeurs, à des complots ou à des analyses infondées. Les Décroiseurs du *Monde* (le 8 septembre 2017) ont montré que le domaine de la santé fait l'objet du plus grand volume de diffusion de fausses nouvelles sur les réseaux sociaux. Face à ce déferlement concernant la façon de se nourrir, de se vacciner ou non, de traiter une maladie grave, ou encore face aux publicités pour des aliments riches en sucres, en graisses ou en alcool, chaque citoyen doit pouvoir exercer son sens critique. La ministre de la santé, Agnès Buzyn, s'inquiétait récemment (sur *Lemonde.fr* du 26 mars) d'ignorances dangereuses des plus jeunes face au sida ; au-delà d'une information ad hoc sur chaque problème, c'est d'une formation initiale structurante et d'une méthode de jugement qu'ont besoin nos enfants. L'acquisition d'une culture scientifique pluridisciplinaire est plus que jamais nécessaire pour appréhender les enjeux modernes sur lesquels

les sciences de la vie et de la Terre offrent des éclairages indispensables.

Tout citoyen fait et devra faire des choix face aux incessantes découvertes et innovations des sciences qui renouvellent inéluctablement nos pratiques quotidiennes. Nos choix de consommateur ou d'électeur devront prendre en compte les impacts, souvent complexes et indirects, sur les ressources et les milieux naturels. De la biologie de synthèse aux thérapies géniques et cellulaires, les nouvelles technologies de modification du vivant sont au cœur du débat citoyen. Comment être libre dans ses choix sans rudiments en sciences de la vie et de la Terre ? L'adhésion à une politique de prévention, de maîtrise de la pollution et des déchets, ou encore la connaissance et la maîtrise de la sexualité et de la procréation, l'utilisation des données génétiques, tous enjeux d'égalité et de durabilité, exigent une formation aux SVT pour tous au lycée.

Fondées sur l'observation, sur une démarche expérimentale, et laissant place à l'analyse et au doute, les sciences de la vie et de la Terre entraînent à la multiplicité des chaînes causales et offrent une

approche rigoureuse de phénomènes complexes au cœur du quotidien : bioéthique, cerveau, biodiversité, ou climat. La compréhension du raisonnement fondé sur les preuves, sur les notions de facteurs de risque, d'ordre de grandeur et des principes de l'analyse statistique aide à distinguer coïncidence, contingence, corrélation et causalité, et préparerait intellectuellement la prochaine génération à un monde en évolution rapide, quelle que soit la profession.

## PÉRIL SUR LA FORMATION

Enfin, une place trop mince aux SVT dans le socle de formation met en péril la formation de main-d'œuvre dans de multiples secteurs économiques. En France, le génie de l'environnement, la bioéconomie (santé, agriculture...) ou les matériaux bio-inspirés constituent des pans majeurs de l'économie. Ces domaines, liés à la transition écologique et à la compétitivité de l'économie de demain, exigent des possibilités de formation claire et immédiate.

Nos sociétés sont à la croisée de leur histoire avec celle des écosystèmes et de la nature. Les sciences de la vie et de la Terre nous donnent des clés pour les comprendre. Profitons d'une réforme ambitieuse, qui n'est pas seulement celle du baccalauréat, pour transcender les habitudes d'enseignement face aux enjeux de la modernité. Evitons-nous un décrochement technologique, compétitif et culturel majeur. Envisageons l'avenir : notre société, ses citoyens et ses entreprises ont besoin des acquis et des méthodes des SVT. Nos enfants sont entourés des produits de ces sciences, nous nous alarmons de ce que le lycée de demain leur laisse ignorer. ■

**LE DOMAINE DE LA SANTÉ FAIT L'OBJET DU PLUS GRAND VOLUME DE DIFFUSION DE FAUSSES NOUVELLES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**

**Jean-François Bach**, professeur émérite d'immunologie à l'université Paris-Descartes ; **Françoise Barré-Sinoussi**, Prix Nobel de physiologie ou médecine ; **Pierre Corvol**, médecin-biologiste, professeur émérite au Collège de France ; **Pascal Cossart**, microbiologiste, professeure à l'Institut Pasteur ; **Alain Fischer**, médecin à l'hôpital Necker-Enfants malades, professeur au Collège de France ; **Jules Hoffmann**, Prix Nobel de physiologie ou médecine ; **Jean Jouzel**, climatologue, directeur de recherche émérite au CEA ; **Axel Kahn**, généticien, président du comité d'éthique de l'INRA, du Cirad et de l'Ifremer ; **Marc-André Selosse**, microbiologiste, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à l'université de Gdansk ; **Eric Westhof**, professeur émérite de biologie structurale à l'université de Strasbourg



# Les Palestiniens et le défi de la résistance populaire

## Analyse

PIOTR SMOLAR  
JÉRUSALEM - correspondant

LA DIFFICULTÉ À MOBILISER DANS UNE ATMOSPHÈRE DÉPRESSIVE RESTE UN OBSTACLE MAJEUR EN CISJORDANIE

La nature des rassemblements le long de la bande de Gaza, depuis le 30 mars, n'est pas facile à appréhender. Pas de drapeaux des factions palestiniennes. Pas de service d'ordre. Pas de présence manifeste des groupes armés, notamment celui du Hamas, même si des membres sont là. Pas d'appel à la violence et à un nouveau conflit avec l'Etat hébreu, mais une volonté de faire nombre. L'image promue pour interpellier le monde est celle de manifestants sans armes face à des tireurs d'élite israéliens. Ce récit, qui a remis Gaza sur la carte, est aussi celui d'une trentaine de morts et de centaines de blessés par balles en trois vendredis.

Côté israélien, Gaza est devenu au fil des ans une sorte d'abstraction repoussante. Depuis le désengagement unilatéral décidé par Ariel Sharon en 2005 et l'évacuation des milliers de colons qui y vivaient, il n'y a plus d'interaction directe avec la population. Pour les Israéliens, Gaza est le « Hamasland », la principale misère sous la férule du mouvement islamiste armé qui souhaite la destruction d'Israël. Quant aux observateurs étrangers, en dehors de quelques diplomates et autres spécialistes, ils ne s'intéressent à Gaza que dans les moments de crises violentes, notamment les conflits armés avec Israël.

D'où la difficulté supplémentaire à percevoir les subtilités de cette émergence, à la fois spontanée et organisée, de la « résistance populaire » dans la bande de Gaza.

Le Hamas a un bilan accablant comme gestionnaire du territoire. Son choix existentiel de la lutte armée n'a aucune perspective, surtout au vu de la supériorité militaire énorme d'Israël. La population gazaouie, épuisée par onze ans de blocus israélo-égyptien, a été transformée en une cohorte d'assistés, faute d'une économie viable. Dans ce contexte, la « marche du retour », initiée après la reconnaissance unilatérale de Jérusalem comme capitale d'Israël par Washington, début décembre 2017, offre au Hamas une chance inespérée de retrouver un contact avec la rue. Il phagocyte ainsi un mouvement qui n'était pas partisan. La présence répétée, dans les rassemblements, de Yahya Sinouar, le chef du Hamas à Gaza, et d'Ismail Haniyeh, le chef de son bureau politique, en est l'illustration.

Mais autant que ce mouvement, ce qui impressionne est le silence en Cisjordanie. Mahmoud Abbas, engagé dans une expédition financière punitive contre le Hamas, a d'autres priorités. Les Palestiniens, eux, s'illustrent hélas par un désengagement des affaires publiques ou nationales. Autrement dit, la société est atomisée. Les Palestiniens restent patriotes, attachés à la martyrologie qui fonde leur mémoire commune. Ils accueilleraient les bras ouverts, si elle était équilibrée, une solution à deux Etats impliquant Jérusalem comme capitale partagée.

Mais leur sentiment premier est l'épuisement. Les Palestiniens traversent une crise existentielle. Leur défiance à l'égard de leurs propres dirigeants égale presque leur ressentiment contre l'occupation israélienne. La colonisation progresse, la solidarité internationale s'érode, au profit d'autres priorités.

Alors, ils se replient sur des considérations matérielles, sur leur travail, sur leur famille. Ce phénomène trahit aussi onze ans de trajectoire divergente entre la Cisjordanie et la bande de Gaza. La doxa d'Oslo – du nom de l'accord de paix de 1993 – stipule toujours qu'il ne saurait y avoir d'Etat palestinien sans les deux territoires réunis. Mais ceux-ci ont fait non pas chambre à part, mais planète à part pendant onze ans, depuis la prise du pouvoir par le Hamas à Gaza. De même que les Israéliens ont appris à vivre dans le déni des Palestiniens, après l'édification du mur de séparation, la Cisjordanie s'est éloignée de Gaza.

### HORIZON IMPOSSIBLE

Depuis des années, des militants et des responsables palestiniens appellent de leurs vœux une mobilisation populaire pacifique contre l'occupation. Pourtant, après la reconnaissance unilatérale de Jérusalem comme capitale d'Israël par les Etats-Unis, les rues sont demeurées calmes. Le seul mouvement spectaculaire, significatif, conclu par une rare victoire palestinienne, fut celui des croyants à Jérusalem-Est, protestant en juillet 2017 contre l'instauration de portiques de détec-

tion de métaux à l'entrée de l'esplanade des Mosquées (mont du Temple pour les juifs).

Cette mobilisation, à la fois religieuse et identitaire, fut largement pacifique. Des prières de rue furent organisées à l'entrée de la vieille ville. Les factions et les responsables religieux du Waqf – la fondation pieuse jordannienne gérant les lieux saints – épousèrent le mouvement. Certains militants ont cru alors qu'un nouveau chemin se dessinait pour revitaliser la cause nationale. Mais la difficulté à mobiliser dans une atmosphère dépressive reste un obstacle majeur en Cisjordanie.

A Gaza, le calendrier de la lutte est étalé sur six semaines, jusqu'au 15 mai, jour de commémoration de la Nakba, la « grande catastrophe » que fut l'exode de centaines de milliers de Palestiniens au moment de la création d'Israël. Mais au-delà ? Quel est le but politique à atteindre ? L'intitulé même du mouvement, la « marche du retour », dessine un horizon impossible. Il est invraisemblable d'imaginer que les millions de réfugiés palestiniens et leurs descendants pourront retrouver leurs maisons, leurs villages. Le thème des réfugiés fait consensus au sein de la société. Pour beaucoup, la vraie demande est une levée du blocus. Le Hamas réussit un bon coup tactique à court terme, car les nombreuses victimes des balles israéliennes obligent l'Etat hébreu à répondre de ses méthodes. Mais la marche, pour l'instant, ne change rien au déséquilibre des forces. ■

smolar@lemonde.fr

## Que mettre derrière les mots qu'on nous sert sur le conflit syrien ?

Revenant sur les violences de cette « guerre oubliée », l'historienne Leyla Dakhli s'interroge sur la méconnaissance qu'ont les Occidentaux de l'ampleur de la répression et des différents groupes combattants

Par LEYLA DAKHLI

Il faut faire preuve d'imagination pour comprendre ce qui se cache derrière l'expression la « chute de la Ghouta ». Qui chute donc ? De quelle chute peut-on parler ? Peut-être parce que l'horreur en cours, l'intensité et la durée de cette horreur, la chute irrémédiable d'un pays entier nous empêchent de voir, depuis maintenant plus de sept ans. Peut-être aussi parce qu'en sept ans cette guerre n'a cessé de disparaître, de vouloir être oubliée, s'effaçant des « unes » des journaux pour réapparaître sous un nouvel étendard, celui de la lutte contre « nos ennemis », le terrorisme, ou toute autre manière de se concentrer sur le « grand jeu » de la cour des grands, Vladimir Poutine et Donald Trump, lignes rouges et frontières de notre intervention possible.

Alors, parfois, un nouveau front, un nouveau nom de ville, de bourgade, de site que l'on prenait, que l'on perdait, que l'on se disputait. Souvenez-vous, il y a eu la « chute d'Alep ». Quel voyage ! Deraa, Homs, Hama, Palmyre, Alep, Idlib, Yarmouk, et maintenant la Ghouta... toute la frange occidentale de la Syrie a donc chuté. On peut dire aussi qu'elle est « prise », ou reprise, comme on parle d'une ville fortifiée que l'on prend après l'avoir assiégée. On imagine alors des troupes massées qui se rapprochent, des combattants dans ces places fortes cédant peu à peu du terrain. Que mettre derrière les mots qu'on nous sert sur le conflit syrien ? Que mettre derrière les reconquêtes et les opérations ?

Ce qui apparaît à chacune de ces opérations, ce sont deux choses. D'abord l'ampleur routinière de la répression et de la violence qui s'abat sur nos sœurs et nos frères syriens. Je parle de ceux qui sont désignés comme les « populations civiles ».

NOUS ÉGRENNONS DES NOMS DE VILLES SYRIENNES ET NOUS PERDONS PIED CHAQUE JOUR UN PEU PLUS DANS CE TERRITOIRE

Ensuite, la découverte d'un fragment de cette population, que l'on peine à désigner. Le régime de Bachar Al-Assad et ses alliés le désignent comme terroriste, certains parlent de milices, d'autres de rebelles. A chacune de ces prises, on nous explique que ces gens-là sont prêts à tout, qu'ils sont plus ou moins apparentés à tel ou tel groupe djihadiste ou islamiste, qu'ils se camouflent lâchement derrière les populations civiles... Bien sûr, aucun journal sérieux en France n'irait jusqu'à relayer cette lâche rumeur qui désigne les « casques blancs » comme les plus fourbes de ces combattants. Non, il faut laisser cela à la propagande russe ou à celle d'Assad.

Mais en sommes-nous si loin, de cette propagande, nous qui n'en savons pas plus sur ces combattants, nous qui, dans le meilleur des cas, nous indignons pour les « populations civiles » que nous reconnaissons, sans donner aux combattants la chance d'être compris, d'être entendus. Comment expliquer qu'avec la somme d'images, de témoignages, de documents nous soyons encore si peu en mesure de connaître ces « rebelles », que nous ayons sans cesse recours à des pseudo-experts qui déroulent leurs connaissances sur le salafisme et ses ramifications sans jamais (ou presque) parler de la Syrie. Nous égrenons des noms de villes syriennes et nous perdons pied chaque jour un peu plus dans ce territoire.

### QUATRE FIGURES DE LA RÉVOLUTION

Qu'est-ce que la Ghouta orientale ? Le jardin de Damas, où l'on allait se promener, hors de la grande ville, bientôt devenu une continuité de la ville. Oui, on l'a entendu parfois la Ghouta, c'est presque Damas, c'est l'oasis de Damas devenue aujourd'hui un lieu putride et empoisonné où respirer l'air peut faire tomber les enfants comme des mouches. Mais la Ghouta, pour ceux qui ont suivi l'histoire de la révolution syrienne, c'est l'endroit où avaient trouvé refuge des révolutionnaires de la première heure, c'est la « zone libre ».

C'est là que furent kidnappés, le 10 décembre 2013, quatre des plus belles figures de cette révolution, Razan Zaitouneh, Wael Hamada, Samira Al-Khalil et Nazem Al-Hamadi. En cette année 2013 qui s'achevait, nous aurions dû entendre ce qui se passait dans les jardins de la Ghouta et qui préparait ce que nous avons sous les yeux.

La fin de la résistance syrienne, la fin de la Syrie elle-même avec l'internationalisation du conflit (l'entrée en guerre massive du Hezbollah libanais, le financement par le Golfe des milices sunnites comme celle qui allait devenir Jaych Al-Islam [« armée de l'islam »], qui venaient s'ajouter au soutien de plus en plus massif des Iraniens et des Russes aux côtés du régime d'Assad).

Le jardin de Damas, à la fin de 2013, n'était déjà plus l'oasis que l'on espérait, mais il restait une poche de résistance au régime, si l'on était prêt à troquer ses rêves de révolution et d'émancipation contre la discipline et l'organisation d'une milice. Et la plupart y étaient prêts, parce qu'ils n'avaient pas d'autre choix pour protéger leurs familles. Mais nos journaux et nos experts, pendant le temps où s'opérait cette transformation des conditions de la lutte, ont tourné le dos, ils ont regardé ailleurs, vers l'organisation Etat islamique qui avançait (bien à l'est) ; ils ont vu se multiplier les enlèvements et n'ont plus eu la possibilité de « couvrir » cette guerre-là ; alors il est devenu facile de questionner la validité des informations, de faire de la guerre en Syrie une guerre sur le statut même de la vérité.

Nous avons abandonné les « civils » à leur sort, c'est certain, non seulement parce que nous les avons laissés mourir par milliers sous les bombes, les barils, les gaz, mais aussi parce que nous les avons privés de leur histoire, d'une histoire qui comprend, qui ne rejette pas la faute sur ceux qui n'ont pas eu le choix. Qu'auriez-vous fait à la place des gens de Douma ? Qu'auriez-vous fait à la place de ceux d'Homs, d'Alep, d'Idlib, d'Hama, de Yarmouk ? Ce que je veux vous dire, c'est la signification de ces noms-là pour ceux qui ont chanté dans leurs rues de 2011 à 2013. Pour eux, chacune de ces chutes est un pas de plus vers l'enterrement de leurs rêves de liberté et d'émancipation, la chute d'une résistance qui s'était installée aux portes du pouvoir, qui avait inventé d'autres manières de vivre ensemble, et qui fut assiégée et piégée autant par les bombes et les sauveurs de tous bords que par notre incapacité à leur rendre justice, à les considérer comme nos sœurs et nos frères. Tout est à reconstruire, à commencer par cette histoire-là. ■

Leyla Dakhli est spécialiste de l'histoire sociale et intellectuelle du monde arabe contemporain, chargée de recherche au CNRS Centre Marc Bloch (Berlin), auteure, entre autres, d'« Histoire du Proche-Orient contemporain » (La Découverte, 2015)

## L'Europe, ou le traité du vain combat

### Le livre



COMBATTRE L'EUROPE. DE LÉNINE À MARINE LE PEN de Bernard Bruneteau, CNRS éditions, 304 pages, 25 €

A l'heure où l'Union européenne, sous l'égide du commissaire Michel Barnier, entame son premier exercice réel de « déconstruction », en cherchant un accord pour parvenir au retrait du Royaume-Uni du « club européen », l'essai de Bernard Bruneteau tombe à pic. Ce professeur de sciences politiques à l'université de Rennes entreprend une vaste fresque historique et intellectuelle des opposants (hommes, idées, mouvements) à la construction européenne, qui court sur tout le XX<sup>e</sup> siècle. Sous-titré *De Lénine à Marine Le Pen*, ce catalogue comprend par ailleurs un grand nombre d'Anglais.

Brexit, poussée des populismes européens à chaque élection ou presque, reflux communautaire, à la lecture de cet essai stimulant, une question surgit : sommes-nous à la veille d'une Europe de Weimar ? Certes, comparaison n'est pas raison, mais si la République allemande s'est effondrée de l'intérieur, ce qui a permis la prise de pouvoir par Adolf Hitler en 1933, c'est parce qu'elle était devenue « une République sans républicains ». Or, aujourd'hui, l'Union européenne pourrait bien être menacée de dislocation, faute d'Européens convaincus.

Ce que démontre en effet à l'envi Bernard Bruneteau, c'est que les militants d'une Europe unie se sont toujours présentés comme des porteurs « d'une troisième voie ». Ils ne sont « ni à droite, ni à gauche, ni même au centre, mais plutôt en marge des familles idéologiques existantes », écrit-il. Ce faisant, ils n'ont pas cessé de subir les coups de boutoir des trois matrices idéologiques les plus puissantes du XX<sup>e</sup> siècle : l'internationalisme, le nationalisme et le mondialisme (les partisans du marché).

### TIGRE DE PAPIER

De fait, dans leur projet d'origine, les pères de la construction européenne – et Jean Monnet au premier chef – ont peut-être commis une faute : ils ont donné l'impression d'avancer masqués et de ne pas être suffisamment clairs et ambitieux dans leur orientation finale. « L'idée européenne est vide, elle n'a ni la transcendence des idéologies messianiques, ni l'immanence des patries charnelles. » Le jugement porté en son temps par Raymond Aron conserve encore aujourd'hui sa pertinence.

Dans ces conditions, il apparaît particulièrement méritoire de vouloir l'Europe, en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, et de défendre des valeurs supranationales. Mais le front commun des refus ne semble pas si insurmontable que cela. Bernard Bruneteau s'emploie à le démontrer avec vigueur et méthode. En ce qui concerne la remise en cause actuelle de l'Union européenne, il se montre incisif pour débusquer l'émergence d'une légitimité eurosceptique et la relativiser.

De même, il récuve, après l'avoir instruit, le procès intellectuel de la gouvernance néolibérale faite à l'Europe d'aujourd'hui. L'« ordo-libéralisme » apparaît plus comme un tigre de papier. Bref, si l'europhobie qui s'inscrit dans le temps long semble actuellement gagner du terrain, son influence pourrait bien au gré des vents refluer. ■

ALAIN BEUVE-MÉRY



FRANCE | CHRONIQUE  
PAR GÉRARD COURTOIS

## Le président paratonnerre

Il y avait de l'électricité dans l'air, dimanche 15 avril dans la soirée, au Théâtre national de Chaillot. Plus de deux heures durant, les journalistes Jean-Jacques Bourdin, en porte-voix des angoisses populaires, et Edwy Plenel, en porte-parole des colères sociales, ont, en effet, interpellé, questionné et bousculé le président de la République avec une vigueur inhabituelle. Avec une rugosité même, soulignée par cette posture caricaturale de ne jamais l'appeler par sa fonction mais par ces incessants « Emmanuel Macron ! » qui le sommaient de redescendre de son Olympe pour répondre et s'expliquer.

Et, plus de deux heures durant, le chef de l'Etat, qui avait souhaité cette joute, s'y est livré avec une indéniable pugnacité, une grande maîtrise et, probablement, la secrète satisfaction de démontrer qu'il ne lui faisait pas peur de croiser le fer avec ces contradicteurs, parant à gauche, parant à droite et ripostant du tac au tac pour mieux défendre son action.

Entretien crépitant, donc, au diapason de la météorologie nationale. Car, depuis quelques semaines, les nuées s'amoncellent dans le ciel social. S'ils ne parviennent pas convaincre une majorité de Français de la justesse de leur cause, les cheminots n'en poursuivent pas moins leur grève deux jours sur cinq pour dénoncer la réforme de la SNCF et, espèrent-ils, faire renoncer le gouvernement. A Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique), privés de la bataille contre le projet d'aéroport abandonné au début de l'année, une troupe de « zadistes » et leurs partisans restent déterminés à affronter des escouades de gendarmes mobiles pour revendiquer leur droit à inventer un monde meilleur, libéré des froides contraintes économiques et affranchi de toute règle républicaine. Cela fait des étincelles dans le bocage.

Ailleurs, ce sont les retraités qui s'irritent de l'effort fiscal qui est demandé à une bonne moitié d'entre eux, les personnels hospitaliers qui se désespèrent de leur manque de moyens, les fonctionnaires qui s'alarment de l'avenir des services publics et du leur en particulier. Ou encore des étudiants, réels ou supposés, qui occupent quelques facultés pour mieux contester la réforme des conditions d'accès à l'université et, au-delà, abolir sans tarder le capitalisme... Le tout, sur fond de colères sourdes, d'inquiétudes lancinantes et de lourde défiance à l'égard des gouvernants, dans un pays meurtri, on l'oublie trop souvent depuis qu'elle s'estompe, par une quasi-décennie de méchante crise économique.

Bref, le temps est à l'orage et, inévitablement, le président de la République attire la foudre comme un paratonnerre. C'est la particularité de nos institutions. On peut le déplorer ou s'en réjouir, elles font du monarque républicain le décideur des grands choix, l'arbitre de l'intérêt national, donc le responsable en premier et dernier ressort de la vie du pays et des mécontentements incessants qui le traversent. Avec l'aval des citoyens, le général de

**DE PAR NOS INSTITUTIONS, LE CHEF DE L'ÉTAT EST LE RESPONSABLE DES MÉCONTENTEMENTS INCESSANTS QUI TRAVERSENT LE PAYS**

Gaule l'a voulu ainsi. Bon an, mal an, ses successeurs se sont conformés à la règle. Emmanuel Macron en fait, à son tour, l'expérience et l'assume crânement.

Ce tropisme fondamental de la V<sup>e</sup> République est renforcé par le tsunami électoral de 2017. Surgissant de nulle part, M. Macron l'a emporté – et sa majorité législative dans la foulée – en s'imposant vigoureusement au centre de l'échiquier politique, écartant du même coup les gauches et les droites patentées. Peu à peu, les unes et les autres s'efforcent de sortir de la dépression où les avait plongés leur défaite. Et elles le font, de manière aussi rustique que classique, en tapant à bras raccourcis sur l'auteur de tous leurs maux. C'est à qui polémiquera le plus fort.

### « Aller au conflit »

Voilà donc le chef de l'Etat au centre de feux croisés. « Illusionniste », « déconnecté de la vie quotidienne », il « ne comprend pas la France » et ses ras-le-bol, cogne le président des Républicains, Laurent Wauquiez. En pleine « dérive autoritaire », le président met délibérément « le pays en tension » et « provoque la chienlit », tonne le leader de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, sans même avoir besoin de reprendre la rengaine du « président des riches », tant celle-ci s'est installée dans les esprits. La présidente du Front national, Marine Le Pen, n'a pas non plus fait dans la dentelle, jugeant que M. Macron avait, dimanche soir, « révélé son vrai visage », celui du « pire de la droite » et du « pire de la gauche ». Plus sobrement, le nouveau « patron » des socialistes, Olivier Faure, a jugé que le président n'avait réussi « ni à rassurer ni même à infléchir » sa démarche.

Enfin, le président attire d'autant mieux l'électricité ambiante qu'il la provoque pour partie. C'est dans son tempérament, a-t-il dit lui-même, un brin provocateur, « d'aller au conflit » quand on lui cherche noise. C'est aussi dans sa stratégie de diviser les mécontentements pour mieux tenter d'éviter leur coagulation : il a ainsi décerné un brevet de légitimité à telle colère (celle des cheminots qu'il voudrait amadouer) pour mieux isoler celles qu'il juge illégitimes des zadistes ou des étudiants – au risque de les attiser quand elles ne demandent que ça.

Gageons toutefois que le grand oral inédit de dimanche soir – pas plus que l'entretien plus confortable avec Jean-Pierre Pernaut sur TF1 trois jours plus tôt – n'aura pas modifié le jugement porté sur le président de la République. Ses partisans se seront réjouis de son punch, de sa solidité et de la ténacité avec laquelle il entend mener sa politique « jusqu'au bout », sans fléchir. Ses détracteurs de tout bord y auront trouvé la justification de leurs critiques sur son exercice impérieux, voire arrogant, du pouvoir et l'intransigeance avec laquelle il entend conduire ses réformes. Un jeu à somme nulle, en quelque sorte. ■

courtois@lemonde.fr

**EMMANUEL MACRON ATTIRE D'AUTANT MIEUX L'ÉLECTRICITÉ AMBIANTE QU'IL LA PROVOQUE POUR PARTIE**

## DÉSUNION NATIONALE SUR LA SYRIE

### ÉDITORIAL III

Pour sa première opération militaire engageant des forces françaises sur un théâtre extérieur – les frappes menées conjointement avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, le 14 avril, contre des sites de production d'armes chimiques en Syrie –, le président de la République n'a pas pu compter sur l'union nationale. Une fois saluée la performance des militaires engagés dans cette intervention délicate, tous les partis d'opposition, de gauche comme de droite, ont mis en cause les conditions diplomatiques de l'engagement français et sa pertinence politique pour l'avenir.

Hormis le soutien de la majorité présidentielle (La République en marche et les centristes), le premier ministre, venu dé-

fendre l'initiative française, s'est retrouvé sous le feu des critiques lors du débat sur cette opération – un débat sans vote – organisé à l'Assemblée nationale et au Sénat, lundi 16 avril.

Sur tous les bancs des oppositions (Les Républicains, Front national, France insoumise, socialistes, communistes), le principal grief a porté sur la décision d'agir sans mandat de l'ONU, où le Conseil de sécurité est paralysé par le veto russe. De toute évidence, sur ce point, l'argument de la « légitimité internationale », à défaut de « légalité », défendu dimanche soir par M. Macron au cours de son entretien télévisé, n'a pas convaincu. Cette action hors du cadre légal international est une « première dans l'histoire contemporaine de la France », a dénoncé Valérie Rabault au nom du PS.

Autre angle d'attaque, développé par le président des Républicains, Laurent Wauquiez, et le président de son groupe à l'Assemblée nationale, Christian Jacob : « l'absence de stratégie » de la France en Syrie, son « alignement sur les Etats-Unis » et l'isolement qui en résulterait sur la scène proche-orientale. L'argument est discutable. En matière d'alignement sur les Etats-Unis, les ténors de la droite semblent avoir oublié que c'est Nicolas Sarkozy qui avait décidé, en 2009, la réintégration de la France dans les organisations militaires de l'OTAN. En outre, loin de suivre Washington, la France

a plutôt été dans un rôle de leader sur la Syrie, y compris sous la présidence de François Hollande, mais elle n'a pas les moyens d'agir militairement seule. Par ailleurs, l'intervention du 14 avril, menée par trois des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, a reçu le soutien de l'Union européenne et de l'OTAN.

Mais la critique la plus contestable porte sur l'absence de preuves de la responsabilité du régime syrien dans l'attaque chimique contre les civils de Douma, le 7 avril. Mise en avant, notamment, par Marine Le Pen, la présidente du FN, qui déclare « ne faire confiance qu'aux inspecteurs internationaux arrivés sur le terrain pour faire une enquête », cette attitude est dans le droit fil de la thèse des autorités russes. Pour Moscou, l'attaque chimique du 7 avril tantôt n'a tout simplement pas eu lieu, tantôt a été montée de toutes pièces par les Britanniques. L'influence de la Russie dans les milieux politiques français, de toute évidence, ne faiblit pas, quand bien même M. Macron se montre déterminé à maintenir le dialogue avec Vladimir Poutine.

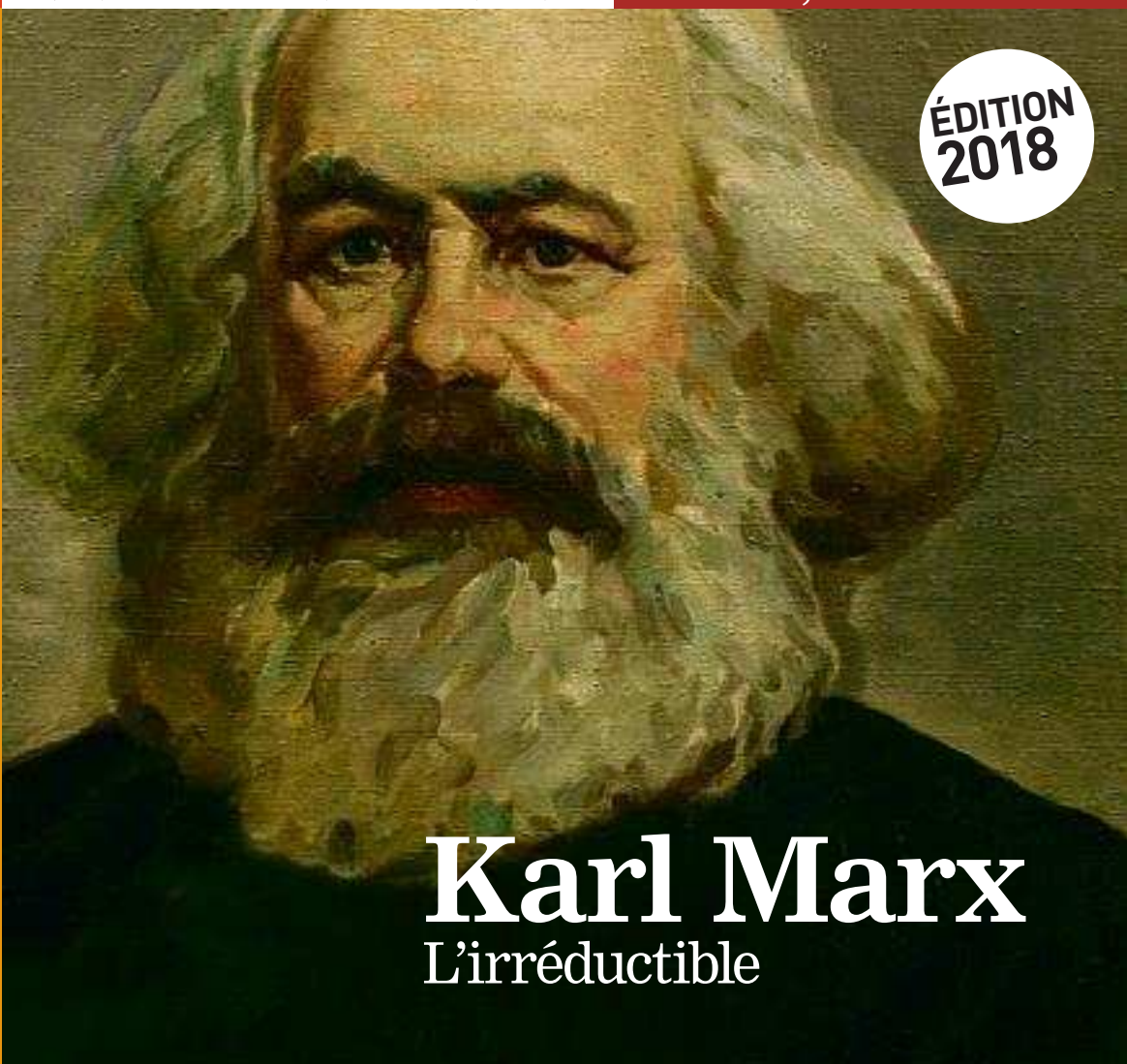
Cette désunion politique française, paradoxalement, contraste avec le débat qui s'est tenu au même moment de l'autre côté de La Manche, à la Chambre des communes, où le chef du Parti travailliste, Jeremy Corbyn, opposé aux frappes, s'est trouvé très isolé, y compris dans son propre camp. ■

HORS-SÉRIE

Le Monde

UNE VIE, UNE ŒUVRE

ÉDITION 2018

Karl Marx  
L'irréductible

Avec Aron, Jameson, Foucault, Raoul Peck et Slavoj Zizek

## KARL MARX

Un hors-série du « Monde »  
124 pages - 8,50 €Chez votre marchand de journaux  
et sur [lemonde.fr/boutique](http://lemonde.fr/boutique)

En cette année du bicentenaire de sa naissance en 1818, il faut relire Marx et redécouvrir son analyse du capitalisme dont l'actualité séduit de jeunes chercheurs en France et aux États-Unis. Ce hors-série donnent à lire les textes essentiels du philosophe allemand et permet de répondre à travers les commentaires de Jean Jaurès, Raymond Aron, Maximilien Rubel, Louis Althusser, ou Michel Foucault aux questions : Comment lire le Manifeste du parti communiste ? Est-il le père du totalitarisme ? Le libéralisme a-t-il gagné ?



# science Le Monde & médecine



Une vue à travers l'installation « Viewing Machine », de l'artiste danois Olafur Eliasson. LALO DE ALMEIDA/«THE NEW YORK TIMES»/REDUX-REA

## Asymétrie A l'origine de la vie

La nature a choisi son camp : alors que chaque molécule peut en principe avoir deux formes jumelles dans l'espace, comme reflétées dans un miroir, elle n'en retient qu'une. Cette asymétrie était au centre d'un récent symposium qui a fait le point sur cette singularité fondamentale

DAVID LAROUSSERIE

**Q**u'est-ce qui a bien pu attirer à Nice, les 15 et 16 mars, une centaine de chercheurs aux profils aussi variés que des chimistes, des physiciens, des biologistes, des mathématiciens mais aussi des géographes, des économistes, des sociologues ou des rhétoriciens ? Tout simplement la force d'un mot : « asymétrie ». Autrement dit, le contraire de ce qui est pourtant souvent associé à l'ordre et à la beauté.

Autant de monde pour de la laideur et du chaos ? Pas vraiment, car les visiteurs savent que derrière ce mot se cache un concept fondamental et ô combien fructueux dans bien des domaines. Et chacun voulait voir ce que l'un pouvait apporter à l'autre. « J'ai voulu créer cette conférence pour faire tomber des murs dans ma tête, m'ouvrir l'esprit, témoigne Uwe Meierhenrich, directeur de l'Institut de chimie de l'université de Nice Côte d'Azur. Aux conférences spécialisées, on voit toujours un peu les mêmes personnes. »

Sans asymétrie, ou sans brisure de symétrie, sans rupture de l'ordre, sans un événement qui

élimine d'un coup la moitié d'un paysage, pas de matière, pas de vie, pas de corps... Les particules, les molécules, les cellules, jusqu'aux organes, ne sont, à leur manière, pas symétriques, comme le sont a contrario deux objets dans un miroir. La vie, en quelque sorte, c'est la victoire d'une forme sur son reflet. Tout l'enjeu est de comprendre pourquoi. Une tâche immense à laquelle veulent s'atteler les participants de ce premier Symposium européen sur l'asymétrie à Nice.

Dès le début, tambour battant, Denes Nagy, président de la Société internationale de la symétrie, a dressé un panorama historique du mot « symétrie » et de ses dérivés : asymétrie, dissymétrie... Puis, l'orateur passionné, qui a failli tomber sur le premier rang, a offert une seconde intervention tout aussi enflammée. D'autres ont mis leur corps à contribution. Un biologiste a esquissé des pas de danse pour montrer qu'une protéine avec deux jambes de tailles différentes est la meilleure solution pour fabriquer des membranes cellulaires idéales pour le développement de la vie, perméables et souples, mais pas trop. Un autre a balancé ses bras tels des pendules pour expliquer comment un couplage entre deux grains de lumière

est la clé pour arriver à une transmission asymétrique de lumière dans un tuyau. Un de ses confrères a hésité à faire du hula-hoop avec un cerceau, mais s'est finalement contenté d'utiliser l'anneau pour expliquer la polarisation de la lumière. Dommage, car Alice Guyon, neurobiologiste à l'Institut de pharmacologie moléculaire et cellulaire à l'université de Nice Côte d'Azur, était prête à l'accompagner à la trompette, dont elle se servait pour rameuter l'assistance après les pauses.

Sur l'écran, les noms des précurseurs du domaine reviennent. Louis Pasteur pour avoir découvert l'effet de la forme d'une molécule sur la lumière. Pierre Curie pour son principe stipulant que les propriétés de symétrie d'une cause doivent se retrouver dans celles de ses effets. Emmy Noether, qui a fait le lien mathématico-physique entre symétrie et lois de conservation (le fait que les lois physiques restent les mêmes au cours du temps implique la conservation de l'énergie). Ou encore Eugene Wigner, Nobel en 1963 pour ses travaux reliant les propriétés des particules élémentaires à des transformations géométriques mathématiques.

→ LIRE LA SUITE PAGES 4-5

### Des ornithologues dans les serres de l'industrie

Des études sur le déclin des populations d'oiseaux en relativisent une des causes : les pesticides. Elles se fondent sur un partenariat avec des sociétés d'agrochimie.

PAGE 2



### Les couche-tard ont la santé fragile

Le risque de décès prématuré est 10 % plus élevé chez les personnes qui s'endorment tard que chez celles qui tombent plus tôt dans les bras de Morphée. Et ce indépendamment du nombre total d'heures de sommeil.

PAGE 3



MASSIMO SESTINI

### Entretien Les plantes, loin d'être bêtes

Le « neurobiologiste » Stefano Mancuso estime que les végétaux sont doués d'intelligence. Fixés au sol, ils doivent être inventifs face aux dangers et font même des choix.

PAGE 8



# Liaisons troubles entre recherche publique et agrochimie

BIODIVERSITÉ - Deux études françaises sur le déclin des oiseaux ont été partiellement financées et coordonnées par les fabricants de produits phytosanitaires BASF et Bayer. Les choix méthodologiques laissent penser que les effets des pesticides ont été minimisés



Financées partiellement par des sociétés agrochimiques, deux études du Muséum national d'histoire naturelle portant sur les effets des pesticides sur les populations d'oiseaux font débat.

PLAINPICTURE/PHOTOCAKE

**I**nfluence discrète de financements privés sur une recherche publique? A deux reprises, des travaux de chercheurs du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), portant sur les effets des pesticides sur la biodiversité, ont été partiellement financés par les sociétés agrochimiques Bayer et/ou BASF. Or les choix scientifiques opérés dans le cadre de ce partenariat ont potentiellement conduit à minimiser les effets négatifs de produits phytosanitaires sur les oiseaux, par rapport à d'autres variables comme l'habitat et la structure du paysage.

La question est brûlante. Elle est revenue dans l'actualité, fin mars, avec l'annonce conjointe du MNHN et du CNRS des derniers chiffres de deux réseaux d'observation : environ 30% des oiseaux des campagnes françaises ont disparu en quinze ans, du fait de l'intensification des pratiques agricoles. Pesticides, agrandissement des parcelles et disparition des haies, fin de la politique de jachères... les causes de cet effondrement, décrit par les chercheurs comme « proche de la catastrophe écologique », sont multiples, mais la conversation publique s'est vite orientée sur la question des pesticides.

A tort, à raison? Dans le débat médiatique qui a suivi, des travaux conduits par des chercheurs du MNHN – dont certains à l'origine de la communication alertant sur le déclin des oiseaux – ont été cités pour relativiser le rôle des intrants chimiques. De fait, deux études, publiées en 2014 et 2016 dans la revue *Agriculture, Environment & Ecosystems*, suggèrent que l'impact des pesticides sur l'abondance et la diversité des oiseaux des champs est jusqu'à trois fois moins important que celui du paysage. La première précise qu'elle a été financée par Bayer et BASF ; la seconde qu'elle l'a été par BASF seulement.

Ce n'est pas tout : en pied du premier article, les auteurs remercient « Juan Pascual, Markus

Ebeling, Ralf Barfknecht et Emmanuelle Bonneris pour leurs très utiles commentaires sur le manuscrit ». Dans le second, ils adressent de semblables remerciements à « Juan Pascual, Silke Steiger, Stéphanie Fritz-Piou et Michel Urtizberea pour avoir coordonné l'étude ». L'affiliation de ces scientifiques n'est pas clairement mentionnée ; tous sont des salariés de Bayer ou de BASF.

De fait, BASF précise que son écotoxicologue en chef « a reçu une première version du manuscrit [de l'étude de 2014] et la commentée extensivement dans plusieurs sections ». L'industriel assure ne pas avoir eu accès à la dernière version du texte. Pourtant, la question d'une cosignature semble s'être posée. « Nous avons proposé aux scientifiques de Bayer et BASF de cosigner l'article, mais ils ont décliné », explique l'un des auteurs, chercheur au MNHN.

Les deux études reposent sur l'analyse de nombreuses parcelles agricoles, suivies pendant deux à trois ans à la fin des années 2000. Plusieurs variables ont été relevées (types et doses des pesticides utilisés, nature du paysage, pratiques agricoles, etc.) et corrélées avec l'abondance et la diversité des oiseaux observés sur ces champs. Une méthodologie critiquée par plusieurs scientifiques sollicités par *Le Monde*.

## Risque de biais

« D'abord, chaque oiseau visite des centaines de parcelles, note Dave Goulson (université du Sussex, Royaume-Uni). Cette étude nous renseigne essentiellement sur les champs où les oiseaux ont choisi de se nourrir au moment de leur comptage. C'est intéressant, mais cela n'a rien à voir avec leur mortalité. » En clair, l'étude signale les lieux où les volatiles se trouvent plus probablement à un instant donné, mais ne dit rien des causes de leur déclin. Selon le biologiste britannique, ces travaux « ne peuvent être utilisés pour déterminer le poids des pesticides, par rapport à d'autres facteurs, dans les changements de population d'oiseaux ».

Ce n'est pas tout. Dans les deux études, toutes les parcelles étudiées concernent des cultures céréalières et sont conduites en agriculture conventionnelle – aucune en biologique. Ainsi, toutes reçoivent des traitements à base des mêmes types de pesticides de synthèse, ce qui introduit un risque de biais. Celui-ci se comprend aisément : cela reviendrait à étudier une population humaine pour tenter d'élucider les causes du cancer du poumon, mais à ne choisir que des fumeurs. En l'absence d'individus non fumeurs dans l'échantillon, les causes secondaires de la maladie – l'alimentation, la sédentarité, etc. – pourraient apparaître comme majeures, minorant ainsi les effets du tabac.

Interrogés par *Le Monde*, les auteurs expliquent que le choix des exploitations incluses dans l'étude a été de leur fait, sans intervention de BASF. Mais ils ne pensent pas que le biais potentiel

soit important. « Nous avons relevé une très grande variété d'usage des pesticides entre les différentes exploitations », dit l'un des auteurs. Une diversité d'utilisations qui compenserait, selon eux, le fait que seules des exploitations céréalières conventionnelles ont été analysées.

Cependant, un autre biais fragilise l'étude conduite. Les analyses n'ont en effet pas tenu compte de tous les traitements chimiques appliqués sur les parcelles étudiées. Parmi les informations demandées par questionnaire aux agriculteurs figurait l'utilisation des traitements de semences, à base de fongicides ou d'insecticides. Mais ces données n'ont pas été utilisées par les chercheurs lors de leur analyse – celle-ci demeure donc aveugle aux effets de ces traitements.

Pourquoi avoir exclu de l'analyse ces produits, parmi lesquels on compte pourtant les insecticides néonicotinoïdes, les substances parmi les plus controversées et pointées par de nombreux chercheurs comme l'un des facteurs déterminants du déclin accéléré de la biodiversité? Les chercheurs expliquent avoir uniquement tenu compte des traitements pesticides appliqués en pulvérisation, les seuls à entrer en ligne de compte dans le calcul de l'indice réglementaire de fréquence des traitements chimiques (IFT) calculé pour chaque parcelle... Raison pour laquelle les « néonics », utilisés en enrobage de semences, n'ont pas été pris en compte. Une omission critiquée par plusieurs chercheurs contactés par *Le Monde*, dont la plupart n'ont pas souhaité être cités.

L'utilisation de l'IFT est aussi critiquée. « Cet indice n'est absolument pas adapté à l'évaluation de la contribution relative des pesticides dans le déclin des communautés d'oiseaux des champs », dit Jeroen van der Sluijs, professeur à l'université de Bergen (Norvège) et spécialiste des controverses liées aux usages des produits phytosanitaires. En effet, précise-t-il, l'indice en question agrège tous les types de molécules « sans tenir compte de leur écotoxicité, pas plus que des quantités absolues utilisées, car il ne fait que préciser si le taux d'application est, pour chaque produit, supérieur ou inférieur aux recommandations ». « En conséquence, il est impossible de parvenir à la moindre conclusion significative sur l'importance relative des pesticides dans l'ensemble des facteurs qui impactent les communautés d'oiseaux des champs », conclut M. van der Sluijs. La question n'est simplement pas traitée. »

François Chiron, premier auteur de la publication de 2014 et coauteur de celle de 2016, assure que les conclusions des deux études n'ont « en aucune façon » été influencées par la collaboration avec les industriels. « Je ne partage pas la manière dont ces résultats ont été utilisés dans les médias, pour minimiser l'impact des pesticides, ajoute-t-il. Nos conclusions montrent bien que leur usage est négativement corrélé avec l'abondance et la diversité des oiseaux des champs. » Pour M. Chiron, ni l'échantillonnage

ni l'exclusion des traitements de semences n'ont vraisemblablement altéré les résultats.

M. Chiron ajoute que « d'autres publications vont dans le même sens », donnant un poids supérieur du paysage sur le déclin des oiseaux, par rapport aux agrototoxiques. De fait, la question de la part prise par les phytos dans le déclin des oiseaux est débattue. Mais de nombreux travaux récents font cependant des pesticides une cause déterminante de cet effondrement. Une synthèse de la littérature publiée en 2018 par des chercheurs conduits par Rebecca Stanton (université du Saskatchewan, Canada) indique qu'une majorité des études publiées sur la chute des populations d'oiseaux des champs, en Amérique du Nord, vont dans ce sens.

## Enrobage par des néonicotinoïdes

Les raisons tiennent à leur exposition directe ou à la destruction de l'étagé inférieur de la chaîne alimentaire – c'est-à-dire les invertébrés. Une étude publiée en octobre dans la revue *PLoS One* indique que la biomasse d'insectes volants pourrait avoir perdu entre 75% et 80% de son importance en Europe occidentale au cours des trente dernières années, avec comme cause plausible le recours systématique à l'enrobage des semences par des néonicotinoïdes, depuis le milieu des années 1990.

La collaboration entre le Muséum et les industriels était le fait d'une demande du ministère de l'agriculture, expliquent les auteurs. Le projet était à l'origine de conduire une évaluation post-homologation de fongicides de BASF, financée par l'industriel. Le protocole de cette évaluation a été défini par le Muséum et a ensuite été « discuté et accepté par les superviseurs de BASF », selon l'industriel.

Mais la convention signée par l'établissement public et la société, expliquent les auteurs dans un texte transmis au *Monde*, prévoyait que « les données collectées dans le cadre de ce projet – comptage d'oiseaux et description des pratiques agricoles – pouvaient être utilisées par le Muséum pour toutes exploitations scientifiques à condition que les publications résultantes ne portent pas atteinte à l'activité économique du partenaire ». La décision de publier a été exclusivement le fait du Muséum, précise-t-on chez BASF.

Très peu suspects de complaisance vis-à-vis de l'industrie agrochimique – ils publient régulièrement des résultats embarrassants pour le modèle agricole dominant –, les auteurs de ces travaux rappellent qu'ils sont encouragés par leur tutelle à nouer des partenariats avec des entreprises, faute d'argent public pour étudier les effets des polluants. C'est parfois un passage obligé, simplement pour obtenir des données. « Je déplore que le ministère de l'agriculture fasse une rétention importante des informations sur la vente des pesticides, dit l'un d'eux, nous empêchant d'avoir des jeux de données à grande échelle à analyser. » ■

STÉPHANE FOUCAIT

## Les effets du financement sur la science

Le financement d'une étude a des effets sur les données qu'elle produit, leur interprétation et/ou leur communication. Une littérature fournie le document sans ambiguïtés. Une étude publiée en novembre 2015 par des chercheurs du CNRS, de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et d'un partenaire privé, Terres Inovia (l'Institut technique représentant la filière des protéo-oléagineux), offre un exemple de ce biais. L'étude cherchait à déterminer l'effet, en plein champ, d'un insecticide – le thiaméthoxame – sur les abeilles. Le résultat saillant était que la proximité des parcelles traitées réduisait l'espérance de vie des butineuses. Mais le communiqué de presse, commun aux organismes publics de recherche et au partenaire privé, ajoutait de manière rassurante que « les chercheurs n'ont pas observé d'altération des performances des ruches exposées » et que « les quantités de miel produites n'ont pas été impactées ». Or, de l'aveu même des chercheurs, un tel communiqué était trompeur puisque la puissance statistique de l'étude ne permettait pas de conclure sur ces points...



# Se coucher tard, mourir plus tôt

SANTÉ - Une vaste étude montre que le risque de décès prématuré est plus grand chez les couche-tard, indépendamment de la durée totale de sommeil

Se coucher tard est mauvais pour la santé. Jusque-là rien de nouveau. Les études se sont en effet multipliées ces dernières années pour démontrer les dangers du manque de sommeil associés à une telle habitude. A savoir, entre autres, le développement de maladies cardio-vasculaires, de diabète et d'insomnies. Mais une étude publiée jeudi 12 avril dans la revue *Chronobiology International* vient de mettre en évidence un risque de mortalité accru pour les personnes se couchant tard, indépendamment de leur durée de sommeil.

Kristen Knutson, de la Northwestern University de Chicago, et Malcolm von Schantz, de l'université du Surrey, se sont intéressés aux données de la Biobank du Royaume-Uni. Un programme qui étudie la part de la génétique et de l'environnement dans le développement de certaines maladies, auprès d'une large cohorte d'environ 500 000 Britanniques.

## Différence de chronotype

Tous ces participants ont répondu à des questionnaires très précis sur leur mode de vie. Une question concernait leurs préférences en matière de coucher : « Vous considérez-vous comme étant : indéniablement du matin, plus du matin que du soir, plus du soir que du matin, ou indéniablement du soir ? » Elle a permis aux chercheurs de classer les participants en quatre catégories, et d'étudier leur risque de mourir ou de développer certaines maladies selon le « chronotype » auquel ils appartiennent.

Les résultats ne donnent pas envie de se coucher tard. Les personnes déclarant être vraiment du soir ont quasiment deux fois plus de risques de développer des troubles psychologiques que ceux qui se déclarent être vraiment du matin. Les couche-tard ont par ailleurs plus de risques de développer du diabète (30 %), des troubles neurologiques (25 %), gastro-intestinaux (23 %) et respiratoires (22 %) que les couche-tôt. L'étude montre également une surmortalité précoce de 2 % associée au fait d'être un couche-tard, mais les oiseaux de nuit ont 10 % de risques en plus de mourir plus tôt,

toutes causes confondues, que les personnes qui estiment être vraiment du matin. Un résultat qui indique que les chronotypes matinaux sont plus protégés.

« Nous pensons qu'une des raisons de cette surmortalité pourrait être liée à l'horloge biologique interne », explique Kristen Knutson. Celle des noctambules est réglée de manière à ce qu'ils se couchent et se lèvent plus tard. Lorsqu'ils essaient de vivre comme des personnes matinales, le décalage entre leur horloge, leur comportement ou leur environnement peut entraîner des problèmes de santé sur le long terme. »

Selon l'étude, l'environnement et la génétique jouent à parts égales dans la préférence de coucher. Les auteurs encouragent donc les employeurs à être plus souples sur les horaires, pour permettre aux gens du soir de commencer plus tard, quitte à décaler la fin de leur journée de travail. Ils mettent également en garde contre le passage à l'heure d'été, difficile à gérer pour ceux qui luttent déjà contre leur cycle circadien (de *circa*, proche de, et

dien, le jour) pour vivre au même rythme que la société.

Et si le fait de se coucher tard est en partie génétique, il existe tout de même quelques règles à respecter pour s'endormir plus tôt lorsque l'on est un couche-tard. Bannir les écrans le soir, car leur lumière bleue retarde l'horloge biologique et bloque la sécrétion de la mélatonine, hormone du sommeil. Eviter le sport trop tard également, et s'exposer à la lumière le matin et en journée.

## Perturbateur endocrinien

Claude Gronfier, neurobiologiste à l'Inserm et spécialiste des rythmes biologiques et du sommeil, met en garde : « La lumière est sans doute le plus puissant perturbateur endocrinien ! » D'un rythme proche de 24 heures, l'horloge biologique se synchronise en effet tous les jours grâce à la lumière captée par les cellules à mélanopsine de la rétine. Trop de lumière trop tard dans la journée envoie un mauvais signal à l'hypothalamus, une partie du cerveau qui joue un rôle de chef d'orchestre dans la sécrétion de différentes

hormones. « Il faut ajouter aux résultats de cette étude une surmortalité liée au manque de sommeil, explique Claude Gronfier, car on sait que les gens qui se couchent tard ont des nuits plus courtes. » Le décalage de l'horloge circadienne peut en effet entraîner des insomnies. Elles-mêmes augmentent ensuite le risque de développer des maladies cardiovasculaires. « C'est un enjeu de santé publique, estime le chercheur. Le lien incontestable entre le décalage de l'horloge circadienne, le manque de sommeil, et les problèmes de santé fait son chemin trop lentement. C'est encore très sous-estimé. »

En 2016, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) révélait que les travailleurs de nuit, c'est-à-dire ceux qui travaillent au moins trois heures entre 21 heures et 6 heures du matin, deux fois par semaine, étaient particulièrement touchés par ces troubles. On estime qu'ils représentent 20 % de la population employée. ■

ANNE MELLIER



Le lien entre le décalage de l'horloge circadienne, le manque de sommeil, et les problèmes de santé est sous-estimé.

ELEONORA STRANO/HANSLUCAS

## TÉLESCOPE

### HÉPATITE C

**De nouveaux traitements abordables**  
L'organisation à but non lucratif Drugs for Neglected Diseases initiative (DNDi) a présenté, lors du congrès international sur les maladies du foie de l'EASL, qui s'est déroulé du 11 au 15 avril, les résultats intermédiaires de l'étude de phase 2/3 STORM-C-1 qu'elle a conduite. Ils montrent qu'associé au sofosbuvir, un candidat médicament appelé ravidasvir permet d'obtenir un taux de 97 % de guérison après douze semaines de traitement de l'hépatite C. Un résultat comparable aux meilleures associations thérapeutiques contre cette infection. La grande différence est le coût du traitement complet par rapport à celui des associations sur le marché : 300 dollars (243 euros) soit, selon DNDi, « une baisse de près de 100 % par rapport aux prix en Malaisie », l'un des deux pays avec la Thaïlande où l'essai a été mené, également financeur de l'étude. En France, ce traitement coûte, après une baisse des prix, quelque 28 000 euros.

### MÉDECINE

#### 124 gènes impliqués dans la couleur des cheveux



A partir de l'analyse ADN de 300 000 personnes, une équipe internationale de chercheurs a identifié 124 gènes intervenant dans la couleur des cheveux. Leur rôle dans la pigmentation était inconnu pour plus de cent d'entre eux. Cette étude, la plus vaste jamais menée dans ce domaine, devrait permettre de mieux comprendre les mécanismes de la pigmentation et les maladies avec des troubles de celle-ci, comme les mélanomes – tumeurs cutanées – ou le vitiligo. Les scientifiques du consortium soulignent aussi que les gènes influençant la couleur des cheveux sont impliqués dans d'autres cancers, notamment du testicule, de l'ovaire ou de la prostate. La découverte de ces gènes pourrait par ailleurs avoir des implications en sciences forensiques, pour affiner les « portraits-robots » génétiques.

> Myrie et al., « Nature Genetics », du 16 avril.  
(PHOTO: THILO SCHMUELGEN/REUTERS)

### PÉDIATRIE

#### Des facteurs maternels de puberté précoce

Surpoids et hyperglycémie maternels sont des facteurs de risque de puberté précoce, entre 6 et 11 ans, conclut une étude menée en Californie auprès de 15 000 fillettes et leurs mères, issues de différentes ethnies et cultures. Ainsi, les chercheurs ont retrouvé un risque de croissance prématurée des seins accru de 40 % en cas d'obésité maternelle, de 20 % en cas de surpoids. « Nous savons que le poids maternel influence le poids de l'enfant. Ce que nous apprenons ici est que l'environnement in utero peut aussi affecter le déroulement de la puberté », souligne dans un communiqué Ai Kubo, principal auteur de l'article. Cela a du sens puisque le cerveau se développe in utero, et qu'il sécrète des hormones qui ont un rôle dans la puberté. »

> Kubo et al., « American Journal of Epidemiology », du 16 avril.

# L'évolution a fait bouger nos sourcils

PALÉONTOLOGIE - Leur mobilité et leur rôle dans la communication se sont développés alors que les interactions sociales se renforçaient chez l'homme moderne

Imagineriez-vous Jack Nicholson sans son fameux haussement de sourcils ? Sûrement pas, et d'ailleurs l'évolution pourrait vous donner raison. Une équipe des universités de York (Royaume-Uni) et d'Algarve (Portugal) pense que ce sont les échanges sociaux qui ont modelé la forme et la mobilité actuelle de nos sourcils, comme ils l'expliquent dans une étude parue le 9 avril dans *Nature Ecology & Evolution*.

Différentes hypothèses ont déjà été évoquées pour expliquer que cette zone soit moins marquée chez l'homme moderne, *Homo sapiens*, que chez ses ancêtres. Certains d'entre eux, comme l'homme de Neandertal, étaient dotés d'une arcade sourcilière plus proéminente, un épaississement osseux enveloppé d'un coussinet adipeux moins mobile que dans notre espèce.

A l'ère de la réalité virtuelle, comment étudie-t-on la structure du crâne de nos ancêtres ? Avec des reconstitutions 3D et des simulations informatiques. Pour ce faire, les chercheurs ont pour la première fois recréé virtuellement le crâne de l'*Homo rhodesiensis*, découvert en 1921 par un mineur suisse dans la région de Kabwe, en Zambie. Cet homme dit « de Kabwe » aurait vécu il y a entre 300 000 et 700 000 ans. Bien que son statut phylogénétique soit encore largement débattu, il est un de nos proches ancêtres.

## Sociabilité accrue

A l'aide de cette reconstruction, les chercheurs ont notamment pu démontrer que la taille de notre bourrelet osseux sus-orbitaire n'est pas directement liée à la pression exercée sur la mâchoire pendant la mastication ou à la place laissée au cerveau. Ces deux

explications avaient été avancées par le passé pour justifier la disparition du bourrelet sus-orbitaire. Les nouvelles observations laissent donc la place à d'autres hypothèses, comme les interactions sociales. La diminution osseuse de notre région frontale va de pair avec une augmentation de la mobilité de nos sourcils. C'est ainsi tout le haut de notre visage qui est plus expressif.

Le mouvement vertical des sourcils serait en effet un message affectif redoutable, et l'homme n'est d'ailleurs pas le seul à s'en servir. Les bonobos, ou chimpanzés nains, sont connus pour nouer plus de liens sociaux avec leurs congénères que leurs proches cousins, les chimpanzés communs. Cette sociabilité accrue est accompagnée d'une augmentation de la mobilité des sourcils et d'une plus grande attention à la zone sourcilière chez le bonobo durant les

échanges sociaux. A l'inverse, des études ont montré que les injections de toxine botulique (Botox), qui réduisent la mobilité sourcilière, engendrent chez ceux qui les subissent un déficit dans la capacité de « lire » chez autrui les messages faciaux les plus subtils : les capacités d'expression et d'interprétation seraient liées.

Selon le directeur du département de l'évolution humaine du Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology de Leipzig (Allemagne), Jean-Jacques Hublin, « ce travail très convaincant bat en brèche l'image "pacifique" qu'on a voulu promouvoir pour "réhabiliter" les hommes de Neandertal et d'autres hominidés à fort bourrelet sus-orbitaire. Cette structure n'a pas d'utilité biomécanique et serait plutôt un signal de dominance et/ou d'agressivité surtout développé chez les mâles ». ■

FRANÇOIS MANGE (« LE TEMPS »)

# 1443820

C'est le prix, en euros et frais inclus, auquel est parti le squelette d'un diplodocus de 12 mètres de long, lors d'une vente aux enchères intitulée « Retour dans le jurassique », qui s'est tenue à Paris, à l'hôtel Drouot, le 11 avril. L'acquéreur, un collectionneur étranger, a également acheté, pour la somme de 1 407 700 euros, le squelette, complet à 60 %, d'un jeune allosaure, dinosaure carnivore qui vivait il y a environ 150 millions d'années. Cette vente proposait aussi des minéraux, des météorites, des vanités, des coprolithes, des fossiles de poissons, de reptiles ou de coquillages...



# Asymétrie Les miroirs brisés de la nature



► SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

On ne compte plus les apparitions du dessin de Vinci, *L'Homme de Vitruve*, bras écartés dans un cercle. Ou les miroirs montrant des reflets de molécules qui ne se superposent pas à leur image.

Démonstration plus sensorielle des manifestations de l'asymétrie, des bandelettes de parfumerie circulent dans la salle, permettant à l'auditoire de sentir qu'une molécule de même formule chimique peut évoquer soit le cari soit la menthe, selon sa forme dans l'espace. Pour un peu, la démonstration aurait pu se faire avec du cannabis, dont une forme est hallucinogène, mais pas l'autre. Quant aux petites mouches du vinaigre, qui ont aussi circulé dans un tube hermétique,

elles restaient stoïques. Certaines avaient peut-être été mutées par les chercheurs afin d'avoir un intestin en tire-bouchon tournant dans le sens inverse de celui des mouches sauvages. Un événement génétique qui fait réfléchir à la fragilité de la symétrie du corps.

Autre source de méditation, pour ceux qui en manqueraient au milieu de tant d'exposés. Des verres à pied empilés par l'artiste Caroline Bouissou se reflètent sur des plaques de verre et, selon le point de vue, se superposent ou non à leur image.

Avec cette trentaine d'exposés et leurs à-côtés, Uwe Meierhenrich est donc satisfait de cette première. Il compte même créer un institut international sans mur sur ce sujet. Et l'Allemagne, son pays d'origine, est prête pour une seconde édition, dans deux ans, de ce colloque original.

En attendant, pour mieux saisir les enjeux des mystères de l'asymétrie, retour sur une sélection partielle de certains travaux qui ont pour point commun d'explorer les origines de la vie.

## La fêlure originelle du miroir

Si soudain, en approchant un visage d'un miroir, son reflet disparaissait, il y aurait de quoi s'inquiéter. Pourtant, c'est en quelque sorte ce qui est arrivé à Dame Nature, dès les premiers balbutiements de vie terrestre. Elle a tout simplement perdu son reflet. Plus prosaïquement, l'une des briques essentielles à la vie, les acides aminés, éléments de base des protéines, n'existe que dans un seul type de configuration spatiale. La forme inverse dans un miroir est absente sur Terre. Un

tel mystère intrigue toujours les chimistes, puisque les processus de synthèse artificielle de ces molécules fabriquent à parts égales une forme et son reflet dans un miroir.

Précisons un peu. Le carbone, atome-clé de la matière organique, peut se lier à quatre autres atomes maximum. Ces derniers se trouvent au sommet d'un tétraèdre quand le carbone est au centre de gravité de cette « pyramide ». Dans un miroir, le reflet de cette molécule est constitué bien sûr des mêmes atomes, mais il ne se superpose pas à la molécule d'origine (sauf si tous les sommets sont identiques par exemple). Tout comme la main gauche est le reflet de la main droite, mais est très différente de son homologue : un gant de boxe droit ne lui va pas... On dit d'ailleurs de ces molécules qu'elles sont chirales (du grec, « la main »).

Ce qui vaut pour un atome de carbone vaut aussi pour deux, trois... et donc aussi pour les acides aminés plus complexes. Ils existent sous deux formes chirales, de formule identique mais de structure tridimensionnelle différente. Le grand mystère de la vie est du coup baptisé « homochiralité » (une seule forme chirale). « Lorsque j'ai dit à mes professeurs que je voulais m'intéresser à l'origine de l'homochiralité, on m'a prévenu que c'était risqué », a rappelé Wolfram Thiemann, un des pionniers du sujet dans les années 1960 à l'université de Brême.

Plus de cinquante ans plus tard, il bute toujours sur cette question. Tout comme Louis Le Sergeant d'Hendecourt, des universités Paris Sud et Aix-Marseille, qui a quand même exposé à Nice quelques progrès. Avec Uwe Meierhenrich, il a ainsi trouvé une recette pour, sur Terre, fabriquer des acides aminés d'une forme, dite gauche, en excès léger par rapport à la forme droite (inexistante sur Terre). Ils sont donc parvenus à casser, un peu, la symétrie originelle si forte qui mène à la production en quantité identique des deux formes de molécules. La recette mélange, sur un substrat de glaces et de poussières, les éléments de base de la chimie, du carbone, de l'oxygène, de l'azote et de l'hydrogène. Puis un rayonnement UV stimule la réaction, à température très basse – avec un détail qui change tout : la lumière est polarisée, c'est-à-dire que les photons tournent dans un sens précis. « C'est la lumière qui crée l'asymétrie », souligne Uwe Meierhenrich.

« Cette lumière polarisée peut exister dans la nature, dans les nébuleuses. Or le système solaire s'est formé dans une telle région », estime Louis Le Sergeant d'Hendecourt, qui rappelle que sur les

## LE MYSTÈRE DES CRISTAUX DISPARUS

Quelque chose ne tourne pas rond dans les laboratoires depuis une vingtaine d'années. « Les langues commencent à se délier. Avant, les chercheurs passaient sous silence cette anomalie ; maintenant, elle devient un sujet d'étude », résume Jean-Claude Micheau, de l'université Paul-Sabatier de Toulouse, présent lors du premier Symposium européen sur l'asymétrie à Nice avec son collègue Thomas Buhse, de l'université autonome de l'Etat de Morelos (Mexique), chargé d'exposer une anomalie mystérieuse.

Le reflet dans un miroir d'une main droite est une main gauche, mais nos deux mains ne se superposent pas. Pour les molécules, c'est pareil, on peut définir des molécules droites et gauches. Mais en théorie, une réaction chimique produit indifféremment à parts égales l'une ou l'autre de ces formes. Il y a plus d'un siècle, c'est ce que Pasteur avait observé avec l'acide tartrique, présent dans le vin. Il avait obtenu des cristaux gau-

ches et droits, les avait séparés, puis dissous et constaté que chaque solution ainsi obtenue faisait « tourner » la polarisation de la lumière dans deux sens opposés. Depuis, cette symétrie des proportions a été confirmée et c'est d'ailleurs souvent une plaie pour l'industrie car les deux formes n'ont pas la même activité chimique et il convient d'éliminer celle qui ne convient pas.

### Un intrigant déséquilibre

Mais voilà, en 1995, le Japonais Kenso Soai, de l'université de Tokyo, tombe sur une réaction chimique très asymétrique : elle produit naturellement plus d'une forme que d'une autre. Ces molécules sont assez complexes et, depuis, d'autres équipes ont trouvé des réactions plus simples mais tout aussi étranges. Un simple sel de chlorate de sodium (utilisé dans des désinfectants ou des feux d'artifice), lorsque l'eau s'évapore, laisse dans le tube des cristaux gauches et des cristaux droits, mais dans des proportions qui ne sont pas identiques. Quelle malice

fait pencher la balance plutôt d'un côté que de l'autre ?

« J'ai recensé une vingtaine d'équipes qui ont obtenu des résultats significatifs sur ce genre de cristaux et qui trouvent un écart », résume Jean-Claude Micheau, qui avec Thomas Buhse rédige un article de revue pour faire l'état des lieux précis. Il cite même des travaux de 1970 de Wolfram Thiemann, présent à Nice, qui trouvait un déséquilibre dans l'expérience historique de Pasteur. Parmi ces expériences, certaines ont étudié l'effet de la qualité de l'eau, des impuretés, du rayonnement, de la vitesse de mélange...

Thomas Buhse a listé, lors de sa présentation, les diverses hypothèses, dont aucune n'est concluante pour l'instant. Y aurait-il des impuretés biologiques dans les solvants ou les labos, qui biaiserait la réaction, puisque l'on sait que les molécules du vivant sont fortement asymétriques ? Serait-ce un effet incompris de l'eau elle-même, dont la structure est mal connue ? Serait-ce des erreurs

statistiques, expérimentales, toujours possibles ? Ou des effets magnétiques, radioactifs... ? Et pourquoi pas cette vieille idée que l'asymétrie serait liée à une dissymétrie plus profonde touchant les particules élémentaires et l'interaction nucléaire dite faible. Les particules « gauche » et « droite » n'auraient pas le même comportement.

Incidentement, cette différence pourrait expliquer un autre mystère, celui de la disparition dans l'Univers de l'antimatière, sœur jumelle de la matière, alors qu'au moment du Big Bang les deux entités ont été créées à parts égales. « Des calculs montrent qu'en tenant compte de cette différence au niveau des noyaux atomiques, l'énergie au repos entre les deux formes gauche et droite est différente, mais excessivement faible. Néanmoins, ça pourrait suffire pour faire basculer le monde d'un côté », estime Wolfram Thiemann.

En attendant, les chercheurs continuent de compter les cristaux de sel. ■ D.L.





Portraits de la série « Both Sides Of », du photographe Alex John Beck, qui a recréé deux visages symétriques à partir du côté gauche (à g.) ou du côté droit du visage.

ALEX JOHN BECK/IA.AJB

« NOTRE SYSTÈME EST SIMPLE ET FACILE À MANIPULER. ON PEUT DONC L'UTILISER ET TENTER DE RÉPONDRE À CES QUESTIONS FONDAMENTALES SUR L'ORIGINE DE L'ASYMÉTRIE DES CORPS »

STÉPHANE NOSELLI  
CHERCHEUR À L'UNIVERSITÉ DE NICE-CÔTE D'AZUR

météorites aussi on a trouvé une seule forme, gauche, d'acide aminé.

Deux ans après cette découverte, en 2016, la même équipe a aussi obtenu par cette recette des sucres, autre élément indispensable à la vie. Il leur reste à démontrer que, sous une lumière polarisée, ces sucres se retrouvent aussi dans une forme spatiale en léger excès par rapport à une autre. Un début d'explication à l'inexistence d'une des formes sur Terre. « Ensuite, nous devons rendre "vivantes" ces molécules, c'est-à-dire créer des assemblages plus complexes, estime le chercheur. Les comètes ont apporté l'épicerie et la Terre a fait la cuisine. »

« L'homochiralité, c'est la signature de la vie », tranche Wolfram Thiemann. Il avait d'ailleurs contribué à installer un instrument capable de distinguer deux formes chirales sur la sonde Philae, larguée par le vaisseau Rosetta en 2014 sur une comète. Hélas, comme l'a rappelé à Nice Stephan Ulamec, de l'agence spatiale allemande, Philae s'est mal posée, rendant l'expérience impossible. Ses espoirs reposent maintenant sur des échantillons d'astéroïdes, rapportés par les sondes Hayabusa (retour en 2020) ou Osiris Rex (en 2023).

### L'étrange asymétrie des corps

Lors de la conférence, Emmanuel Mellet, du Groupe d'imagerie neurofonctionnelle de Bordeaux (CNRS/CEA/Université de Bordeaux), s'est employé à démontrer quelques mythes sur le cerveau, dont on dit souvent que la partie droite est créative et la gauche rationnelle. « En réalité, dans la plupart des cas, les deux hémisphères jouent un rôle », a-t-il rappelé, indiquant aussi qu'il

existe des différences anatomiques entre les deux parties du cerveau, par nature donc asymétriques.

Mais en 2014, son équipe a corrigé plus fortement une de ces neuro-légendes. Elle a montré que la spécialisation de l'hémisphère gauche pour le langage, connue chez les droitiers, existe aussi majoritairement chez les gauchers et n'est donc pas inversée. « Ce qui vaut pour les droitiers vaut pour 80 % des gauchers, rappelle Emmanuel Mellet. Seuls 7 % des gauchers ont une inversion. On ne peut donc prédire la latéralisation hémisphérique à partir des préférences manuelles. »

Son équipe a aussi confirmé quelques bénéfices à avoir un cerveau plus asymétrique que symétrique. Par « symétrique », on entend des activations cérébrales identiques dans les deux hémisphères. « Les sujets ayant les cerveaux les moins asymétriques ont des performances moins bonnes sur des tests de mémoire, de langage, de vision spatiale... », indique Emmanuel Mellet, qui rappelle que d'autres travaux ont montré des liens entre la dyslexie ou la schizophrénie et des cerveaux trop symétriques. « L'effet que nous avons mesuré est certes petit, notamment par rapport aux paramètres d'âge ou de niveau d'éducation, mais il est présent. En outre, nous ne trouvons pas de différences de performances entre gauchers et droitiers », souligne le chercheur.

Pourquoi l'évolution a-t-elle favorisé cette asymétrie cérébrale? Certes, traiter des tâches cognitives dans un seul hémisphère plutôt que dans tout le cerveau fait gagner de la place et du temps. Mais beaucoup de tâches ne sont pas aussi latéralisées que le langage par exemple; elles mobilisent les deux hémisphères. « Longtemps nous avons eu une vision caricaturale de cette spécialisation. Or c'est plus compliqué », estime le chercheur. Justement, il s'attache à mieux saisir et quantifier les petites asymétries dans le système visio-spatial ou celui des émotions.

Un de ses confrères, Stéphane Noselli (université de Nice Côte d'Azur), a aussi étonné l'auditoire en s'intéressant à toutes les formes d'asymétries anatomiques bien connues. Pourquoi un seul cœur, un foie ou encore trois lobes à un poumon et deux à l'autre...? Certes, le chercheur n'a pu répondre directement à ces questions, mais en 2006 il a découvert, chez la drosophile, un ingrédient qui pourrait contribuer à y voir plus clair. Une unique mutation est responsable de graves défauts de latéralisation dans la croissance. L'anomalie génétique empêche la synthèse d'une protéine, une myosine, qui « tire » sur des filaments dans la cellule. Par exemple, l'intestin en tire-bouchon de la mouche peut se

boucler à droite ou à gauche selon que cette protéine est exprimée ou non. Un gène défaillant, et toute la forme du corps peut changer.

Depuis, l'équipe explore les effets de cette protéine à toutes les échelles, depuis les molécules jusqu'aux organes, en passant par les cellules. Resterait aussi à étudier son rôle dans d'autres espèces, y compris les vertébrés ou l'homme, chez qui elle existe. « Notre système est simple et facile à manipuler. On peut donc l'utiliser et tenter de répondre à ces questions fondamentales sur l'origine de l'asymétrie des corps », estime Stéphane Noselli.

### L'incroyable fragilité de la vie

Ce qu'a présenté Marie-Hélène Verlhac, du Collège de France, est tout simplement fascinant. Les processus décrits, et pour une part encore mystérieux, renvoient à l'extrême fragilité et complexité du vivant. Qui plus est à l'un de ses stades les plus importants, la formation des cellules sexuelles, les gamètes, et en particulier les ovules.

Comment l'ovocyte, ce petit sac bien sphérique, se divise-t-il en deux, soit de façon parfaitement symétrique en deux nouveaux petits sacs de taille égale (le développement et la multiplication des cellules, la mitose), soit de façon asymétrique donnant une cellule minuscule et l'autre énorme, le futur ovule? Et pourquoi?

Dans ce second cas, un argument géométrique permet de répondre à la question du pourquoi. Dans cette phase, dite de méiose, si l'ovule se divisait en deux parties égales, alors deux spermatozoïdes pourraient féconder chacun une cellule, ce qui donnerait lieu à des chimères et ne serait pas viable. En dissymétrisant fortement la taille, seul un spermatozoïde interagit. « Il est remarquable de constater que ce mécanisme, qu'on trouve par exemple chez les méduses, a été préservé au cours de l'évolution », explique Marie-Hélène Verlhac.

En revanche, dans le premier cas, celui de la symétrie, la question du pourquoi, étudiée en ce moment par les chercheurs, reste posée. Mais l'équipe de biologistes a proposé un mécanisme qui préserve cette symétrie et un autre pour expliquer la méiose. Dans les deux cas, la réponse est un mélange subtil de chimie, de biologie et de physique, qui se passe au cœur de la cellule. On y voit des « câbles » tirer plus ou moins d'un côté le noyau, des molécules s'agiter en tous sens, des parois changer leur rigidité en fonction des besoins... Une belle illustration de la profondeur et la pertinence du concept d'asymétrie. ■

DAVID LAROUSSERIE

## LA SCIENCE DIVISÉE EN DEUX

Les spécialistes de la symétrie voient double. Pour satisfaire leur soif de connaissance, ils ont le choix entre deux associations internationales sur le sujet, la Société internationale de symétrie (SIS) et l'Association internationale de symétrie (ISA), deux journaux, deux cycles de conférences et deux leaders charismatiques... qui se détestent! Denes Nagy (SIS) et György Darvas (ISA) sont hongrois tous les deux, à la retraite, et depuis 2003 sont en conflit.

« Pour parler de cette histoire, votre article devra quitter les pages Sciences pour aller vers les pages médicales », prévient Denes Nagy, considérant que son homologue est un malade, qui « cherche à l'ébranler ». « Il n'a pas accepté un vote unanime contre lui et a été écarté de la présidence », rétorque György Darvas, qui note, perfide, que son ancien collègue « n'est pas un savant à succès ». Seule unanimité, « on ne se parle pas », avouent-ils chacun de leur côté.

Denes Nagy se définit comme mathématicien et historien des sciences. Il a enseigné dans diverses universités, en Arizona, au Japon, en Australie... Le second, physicien et philosophe des sciences de formation, a travaillé pour l'Académie des sciences hongroises.

### Dialogue impossible

A l'origine, ils étaient ensemble pour l'organisation de premières conférences originales mêlant scientifiques de diverses disciplines et artistes, en 1989 (Budapest), 1992 (Hiroshima), 1995 (Washington, D.C.) et 1998 (Haïfa). L'idée était venue sur le campus de l'université d'Arizona, très ouvert aux différents domaines scientifiques.

Ensuite, chacun dans son association respective a poursuivi l'organisation de ces événements. Pour Denes Nagy et la SIS, à Sydney, Buenos Aires, Adelaïde, et au Japon pour le prochain congrès en 2019. Pour György Darvas et l'ISA, Budapest, Delft, Vienne et l'Allemagne en 2019.

L'histoire des journaux regroupant articles et comptes rendus des conférences est aussi assez compliquée. Il y a *Symmetry: Culture and Science* et *Symmetry: Art and Science*. Le premier est édité par une fondation privée, Symmetrion, créée par les deux frères ennemis en 1991, puis dirigée seulement par György Darvas. Le second est une création de Denes Nagy faisant suite à son éviction (lui préfère dire que les autres sont des dissidents), mais à du retard dans les parutions.

A les écouter, cependant, on comprend ce qui les a initialement rassemblés autour du concept de symétrie, qui jette un pont entre les disciplines. « Je préfère parler d'interdisciplinarité plutôt que de multidisciplinarité, car le premier mot dit qu'il y a des connexions possibles entre domaines, estime Denes Nagy. Il n'y a pas deux cultures, mais une seule culture coupée en deux, comme le cerveau. » « C'est aux frontières entre disciplines que les progrès apparaissent », préfère formuler Darvas. Les deux citent le même exemple à l'appui de leurs propos: les quasicristaux. Ces cristaux, atypiques au regard de la théorie cristallographique, ont suscité des travaux en maths, en chimie ou en histoire. Ils ont surtout valu le Nobel de chimie en 2011 à leur découvreur, Dan Shechtman, membre honoraire des deux associations! ■

D.L.



LE LIVRE

L'intelligence tentaculaire du poulpe

Peter Godfrey-Smith décrypte les étonnantes capacités du céphalopode

Si vous ne connaissez rien au poulpe, ce livre est pour vous ; si vous pensez le connaître, également. Le voyage auquel nous invite Peter Godfrey-Smith tient, en effet, à la fois de la plaisante promenade naturaliste et de la vertigineuse expédition intellectuelle. On y croise, au large de l'Australie, de gentils céphalopodes, que notre biologiste baptise Matisse ou encore Kandinsky, en raison des incroyables motifs qui ornent sa peau. Des bestioles capables de tendre un tentacule pour « flâner » le visiteur, puis se saisir de sa main pour le conduire jusqu'à sa tanière. Expert en camouflage, il sait imiter à la perfection le fond de sable ou de végétaux sur lequel il repose. Maître en manipulation – d'objets comme de sens –, il peut également transporter deux moitiés de noix de coco, s'installer dans l'une et refermer l'autre pour se cacher, laissant juste ce qu'il faut d'ouverture pour observer le monde alentour.

Charles Darwin, déjà, racontait les jets d'eau avec lesquels les poulpes le saluaient lors de ses observations au large du Cap-Vert, en 1832. Les scientifiques contemporains décrivent la façon dont les céphalopodes arrosent les installations électriques pour éteindre la lumière dans les laboratoires. Ou encore comment, de leur aquarium, ils « bizutent » les nouveaux venus en les aspergeant copieusement.

Mais ces curiosités cachent de profondes énigmes. Ainsi, l'animal peut reproduire sur son corps n'importe quelle couleur, alors même qu'il ne semble pas capable de le percevoir. Ses yeux ne disposent, en effet, que d'un seul type de chromatophores, les cellules de captation des ondes lumineuses. Or il en faut normalement deux, voire trois types, comme chez les humains, pour analyser correctement les ondes lumineuses. Les scientifiques avancent plusieurs hypothèses, explique Peter Godfrey-Smith, dont l'une voudrait que l'animal ne voie pas seulement avec les yeux, mais aussi avec la peau.

Farfelu ? Pas si sûr. L'animal au sang bleu ne dispose-t-il pas de trois cœurs ? Et, surtout, d'un système nerveux à l'organisation bien particulière. Ses 500 millions de neurones – qui le placent déjà au niveau du chien –, le poulpe ne les concentre pas dans le cerveau. Les deux tiers d'entre eux se trouvent dans ses tentacules. Une intelligence distribuée, donc, qui offre à chaque organe une autonomie considérable, laissant juste au cerveau, chef d'un orchestre composé d'improvisateurs, le soin de coordonner l'ensemble.

Pour en arriver là, ces animaux « curieux, flexibles, aventureux et opportunistes », comme nous, ont suivi leur propre route. Notre dernier ancêtre commun remonte, en effet, à 600 millions d'années. Il s'agissait sans doute d'un petit ver aplati de quelques millimètres. Désormais, 300 espèces de poulpes peuplent les océans. Ils mesurent de 2 cm à 6 m, pèsent jusqu'à 50 kg, et vivent moins de dix-huit mois. Pourquoi un animal aussi sophistiqué présente-t-il une vie aussi brève ? Nouvelle énigme. La réponse se cache dans le livre de Peter Godfrey-Smith. ■

NATHANIEL HERZBERG

Le Prince des profondeurs, de Peter Godfrey-Smith (Flammarion, 320 p., 21 €).

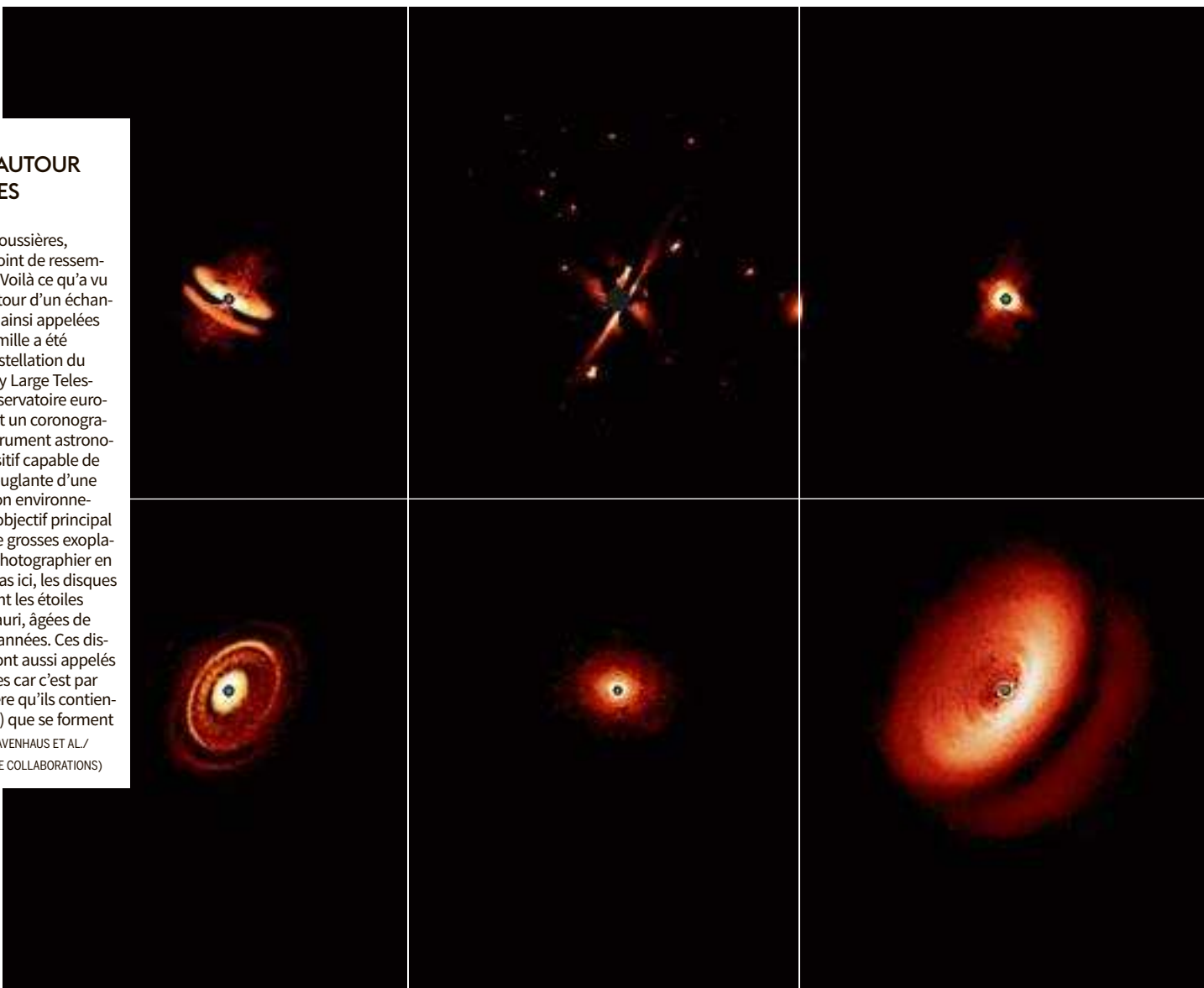
LIVRAISON

HUMOUR  
Science sans conscience

Un bébé dans une chaise haute qui fait tout tomber par terre. La scène est intitulée « L'enfance de Newton »... En quelques dizaines de gags d'une page, le dessinateur Klub passe à sa moulinette acide les chercheurs, ceux qui les financent (mal), ceux qui les publient et ceux qui ne les connaissent pas encore, comme ces deux hommes préhistoriques devant un feu : l'un demande ce que c'est et l'autre répond « Je ne sais pas mais ça nous aidera à trouver le boson de Higgs... » > De Klub (Ed. Warum, 96 p., 15 €).

DES DISQUES DE POUSSIÈRES AUTOUR D'ÉTOILES JEUNES

De grands disques de poussières, parfois dédoublés au point de ressembler à des hamburgers. Voilà ce qu'a vu l'instrument Sphere autour d'un échantillon d'étoiles Tauri – ainsi appelées car la première de la famille a été découverte dans la constellation du Taureau. Installé au Very Large Telescope (VLT, Chili) de l'Observatoire européen austral, Sphere est un coronographe, c'est-à-dire un instrument astronomique doté d'un dispositif capable de masquer la lumière aveuglante d'une étoile afin d'observer son environnement proche. Il a pour objectif principal d'obtenir des images de grosses exoplanètes mais peut aussi photographier en détail, comme c'est le cas ici, les disques de matière qui entourent les étoiles jeunes que sont les Tauri, âgées de moins de 10 millions d'années. Ces disques circumstellaires sont aussi appelés disques protoplanétaires car c'est par l'agrégation de la matière qu'ils contiennent (gaz, poussières...) que se forment les planètes. (PHOTO : ESO/AVENHAUS ET AL./SISSA ET AL./DARTT-S AND SHINE COLLABORATIONS)



DIX MILLE PAS ET PLUS

QUAND FAIRE DU SPORT S'OPPOSE AU DESTIN GÉNÉTIQUE

Par PASCALE SANTI

On ne naît pas tous égaux face aux maladies, c'est une évidence. Mais lorsqu'on présente des gènes prédisposant à certaines pathologies, ceux-ci peuvent s'exprimer... ou pas, être utilisés par une cellule... ou ne pas l'être, c'est ce qu'on appelle l'épigénétique. Un fascinant processus qui module l'expression de notre patrimoine génétique en fonction du contexte. Le mode de vie peut avoir une influence négative, ou positive, sur cet héritage et peut donc le contrarier dans un sens ou un autre.

Ainsi les personnes génétiquement prédisposées aux maladies cardio-vasculaires peuvent réduire leurs risques d'infarctus grâce à l'arrêt du tabac, une alimentation saine et... une activité physique régulière. Si on sait depuis des dizaines d'années que l'activité physique réduit le risque de maladies cardio-vasculaires, les études sont moins nombreuses sur ses effets pour les personnes à risque génétique.

Une étude parue le 9 avril dans la revue *Circulation* de l'American Heart Association vient de le montrer. Des chercheurs de la Stanford University School of Medicine (Etats-Unis) et de l'Uppsala University

(Suède) ont examiné les données de 482702 Britanniques, âgés de 40 à 69 ans, dont 19311 avaient un risque génétique de maladies cardio-vasculaires.

D'un côté, ils ont évalué leurs niveaux de forme physique et d'activité, en mesurant leur force de préhension, leur condition physique cardio-respiratoire, leur performance sur un vélo en salle, et les sujets ont aussi répondu à des questionnaires sur leurs niveaux d'activité et ont porté des accéléromètres au poignet sur une période de sept jours. De l'autre, les chercheurs ont analysé les données génétiques de cette même cohorte, notamment ceux présentant un risque génétique plus important de maladie coronarienne et de fibrillation auriculaire (troubles du rythme cardiaque pouvant entraîner des caillots sanguins, des attaques cérébrales ou cardiaques).

Les résultats sont clairs : les personnes qui ont un niveau élevé d'aptitude cardio-respiratoire, plus de force dans les mains et les avant-bras, bref, un bon niveau d'activité physique, voient leur risque de contracter une maladie cardio-vasculaire baisser d'environ 50 %, notamment chez ceux qui présentent un risque génétique élevé, si on les compare aux personnes moins actives.

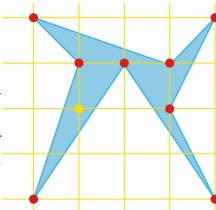
« Cette étude est intéressante », selon le professeur François Carré, cardiologue et médecin du sport. En effet, bien souvent, certains patients à qui on annonce une prédisposition génétique sont fatalistes, constate le spécialiste. Et certains baissent les bras. Alors qu'« une bonne hygiène de vie prévient les accidents cardio-vasculaires ». « On ne devrait pas abandonner le sport juste parce qu'on a un fort risque génétique de maladie cardiaque, a constaté l'un des auteurs de cette recherche, Erik Ingelsson (université Stanford), et inversement, même si on a un faible risque génétique, il est nécessaire de faire du sport ».

Quelques bémols toutefois, précisés dans l'étude : d'abord, il s'agit d'une étude observationnelle. De plus, comme pour toute étude de cohorte, il y a un biais puisque les participants sont volontaires et en général en « meilleure santé », consommant moins de tabac et d'alcool... Ces recherches ne permettent pas non plus de savoir quel type de sport était bénéfique à quelle fréquence. Pour autant, et dans tous les cas, l'activité physique doit être encouragée : marcher, monter les escaliers dès que l'on peut, faire deux ou trois séances d'activité physique chaque semaine, et éviter le plus possible la position assise. ■

AFFAIRE DE LOGIQUE - N° 1051

Pick et Pick et Colégram

Pick montre à son ami Colégram le joli dessin qu'il a réalisé : « Les petits carreaux ont 1 cm de côté. Peux-tu calculer la superficie de cet octogone ? ». Colégram prend un crayon et se lance dans la décomposition de la surface en triangles. Au bout de quelques instants, il annonce triomphalement : « 4 cm<sup>2</sup> ». Pick rétorque : « Bravo ! Mais si tu avais connu le fameux théorème de Pick, inventé par mon ancêtre, tu aurais répondu très vite. Il suffit d'additionner la moitié du nombre B de points du quadrillage au bord du polygone (aux sommets et éventuellement sur les côtés, rouges sur le dessin) et le nombre I de points intérieurs (en jaune), puis d'enlever 1. B/2 + I - 1 = 4 + 1 - 1, cela fait bien 4 ! ». Les deux amis recommencent l'expérience en partant de 4 points du quadrillage aux sommets d'un carré de plus en plus grand, puis de quatre autres points, pour former chaque fois un octogone non croisé dont ils cherchent à minimiser l'aire. Quelle est la plus petite aire possible de l'octogone lorsque le carré a pour côté 5 cm ? 6 cm ? 7 cm ?



Solution du problème 1050

On peut toujours choisir un bureau de 10 personnes qui représente les 10 sports et les 10 catégories.

Étape 1 : On montre (propriété P) : pour tout ensemble de p sports (p ≤ 10), au moins p catégories pratiquent un des sports (propriété P). P est vraie pour p = 1 à 5, puisque chaque sport est pratiqué par 6 catégories ; pour p = 6 ou plus, si p catégories (ou moins) étaient représentées, les catégories restantes ne seraient présentes que dans (10 - p) sports. Or, chacune est représentée dans 6 sports, et 6 > (10 - p).

Étape 2 : On établit, par récurrence sur le nombre s de sports et de catégories, que si la propriété P est vérifiée, on peut trouver une liste de s représentants des s sports et des s catégories. C'est clair pour s = 1 et 2. Reste à montrer que si c'est vrai pour s (hypothèse de récurrence HR), c'est vrai pour (s + 1).

• Cas s ≤ 8 : (s + 1) ≤ 9. P est donc vérifiée. On choisit un sportif, qui représentera sa catégorie C et son sport S parmi les (s + 1). Pour tout sous-ensemble de p sports parmi les s restants, munis de leurs listes où on a effacé C, la réunion des pratiquants contient au moins p catégories [elle en contenait au moins (p + 1), on en a enlevé une]. D'après HR, on peut donc choisir une liste de s représentants parmi ces s sports, qui, avec le premier, donnera les (s + 1) représentants cherchés.

• Reste le passage de 9 à 10. On part d'une liste de 9 représentants de 9 sports et 9 catégories (c'est possible, car le résultat a été montré jusqu'à s = 9). Un sport, S', et une catégorie, C', sont non représentés. Si un des pratiquants de S' appartient à C', c'est gagné. Sinon, c'est que chacun des 6 sports pratiqués par les joueurs de la catégorie C' a déjà un représentant. Parmi leurs 6 catégories, au moins une (et même 2) est présente chez les 6 pratiquants de S' (il n'existe que 10 catégories). On échange le sport associé à cette catégorie avec S'. CQFD.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE  
LE 18 AVRIL À NEUCHÂTEL

Le domaine de l'IA fait aujourd'hui l'objet de recherches intenses et novatrices grâce aux performances des méthodes statistiques d'apprentissage. La concomitance de matériels de calcul performants, d'énormes bases de données et de l'intérêt de multinationales aux gros moyens, a permis de résoudre des problèmes jusqu'alors hors de portée. Dans le cadre du séminaire Mathématiques et société (16 h 15, Faculté des sciences de Neuchâtel, en Suisse), François Fleuret décrira l'histoire de ces méthodes et montrera quelques-unes des applications les plus impressionnantes. www.unine.ch/sciences

FERMAT L'ÉNIGMATIQUE  
À BIARRITZ LE 26 AVRIL

Jean-Baptiste Hiriart-Urruty, qui a contribué à l'ouvrage collectif « Pierre de Fermat l'énigmatique » (l'un des lauréats du Prix Tangente du livre 2017), parlera à 18h à la médiathèque de Biarritz (rue Ambroise Paré) de celui qui a partagé sa vie entre sa charge de magistrat et sa passion pour les mathématiques. Il y exposera le contexte historique du XVII<sup>e</sup> siècle, période de mathématisation des phénomènes physiques, donnera un éclairage sur l'œuvre et le style mathématique de Fermat et replacera l'auteur du célèbre théorème dans la mémoire collective et l'actualité. www.mediathèque-biarritz.fr

LE MONDE DES MATHÉMATICIEN-NES  
MARDI 15 MAI À PARIS

Pierre-Michel Menger organise au Collège de France un colloque : « Le monde des mathématicien-nes » (9 h - 18 h). Le programme est riche, avec des conférences de Pierre-Louis Lions (Pourquoi et comment faire des maths en 2018 ?), Catherine Goldstein (Mathématiciennes), Claude Viterbo (Qu'est-ce qui fait la beauté d'un théorème ?), Bruno Belhoste (Classer par les mathématiques : exemple de l'École Polytechnique), Pierre-Michel Menger lui-même (Carrières mathématiques entre recherche et enseignement en France) et bien d'autres encore. www.college-de-france.fr/site/pierre-michel-menger/\_symposium.htm



CARTE  
BLANCHELes algorithmes  
devraient-ils livrer  
leurs secrets ?

Par ÉTIENNE GHYS

Ces derniers temps, on voit fleurir le mot algorithme un peu partout dans la presse, souvent avec des orthographes fantaisistes. Son étymologie est un mélange intéressant. « Algo » vient d'Al-Khwarizmi, le nom arabe d'un mathématicien qui travaillait à Bagdad au IX<sup>e</sup> siècle. « Rithme » vient quant à lui du grec *arithmos* – « nombre » –, qu'on retrouve bien sûr dans « arithmétique ». Il n'a pas fallu attendre l'intelligence artificielle pour qu'on invente des algorithmes, souvent sans le savoir.

Un algorithme n'est rien d'autre qu'une liste d'instructions destinées à réaliser une opération. Cela peut être par exemple une recette de cuisine qui permet de transformer des ingrédients en un plat savoureux, ou la notice de montage d'une étagère suédoise. L'addition qu'on apprend à l'école primaire est un autre exemple. Quand je calcule  $38 + 14$ , je chantonne « 8 et 4 font 12, je pose 2 et je retiens 1 », etc. : j'applique un algorithme qui me donne à coup sûr la réponse 52.

On parle beaucoup en ce moment de l'algorithme « Parcoursup », qui remplace « APB » (Admission post bac). Les bacheliers se portent candidats dans un certain nombre de formations universitaires qui affichent leurs fameux « attendus ». Comment faire pour décider des affectations des étudiants ? La question n'est pas facile et il y a certainement beaucoup de méthodes possibles. Prenez l'exemple de deux employeurs, A et B, qui veulent recruter deux personnes, 1 et 2. Supposez que A préfère 1 et B préfère 2 mais que 1 préférerait travailler pour B et 2 pour A. Faut-il satisfaire les employeurs ou les employés ? S'il y a déjà un problème pour deux personnes, on peut concevoir la complexité pour 900 000 étudiants. L'algorithme Parcoursup va-t-il, par exemple, privilégier les étudiants ou les universités ?

## Noms inappropriés

Le problème des « mariages stables » est proche de celui des affectations d'étudiants. Imaginez un certain nombre de filles et un nombre égal de garçons qui veulent se marier. Chaque fille a ses préférences parmi les garçons et chaque garçon a ses préférences parmi les filles. Comment les marier de façon « stable » ? Les informaticiens entendent par là qu'il faut éviter qu'un homme et une femme non mariés ensemble se préfèrent mutuellement à leurs conjoints car cela entraînerait un divorce. Gale et Shapeley ont trouvé une solution simple et efficace à ce problème en 1962 (bien expliquée sur Wikipédia par exemple). Il est regrettable que cet « algorithme des mariages » porte un nom aussi stupide, car personne ne souhaite évidemment l'utiliser pour de véritables mariages. Ce n'est pas un cas isolé et d'autres algorithmes très sérieux portent des noms inappropriés qui ne permettent pas de comprendre leurs véritables usages.

Quelle est la différence entre Parcoursup et APB ? On peut penser que les principes généraux sont très proches de l'algorithme des mariages, car il s'agit au fond de marier des étudiants avec des universités, mais qu'en est-il des détails ? Dans Parcoursup, les étudiants ne classent pas leurs vœux et les établissements classent en revanche leurs candidats en fonction de leurs attendus, en utilisant des « algorithmes locaux » dont on ne sait pas grand-chose mais qu'on aimerait connaître.

Nous nous résignons souvent à utiliser des algorithmes dont le fonctionnement contient des secrets de fabrication, comme Google. En revanche, les détails des algorithmes de l'administration devraient être librement accessibles à tous. Les étudiants n'ont pas le choix du logiciel qui détermine leur avenir : ils ont droit à la transparence. Le gouvernement précédent avait promis de rendre APB public mais il ne l'a pas fait. Emmanuel Macron vient de promettre de rendre Parcoursup public. Tien-dra-t-il sa promesse ? ■

## Étienne Ghys

Mathématicien, directeur de recherche (CNRS) à l'École normale supérieure de Lyon  
etienne.ghys@ens-lyon.fr

## R&amp;D : des entreprises françaises sans vision

TRIBUNE - Le bio-informaticien Frédéric Cazals s'inquiète de l'absence des acteurs français dans les grands congrès scientifiques et de ses conséquences, notamment sur les performances économiques

En examinant la participation d'entreprises françaises à certains événements académiques de premier plan, dans deux registres très différents, on constate que le niveau de culture R&D au sein des entreprises françaises peut être anormalement bas et obère la compétitivité du pays. J'en prendrai deux exemples.

Dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) et de la société digitale, tout d'abord. Chacun sait à quel point les sciences et techniques du numérique ont bouleversé notre quotidien. La recherche d'aujourd'hui augurant des innovations de demain, un examen des tendances perceptibles lors de la conférence de référence de l'IA est instructif. Avec 8 000 participants en 2017, à Long Beach (Californie), « Neural Information Processing Systems » (« NIPS ») est à la fois une conférence académique sur les fondements mathématiques et algorithmiques de l'IA, et une exhibition technologique de premier plan. Alors que la diversité des domaines abordés n'a d'égal que celle des pays représentés, voici la statistique qui alerte : 85 sponsors d'origine variée avec un fort biais anglo-saxon et asiatique ; du côté européen, présence allemande et anglaise marquée ; une seule entreprise française.

Pour comprendre à quel point cette absence française est lourde de conséquences sur les performances économiques, on peut évoquer les entrepôts d'Amazon, le leader des ventes en ligne. On y découvre des infrastructures hors norme couplées à des systèmes logiciels. L'efficacité d'un tel dispositif dépend d'algorithmes sophistiqués, issus de recherches internes. In fine, la panoplie contemporaine de l'informatique,

des mathématiques appliquées et de la robotique conditionne l'innovation et les performances économiques. L'aptitude à innover à ce niveau requiert une culture de la recherche de premier plan, qui s'acquiert entre autres grâce à une participation active à des conférences telles que NIPS.

Venons-en au second exemple, la microscopie électronique et l'innovation thérapeutique. La biologie structurale étudie la relation entre la structure, la dynamique, et la fonction des biomolécules et de leurs assemblages. De façon tout à fait spectaculaire, la cryomicroscopie électronique (CryoME), qui a fait l'objet du prix Nobel de chimie 2017, permet désormais de voir à l'échelle atomique un nombre sidérant de tels systèmes et d'appréhender leurs mécanismes, ouvrant la porte à l'intervention thérapeutique.

C'est dans ce contexte effervescent qu'a eu lieu début février 2018 le Keystone meeting sur la CryoME, près du lac Tahoe, toujours en Californie. Audience restreinte (200 personnes) mais représentation et orateurs top niveau, dont Joachim Frank (Nobel de chimie 2017). Un fait nouveau par rapport aux éditions précédentes était la participation active de plusieurs entreprises pharmaceutiques telles UCB Celltech (multinationale d'origine belge), Pfizer (Etat-Unis), Novartis (multinationale d'origine suisse), Astex (Royaume-Uni), Astra-Zeneca (multinationale anglo-suédoise), GSK (Royaume-Uni). Leur dynamique est apparue manifeste dans tous les registres : établissement de consortiums avec des universités (notamment aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne), acquisition propre de microscopes électroniques dernier cri

CHANGER LA  
DONNE REQUERRA  
LUCIDITÉ ET  
COURAGE DE LA  
PART DE NOS ÉDILES

(plusieurs millions d'euros), et surtout, communication autour de problèmes scientifiques visant à intégrer leurs chercheurs dans la communauté. Et là aussi, le constat qui alerte : point d'intervention française.

Ces deux exemples illustrent à quel point le niveau de culture R&D de nos entreprises peut être bas. Ceci est délétère pour notre tissu industriel au sens large, qui ne peut rivaliser avec la concurrence en matière d'innovation, et l'on ne s'étonnera point que les statistiques concernant les brevets produits par la France soient alarmantes. Mais cet état de fait est également néfaste pour l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), qui devrait à la fois être le terreau où se construit la connaissance et un laboratoire où s'amorce le transfert. L'attentisme des entreprises est funeste pour les demandes de financement académiques. En effet, nombre de guichets évaluent les projets soumis selon trois critères : qualité scientifique, organisation, et impact sociétal. Pour les appels très compétitifs (comme les « Future and Emerging Technologies Open » européens, où le taux de succès est inférieur à 2 %), un projet sans caution industrielle forte ou plan de transfert précis, donc à l'impact incertain, est condamné.

Nos entreprises doivent impérativement adhérer aux standards interna-

tionaux en matière de R&D, au-delà des effets d'aubaine. Pour ce faire, leurs dirigeants doivent troquer leurs costumes de rentiers pour ceux de visionnaires. En cas de statu quo, une métaphore footballistique permettra d'appréhender le futur. En Ligue 1, le rapport entre les budgets extrêmes pour la saison 2017-2018 est de 21,6 (540 versus 25 millions d'euros pour le PSG et Amiens, respectivement). Un facteur de cet ordre de grandeur se retrouve également entre des équipes de recherche comparables (niveau, thèmes) entre l'étranger et la France. Avec un tel écart, nos équipes de recherche contribueront au maintien de l'écosystème (on ne peut pas faire un champion à cinq équipes), sans aucune chance de jouer les premiers rôles. Et les entreprises en panne d'innovation finiront par être phagocytées, avec les conséquences que l'on imagine.

Cette situation a des origines multiples et profondes, de telle sorte que changer la donne requerra lucidité et courage de la part de nos édiles. Du côté des entreprises, une réforme CIR-CICE [crédit impôt recherche-crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi], dont le montant global est quasiment identique au budget de l'ESR (25 milliards d'euros) s'impose. Du côté académique, il est urgent de réviser le format du doctorat et de revoir le rôle de la formation par la recherche, de simplifier la trinité universités-grandes écoles-EPST (CNRS, Inserm, INRA, Inria...) et de doter les laboratoires à hauteur de la concurrence. ■

Frédéric Cazals, directeur de recherche, Inria Sophia Antipolis Méditerranée, professeur associé à CentraleSupélec

Le supplément « Science &amp; médecine » publie chaque semaine une tribune libre. Si vous souhaitez soumettre un texte, prière de l'adresser à sciences@lemonde.fr

## COLLECTION GÉNIES DES MATHÉMATIQUES

Poincaré, le dernier  
universaliste

Pour évoquer Henri Poincaré, il y a deux erreurs à ne pas commettre. Tout d'abord, il ne faut pas le confondre avec son cousin Raymond, président de la République pendant la première guerre mondiale. Ensuite, il ne faut pas écrire Poincaré, avec deux r : *Le Figaro* le présentait d'ailleurs en 1898 comme le « plus malheureux des mathématiciens parce que son nom choque la définition géométrique du point ».

Henri était tout à la fois mathématicien, physicien théoricien et philosophe. On le présente souvent comme le dernier universaliste tant ses contributions couvrent un large spectre : on lui doit par exemple la création de la topologie algébrique et de la théorie du chaos, mais il a aussi des contributions importantes sur la théorie des marées ou sur les ondes hertziennes. Il pouvait écrire le même mois un article sur les fonctions analytiques et un autre sur le récepteur téléphonique. Il a révolutionné les mathématiques de son temps.

Né en 1854 et mort en 1912, il connaît l'époque de la science triomphante qui allait résoudre tous les problèmes du monde. C'est aussi la période de la III<sup>e</sup> République laïque où la science prend souvent la place de la religion. La vulgarisation devient alors un phénomène important et on ne compte plus les savants qui s'y investissent : il faut instruire le peuple et lui révéler les merveilles de la science.

Henri Poincaré fut l'un des plus grands vulgarisateurs des mathématiques, mais tout cela n'a été finalement qu'un malentendu. Ses ouvrages philosophiques, au premier rang desquels *La Science et l'Hypothèse*, publié en 1902, ont remporté un succès populaire incroyable... à sa grande surprise.

On ne compte plus les éditions et les traductions de ces livres, beaucoup trop difficiles pour le grand public, mais si fascinants et si bien écrits.

## Théorie du conventionnalisme

A vrai dire, il ne s'agit que d'une compilation à peine remaniée de conférences prononcées devant des publics spécialisés. Il y développait en particulier sa théorie philosophique du conventionnalisme, entre idéalisme et empirisme. Selon lui, plusieurs théories scientifiques peuvent décrire les mêmes faits expérimentaux. Aucune n'est plus vraie que les autres, mais l'une d'entre elles peut être plus simple, et nous l'adoptons « par convention ».

Pour illustrer son propos, il choisit un exemple probablement malheureux : la rotation de la Terre. Il expliqua qu'on pourrait très bien considérer que la Terre ne tourne pas, quitte à ajouter quelques forces (centrifuge et de Coriolis), et que cette théorie serait cohérente mais compliquée. Il écrivit : « Ces deux propositions :



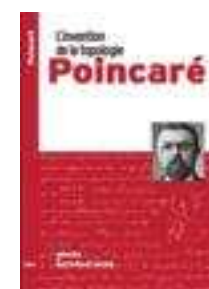
Le savant français s'est aussi intéressé à la théorie des marées. WIKIPÉDIA

la Terre tourne, et il est plus commode de supposer que la Terre tourne, ont un seul et même sens ; il n'y a rien de plus dans l'une que dans l'autre. » Que n'avait-il pas écrit ! La presse se déchaîna contre lui, l'accusant de défendre l'Eglise contre Galilée. Il eut beau faire, on continua à affirmer qu'il ne croyait pas à la rotation de la Terre, lui qui avait pourtant écrit des mémoires magnifiques sur la forme des fluides en rotation.

Dans *Le Matin* du 20 février 1908, Mgr Bolo affirma que « Poincaré, le plus grand mathématicien du siècle, donne tort à l'obstination de Galilée ». Il s'agit bien d'un malentendu et Poincaré n'avait pas suffisamment cherché à adapter son texte au public général. Pourtant, ces livres se sont vendus en un nombre incalculable d'exemplaires. Tout cela illustre la complexité du rapport entre la science et le public.

Henri Poincaré eut droit à des funérailles nationales. Un siècle plus tard, un candidat à « Questions pour un champion » ignorait l'existence de son nom. Je ne peux pas affirmer que j'aurais pu être champion car c'était la seule question dont je connaissais la réponse. ■

ÉTIENNE GHYS (MATHÉMATICIEN, DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS À L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON)



9,99 €, en kiosque le 19 avril.



# « Les plantes sont beaucoup plus intelligentes que les animaux »

**ENTRETIEN** - Le « neurobiologiste végétal » Stefano Mancuso étudie les stratégies fascinantes et méconnues qu'elles développent pour survivre sans bouger

Professeur à l'université de Florence (Italie), Stefano Mancuso a fondé le Laboratoire international de neurobiologie végétale. Il est l'auteur, avec la journaliste Alessandra Viola, du livre *Verde brillante* qui, depuis sa publication en 2013, a été traduit en une vingtaine de langues. La version française vient de paraître sous le titre *L'Intelligence des plantes* (Albin Michel, 240 p., 18 €).

**Vous expliquez dans votre livre que les plantes sont vues comme des êtres vivants de seconde zone. Qu'est-ce qui explique cela ?**

Il y a une sorte d'aveuglement face au monde végétal. C'est inscrit dans notre fonctionnement cérébral, cela a été étudié, et il existe même une expression en anglais pour cela : *plant blindness*, la « cécité pour les plantes ». C'est probablement dû au fait que notre cerveau n'est pas très bon pour traiter la quantité immense de données qui transitent par nos yeux. Il filtre donc tout ce qui n'est pas intéressant pour notre survie immédiate et se concentre sur la détection des dangers que peuvent représenter les autres animaux ou les autres humains. Mais pas sur les plantes au milieu desquelles nous avons toujours évolué.

Cet aveuglement s'est transposé sur le plan culturel, par exemple dans l'histoire biblique de Noé : Dieu va tout détruire et dit à Noé d'emporter sur l'arche un couple de toutes les espèces vivantes. Et toutes ces créatures sont... des animaux, il n'y a pas de plantes ! Beaucoup plus récemment, dans *Soudain dans la forêt profonde*, l'écrivain israélien Amos Oz raconte la malédiction qui a frappé un village, d'où tous les animaux ont disparu. Il est dit que ce sont « toutes les créatures vivantes » qui ont été emportées... alors que les plantes sont partout. Nous avons l'habitude d'associer le concept d'êtres vivants à celui d'animaux, mais ceux-ci représentent moins de 1% de la biomasse terrestre.

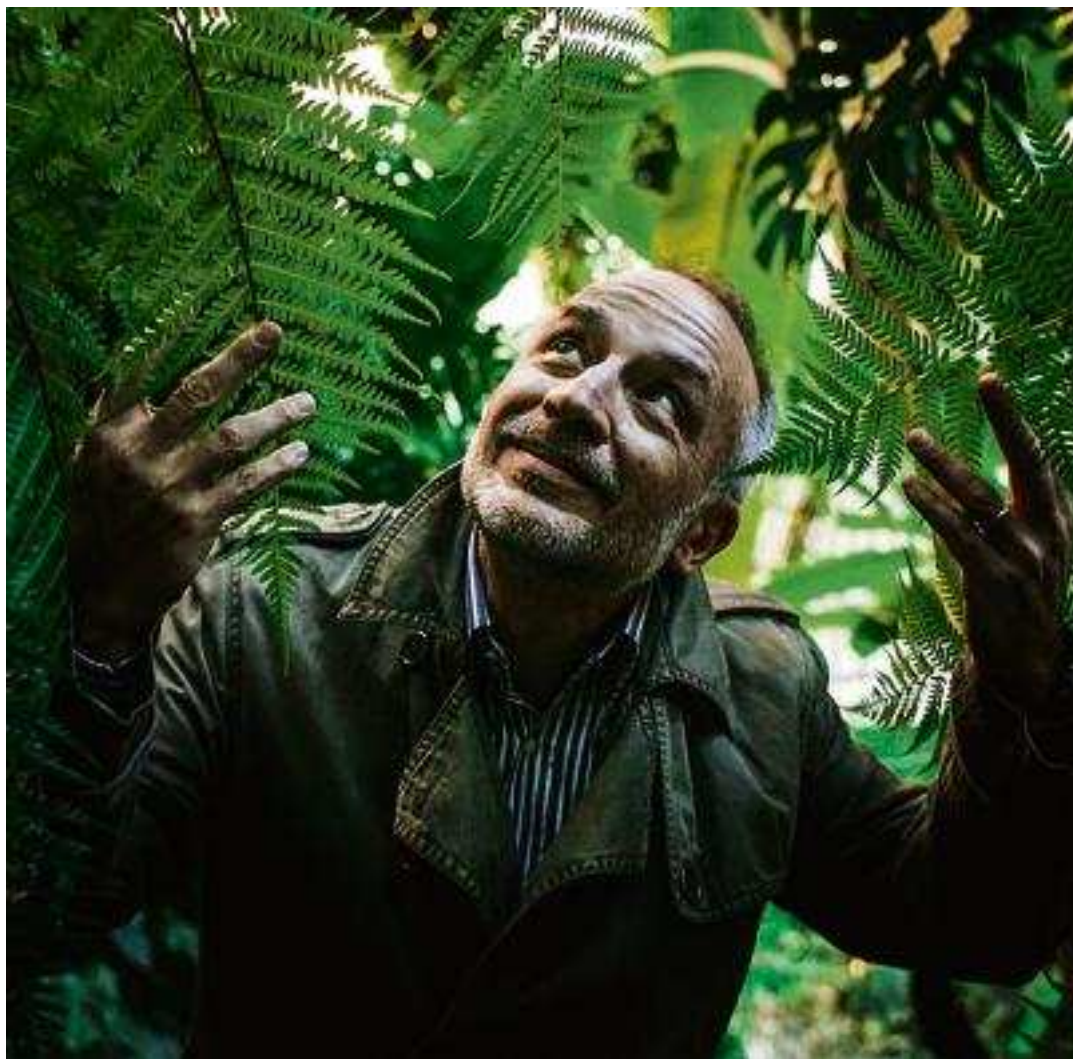
**Pour vous, nous sommes dans une vision pré-copernicenne de la biologie...**

Avant Copernic et Galilée, nous pensions que la Terre était le centre de l'Univers. Depuis, elle est devenue une petite planète tournant autour d'une étoile naine, à la périphérie d'une galaxie secondaire... Telle est notre véritable position et cela a été une révolution, utile pour comprendre ce qu'était vraiment le cosmos. En biologie, nous estimons toujours que nous autres, humains, sommes au centre de l'univers du vivant et que tout tourne autour de nous. Or nous ne sommes qu'une partie secondaire et négligeable du vivant, et nous avons besoin d'une révolution copernicenne pour nous aider à le comprendre. Il est urgent pour nous de saisir que nous faisons partie de la nature et que notre vie est reliée à celle des autres êtres vivants. Nous dépendons des plantes de manière absolue, nous ne pouvons pas vivre sans elles : elles produisent toute la nourriture que nous mangeons, l'oxygène que nous respirons et elles ont produit nos énergies fossiles.

**Au cours des dernières années, il y a eu beaucoup de découvertes sur la sensibilité des plantes à leur environnement. Mais que sont-elles capables de faire ?**

J'ai l'habitude de dire que les plantes ont les mêmes comportements que les animaux, mais qu'elles font les choses différemment, sans se déplacer. Elles ont suivi une sorte d'évolution parallèle à celle des animaux et c'est pourquoi nous avons tant de mal à les comprendre, parce qu'elles sont si différentes de nous. Prenons l'exemple de la mémoire. C'est quelque chose que, normalement, nous n'associons pas aux plantes. Mais elles sont capables de mémoriser divers stimuli et de faire la différence entre eux.

Un de mes récents articles était consacré à la sensitive (*Mimosa pudica*). Ses folioles se replient quand on les touche. Je me suis rappelé cette expérience qu'avait menée Lamarck : il avait fait transporter des plants de sensitive en carrosse par les rues pavées de Paris. Au début, à cause des cahots de la route, leurs feuilles se rétractaient, puis se rouvraient, puis se fermaient de nouveau, etc. Mais, à un certain point, elles cessaient de se refermer. J'ai répété l'expérience avec 500 pots de *Mimosa pudica* en les faisant tomber de 3 cm de haut. Au début, les feuilles se referment à chaque fois. Après quelques répétitions, elles restent ouvertes. On peut se dire que c'est parce qu'elles sont fatiguées et n'ont



Stefano Mancuso, au Real Jardín Botánico de Madrid, le 6 novembre 2017.

LUPE DE LA VALLINA

plus d'énergie. Mais non : si vous les touchez, elles se referment immédiatement. En fait, les plantes ont mémorisé que ce stimulus spécifique, la petite chute, n'est pas dangereux. Après cet apprentissage, on les a laissées tranquilles dans une serre. Deux mois après, on les a soumises au même stimulus et elles s'en sont souvenues : elles ne se sont pas refermées.

**Vous travaillez aussi sur la communication des plantes...**

On sait aujourd'hui que les végétaux partagent beaucoup d'informations. Ce sont des êtres sociaux. Dans mon tout dernier article, nous avions deux groupes de plantes. Au pied du premier nous avons mis du sel, qui est très stressant pour les plantes. Après deux semaines, nous avons regardé les effets sur le second groupe, dans le sol duquel il n'y avait pas de sel du tout : elles avaient pourtant développé une résistance au sel. Elles avaient reçu un message des autres et se préparaient au sel.

Les végétaux s'échangent des informations sur la qualité de l'air, du sol, sur la présence de pathogènes, sur une agression par des insectes. C'est une communication réelle. Un de mes doctorants est allé en Californie pour étudier des populations de sauge qui y vivent à l'état sauvage. Il s'est aperçu qu'elles pouvaient toutes communiquer entre elles mais aussi que l'efficacité de cette communication était plus importante au sein d'un même groupe qu'entre différents groupes. Cela signifie qu'il y a en quelque sorte des dialectes chimiques, de petites variations dans les composés organiques volatils qu'elles émettent. C'est stupéfiant.

**Elles communiquent aussi avec des animaux...**

Oui, et on le voit bien avec la pollinisation. Mais, dans de nombreux cas, les plantes sont même capables de manipuler des animaux avec les substances chimiques qu'elles produisent. Un exemple avec les relations que beaucoup de végétaux entretiennent avec les fourmis : quand des insectes les mangent, les plantes émettent des composés volatils pour appeler les fourmis à l'aide. Celles-ci viennent parce que la plante fabrique du nectar plein de sucre. Elles le boivent et défendent la plante contre ses ennemis. Mais ce qui a été découvert récemment, c'est qu'il ne s'agit pas d'un simple échange « défense contre nourriture » : dans le nectar, il y a aussi des substances neuroactives. Des drogues. Qui rendent les fourmis « accro » et les obligent à rester là. Et la plante module ses sécrétions de composés

neuroactifs en fonction de ce qu'elle veut obtenir chez les fourmis : qu'elles aient un comportement agressif, qu'elles patrouillent, etc.

**Votre livre s'intitule « L'Intelligence des plantes ». N'est-ce pas provocateur ?**

Je ne veux pas être provocateur, je pense réellement que les plantes sont intelligentes. Tout dépend de la définition qu'on donne de l'intelligence. C'est un problème majeur en biologie car, si vous interrogez cent chercheurs, vous aurez cent définitions différentes de l'intelligence ! Pour moi, c'est la capacité à résoudre des problèmes et, de ce point de vue, c'est inhérent à toute forme de vie. Maintenant je vais être provocateur en disant que les plantes sont les seuls organismes à régler réellement leurs problèmes, parce que nous autres animaux pensons résoudre nos problèmes mais, en fait, nous utilisons en général le mouvement pour les éviter : il fait froid, alors nous allons dans un endroit plus chaud et vice versa ; s'il y a un prédateur, nous nous sauvons ; s'il n'y a plus de nourriture, nous nous déplaçons. Les plantes sont confrontées aux mêmes problèmes mais doivent les résoudre sans l'aide du mouvement. Elles sont donc beaucoup plus intelligentes que les animaux !

**Le fait que les plantes n'aient pas de cerveau n'est donc pas gênant ?**

Que sont les neurones ? Juste des cellules capables de produire et de transporter des signaux électriques. Chez les animaux, ce type de cellule se retrouve dans le système nerveux central. Alors que, chez les plantes, chaque cellule du corps a ces propriétés. De ce point de vue, nous pourrions envisager la plante comme une sorte de « cerveau diffus ».

Je suis en profond désaccord avec ceux qui voient les plantes comme des machines automatiques, et ce pour deux raisons. D'abord parce qu'il y a beaucoup de preuves que les plantes ne répondent pas à leur environnement de manière automatique et qu'elles font des choix. Et voici la seconde raison : si vous me dites que les plantes sont des machines, vous devez me convaincre que nous autres, humains, n'en sommes pas ! L'approche que certains emploient pour qualifier les plantes de machines peut nous être transposée : qu'est-ce qui me dit que les questions que vous me posez ne sont pas la seule possibilité que vous imposez votre physiologie, votre histoire et votre environnement ? ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE BARTHÉLÉMY



ZOOLOGIE

## Le colibri, acrobate acoustique

Les Stukas allemands ont durablement frappé la mémoire occidentale. Pendant toute la guerre, les « bombardiers en piqué » nazis défigurèrent les villes alliées, tandis que leurs sirènes terrorisaient les populations. Ces dernières s'appuyaient sur un principe simple : placées sous les ailes, de petites hélices créaient un son strident proportionnel à la vitesse de l'air s'écoulant autour de l'avion.

Dans un article publié par la revue *Current Biology*, les biologistes Christopher Clark et Emily Mistick, de l'université de Californie à Riverside, analysent ce qu'ils désignent comme « une version aigüe du Stuka ». A savoir, le colibri de Costa. Le petit animal (9 cm) à la calotte mauve n'a pourtant rien de germanique. Il vit au Mexique ou en Californie, et son nom, *Calypte costae*, lui a été donné par son découvreur, le Français Jules Bourcier (1797-1873), en l'honneur d'un autre ornithologue tricolore, Louis Marie Pantaleon Costa, marquis de Beauregard (1806-1864). Enfin, le son qu'il produit ne vise à effrayer personne. Les mâles s'en servent au contraire pendant leur cour, après avoir exhibé les plumes de leur gorge et livré un premier chant, vocal celui-là. Mais, pour le produire, les oiseaux exécutent de spectaculaires piqués. Des plumes de leur queue s'échappent alors un sifflement strident, produit par le passage de l'air. Une même technique, en somme.

Pour conduire leur étude, les scientifiques ont utilisé un matériel particulièrement sophistiqué. Des caméras à haute définition placées dans une soufflerie pour observer le positionnement des plumes. Et surtout une caméra acoustique. Récemment mis au point, ce système couple l'image à 40 micros répartis dans la pièce. Il permet d'analyser la circulation du son lors des fameux piqués. « Nous avons ainsi pu déterminer ce que perçoit réellement la femelle et comprendre notamment ce que l'effet Doppler changeait dans sa perception », indique Christopher Clark.

L'effet Doppler est ce phénomène qui veut que le signal sonore change au cours du temps lorsque l'émetteur ou le récepteur se déplace. Pour le comprendre, oublions les bombardiers et songeons aux ambulances (ou aux voitures de course). Lorsqu'un véhicule médical d'urgence passe près de vous puis s'éloigne, la sirène devient soudain plus grave. La même expérience est vécue par dame Costa lorsque ses prétendants exécutent leurs acrobaties. Et il semble bien qu'elle n'apprécie pas le changement de fréquence.



MARK CHAPPELL

En effet, les mâles exécutent leurs figures à une certaine distance des femelles. Ce qui a d'abord étonné Christopher Clark. Dans tout le règne animal, les femelles privilégient les chants puissants. « Nous avons compris qu'en passant légèrement plus loin, le mâle réduisait de façon importante l'effet Doppler », explique le chercheur. Pour la même raison, il incurve sa trajectoire en passant devant elle. Et la puissance ? Les images 3D ont montré aux scientifiques que l'oiseau non seulement déploie sa queue afin de produire le fameux son, mais qu'il en tord la moitié afin de diriger le « chant » vers sa cible. Le gain produit atteint 11 dB, soit une intensité environ dix fois plus forte. « En fait, les mâles trichent, ils empêchent ainsi les femelles de déterminer par le son leur vitesse réelle », poursuit le chercheur.

La tromperie masculine n'est pas une découverte, surtout en matière de séduction. En évitant le cas – trop facile – des hommes, l'article évoque celui des oiseaux jardiniers, experts en fausses perspectives, et des grenouilles arboricoles, dont les mâles choisissent le trou d'arbre qui amplifiera le volume de leur appel. Reste à comprendre pourquoi les femelles se font piéger. « Il va falloir qu'on étudie l'oreille de l'oiseau pour savoir ce qu'il perçoit exactement », dit Christopher Clark. Et tenter de comprendre ce que les femelles préfèrent vraiment. » Ce qu'elles préfèrent... Encore une vieille question, tout anthropomorphisme mis à part, bien sûr. ■

NATHANIEL HERZBERG



# Le pétrole coule à flots... La planète attendra

► Malgré l'accord de Paris sur le climat et la lutte contre les émissions de CO<sub>2</sub>, la consommation d'or noir devrait progresser sensiblement d'ici à 2040

► Si la pétrochimie a d'importants besoins, dans d'autres secteurs, comme le transport routier ou l'aviation, les perspectives sont aussi orientées à la hausse

► La compagnie Saudi Aramco, qui devrait entrer en Bourse dans les prochains mois, est l'entreprise la plus bénéficiaire du monde

PAGE 3

## La vogue des marinas dans le Grand Paris

Près de trente ans après l'ouverture de Port-Cergy, les projets fleurissent dans la région PAGE 2



Le port de plaisance de Port-Cergy (Val-d'Oise), le 26 décembre 2015. BRUNO LEVESQUE/IP3 PRESS/MAXPPP

## TRANSFORMATIONS | CHRONIQUE PAR NICOLAS COLIN

# L'innovation ne se nourrit pas d'appels d'offres

La politique industrielle n'a pas bonne presse. Elle a souvent été détournée pour soutenir des entreprises vouées à l'échec. Surtout, elle a été discréditée par des décennies de néolibéralisme. Pour les disciples de Friedrich Hayek et Milton Friedman, l'intervention de l'Etat dans l'économie détruit toujours de la valeur. Tout au plus doit-il ménager des conditions propices à une saine concurrence entre les entreprises.

Depuis quelques années, Mariana Mazzucato, professeur au University College London, est en guerre contre cette vision réductrice du rôle de l'Etat. Dans *The Entrepreneurial State: Debunking Public vs. Private Sector Myths* (Anthem Press, 2013), un best-seller mondial, elle montre que l'Etat a toujours joué un rôle déterminant dans les grandes vagues d'innovation. L'exemple qu'elle a popularisé est l'iPhone, dont la plupart des composants sont issus d'initiatives de l'Etat américain, notamment à finalité militaire.

Nous autres Français avons vite fait de prendre ce propos comme une validation de notre bon vieil

interventionnisme. Mais en réalité, il n'y a pas grand-chose à voir entre la vision de Mariana Mazzucato et notre approche nationale de l'innovation.

Comme l'illustre de nouveau le rapport remis par le député (LRM) et mathématicien Cédric Villani sur l'intelligence artificielle, l'approche française est d'entrer par la technologie et par le Meccano administratif des instituts de recherche, des appels à projets et des pôles de compétitivité. Or, pour Mariana Mazzucato, l'Etat est à son meilleur non pas quand il se focalise sur une technologie particulière ou s'enlise dans la bureaucratie, mais quand il imprime une direction à l'innovation. Et la meilleure manière d'imposer cette direction est de définir des « missions », qui focalisent l'attention des innovateurs, du secteur public comme du privé, sur des « problèmes à régler ».

Pourquoi est-ce important ? D'abord, parce que régler un problème constitue un impératif stratégique propice à l'alignement d'acteurs issus de secteurs divers aux intérêts divergents. L'innovation se heurte toujours à

des résistances. Mais s'il s'agit de remplir une mission, alors il est plus facile pour les innovateurs de triompher des obstacles et pour l'Etat de changer les règles, y compris contre de puissants intérêts en place.

### Les plans quinquennaux chinois

Ensuite, parce qu'une mission permet de créer et de façonner le marché plutôt que de corriger ses défaillances. Aujourd'hui, c'est parce que l'Etat n'impose pas de direction que les entreprises se replient sur des indicateurs financiers et court-termistes. Mais si le marché est lancé à l'assaut d'un problème à régler, alors la technologie trouve à s'appliquer, la concurrence est synonyme d'émulation, et la flexibilité débouche sur des innovations de rupture et la création massive d'emplois.

La Chine illustre la vision de Mariana Mazzucato. Vue de loin, elle semble être l'empire du « laisser-faire ». En réalité, le marché y est mis au service de missions gravées dans le marbre des plans quinquennaux du Parti communiste – la lutte contre le changement climatique, le déploiement

de nouvelles routes commerciales vers l'Afrique et l'Europe...

Un autre exemple est la Silicon Valley. Cet extraordinaire écosystème d'innovation s'est développé à partir des années 1950 parce que l'université Stanford a capté les ressources du département de la défense en mettant ses laboratoires au service d'une mission critique : gagner la guerre froide !

La politique industrielle n'est pas obsolète. Mais pour la raviver, nos dirigeants doivent fixer à tous les acteurs, Etat et entreprises, l'objectif de résoudre nos problèmes les plus critiques. La France ne manque pas de missions à remplir : augmenter l'autonomie des personnes âgées, rendre les soins accessibles sur l'ensemble du territoire, faciliter l'accès au logement dans les grandes villes. Il est temps de mettre l'innovation à leur service. ■

Nicolas Colin est cotitulaire de la chaire Technology, Governance and Institutional Innovation à l'Ecole d'affaires publiques de Sciences Po Paris et associé fondateur de la société d'investissement The Family

## PERTES & PROFITS | NETFLIX

# LES TRÈS CHERS ABONNÉS DU ROI DE LA VIDÉO

Netflix 1, Facebook 0. Le score de la première manche est sans appel. Au moment même où le réseau social aux 2 milliards d'amis est empêtré dans un scandale de vol de données privées, le champion de la vidéo sur Internet s'envole. Au premier trimestre, Netflix a conquis 7,4 millions d'abonnés supplémentaires, portant le total à 125 millions dans le monde. Un succès qui dépasse les espérances. La différence entre les deux géants : la publicité. Elle constitue l'essentiel des revenus de Facebook tandis que Netflix vit des abonnements payés par ses utilisateurs. D'un côté, un réseau social qui doit compenser la gratuité de son service par la commercialisation des petits secrets de ses utilisateurs, de l'autre, un système qui ressemble étrangement à celui qui fait vivre les journaux depuis deux siècles, celui de la souscription.

La comparaison achève de faire voler en éclat le mythe de l'Internet tout gratuit, largement popularisé par Google, Facebook et tous les autres depuis la fin des années 1990. Spotify, dans la musique, et Netflix, dans la vidéo, suivis par une grande partie de la presse sur Internet, ont démontré que les utilisateurs, après avoir goûté à l'ivresse de la gratuité et du piratage, acceptent désormais d'ouvrir leur portefeuille pour accéder à des contenus et à des services qui leur conviennent. Un modèle de l'accès payant qui va bien au-delà des médias, puisque, désormais, même les logiciels professionnels ou le stockage de ses photos de vacances se règlent par un petit prélèvement mensuel. Et toute la société semble se convertir à cette pratique, de l'usage de

son automobile aux machines outils des usines.

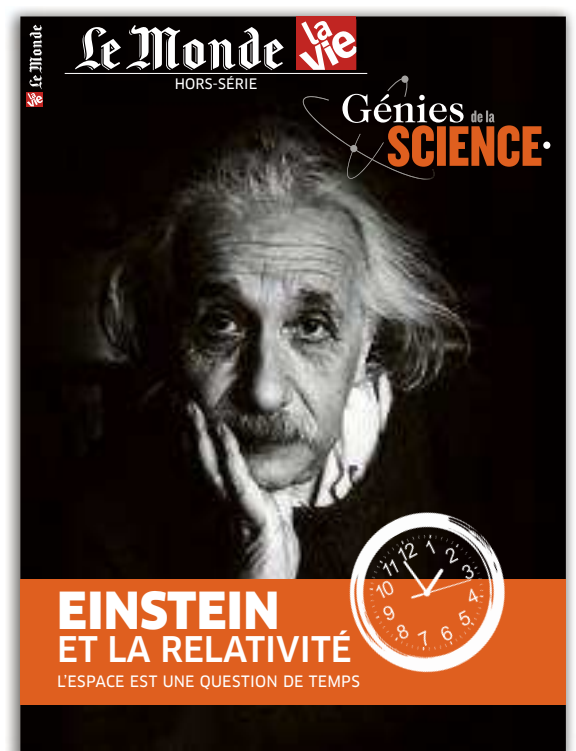
L'histoire n'est pas finie. Le modèle ancestral de l'abonnement revient en force, mais il a ses petits défauts. Le premier, et le principal, est qu'il faut attirer suffisamment d'abonnés et donc investir en publicité et marketing pour attirer le chaland, puis le retenir avec une offre assez attractive pour qu'elle justifie le prix, parfois élevé, de la cotisation. Une équation économique loin d'être évidente. Netflix, par exemple, a d'abord investi en technologie pour proposer l'outil le plus séduisant à ses clients. Cela n'a pas suffi. Il a fallu investir dans les contenus.

### Course sans fin

Frank Underwood, le diabolique président de *House of Cards*, la série à succès de la firme, a fait le job, puis sont venus *Orange Is the New Black* et bien d'autres héros. A tel point que Netflix va dépenser entre 7 et 8 milliards de dollars (entre 5,5 et 6,5 milliards d'euros) en 2018 pour produire plus de 700 émissions, films et séries. Plus que n'importe quel studio d'Hollywood et sept fois plus qu'une chaîne comme TF1.

Premier succès, cet investissement lui a permis de justifier une augmentation de son abonnement tout en séduisant toujours plus de clients, lui permettant d'accroître ses bénéfices. Mais sa trésorerie reste négative alors qu'il prévoit d'engager davantage de fonds. A l'instar d'Amazon, sa course semble sans fin pour imposer son modèle. Comme tous les équilibres économiques, celui de l'abonnement est aussi fragile que le pouvoir du président Underwood. ■

PHILIPPE ESCANDE



## EINSTEIN ET LA RELATIVITÉ

Un hors-série **Le Monde** la Vie

124 pages - 9,90€

Chez votre marchand de journaux et sur [laboutiquelavie.fr](http://laboutiquelavie.fr)



# Les marinas en vogue dans le Grand Paris

Près de trente ans après l'ouverture de Port-Cergy dans le Val-d'Oise, premier du genre en Ile-de-France, les projets de quartiers conçus autour de ports de plaisance fleurissent autour de la capitale

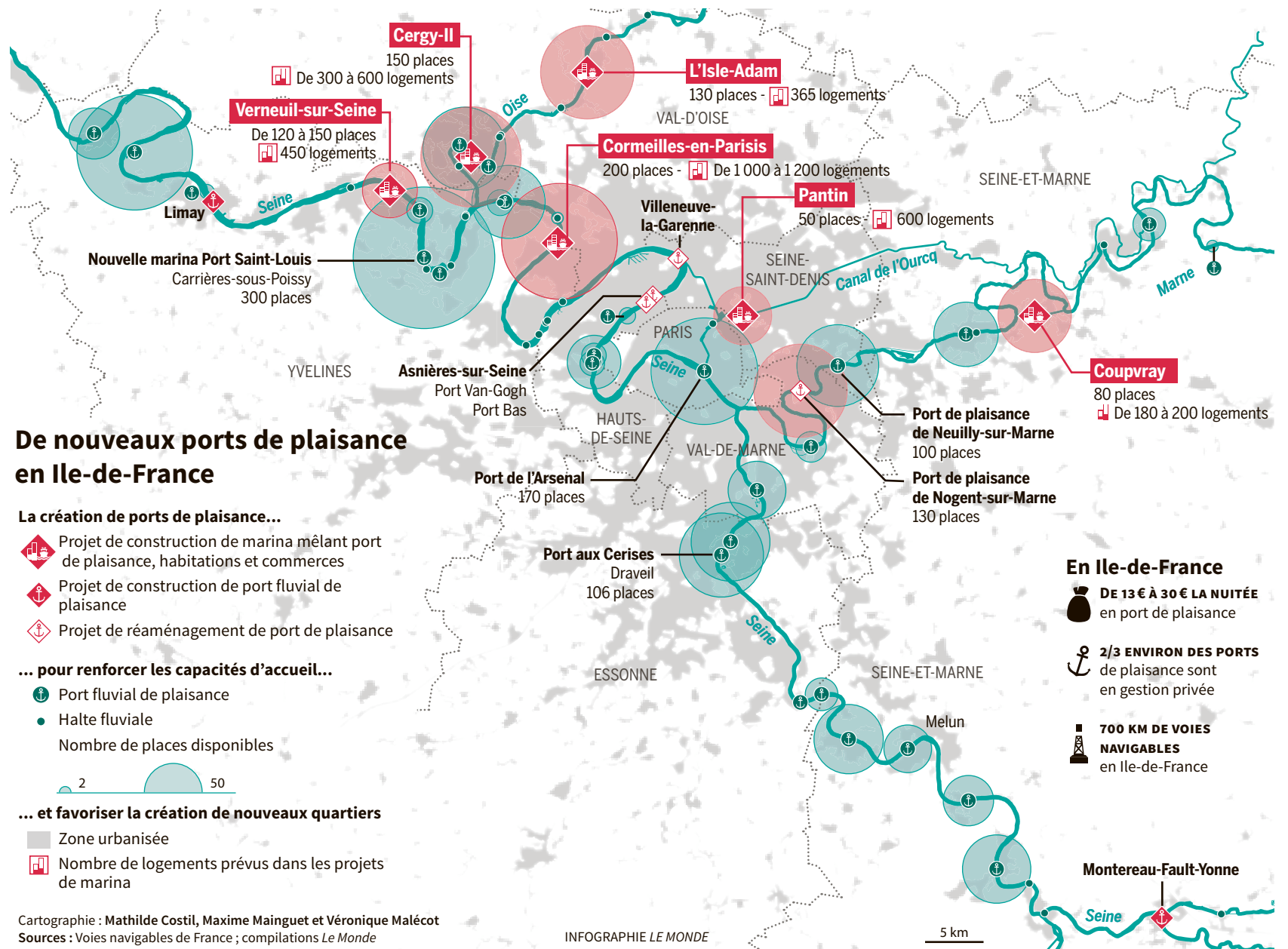
Des terrasses bondées autour d'un bassin, des plaisanciers qui s'activent sur leurs bateaux, des quais où se croisent riverains et promeneurs du dimanche, des quartiers portuaires transformés en autant d'atouts économiques et touristiques... Oubliez la Côte d'Azur et Port-Grimaud : le nouvel eldorado des marinas, c'est le Grand Paris. Près de trente ans après l'ouverture de la première du genre en Ile-de-France, Port-Cergy, dans le Val-d'Oise, les projets de quartiers conçus autour de ports de plaisance créés de toutes pièces sur la Seine, l'Oise ou la Marne fleurissent autour de Paris.

« Nous recevons très régulièrement des demandes de renseignements de la part de collectivités qui souhaitent développer des ports », témoigne François Houix, à la direction territoriale du bassin de la Seine de l'établissement public Voies navigables de France (VNF). De Creil à Cormeilles-en-Parisis, de Verneuil-sur-Seine à Saint-Leu-d'Esserent, de Coupvray à L'Isle-Adam, près d'une dizaine de ports fluviaux sont déjà à l'étude ou en chantier. Des ports en général accompagnés de nouveaux quartiers dont ils seront le produit phare. Les bénéfices de l'opération immobilière devant financer, au moins en partie, les quais et les bassins.

## « CRÉER UN LIEU DE DESTINATION »

« Le port et le quartier ne coûteront pas un centime à la commune, même l'école sera payée par l'aménageur », se félicite le maire (LR) de Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise), Yannick Boëdec. Sur les 22 hectares longtemps occupés par le cimentier Lafarge, UrbanEra, la direction des grands projets urbains de Bouygues, va réaliser un bassin pour 200 bateaux et un quartier de plus de 1 000 logements avec des hôtels et des commerces. Les travaux pourraient commencer fin 2019. « Le port va donner du cachet au quartier : on veut un esprit guinguette, une architecture de style ancien, ce sera plutôt haut de gamme », décrit M. Boëdec. L'occasion pour la ville de retrouver 800 mètres de berges, son seul accès à la Seine.

« La taille du projet urbain permet de financer le port intégralement ; ce n'est pas toujours le cas », prévient Yann Aubry, directeur du développement et de l'aménagement chez Ur-



banEra. A Verneuil-sur-Seine (Yvelines), sur un ancien site industriel de Caterpillar acheté par UrbanEra en 2017, le groupe va réaliser d'ici à 2024 un port de 120 à 150 bateaux, un petit quartier résidentiel et des équipements publics. « C'est une opportunité métropolitaine de développement pour la ville, qui va se trouver à moins d'une demi-heure de Paris grâce à la ligne Eole de la SNCF », analyse M. Aubry. Cette fois, des investissements de la commune et du département sont nécessaires : « C'est un petit projet, qui ne peut pas financer le port à lui tout seul. »

A L'Isle-Adam (Val-d'Oise), le chantier a déjà débuté. Le port et les premiers logements devraient être livrés fin 2019 : 350 appartements et quelques villas autour d'un bassin de 130 anneaux, pour des bateaux de 6 à 20 mètres de long. « Ce projet, dont l'idée remonte aux années 1970, doit parachever le développement de la ville et renforcer notre offre liée au tourisme fluvial en créant un lieu de destination », explique le maire, Sébastien Poniatowski (LR). La ville dispose d'un dynamique club de voile et d'une des plus anciennes plages d'Ile-de-France. Pour créer cette marina, la municipalité et son aména-

**BIEN QU'UN ANNEAU COÛTE SOUVENT PLUS DE 5 000 EUROS PAR AN ET QUE LES BATEAUX SORTENT RAREMENT PLUS DE TROIS FOIS DANS L'ANNÉE, LA DEMANDE EXPLOSE**

teur, Eiffage, ont choisi d'artificialiser un étang sauvage abritant une centaine d'espèces protégées et de le relier à l'Oise par une écluse. Une opération vivement dénoncée par les associations de défense de l'environnement, mais approuvée par le commissaire enquêteur, convaincu par la création d'une autre « zone de biodiversité » à quelques encablures de là.

## « IL FAUT AVOIR LES REINS SOLIDES »

Soutenu par la ville, le projet n'en est pas moins 100 % privé. C'est Eiffage qui a racheté les terrains et assume tous les investissements. « A cet emplacement un peu excentré de la commune, c'est la création du port qui fait la valeur de l'opération. Mais il faut travailler sur toutes les autres dépenses pour équilibrer le budget et absorber le coût du port sans accroître le prix de sortie des logements », explique Nicolas Gravit, directeur d'Eiffage Aménagement. Mais là n'est pas la principale difficulté. « On a commencé à réfléchir au projet en 2011, et le chantier n'a démarré qu'en 2017 ; ce sont des projets qui demandent de très longues études et des autorisations compliquées à obtenir, il faut avoir les reins solides », ajoute M. Gravit.

Le modèle de toutes ces marinas, Port-Cergy, ne reste pas inactif. La collectivité prépare la réalisation d'un deuxième port sur 15 hectares, avec un bassin de 150 bateaux, plusieurs centaines de logements et des équipements, connectés au premier port par une liaison piétonne. Epaulée par l'Établissement public foncier d'Ile-de-France, la collectivité a commencé à racheter terrains et maisons pour réaliser l'extension.

« Des investissements publics compléteront l'opération immobilière, qui reste de taille modeste, mais c'est justifié : le port renforce l'attractivité touristique du territoire, assume le maire (PS) de Cergy, Jean-Paul Jeandon. Le port actuel compte 75 bateaux en permanence, c'est un grand succès, mais il est trop petit pour répondre à la demande. »

De fait, bien qu'un anneau coûte souvent plus de 5 000 euros par an et que les bateaux sortent rarement plus de trois fois dans l'année, la demande explose et les listes d'attente s'allongent, que les propriétaires de bateaux souhaitent y vivre à l'année ou faire des ronds dans l'eau le week-end. Le maire de Cergy n'est pas vraiment inquiet de voir se multiplier les projets de ports de plaisance, « cela va créer une offre complémentaire plus qu'une concurrence ».

Reste à savoir jusqu'à quel point les 700 kilomètres de cours d'eau navigables d'Ile-de-France peuvent absorber une explosion de l'offre. D'autant plus que les croisières fluviales connaissent elles aussi une activité en forte croissance. « Nous estimons que le réseau fluvial peut accueillir trois à quatre fois plus de trafic », rassure François Houix, chez Voies navigables de France.

Pour VNF aussi, qui tire ses ressources propres des péages fluviaux et des redevances domaniales, la multiplication des ports est une aubaine. « En revanche, précise M. Houix, nous sommes très attentifs à l'exemplarité environnementale, aux performances écologiques des bateaux, aux conditions d'assainissement et de collecte des déchets dans les ports. » La qualité de l'eau est censée être irréprochable pour les Jeux olympiques de 2024... ■

## A Nogent, la tour, le maire et l'« esprit guinguette »

C'EST LE RÊVE DU MAIRE de Nogent-sur-Marne, Jacques J. P. Martin : réveiller l'austère quartier autour du port de 130 anneaux et retrouver cet « esprit guinguette », célébré par Marcel Carné dans son premier court-métrage en 1929 (Nogent, Eldorado du dimanche) et par la valse musette écrite par Jean Dréjac en 1943 – « Ah ! Le petit vin blanc... »

La municipalité a donc inscrit le site dans l'appel à projets « Inventons la métropole du Grand Paris ». Mission : imaginer une transformation incluant « logements, bureaux, commerces, hôtellerie, restauration, activités touristiques ». Mais financer la renaissance d'un port par une opération im-

mobilière n'est pas un long fleuve tranquille... « Mon objectif, c'est de renforcer l'attractivité économique du port et d'ouvrir la ville sur la Marne pour en faire un lieu de destination », explique le maire (LR) de cette commune du Val-de-Marne. Nous voulons porter la capacité à 160 anneaux, développer les équipements portuaires, des boutiques, de l'animation, pour en faire une vraie marina. »

### Le lauréat prié de revoir sa copie

En octobre 2017, la proposition de Sogeprom, filiale de la Société générale, emporte le vote du jury. Sur les images, en surplomb d'un bord de Marne réaménagé, une tour de logements de

18 étages attire tous les regards... Bronca immédiate d'une partie des habitants de Nogent et inquiétude du maire de Champigny, sur la rive d'en face... « Nous avons choisi la proposition de Sogeprom pour la qualité de son dessin de la berge et pour sa gestion intelligente du lien avec la ville... mais une tour de 50 mètres à cet endroit, ce n'est pas possible, et, de toute façon, ce n'est pas là qu'il faut développer du logement sur la commune, ce que je veux, c'est une valorisation touristique », tranche aujourd'hui M. Martin.

Voilà donc le lauréat prié de revoir sa copie pour concevoir un projet sans tour et sans logements, pourtant les deux piliers économiques de sa

proposition... « Puisqu'il y a des réticences, on s'inscrit bien volontiers dans la concertation, mais l'immeuble de grande hauteur finançait les aménagements qui profitent à toute une ville, et puis nous croyons beaucoup à ces logements en hauteur avec une belle vue sur les bords de Marne, explique Céline Le Breton, directrice du logement Ile-de-France chez Sogeprom. Aujourd'hui le port n'est pas très aménagé... Pour en faire un lieu touristique, une promenade du dimanche, il faudra trouver de nouveaux équilibres, travailler sur de l'hôtellerie, étendre le périmètre d'intervention ou construire davantage au sol... » ■

G. A.

GRÉGOIRE ALLIX



# La demande de pétrole va continuer à augmenter

Malgré la lutte contre les émissions de CO<sub>2</sub>, la consommation d'or noir devrait encore progresser d'ici à 2040

Quelle sera la durée de vie du pétrole? La croissance continue du secteur de la pétrochimie, qui permet notamment de produire des matières plastiques, pourrait bien soutenir, pendant longtemps encore, la demande d'or noir.

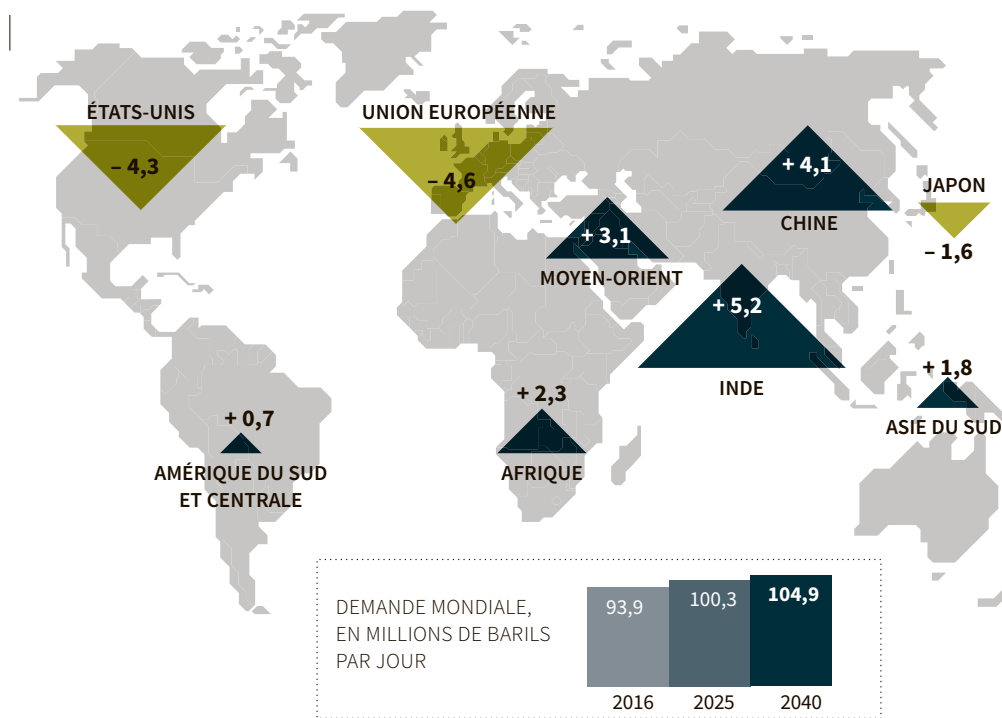
Dernier exemple en date: le 11 avril, le groupe pétrolier saoudien Aramco a annoncé un gigantesque projet de raffinage et de pétrochimie en Inde pour 44 milliards de dollars (environ 36 milliards d'euros). «*La pétrochimie est le point aveugle du débat sur le pétrole*», analysait début mars, devant des journalistes, Fatih Birol, le directeur de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). «*Dans les cinq prochaines années, elle pourrait représenter 25 % de la demande*», notait M. Birol.

Cette prédiction du patron de l'AIE sur la pétrochimie vient renforcer une analyse partagée dans les milieux pétroliers: la demande – et donc la consommation – de pétrole va augmenter de manière significative au moins jusqu'en 2040. Et ce, en dépit de l'accord de Paris sur le climat visant à limiter les émissions de CO<sub>2</sub>, de l'émergence rapide du marché des véhicules électriques et de la baisse du coût des énergies renouvelables.

«*Il n'y a aucun signe d'un pic de la demande*», tranche Fatih Birol. Certes, d'ici à 2040, la demande de pétrole pour les voitures devrait enfin atteindre un plateau, souligne le rapport annuel de l'AIE. Le monde consomme aujourd'hui 20 millions de barils de pétrole par jour pour les véhicules individuels, et ce chiffre devrait légèrement décliner avant 2040, sous l'effet conjugué du développement des véhicules électriques et

## Une demande d'hydrocarbures tirée par l'Inde et la Chine

ÉVOLUTION DE LA DEMANDE DE PÉTROLE DANS LE MONDE ENTRE 2016 ET 2040, EN MILLIONS DE BARILS PAR JOUR



DEMANDE MONDIALE DE PÉTROLE PAR SECTEUR, EN MILLIONS DE BARILS PAR JOUR

2016 2025 2040

Transports  
40,7  
43  
44

Pétrochimie  
17,4  
21,1  
23,6

Aviation et navigation  
11  
12,6  
15,7

Bâtiment  
13  
11,4  
9,5

Autres  
11,7  
12,2  
12,1

SOURCE : AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE, WORLD ENERGY OUTLOOK 2017, SCÉNARIO «NEW POLICIES»

INFOGRAPHIE : «LE MONDE»

**Les besoins de la pétrochimie, notamment, sont clairement orientés à la hausse**

fendre l'idée qu'on se sera débarrassé des énergies fossiles en 2030. Et alors? On devra vivre comme en 1850, sans électricité?», plaisantait récemment le «climatosceptique» Rick Perry, le secrétaire à l'énergie de Donald Trump. «*Oui, il y a une transformation en cours, avec les énergies renouvelables et les véhicules électriques. Mais leur part de marché est extrêmement réduite*», a expliqué au Monde en avril Amin Nasser, le PDG de Saudi Aramco. «*Et même si cette part va augmenter, il faut prendre en compte d'autres facteurs qui vont peser sur la demande de pétrole: la croissance de la classe moyenne dans de nombreux pays, la demande pour la pétrochimie, l'aviation, le transport maritime, les poids lourds.*»

Les compagnies pétrolières partagent dans l'ensemble ce constat de demande en hausse, même si elles restent précautionneuses dans l'analyse. «*Certes, il est possible que la consommation de pétrole décroisse*», analysait récemment Patrick Pouyanné, le PDG de Total. «*En 2040, je pense qu'elle sera inférieure à celle de 2018. Mais le monde consommera encore 80 ou 90 millions de barils par jour.*»

D'autant que les observateurs du monde du pétrole sont plutôt préoccupés par un autre problème ces derniers mois: la baisse des investissements, due aux prix bas du pétrole ces dernières années. «*Ce n'est pas la perspective d'un pic de la demande qui m'empêche de dormir la nuit*, confiait-il y a peu un dirigeant américain du secteur, c'est plutôt qu'on ne puisse pas pourvoir aux besoins de la planète en pétrole.»

Le déclin naturel des champs pétroliers existants n'est pas compensé par la mise en production de suffisamment de champs, avertit l'AIE. «*Il y a un vrai problème d'investissement*», observe son directeur, Fatih Birol. «*En plus de la hausse actuelle de la production mondiale, l'industrie pétrolière aurait besoin d'ajouter l'équivalent de la production de la mer du Nord chaque année, pour satisfaire la hausse de la demande.*» Même si cela heurte les objectifs fixés par l'accord de Paris. ■

NABIL WAKIM

d'une plus grande efficacité énergétique des moteurs.

Mais, pour tous les autres secteurs, les perspectives sont clairement orientées à la hausse. Les besoins du transport routier pourraient passer de 15 à 19 millions de barils, ceux de l'aviation de 11 à 15,7 millions. Surtout, ceux de la pétrochimie et de l'industrie augmenteraient de 17,4 à 23,6 millions, selon les chiffres de l'AIE.

Dans son récent scénario prospectif, le groupe britannique BP se montre plus prudent, mais aver-

tit: même avec une interdiction totale – très hypothétique – de la vente de véhicules à essence en 2040, la consommation de pétrole sera tout de même largement supérieure à celle de 2017.

### «Transformation en cours»

Aucun de ces scénarios ne permet de respecter l'accord de Paris, dans lequel la quasi-totalité des pays du monde se sont engagés à maintenir le réchauffement «*bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels*».

Dans une note intitulée «*Les multiples voies vers un pic de la demande*», publiée en 2017, plusieurs experts du Boston Consulting Group (BCG) se révèlent un peu plus optimistes. Ils estiment que pour diminuer fortement la demande de pétrole dès 2025 – et, partant, limiter les rejets de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère – trois facteurs peuvent jouer un rôle-clé: une hausse massive et rapide de l'usage de véhicules électriques, une substitution massive du pétrole par le gaz dans la pétro-

chimie et, surtout, un ralentissement de la croissance économique mondiale, aujourd'hui tirée par l'Asie.

Car si les États-Unis, le Japon et l'Europe doivent voir leur consommation de pétrole stagner puis décliner dans les années à venir, c'est d'Inde et de Chine que viendra la demande d'hydrocarbures. «*La moitié de la croissance va venir de ces deux pays*», précise Fatih Birol. Mais aussi de nombreux pays en développement, qui ne se voient pas ralentir leur développement économique sous le prétexte de la lutte contre le réchauffement climatique.

«*Nos pays ont besoin des hydrocarbures pour survivre*», s'est défendu le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Mohammed Barkindo, lors d'un sommet pétrolier à Houston (Texas), en mars. «*Tout le monde se focalise sur les énergies fossiles, mais on devrait plutôt se concentrer sur la lutte contre les émissions de CO<sub>2</sub>*», a-t-il souligné, faisant mine d'oublier la responsabilité des producteurs de pétrole et de gaz dans les émissions de gaz à effet de serre.

Cette analyse est majoritaire dans les pays producteurs de pétrole, qu'il s'agisse de l'Arabie saoudite, de la Russie ou des États-Unis. «*Il serait ridicule de dé-*

## Aramco, l'entreprise qui dégage les plus gros profits au monde

LE PÉTROLIER SAUDI ARAMCO, dont la possible introduction en Bourse dans les prochains mois est très attendue par le secteur, est depuis quatre-vingts ans entouré de mystères. Et pour cause: propriété totale de l'État saoudien, le groupe qui possède – de très loin – les plus grandes réserves de brut au monde n'est soumis à aucune forme de contrôle. Des éléments inédits obtenus par l'agence financière Bloomberg permettent de se faire une idée plus précise des résultats financiers du géant saoudien.

Le groupe a réalisé 33,8 milliards de dollars (27,3 milliards d'euros) de profit sur les six premiers mois de l'année 2017, loin devant Apple (27 milliards de dollars), Samsung ou Microsoft (14 milliards). Avec 10 millions de barils produits et vendus

chaque jour, le géant saoudien est une machine particulièrement rentable: ses profits sont supérieurs à ceux d'Exxon, Shell, Chevron, Total et BP cumulés sur la même période... alors que les cinq majors pétrolières produisent plus de barils.

### Des coûts de production très bas

Aramco – qui a refusé de commenter ces données rendues publiques pour la première fois – est favorisé par des coûts de production spectaculairement bas, qui ont de quoi faire rêver les compagnies pétrolières internationales: le pétrole est abondant et facile à extraire, les infrastructures sont amorties de longue date, l'entreprise a investi dans des technologies de pointe pour faire baisser ses coûts et elle est presque

totale désendettée. L'agence Bloomberg évalue le coût de production d'un baril à 4 dollars, contre une vingtaine de dollars pour le pétrole de schiste américain.

Mais ces chiffres montrent aussi à quel point Riyad est dépendant de Saudi Aramco. Le chiffre d'affaires de la société représente une grande partie du PIB de l'Arabie saoudite. Le royaume ne se prive d'ailleurs pas de ponctionner une large part des revenus de l'entreprise: selon Bloomberg, Saudi Aramco a versé 13 milliards de dividendes au premier semestre 2017. Les méga-profits de l'entreprise permettent aussi de financer des politiques sociales, des dépenses militaires et le style de vie luxueux de la famille royale. ■

NA. W.

## Commerce: Bruxelles envisage un partenariat transatlantique «bis»

La Commission a commencé à travailler à un nouvel accord de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis

BRUXELLES - bureau européen

Avant moins de quinze jours de l'ultimatum fixé par l'administration Trump, les Européens ferraillent toujours pour échapper aux taxes sur leurs exportations d'acier et d'aluminium aux États-Unis. Mais, dans les couloirs de la Commission européenne, d'aucuns commentent déjà à travailler à un accord de libre-échange «bis» avec les Américains.

Attention, assure-t-on en interne, il ne s'agit pas de relancer la très ambitieuse négociation – ouverte en 2013 sous la présidence de Barack Obama, mais devenue très impopulaire, en particulier en France et en Allemagne – sur le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP), également connu sous le

nom de Tafta. Il faudrait d'abord que l'Union européenne (UE) soit assurée d'obtenir une exemption permanente sur les taxes concernant l'acier et l'aluminium, jugées injustifiées par Bruxelles. «*Il s'agit d'un préalable indispensable. On ne négocie pas sous la pression*», précise une source européenne.

Fin mars, la commissaire au commerce, Cecilia Malmström, avait arraché un sursis jusqu'au 1<sup>er</sup> mai, à condition d'entrer en discussions prolongées avec les Américains dans un «groupe de haut niveau» aux contours plutôt flous. Les deux parties étaient censées renforcer la nécessaire collaboration transatlantique pour lutter contre les énormes surplus chinois, considérés par les Européens comme le vrai problème de l'industrie américaine. Washington proposait aussi de

discuter d'éventuelles baisses de droits de douane, notamment pour les voitures américaines exportées dans l'UE, l'une des obsessions de Donald Trump.

### Pas d'aller-retour à Washington

Depuis, le président américain semble avoir oublié Bruxelles, concentrant son attention et ses Tweet sur la Chine, à laquelle il a imposé des taxes de 10 % sur ses exportations d'aluminium et de 25 % sur l'acier. M<sup>me</sup> Malmström s'est entretenue plusieurs fois au téléphone avec le secrétaire au commerce, Wilbur Ross. Mais aucun aller-retour à Washington n'est pour l'heure programmé pour la commissaire suédoise.

Au niveau technique cependant, les réflexions progressent à Bruxelles sur la possibilité d'entrer en négociations dans le cadre

d'un accord de libre-échange visant à réduire des droits de douane de part et d'autre de l'Atlantique. Moins pour des raisons politiques ou idéologiques, explique une source européenne, que pour se conformer aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Cette dernière exclut en effet qu'un de ses membres puisse consentir à un autre une baisse de droits de douane sur un produit ou un secteur, sans en faire profiter le reste des membres. A moins que les deux parties soient déjà engagées dans un accord de libre-échange qu'elles décideraient de renégocier à la marge. C'est pour cette raison que la Corée du Sud a récemment accepté de réduire ses exportations d'acier vers les États-Unis pour éviter les taxes.

Si Washington formalise quelques demandes de baisses de tarifs douaniers et accepte qu'en retour l'Union réclame des contreparties (Bruxelles, Paris et Berlin rêvent d'un meilleur accès aux marchés publics américains), la négociation d'un traité commercial «à minima» pourrait commencer, estime-t-on à Bruxelles.

Cette perspective n'enchantait guère Paris, où toute évocation d'un nouveau Tafta, même allégé, fait fureur. «*Rien de tel pour tuer les élections européennes [de mai 2019]*», souligne un diplomate bruxellois, conscient que les accords de libre-échange ont désormais très mauvaise presse dans l'Hexagone et que le président Macron a bâti tout son argumentaire sur une «*Europe qui protège*» davantage les citoyens. La Commission serait pleinement au

fait des réticences françaises et avance avec prudence. Pas question par exemple d'abandonner ses possibles ripostes à M. Trump, si, malgré le dialogue transatlantique qui s'est instauré, le président américain taxait l'acier et l'aluminium européens, le 2 mai.

Lundi, Bruxelles a notifié officiellement à l'OMC son intention d'utiliser, le cas échéant, des mesures de «rééquilibrage» visant à augmenter les droits de douane pour des exportations américaines d'une valeur totale annuelle de 3,5 milliards de dollars (2,8 milliards d'euros). «*C'est une simple étape procédurale*», note une source à la Commission. «*Cela ne signifie évidemment pas que nous allons mettre ces mesures en place. Mais nous devons nous ménager la possibilité de le faire.*» ■

CÉCILE DUCOURTIEUX



# La banque Rothschild & Co, de père en fils

Voici sept générations qu'un membre de la famille succède au « patriarche » à la tête de la banque d'affaires

Depuis six générations, les Rothschild n'ont jamais dérogé à cette tradition : c'est un membre de la famille qui succède au « patriarche » à la tête de la banque d'affaires Rothschild & Co. Une tradition dynastique ? L'impétrant le doit moins à son blason qu'à ses compétences de banquier. Et cette règle ancestrale a été respectée pour la septième génération de la prestigieuse maison, fondée au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Après quinze ans dans la finance, Alexandre de Rothschild succédera à son père, David de Rothschild, à la présidence exécutive de Rothschild & Co lors de l'assemblée générale du 17 mai. Ce dernier deviendra président du conseil de surveillance, la place occupée par son cousin Eric de Rothschild, qui le remplacera à la tête de la holding familiale Rothschild Concordia.

## Une succession anticipée

David de Rothschild tire sa révérence sur d'excellents résultats. « 2017 a été la meilleure année depuis trente-cinq ans », souligne-t-il. L'entité cotée en Bourse, qui fait à la fois du conseil en financement, des fusions-acquisitions et de la gestion de patrimoine, a dégagé un bénéfice net de 236 millions d'euros (en hausse de 32 %) pour un chiffre d'affaires de 1,9 milliard (+12 %).

Avec un détachement où pointe l'autodérision, David de Rothschild donne les remèdes de la longévité de la banque. « Si nous sommes là, c'est pour trois raisons : la chance, bien évidemment ; un peu de savoir-faire ; et un point qui a toujours dominé dans la famille : au terme de sa carrière, un Rothschild a toujours mis un membre de la famille à sa place, et il a plutôt choisi le meilleur ; s'il n'y en avait pas, il ne choisissait pas un mauvais. Il faut mesurer la capacité à faire ce métier. »

La succession à la tête de Rothschild & Co, qui emploie 3 500 per-

**Alexandre et David de Rothschild, à Paris, le 13 avril.**

MICHAEL GUEZ



sonnes dans une quarantaine de pays, a été bien préparée. Alexandre de Rothschild, 37 ans, diplômé de l'École supérieure du commerce extérieur (ESCE), a travaillé chez Bear Stearns, à New York, et Bank of America, à Londres, avant d'entrer dans la maison familiale, en 2008. Il y a notamment développé le troisième pilier de la maison, sous la houlette de son « mentor » Marc-Olivier Laurent et après en avoir convaincu son père : le *merchant banking*, variante de la banque d'investissement (pour compte propre).

A quoi tient la « joie » de David de Rothschild de le voir prendre sa suite ? « Il a un excellent jugement sur les êtres humains et une

très bonne compréhension des situations, explique-t-il. (...) Il a aussi un sens de la stratégie et une vision à long terme. Avec quinze ans de métier, il a largement les compétences. Je suis donc serein, le groupe sera porté vers un avenir s'inscrivant dans la durée. »

Son fils reconnaît que « dans les groupes familiaux, le départ du patriarche est souvent tabou et parfois source de tensions ». Rien de tel en ce qui le concerne, assure-t-il. « Depuis dix ans, nous avons beaucoup échangé et partagé. J'ai notamment discuté du lancement de notre activité *merchant banking*. » La plate-forme gère désormais 8 milliards d'euros (dont près de 1 milliard de fonds pro-

pres) et l'activité a contribué à 35 % des profits du groupe en 2007.

Il faut sans doute plus que ces faits d'armes pour s'imposer dans une maison où les membres de la famille sont « entourés de professionnels de premier plan ». Georges Pompidou en était issu, comme Emmanuel Macron. Les meilleurs financiers y officient. Alexandre de Rothschild en a fait le tour, épaulé par son père et par quelques banquiers chevronnés et bienveillants. « Dans nos métiers et une maison comme la nôtre, on ne peut pas imposer une continuité familiale si les grands talents n'y aspirent pas », analyse-t-il. « Il faut être obsédé par l'idée d'être entourés par des gens plus

intelligents que soi, complète son père, sans fausse modestie. *Le "baiser de la mort", c'est de dire : "Je suis le meilleur."* »

Rothschild & Co regroupe désormais les maisons anglaises et françaises, « ce qui change la force de frappe du groupe », se félicite David de Rothschild, artisan du rapprochement. Quant à la branche rivale établie en Suisse, père et fils veulent croire qu'« il y a la place pour que deux maisons Rothschild réussissent dans le monde financier sans se faire ombre », sans « grande urgence » à régler les différends.

L'acquisition de la banque Martin Maurel en 2016 a été « pertinente » et « réussie ». Mais Roth-

**Première banque conseil en fusions-acquisitions en France, avec un montant de 80 milliards d'euros, en 2017**

schild & Co n'est pas sûr de retrouver de si tôt une telle « perle rare », et les banques d'affaires se développent plus par croissance organique que par acquisitions. Les résultats de la maison parisienne en matière de fusions-acquisitions ont été très bons en 2017. Elle a décroché la première place du classement des banques conseil en France, avec un montant d'opérations de 80 milliards d'euros, devant Lazard (62 milliards) et BNP Paribas (56 milliards).

Au moment de laisser les rênes à son fils, David de Rothschild a quelques regrets. Comme celui d'avoir mis trente-deux ans avant d'avoir « le sentiment de décoller de manière significative aux États-Unis », un marché très concurrentiel, où sa banque a ouvert ces trois dernières années des bureaux à Los Angeles, à Chicago et à Palo Alto (pour les entreprises de technologies).

A 75 ans, ses activités dans la finance allégées, il se consacrera à des activités sociales. Il quittera en avril 2019 la présidence de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, où il avait succédé à Simone Veil, mais il continuera de s'investir dans FondaMental, une fondation créée au CHU Henri-Mondor de Créteil pour financer la recherche sur les maladies mentales. Et comme il n'aime pas se promener seul dans Paris, il a cédé à la pression de ses deux petites-filles : début mai, il ira chercher un labrador en Ecosse. ■

JEAN-MICHEL BEZAT

## Transports : le gouvernement ouvre un autre front en filialisant Fret SNCF

Alors que les députés votent la loi pour un nouveau pacte ferroviaire, cette mesure risque de heurter les organisations syndicales de la compagnie nationale

Pendant la grève, le train de la réforme ferroviaire ne s'arrête pas. Après l'ouverture à la concurrence du transport de passagers, la fin du statut des cheminots ou les incitations de la SNCF à revoir son organisation, qui doit se sceller par le vote, mardi 17 avril, de la loi pour un nouveau pacte ferroviaire à l'Assemblée nationale, le gouvernement est décidé à traiter le fret ferroviaire. Mais les syndicats n'apprécient pas forcément ses choix.

Lundi, en visite au port de Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne), Edouard Philippe, le premier ministre, a officiellement demandé à Elisabeth Borne, la ministre des transports, un nouveau plan de soutien au secteur du fret. L'entreprise publique, elle, a dans le même temps présenté son plan pour la relance de Fret SNCF, qui passe par sa filialisation à l'horizon 2020.

Dans un communiqué, le groupe ferroviaire envisage « une recapitalisation, nécessaire pour pérenniser l'activité de l'opérateur public de référence ». Techniquement, SNCF Mobilités va constituer en filiale la branche Fret SNCF. Cette nouvelle société serait détenue à 100 % par la compagnie nationale. « Dans un contexte de

compétition très intense, ceci garantirait l'avenir de l'opérateur de référence public et permettrait de fonctionner selon des règles économiques et financières de marché », juge la SNCF.

Pour les salariés, l'entreprise publique garantit « la continuité des contrats de travail, que ce soit pour les salariés statutaires ou les salariés contractuels. Un cadre social sur les métiers, l'organisation du travail et les carrières devra être négocié. » La SNCF, soutenue par le gouvernement, valide le pire scénario pour les organisations syndicales, qui se battent depuis des années contre cette solution. Non seulement l'unité de l'entreprise est mise à bas, mais « cela condamne à terme les cheminots au statut, au profit des salariés de droit privé au sein du fret », juge SUD-Rail. Dans un communiqué, la CGT a pour sa part critiqué une « véritable liquidation de Fret SNCF ».

### Recapitalisation en vue

Reste que le groupe public n'avait pas beaucoup d'autres options. En décembre 2017, M<sup>me</sup> Borne a dû entériner, après une longue bataille juridique avec Bruxelles, une séparation comptable de l'activité fret des autres branches du

**Depuis treize ans, cette branche a accumulé 4,3 milliards d'euros de dettes**

groupe ferroviaire. Or, Fret SNCF est en souffrance. Il a subi de plein fouet la crise industrielle du pays et l'ouverture à la concurrence de son secteur.

Malgré sa recapitalisation à hauteur de 1,4 milliard d'euros par l'Etat et la SNCF en 2005, cette branche n'a toujours pas dégagé un seul euro depuis treize ans. Au contraire, Fret SNCF a accumulé 4,3 milliards d'euros de dettes, dont encore 120 millions d'euros en 2017. Le tout, en réduisant ses effectifs de 15 000 à 6 000 cheminots... En octobre 2017, les syndicats avaient eu vent d'un projet de suppression de 3 000 postes supplémentaires.

Afin d'aider la société Fret SNCF, « SNCF Mobilités conservera l'ensemble de la dette accumulée, soit 4,3 milliards d'euros, et devra recapitaliser à hauteur de 200 à 300 millions d'euros la nouvelle structure pour s'assurer qu'elle

peut vivre toute seule », explique un connaisseur du dossier. Les négociations vont maintenant s'ouvrir entre la société nationale, l'Etat et la Commission européenne pour faire valider ce schéma. Contre une telle aide à sa nouvelle filiale, Bruxelles pourrait notamment exiger des cessions d'actifs du groupe SNCF.

En parallèle, le gouvernement va prendre une série de mesures en faveur du fret. M<sup>me</sup> Borne doit faire des propositions pour l'amélioration des installations consacrées à cette activité et « la sécurisation de sillons de qualité pour le fret ». D'autre part, elle promet une aide financière au secteur, ainsi qu'un mécanisme pour modérer les hausses de péages.

Pour cela, elle va devoir commencer une véritable épreuve de force à la fois avec la Commission européenne et l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières qui imposent une hausse importante de ces péages, aujourd'hui trop peu rémunérateurs pour SNCF Réseau. « Le problème, c'est qu'en augmentant les péages, on tue le fret, car il perd beaucoup de compétitivité face au transport par camion », note un observateur. ■

PHILIPPE JACQUÉ

## En Corée du Sud, des salariés de Chanel en grève

Les « C » croisés de Chanel n'ont guère l'habitude de s'afficher loin des podiums du luxe. Ils étaient pourtant bien visibles, samedi 14 avril, sur le parvis de la gare de Séoul, où quelque 300 employés des points de ventes sud-coréens du groupe français ont protesté contre leurs conditions de travail. Des journées de dix à douze heures, de rares repos, des obligations vestimentaires – notamment celle de porter des talons hauts –, à l'origine de problèmes de santé. Et des rémunérations qui, d'après la représentante syndicale Kim So-yeon, resteraient inférieures au minimum légal pour 70 % de cette catégorie de personnel.

La manifestation suit d'autres initiatives comme celle, en place depuis le 6 avril, qui voit les vendeurs ne plus porter l'uniforme réglementaire. Travaillant en jeans et baskets, ils ont revêtu des tee-shirts expliquant leur action. « C'est le seul moyen

**LES EMPLOYÉS ONT DES JOURNÉES DE DIX À DOUZE HEURES, DE RARES REPOS, DES OBLIGATIONS VESTIMENTAIRES...**

d'attirer l'attention sur notre lutte », expliquait une employée, le 11 avril, au quotidien *Chosun*. « Il y a toujours une excuse pour reporter les négociations. On nous dit notamment que la personne responsable est en voyage d'affaires », déplore M<sup>me</sup> Kim.

Le problème des conditions de travail dans le luxe n'est pas nouveau en Corée du Sud. Le mouvement « montre la réalité des conditions du secteur », déplore la Confédération des travailleurs des services KFSWU.

En octobre 2017, les vendeurs de Chanel avaient présenté leurs revendications lors d'une audition à l'Assemblée nationale, aux côtés de salariés de Bluebell Korea, le distributeur notamment de Céline, Dior et Bally. En janvier, le personnel du groupe ELCA, chargé des produits Estée Lauder ou L'Oréal, avait protesté pour des motifs similaires. Dans ces cas, des négociations auraient permis d'améliorer la situation.

Chanel Korea, qui a augmenté ses prix de 2,4 % en janvier, « dans le cadre de sa politique mondiale », se dit « pleinement engagée dans l'amélioration de l'environnement de travail des employés » et affirme être parvenue partiellement à « un consensus sur une augmentation du taux de rémunération » pour les salariés de base et poursuivre les négociations pour les cadres. ■

PHILIPPE MESMER (TOKYO, CORRESPONDANCE)



# La Commission européenne veut mieux protéger les lanceurs d'alerte

Un projet de directive vise à encourager les témoins d'infractions à sortir du silence

BRUXELLES - bureau européen

Pressée par le Parlement de Strasbourg, la Commission européenne devrait enfin proposer, d'ici au lundi 23 avril, une directive pour mieux protéger les lanceurs d'alerte partout dans l'Union européenne (UE). Ce texte prend un relief particulier, six mois après l'assassinat de la journaliste d'investigation maltaise Daphne Caruana Galizia, qui n'a toujours pas été élucidé.

Seuls quelques pays européens (neuf à ce jour, dont la France, la Suède et les Pays-Bas) ont défini, dans leur droit national, un statut spécifique pour protéger ces personnes qui dénoncent les turpitudes dont elles sont témoins dans leur administration ou dans une entreprise.

Et, dans certains de ces Etats, la loi n'est manifestement pas assez protectrice: Antoine Deltour, principal lanceur d'alerte du scandale «LuxLeaks» (révélé fin 2014), n'a pas été ménagé par la justice du Luxembourg. En janvier, la Cour de cassation du pays a annulé une première condamnation du Français, ex-employé du cabinet PricewaterhouseCoopers, qui avait dévoilé l'optimisation à grande échelle des multinationales par le biais du Grand-Duché. Mais, en mars, il était rejugué en appel pour s'être approprié des documents internes.

Dans le projet de directive que *Le Monde* a pu consulter, la Com-

mission explique vouloir encourager les potentiels lanceurs d'alerte à rapporter les faits, ou leurs soupçons, alors que, bien souvent, ils sont tentés de se taire, de peur des représailles.

Or le coût de ce silence, pour l'UE, serait considérable: entre 5,8 milliards et 9,6 milliards d'euros annuels de manque à gagner rien que pour les faits de corruption non dénoncés dans les marchés publics, selon une étude menée pour la Commission en 2017.

Cette dernière a retenu une définition large du lanceur d'alerte: peut-être considéré comme tel, et doit donc bénéficier d'une protection spéciale, tout «travailleur» pour une entreprise privée ou une administration. Sont également concernés les travailleurs à temps partiel dans des sociétés d'intérim, mais aussi les cadres qui peuvent être victimes d'intimidations ou de harcèlement.

«Une réelle percée»

Bruxelles considère même qu'une personne en processus de recrutement, tout comme un volontaire ou un stagiaire, doivent pouvoir être protégés. La protection et l'assistance doivent aussi être fournies aux personnes qui rapportent des informations à propos d'une potentielle infraction, même si elle n'est pas encore effective, mais risque d'avoir lieu. Ou même s'ils ne détiennent pas de preuves irréfutables, mais nourrissent des soupçons sérieux.

**Seuls neuf pays européens ont défini, dans leur droit national, un statut spécifique du lanceur d'alerte**

Les infractions retenues sont les violations ou violations potentielles à la loi européenne dans à peu près tous les domaines: appels d'offres, services financiers, blanchiment d'argent et financement du terrorisme, sécurité alimentaire, protection de l'environnement, sécurité nucléaire, protection des données privées...

Chaque entité publique, chaque entreprise ou entité de plus de 50 salariés ou plus de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires doit mettre en place une structure interne chargée de recueillir les témoignages, assurant la confidentialité la plus stricte. Le recueil des signalements à une structure externe à l'entreprise ou à l'administration doit aussi être possible.

Le projet de directive interdit toute forme de rétorsion: licenciement, refus d'une promotion, blâme, harcèlement, ostracisme sur le lieu de travail, etc. Les pays doivent par ailleurs appliquer des sanctions «effectives, proportionnées et dissuasives» à l'encontre des entreprises ou des directions

d'administrations qui pénalisent quand même les lanceurs d'alerte.

«Ce texte représente une réelle percée pour la protection des lanceurs d'alerte dans l'Union», s'est félicité le député européen (Les Verts) Sven Giegold, très actif à Strasbourg dans la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales. L'Allemand regrette néanmoins que la Commission n'ait pas prévu que ceux qui dénoncent les infractions au détachement des travailleurs ou l'évasion fiscale des super-riches soient aussi protégés. Il aurait aussi souhaité un fonds pour dédommager les lanceurs d'alerte.

Effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la loi Sapin 2 «relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique» propose déjà un cadre sécurisant. La directive apportera des garanties supplémentaires, couvrant toutes les infractions, non seulement au droit hexagonal, mais aussi au droit européen. Pour voir le jour, elle doit cependant passer la barre du Parlement européen, mais surtout du Conseil (les Etats membres), ce qui n'a rien d'évident.

«L'enjeu, c'est d'arriver à boucler son adoption avant la fin de la législature et les élections européennes de mai 2019», souligne la Française Virginie Rozière, députée européenne PRG, chargée d'un rapport d'initiative du Parlement de Strasbourg sur les lanceurs d'alerte, adopté en 2017. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

# 6,8%

C'est la croissance du produit intérieur brut en Chine au premier trimestre, selon les chiffres publiés, mardi 17 avril, par le Bureau national des statistiques. Soit le même chiffre qu'au quatrième trimestre 2017. Certains analystes s'attendaient à une moindre performance, compte tenu du refroidissement de l'immobilier et du tassement du crédit, à l'heure où Pékin s'efforce d'endiguer l'endettement du pays et les risques financiers. Mais la conjoncture est restée stimulée par une consommation intérieure solide: les ventes de détail ont grimpé de 10,1% sur un an, en mars. - (AFP)

**MÉDIAS  
Un prix Pulitzer pour les révélations sur Harvey Weinstein**

Jodi Kantor et Megan Twohey, du *New York Times*, et Ronan Farrow, du *New Yorker* - fils de Woody Allen et Mia Farrow - ont reçu, lundi 16 avril, un prix Pulitzer, la plus haute récompense du journalisme aux Etats-Unis, pour leur couverture de l'affaire Harvey Weinstein, qu'ils ont exposée début octobre 2017. Ces révélations sont à l'initiative de #metoo, le mouvement de libération de la parole de victimes de harcèlement sexuel ou de viol, à Hollywood, puis dans le monde entier. Le *New York Times* et le *Washington Post* ont aussi reçu un prix pour leur couverture des interférences russes dans la présidence américaine. - (AFP)

**Lagardère vend ses radios internationales à un groupe tchèque**

Le groupe Lagardère a cédé à Czech Media Invest ses radios en République tchèque, Pologne, Slovaquie et Roumanie, ont révélé *Les Echos*, mardi

17 avril. Ce groupe appartient à Daniel Kretinsky, dirigeant du groupe tchèque d'électricité EPH et sixième fortune du pays, selon *Forbes*. Le montant de la transaction s'élève à 73 millions d'euros, pour un ensemble réalisant 56 millions de chiffre d'affaires. Lagardère souhaite céder quasiment tous ses actifs médias.

**MUSIQUE  
Vivendi achète Paylogic aux Pays-Bas**

Le groupe de médias Vivendi a annoncé, lundi 16 avril, avoir acheté la société de billetterie et technologie Paylogic aux Pays-Bas auprès de l'américain LiveStyle. Vivendi vendra ainsi 20 millions de tickets de concert chaque année. - (AFP)

**PHARMACIE  
Sanofi cède Zentiva à Advent**

Sanofi a annoncé, mardi 17 avril, avoir engagé des négociations exclusives avec Advent International pour céder à la société d'investissement son activité européenne de médicaments génériques, Zentiva, pour 1,9 milliard d'euros. - (AFP)

# A la Deutsche Bank, la crise persiste

L'ancien fleuron allemand du secteur bancaire peine à tirer un trait sur ses égarements stratégiques passés

BERLIN - correspondance

L'histoire de la Deutsche Bank (DB) pourrait se raconter comme celle du fils prodigue: l'ancienne banque préférée des entreprises allemandes, qui a un jour choisi de quitter le bercail pour céder aux sirènes de la finance anglo-saxonne. A cette différence près que, parti trop longtemps, l'établissement bancaire est aujourd'hui incapable de rentrer dans la maison de son père. La nouvelle crise qui agite actuellement la Deutsche Bank est autant un problème de gouvernance qu'une impasse stratégique.

Les dernières semaines ont donné un aperçu éloquent du flottement actuel au sommet du groupe. Quelques jours avant Pâques, la presse financière anglo-saxonne révèle que DB se cherche un nouveau patron. Le PDG John Cryan a beau rétorquer qu'il continue à se battre pour redresser la banque, le couperet tombe quelques jours plus tard. Le 8 avril, un conseil de surveillance organisé en catimini met brutalement fin au contrat du PDG britannique, qui courait jusqu'en 2020. C'est l'Allemand Christian Sewing, un candidat interne, qui prend sa place. Mais le lendemain, ce n'est pas le nouveau patron qui s'exprime devant la presse pour détailler la stratégie de la banque, mais le président du conseil de surveillance, Paul Achleitner. Depuis des mois, il est lui-même sur la sellette: sa place est sérieusement menacée.

Depuis l'arrivée de ce dernier, le bilan est édifiant. En Bourse, la DB ne vaut plus que 24 milliards d'euros, soit huit fois moins que HSBC, elle n'appartient plus depuis longtemps au cercle des plus grandes banques du monde. A

11 euros, l'action a presque retrouvé son niveau de septembre 2016, lorsque la menace d'une gigantesque amende de la justice américaine faisait craindre un renflouement par l'Etat.

Il y a dix ans, DB tutoyait les plus grandes banques d'investissement de Wall Street. Depuis, les révélations de pratiques scandaleuses de l'établissement bancaire et les multiples procès ont durablement terni sa réputation. Ni les milliards d'amendes versés, ni les changements de direction, ni les multiples plans de redressement accompagnés d'augmentations de capital depuis 2012 n'ont réussi à redresser la banque, qui a perdu depuis cette date la moitié de sa valeur.

Où va la Deutsche Bank? La réponse est délicate tant le changement amorcé par M. Cryan est bien plus compliqué à mettre en œuvre que prévu. D'un côté, l'établissement veut réduire ses activités spéculatives. Ce sont elles qui avaient assuré sa fortune à partir de la fin des années 1990, mais qui ont aussi entraîné ses pires dérives. DB a ainsi réduit la voilure ces dernières années, mais le sevrage est dur. Et les banquiers d'investissement exigent de forts bonus pour continuer à travailler pour l'établissement. M. Cryan, qui avait supprimé ces bonus en 2016, s'est ravivé en 2017. Un milliard d'euros ont été versés aux salariés de la ban-

que et aux dirigeants. Il a préféré affronter la polémique en Allemagne plutôt que de risquer de voir partir à la concurrence les gourmands traders. Depuis plusieurs années, la DB perd des parts de marché dans ce secteur, alors qu'elle continue de vouloir y jouer un rôle.

**Crédibilité chancelante**

Ensuite, le repositionnement du groupe sur ses racines - le conseil aux entreprises allemandes exportatrices et leur financement - patine. Le paysage bancaire allemand est extrêmement concurrentiel et les excès de DB, qui s'est longtemps détournée d'une Allemagne jugée provinciale, n'aident pas à regagner la confiance.

Dans les opérations de fusion et acquisition actuellement en cours outre-Rhin, on se passe plus volontiers de son conseil. Bayer a misé sur des établissements américains pour son union avec Monsanto. La grande maison d'édition scientifique Springer Nature s'est fait accompagner par Morgan Stanley pour son entrée en Bourse. Plus grave: la Deutsche Bank est restée en dehors de la grande négociation autour du gigantesque accord des énergéticiens E.ON et RWE. Conséquence, le directeur du département d'investissement, Marcus Schenck, a annoncé il y a quelques jours son départ de la banque.

Hésitations stratégiques, désertion de dirigeants expérimentés, direction à la crédibilité chancelante, cours de Bourse en berne... les défis à relever sont nombreux. «Au vu de notre chiffre d'affaires, nous devons retrouver notre mentalité de chasseur», a déclaré M. Sewing, nouveau PDG de DB, sans doute le poste le plus difficile de toute l'économie allemande. ■

CÉCILE BOUTELET

« MONTAIGNE EST L'INVENTEUR DU RUGBY, IL A ÉCRIT LES ESSAIS »

Jonathan, 17 ans, Terminale S



Réviser son bac avec *Le Monde*

ÉDITION 2018



**LE MONDE VOUS DONNE TOUTES LES CLÉS POUR DÉCROCHER LA MENTION**

Les sujets détaillés + Les articles du Monde + Un cahier de 16 pages pour tester ses connaissances

Philosophie - Français - Mathématiques - Histoire - Géographie - Anglais

En coopération avec  
rue des écoles

En partenariat avec  
MAIF  
assureur militant

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ET SUR [LEMONDE.FR/BOUTIQUE](http://LEMONDE.FR/BOUTIQUE)



# Des élèves juristes aux petits soins pour leurs clients

Dans les cliniques juridiques, des étudiants aident les personnes éloignées des arcanes administratifs

**D**roite, du haut de ses talons et de ses 88 ans, Geneviève (le prénom a été changé) pousse timidement la porte de la clinique de l'université de Paris-Decartes (Paris V). Pour être digne de la solennité des lieux, l'élégante a relevé le rouge d'un chemisier avec un collier de perles claires, elle vient ici consulter. Avec elle se pressent Mathilde Deniau, Prisca Roselia et Mélissa Mendes, toutes trois étudiantes. Pas de blouse blanche ni de stéthoscope : la dame semble d'une santé de fer et les trois jeunes femmes sont en troisième année de droit. Cette « clinique » de Paris-Decartes est sans lien avec la faculté de médecine ; c'est la clinique juridique de la faculté de droit de Malakoff (Hauts-de-Seine).

L'enseignement clinique « est un enseignement des arts médicaux dispensé au chevet du malade par l'observation et la pratique », rappelle Xavier Aurey, docteur en droit, dans son ouvrage *Les Cliniques juridiques* (Presses universitaires de Caen, 2015). Son application à l'université de droit est « une méthode d'enseignement du droit fondée sur l'apprentissage par l'expérience de cas réels », résume-t-il.

L'université Panthéon-Assas a fait figure de pionnière en ouvrant, en 2007, sa Maison du droit, adoptant ce concept inventé aux Etats-Unis au début du XX<sup>e</sup> siècle. Une vingtaine d'écoles et d'universités suivirent. La dernière clinique hexagonale a été lancée en présence de Jacques Toubon, Défenseur des droits, le 12 mars, à l'université Grenoble-Alpes. L'ancien garde des sceaux a salué cette initiative, qui donne « la possibilité d'aider les personnes éloignées des arcanes administratifs ».

## Recours pour les plus démunis

Les cliniques juridiques sont en effet un recours pour les plus démunis. « Les personnes qui prennent l'initiative de nous rencontrer à la faculté n'auraient jamais passé la porte d'un cabinet d'avocats », affirme Nicolas Mathey, professeur de droit et responsable de l'Atelier clinique juridique de Paris-Decartes.

Le principe est de sortir les étudiants d'un enseignement vertical où les professeurs dispensent leur savoir tandis que les étudiants notent et transcrivent. Les cliniques reçoivent, à titre gratuit, des personnes en difficulté, voire en détresse, pour faire reconnaître et appliquer leurs droits. C'est aux étudiants de comprendre et de dénouer, sous la tutelle d'un professionnel, les cas exposés.

Pour répondre à la sollicitation de Geneviève, empêtrée dans une affaire de vente aux enchères dans laquelle elle estime avoir été flouée par le commissaire-priseur, Mathilde, Prisca et Mélissa ont bossé dur : des heures à étudier les multiples procédures envisageables, les recours de la partie adverse et les médiations possibles. L'aide qu'elles peuvent apporter à leur aînée est un moteur beaucoup plus puissant que la perspective d'une note.



SIMON LANDREÏN

Mais, face aux rafales d'arguments techniques des trois étudiantes, la vieille dame décroche, prête à abandonner. « C'est beaucoup de démarches pour pas grand-chose », dit-elle. Décontenancé par l'effet imprévu de l'exposé, le trio lâche tout argument juridique, improvise et remonte le moral de la « cliente ». La différence entre un texte de loi et son application, « c'est l'humain », observe Nicolas Mathey, pour qui « l'objectif de professionnalisation se fait sur deux plans : nous formons les étudiants aux techniques du droit mais aussi aux relations humaines ».

Dans les dédales des livres de droit et des codes, les apprentis

**« Les étudiants devront assister des personnes en détresse, ne rien laisser paraître de leurs émotions, de leur stress »**

THIBAUT MASSART  
directeur de la clinique  
de l'université Paris-Dauphine

juristes étudient le droit en silos : ici le droit pénal, là le droit de la famille, plus loin celui des affaires... Tandis qu'« une clinique juridique connecte l'université avec son environnement », expose Benjamin Pitcho, avocat et responsable de la clinique de l'université Vincennes-Saint-Denis (Paris-VIII). « Chaque affaire mêle plusieurs spécialités, c'est la vie réelle, décloisonnée et complexe », poursuit le professeur Nicolas Mathey. Les yeux dans les yeux d'hommes et de femmes égarés dans la complexité d'une matière qu'ils ignorent, les étudiants découvrent le sens et la logique de la matière qu'ils travaillent. « La clinique sensibilise les étudiants à la

réalité de la pratique du droit », résume Jeremy Perelman, directeur de la clinique juridique de l'Ecole de droit de Sciences Po.

## Maraudes dans les rues

Pour les confronter au plus près à la dure réalité de l'application du droit, la clinique juridique en droit des libertés (Clinidroit) de Grenoble a décidé de sortir ses élèves de la faculté. Dès avril, étudiants en droit et travailleurs sociaux iront, en binôme, dans les rues effectuer des maraudes pour offrir un accès au droit aux personnes dont la situation sociale les maintient éloignés de tout recours juridique. Pour les individus en situation d'extrême

précarité, « il existe souvent un écart entre la théorie du droit et la pratique », regrette Mihaela Anca Ailincăi, professeure de droit public et responsable de Clinidroit, alors que la loi est très précise sur le droit à un logement décent, le droit à un hébergement, le droit pour toute personne à ne pas dormir dans la rue... Les étudiants auront pour mission de rappeler aux ayants droit ce que leur assurent les textes, puis de constituer dossiers et procédures, « sous le contrôle d'un avocat qui corrige, amende et signe les documents. C'est un dispositif social et pédagogique », précise M<sup>me</sup> Anca Ailincăi.

L'efficacité pédagogique des cliniques juridiques a essaimé au-delà du droit social. « Paris-Dauphine forme essentiellement ses étudiants au droit des affaires », rappelle Thibaut Massart, professeur de droit et directeur de la clinique de l'université. Pour mettre en place le principe d'application de connaissances théoriques à des cas réels, la clinique dauphinoise, sous l'encadrement d'un cabinet d'avocats, accompagne les start-up de l'université dans leurs premiers pas dans le monde des affaires. Qu'ils soient confrontés à la complexité humaine d'un divorce, aux méandres d'un litige commercial, aux errances d'un chef d'entreprise débutant, « les affaires sont, pour les étudiants, ardues émotionnellement et techniquement », souligne le professeur Massart. C'est pour eux un vrai challenge, ils devront gérer une relation client comme dans un cabinet d'avocats, assister des personnes en détresse, ne rien laisser paraître de leurs émotions, de leur propre stress. Cela apporte méthodologie, recherche et qualité rédactionnelle. »

Et au final, cela ajoute « une expérience, une ligne sur le CV qui facilite leur insertion professionnelle », disent à l'unisson les enseignants. ■

ÉRIC NUNÈS

## « Les cliniques juridiques répondent à un double enjeu, pédagogique et social »

XAVIER AUREY, MAÎTRE DE CONFÉRENCES à l'université d'Essex, au Royaume-Uni, président du Réseau des cliniques juridiques francophones et coauteur de l'ouvrage *Les Cliniques juridiques* (Presses universitaires de Caen, 2015), revient sur l'histoire de cette méthode d'enseignement.

### Comment sont nées les cliniques juridiques ?

Elles sont apparues aux Etats-Unis au début du XX<sup>e</sup> siècle, même si l'idée semble également germer en Russie et en France à la même époque. Elles répondaient alors à un double enjeu, pédagogique et social. Plusieurs enseignants refusaient d'enseigner le droit uniquement dans les livres – Jerome Frank, de l'université de Chicago, affirmait ainsi que ce serait comme former des vétérinaires au seul contact de peluches. Il existait également un énorme besoin d'accès au droit pour les plus démunis. Elles permettent aux étudiants en droit de se confronter à la réalité, en les mettant en contact avec des personnes qui n'ont pas accès à une expertise juridique. C'est de la rencontre de ces deux éléments que naissent les premières cliniques juridiques.

### Pourquoi se développent-elles en France près d'un siècle après leurs homologues américaines ?

Le développement plus que tardif des cliniques en France, mais aussi plus largement en Europe de

l'Ouest continentale, s'explique par la combinaison de trois facteurs. Le premier pédagogique : les facultés de droit de ces pays s'inscrivent dans une tradition académique où l'université se charge de la formation théorique, les écoles professionnelles prenant ensuite le relais pour la formation pratique (en France, l'Ecole nationale de magistrature, l'ENM, l'école du barreau...). Ensuite, concernant l'aspect social, la plupart des pays européens proposent un système d'assistance juridique assez performant où toute personne qui en a besoin peut bénéficier d'une aide pour les frais d'avocat, voire de conseils gratuits lors de permanences effectuées par des avocats.

Enfin, sur le plan logistique, les cliniques juridiques se sont réellement développées aux Etats-Unis à partir du mouvement des droits civiques. Plusieurs fondations américaines ont alors injecté des millions de dollars pour permettre le développement de ces structures. Dans le même temps et par la suite, ces fondations ont financé la création de nombreuses cliniques juridiques en Afrique anglophone, en Europe de l'Est, en Amérique du Sud et en Asie. Les pays d'Europe occidentale, mais aussi ceux d'Afrique francophone, n'ont pas fait partie de ce mouvement. C'est ainsi l'un des objectifs du Réseau des cliniques juridiques francophones que de permettre le développement de telles structures dans ces espaces.

### Ces cliniques sont aussi des supports pour les associations, les start-up, les collectivités territoriales... Ont-elles encore un rôle social et n'entrent-elles pas en concurrence avec les cabinets d'avocats ?

La définition proposée par notre réseau est la suivante : « Les cliniques juridiques – ou cliniques du droit – sont des structures en lien avec les établissements d'enseignement supérieur visant à l'apprentissage expérientiel du droit – l'enseignement clinique du droit – par le travail réflexif d'étudiants sur des cas réels, sous la supervision d'enseignants-chercheurs et/ou de professionnels. » Nous n'avons pas inclus la dimension sociale dans cette définition pour nous concentrer sur la question de l'enseignement clinique du droit. Les thèmes que vous mentionnez s'inscrivent donc a priori dans cette définition, dès lors que la structure de support reste à visée éducative.

Les cliniques juridiques ne sont pas des ONG étudiantes où aucune supervision ne serait présente, et qui perdraient ainsi toute dimension d'enseignement réflexif. Il n'y a concurrence avec les cabinets d'avocats que s'il y a marché, or les cliniques juridiques prodiguent des conseils gratuits – autrement elles seraient dans l'illégalité. De plus, la plupart des personnes qui s'adressent à une clinique ne seraient pas allées voir un avocat. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR E. N.



## DANS LA TÊTE DES ROBOTS

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ROBOTIQUE

Un hors-série du « Monde »

100 pages - 8,50 € chez votre marchand de journaux et sur [Lemonde.fr/boutique](http://Lemonde.fr/boutique)



# Intelligence artificielle : servir les salariés sans les asservir

L'intelligence artificielle, telle que décrite dans le rapport Villani, n'est pas l'ennemie de l'emploi, sauf si les dirigeants l'utilisent à cela, assure le professeur des universités Marc-Eric Bobillier-Chaumon

Par **MARC-ÉRIC BOBILLIER-CHAUMON**

La publication du rapport Villani sur l'intelligence artificielle (IA) propose de « donner du sens » à ces technologies, notamment par rapport aux nombreuses interrogations qu'elles suscitent dans nos sociétés. Si ce rapport fait un constat assez exhaustif sur les enjeux de leur diffusion, il reste cependant plus évasif sur leurs incidences dans les sphères professionnelles.

En particulier, sur la façon dont ces dispositifs vont contribuer efficacement à l'activité humaine au travail, en permettant aux salariés de développer leurs compétences, de renouveler leur métier et de préserver ce qui donne sens à leur engagement dans l'activité, à savoir l'utilité et la reconnaissance de leurs actions.

La question qui se pose dès lors n'est pas seulement d'imaginer « ce que peuvent faire encore de mieux ces technologies » mais plutôt de s'interroger pour savoir « ce que nous pouvons faire de mieux avec l'aide de ces systèmes », c'est-à-dire quels services ils devront rendre afin de nous permettre de mieux travailler et de mieux nous accomplir.

Imaginer comme de réels assistants techniques, ces dispositifs peuvent fournir de véritables ressources pour soulager l'individu de tâches complexes ou dangereuses, mais aussi rébarbatives et peu valorisantes. Le temps et les ressources dégagés permettront aux professionnels de s'impliquer dans des occupations à plus forte valeur ajoutée. Pour autant, si les technologies peuvent revaloriser le travail et requalifier l'individu, elles peuvent aussi contribuer à dénaturer l'activité, en dessaisissant le sujet de tout ce qui faisait sens pour lui : dans ses pratiques et ses liens professionnels, ses marges de manœuvre et ses initiatives.

La médiatisation technologique de l'activité peut donc se faire au détriment du salarié et de son travail. Soit parce que l'intelligence artificielle est mise en œuvre pour se substituer à l'individu et s'approprier ce qui représente le cœur de son activité ; ce qui fait sens pour lui et qui donne du sens au travail. Soit parce que ces outils impliquent des reconfigurations et des exigences telles qu'elles déstabilisent le travail et fragilisent les individus et les collectifs en place.

## UNE PENSÉE MAGIQUE

La question de l'adoption de ces technologies de l'information et de la communication (TIC) par les salariés renvoie dès lors fondamentalement à la place et au rôle que devront jouer ces dispositifs dans l'activité professionnelle. Or, la manière dont sont actuellement pensées et diffusées ces technologies laisse plutôt à penser qu'elles sont surtout envisagées comme des instruments au service de la performance économique de l'entreprise. Ces dispositifs sont en effet davantage choisis pour répondre aux ambitions stratégiques et managériales des organisations plutôt que pour satisfaire les besoins réels des salariés en matière de conditions et de qualité du travail.

Dans cette vision essentialiste de la technologie, l'IA n'est pas une solution – parmi d'autres –,

**CE N'EST PAS UNE COOPÉRATION CONSTRUCTIVE, MAIS PLUTÔT UNE COMPÉTITION DESTRUCTIVE ENTRE LA MACHINE ET L'HOMME**

mais elle représente la solution à tous les problèmes de l'entreprise, qu'il suffirait d'appliquer pour dégager des marges de productivité. Il y a en quelque sorte une pensée magique que l'on retrouve derrière le terme de numérisation, où pour chaque fragilité ou projet de développement de l'entreprise, il y aurait le remède technologique correspondant.

Ainsi en est-il de la charge de travail des personnels soignants dans les hôpitaux que l'on promet de soulager par des robots qui apporteront les repas aux patients, ou encore de chambres médicalisées connectées qui transmettront les constantes de soins à des calculateurs réalisant diagnostics et prescriptions.

Ainsi en est-il aussi de l'usine du futur capable de faire de la maintenance prédictive, c'est-à-dire d'apprécier en temps réel la qualité du travail des salariés par la détection des anomalies (comme un boulon trop ou pas assez serré) et d'indiquer les actions correctives à mener.

## ASSISTANT, SERVITEUR

Dans ce monde panoptique, soumis au contrôle permanent et « intelligent » de la machine et encadré par des algorithmes qui diront quoi faire, comment (mieux) le faire et avec qui le faire, la technologie n'a donc plus la fonction d'assister l'humain dans son travail. C'est plutôt le salarié qui devient l'assistant, le serviteur, le supplétif de cette technologie. Il intervient à la demande de cette dernière où bien lorsque celle-ci ne sait pas/plus faire. Ce n'est pas une coopération constructive, mais plutôt une compétition destructive entre la machine et l'homme. Certains de nos travaux ont d'ailleurs montré qu'il pouvait y avoir un risque de soumission à l'autorité technique lorsque l'individu accepte de perdre la responsabilité de ses actes et de ses pensées face au système qu'il perçoit comme plus performant et omniscient que lui.

Au regard de ces différents scénarios d'usage, il importe donc de bien réfléchir aux conditions d'usage et d'acceptation de ces technologies. La mobilisation des spécialistes du facteur humain s'avère cruciale pour mieux concevoir et mettre en œuvre ces innovations majeures pour la qualité de vie au travail et la performance des organisations. ■

**Marc-Eric Bobillier-Chaumon** est professeur de psychologie du travail et de psychologie ergonomique (université Lyon-I) et directeur adjoint du laboratoire GREPS

# Le modèle de l'abonnement est en passe de sauver la musique

Pour les journalistes

Rémi Bouton et Emmanuel Legrand, le modèle économique du streaming est positif, même si la question de la rémunération des artistes reste entière

Par **RÉMI BOUTON** et **EMMANUEL LEGRAND**

Patrick Zelnik a été un grand créateur d'entreprises culturelles – et un disrupteur –, tant avec la maison de disques Virgin qu'avec les Megastores ou encore Naïve. Mais le modèle des industries culturelles qu'il décrit dans sa tribune libre (*Le Monde* daté du 31 mars) est celui d'une époque que les moins de 20 ans ne peuvent pas comprendre.

Effectivement, nous sommes passés de l'ère de l'acquisition de produits culturels à celui de l'accès à ces produits sous forme numérique. On peut le regretter, comme le fait Patrick Zelnik, mais le fait est là : la musique s'écoute en streaming (même le téléchargement s'effondre), la télévision est délinéarisée et se regarde en replay, les films sont sur Netflix ou des plates-formes de vidéo à la demande (VOD), le journal (si on peut encore parler de journal) ou, disons, les informations, se consomment sur une tablette ou smartphone, et les livres, certes, on les achète encore majoritairement dans les librairies, mais nous ne sommes pas loin de la bibliothèque mondiale en ligne!

C'est cela la nouvelle donne. Il y a eu destruction de valeur ces quinze dernières années dans la musique et, dans une bien moindre mesure, dans l'audiovisuel et le livre. Mais, dans la musique, le curseur est enfin reparti à la hausse. Pourquoi ? Parce que, après les ravages du pair à pair, la musique

**L'ENJEU EST DE FAIRE EN SORTE QUE LES CRÉATEURS SOIENT RÉMUNÉRÉS DE FAÇON ÉQUITABLE POUR L'USAGE DE LEURS ŒUVRES**

est enfin de nouveau commercialisée de façon plus vertueuse grâce au streaming. Dans le cinéma et l'audiovisuel, de nouveaux acteurs – Netflix, Amazon, Hulu et d'autres – investissent dans la production de contenus. Même Google s'y met. Il y a donc une dynamique qui semble profitable aux industries culturelles.

Le modèle économique devrait s'affiner dans les années à venir avec ce que les Anglo-Saxons appellent « scale », c'est-à-dire l'accès à une masse critique. Netflix est profitable. Spotify ne l'est pas encore, car il doit toujours financer sa croissance. Le succès de son introduction en Bourse indique cependant qu'il est sur la bonne voie. Les modèles sont différents, mais ils participent de la même évolution du marché des œuvres culturelles.

## VERTUEUSES ENCEINTES CONNECTÉES

Signe des temps, l'abonnement s'impose comme la méthode préférée des consommateurs pour accéder aux œuvres. D'une certaine façon, ils ont repris l'habitude de payer ce qu'ils prenaient gratuitement, car le modèle de l'abonnement est simple et sans frictions. Que préférez-vous : un consommateur qui, auparavant, s'achetait en moyenne un à deux disques par an à 14 euros, ou ce même consommateur qui s'abonne pour 9,99 euros (ou dollars) par mois pour avoir accès à toute la musique du monde ? Multipliez ce même consommateur par plusieurs dizaines de millions et on peut entrevoir une nouvelle ère, où les revenus des industries culturelles vont croître significativement, comme c'est déjà le cas dans la musique.

Ajoutez à ceci la nouvelle révolution numérique, celle des enceintes connectées, dont le marché explose aux États-Unis et qui devrait aussi s'imposer en Europe et en Asie. Ces appareils sont loin d'être des gadgets. Ils introduisent encore plus de fluidité dans la relation du consommateur avec les produits culturels. Alexa, d'Amazon [*l'assistant personnel installé sur les enceintes Echo*], permet d'accéder aux playlists d'Amazon Prime, mais aussi à celles des autres plates-formes comme Deezer, pour peu qu'on y soit abonné (et le simple fait d'utiliser ces objets incite à l'abonnement).

Quel que soit l'âge du consommateur, il est facile de dire « Alexa, joue-moi de la musique ». Des utilisateurs qui, depuis longtemps, n'étaient plus consommateurs de musique le redevennent, et les plus jeunes commencent dans la vie avec une relation directe avec les enceintes connectées, sans passer par la case piratage. Le robinet à musique d'Alexa leur sera aussi naturel que l'utilisation d'Instagram.

Nous ne sommes pas pour autant des partisans béats d'une révolution numérique qui emporte tout sur son passage, en particulier les plus vulnérables : les artistes. L'enjeu de cette révolution, c'est de pouvoir en extraire assez de valeur pour faire vivre un écosystème qui a subi quelques tsunamis numériques ces dernières années. Dans ce domaine, il reste de nombreux dossiers à régler, et notamment le partage de la valeur entre artistes et producteurs, mais aussi la manière de redistribuer les revenus du streaming qui, selon les critères utilisés, favorise plus ou moins la concentration vers certaines musiques multidiffusées au détriment des musiques plus rares.

L'enjeu est de faire en sorte que les créateurs soient rémunérés de façon équitable pour l'usage de leurs œuvres. Là, effectivement, nous rejoignons Patrick Zelnik, en particulier sur la captation de valeur par des tierces parties, comme par exemple YouTube, société qui fait partie de la galaxie Alphabet (Google). Se poser la question de l'hégémonie des GAFAs dans le secteur culturel était crucial il y a dix ans, car la culture entamait sa révolution numérique, en avance sur les autres secteurs d'activité. Aujourd'hui, les GAFAs sont hégémoniques dans de nombreuses industries, de la santé à la banque. L'ubérisation est partout. Il n'est plus temps de se battre contre des moulins. Il faut participer à la construction de nouveaux modèles et réguler la concurrence dans le domaine des données, des algorithmes et de l'intelligence artificielle.

La France n'est pas si en retard. Dans la musique, elle a donné naissance à Deezer, concurrent de Spotify, et aussi à Believe, en passe de devenir le plus grand distributeur numérique de musique au monde – Believe, qui, il y a dix-huit mois, a racheté le label Naïve et construit son avenir dans l'univers connecté. La création n'est pas en danger dans ce nouveau monde numérique, à condition d'en comprendre la nouvelle donne et de ne pas chercher à réguler en fonction des modèles d'antan, qui, d'ailleurs, n'étaient pas si vertueux que ça. ■

**Rémi Bouton** est journaliste, formateur dans les cultures numériques et ancien directeur de la communication de Naïve (1999-2003)

**Emmanuel Legrand** est journaliste freelance basé à Washington et ancien rédacteur en chef international du magazine américain « Billboard »

# L'édition publique et le parti pris de l'ignorance

Une trentaine d'universitaires, parmi lesquels Patrick Boucheron, Michel Foucher, Sylvain Kahn, s'alarment du sort réservé à la Documentation française et à ses publications

Par **COLLECTIF**

La Documentation française, éditeur de référence de l'Etat, a pour mission d'informer les citoyens et de nourrir le débat public. Associée aux Journaux officiels, elle forme la direction de l'information légale et administrative (DILA). A l'heure où l'info-divertissement et les fausses nouvelles gagnent un terrain inquiétant, cette voix ne semble pas de trop pour aider les Français à analyser et à comprendre les grands défis contemporains. Sa direction semble cependant renoncer peu à peu à tenir son rôle dans l'arène publique, sous prétexte de modernisation et de passage au numérique. Fin 2016, la direction de la DILA supprimait *Problèmes économiques*.

Cette revue, pourtant très rentable financièrement, a formé depuis son origine, en 1948, des centaines de milliers de citoyens et de décideurs. Elle a nourri un débat contradictoire, notamment à travers l'éclairage apporté par des articles issus de la presse étrangère. Si l'économie n'est pas au cœur du débat public aujourd'hui, quel do-

main peut se targuer de l'être ? Fin 2017, la direction de la DILA enterrait sa collection « Réflexe Europe », le jour-même où le président Macron prononçait un discours enflammé sur l'Europe à la Sorbonne : « *L'Europe (...) c'est notre histoire, notre identité, notre horizon, ce qui nous protège et ce qui nous donne un avenir.* »

Cette collection posait pourtant des questions de fond : la construction européenne est-elle irréversible ? A quoi sert la Banque centrale européenne ? L'Europe peut-elle faire face à la mondialisation ? A croire que l'administration et les citoyens français comprennent si bien les rouages de l'Union européenne qu'ils peuvent désormais se dispenser d'y réfléchir.

## REGARD OCCIDENTALO-CENTRÉ

Aujourd'hui, la *Documentation photographique*, revue d'histoire et de géographie depuis 1947, est sur la sellette, malgré ses ventes remarquables. La direction de la DILA estime qu'il n'est plus dans ses missions de s'interroger sur un passé trop lointain. Seul le contemporain comptera à présent. La géographie est à peine en meilleure posture. Priorité à la France et à la comparaison avec ses voisins proches, place au regard occidental-centré. Comme si le décentrement n'avait aucune valeur. Comme si la connaissance de l'autre, du différent, qu'il soit de jadis ou de là-bas, n'apportait pas un rapport au monde riche de pertinence et d'ouverture d'esprit.

Non, décidément, c'est le parti pris de l'ignorance qui semble ici être adopté. Renoncer à nourrir le débat public ici et maintenant, c'est manquer, pour la Docu-

mentation française, à sa mission essentielle. C'est, plus largement, renoncer à participer à la construction d'un avenir fondé sur le vivre-ensemble. Il est temps de redonner à cette maison une ambition claire et réelle au service du débat public, donc de la démocratie. ■

**Vincent Azoulay** (université Paris-Est), **Nicolas Beaupré** (université Clermont-Auvergne), **Romain Bertrand** (CERI Sciences Po), **Pierre Boileau** (université Paris-I), **Patrick Boucheron** (Collège de France), **Raphaëlle Branche** (université de Rouen), **Pascal Buresi** (Institut d'études de l'islam et des sociétés du monde musulman), **Joël Cornette** (université Paris-I), **Gérard-François Dumont** (Sorbonne Université) **Leyla Dakhli** (Centre Marc Bloch, Berlin), **Michel Foucher** (ancien ambassadeur de France, Collège d'études mondiales), **Etienne François** (Université libre de Berlin), **Christian Grataloup** (université Paris-VII), **Boris Grésillon** (université Aix-Marseille), **Christian Hottin** (Institut national du patrimoine), **Sylvain Kahn** (Sciences Po), **Mathilde Larrère** (université Paris-Est), **Jacques Lévy** (Ecole polytechnique fédérale de Lausanne), **Jean-Clément Martin** (université Paris-I), **Alexandra Monot** (université de Strasbourg), **Annliese Nef** (Paris-I), **Yann Potin** (université Paris-Nord) **Retrouvez la liste complète des signataires sur Lemonde.fr**



# Les ambitions de la télévision chinoise à l'international

Aidés par l'Etat, producteurs et diffuseurs veulent exporter leurs émissions

CANNES - envoyé spécial

La Chine devient un pays sexy. Ces dernières décennies, les télévisions chinoises ont acheté presque tous les formats qui pouvaient exister sur le marché, nous n'avons su qu'importer, explique Shirley Shihui Cheng, vice-présidente de 3C Media, une société de production basée à Pékin. Mais depuis quatre ans, nous créons de nouveaux concepts. Des émissions que les producteurs comptent bien vendre au reste du monde. Le Marché international des programmes de télévision (MipTV), qui s'est achevé la semaine dernière, illustre bien cette ambition. Durant la manifestation, les représentants des plus importantes chaînes, sociétés de production et plates-formes SVOD de Chine (tels que CCTV, Hunan TV, Dragon TV, Tencent...) ont dévoilé les dernières créations audiovisuelles qu'ils souhaitent exporter.

Cette présentation inédite baptisée «Sagesse chinoise, la terre des nouveaux formats» – en partie financée par le pouvoir communiste de Xi Jinping désireux d'imposer sa vision sur la scène internationale et de contrecarrer l'influence occidentale –, n'est pas passée inaperçue du côté des professionnels.

Rien de polémique, rien de politique, les programmes proposés à

la vente sont des divertissements purement culturels à l'image de «The Nation's Greatest Treasures» («Les plus grands trésors de la nation»), une compétition entre musées pour savoir lequel d'entre eux possède la plus belle œuvre...

«Nous avons beaucoup appris des formats qui venaient du monde entier. Désormais, notre culture nous permet de lancer de nouvelles tendances», avance Minglu Zhu, directrice de Purity Media, une société de production installée à Shanghai. Cette francophone souhaite exporter «Hello again» («Rebonjour») où l'on voit une célébrité retrouver des personnes sur une vieille photo et tenter de les convaincre de reprendre le même cliché au même endroit.

## Des moyens importants

A l'antenne, ces différentes créations sont extrêmement bien produites : plateaux ultramodernes, caméras dernières générations et innovations technologiques comme le vote émotionnel que l'on trouve dans «My future» sur Hunan TV. Coanimée par une intelligence artificielle, cette émission oppose des scientifiques et leurs inventions. Les cinquante spectateurs portent un bracelet qui enregistre les battements du cœur. Ainsi, chaque membre du public qui dépasse les 120 pulsations par minute au moment de choisir la meilleure trou-

vaillie, donne... un point à son concepteur ; le vainqueur est celui qui obtient le plus grand score.

«Les Chinois ont d'importants moyens pour produire. Leur chance, c'est d'avoir, malgré la taille du pays, un seul fuseau horaire et un prime time qui dure trois heures. Ainsi, les programmes font énormément d'audience et les publicités rapportent beaucoup d'argent», explique Sandrine Roustan, ancienne directrice des programmes de France 4, qui conseille Shanghai Media Group (SMG) dans sa stratégie à l'international.

«The letters» («Les lettres»), un divertissement diffusé depuis le 9 mars sur la chaîne publique CCTV-1 rassemble ainsi chaque vendredi soir, à 20 heures, près de 60 millions de téléspectateurs. Le concept est simple : un célèbre acteur lit une missive. Et pour la rendre vivante, l'immense plateau – qui est constitué d'écrans –, s'anime en projetant des images en 3D, une innovation télévisuelle impressionnante. «L'intérêt pour cette émission dépasse toutes nos espérances, se félicite Shirley Shihui Cheng. Nous sommes en train de finaliser des accords avec les Etats-Unis, l'Allemagne et d'autres territoires.»

Pour s'imposer dans l'univers des contenus, dirigeants et producteurs peuvent compter sur leur gouvernement qui a ren-

forcé, en juin 2016, les restrictions sur les émissions étrangères ou d'«inspiration étrangère», entre 19 h 30 et 22 h 30.

Le prix de vente de ces créations reste très accessible : entre 300 000 et 500 000 euros le prime time, soit légèrement moins que le budget moyen des grandes chaînes françaises. «Chez nous, le coût de la technologie et de la main-d'œuvre est faible, ce qui nous permet d'avoir des productions de grande qualité et d'être compétitifs», sourit Shirley Shihui Cheng.

## «Fossé culturel»

«Certains formats chinois sont invendables. Le fossé culturel entre la Chine et nous est trop important», fait cependant remarquer Alexandra Cruçá, directrice générale de Production Valley (filiale de la société française Newen). «Nos programmes sont universels et peuvent être adaptés dans n'importe quel pays», riposte Minglu Zhu.

«Nous ne visons pas que l'Occident, il y a aussi l'Asie qui veut acheter nos formats», argue Vincent Sun, un responsable du groupe SMG qui a signé avec Endemol Shine afin qu'il commercialise dans le monde «The Next», son jeu musical. Mais, pour le moment, aucune création chinoise n'a été adaptée dans d'autres pays. ■

MUSTAPHA KESSOUS

## Un nouveau média argentin s'inspire du titre français «Le 1»

Le paysage journalistique argentin s'est doté, lundi 16 avril, d'un nouveau média, au format inédit dans le pays, Red/accion – un jeu de mots entre réseau (red en espagnol) et action. Publié à la fois sur le Web et sur papier, il se veut une réponse à l'«infocipation», mot-valise qui renvoie à l'excès d'information dont le public est abreuvé. «Les principaux médias de Buenos Aires publient environ 1 000 informations par jour, constate Chani Guyot, directeur et PDG de Red/accion. Nous proposons un site Web avec trois à cinq sujets par jour, répondant aux critères du journalisme de solutions, c'est-à-dire faisant état des initiatives – réussies ou ratées – pour résoudre un problème.»

Une newsletter vespérale, appelée «GPS», qui se fonde sur des expériences américaines comme Vox Sentences, «donnera accès à une sélection d'articles d'autres médias, perdus dans la masse d'informations, et qui permettent d'expliquer les grandes

## «RED/ACCION» SE VEUT AUSSI, À TERME, UNE PLATE-FORME DE PARTICIPATION CITOYENNE

problématiques», souligne M. Guyot, ancien secrétaire général de la rédaction du quotidien La Nación.

Enfin, une édition papier mensuelle, Mono, s'inspire de l'hebdomadaire français Le 1 : un seul sujet traité en profondeur et sous plusieurs angles sur une feuille grand format pliée en huit. Chani Guyot dit avoir apprécié «l'idée d'une seule information, qui va droit au but. C'est une manière de res-

pecter les temps de lecture, à laquelle la variété des formats donne un aspect presque ludique». Pour recevoir le mensuel, il faudra déboursier 150 pesos (6 euros) par mois.

Les membres auront la possibilité de donner leur avis ou de proposer des sujets. Red/accion, intégré par une équipe de onze personnes, dont huit journalistes, se veut aussi, à terme, une plate-forme de participation citoyenne, à la façon du site Action Button, qui permet de faire un don, de signer une pétition ou de contacter des parlementaires en cliquant sur un bouton placé sous un article. Car, selon le slogan du nouveau média, «le journalisme ne sert pas seulement à raconter le monde, mais aussi à le changer».

Une levée de fonds a permis de récolter la quasi-totalité de l'objectif visé, soit 1,5 million de dollars (1,2 million d'euros), assure son PDG. Par la suite, il espère que Red/accion soit financé à 70 % par les cotisations et à 30 % par des partenariats, mais sans bannières ni pop-up de publicités, «qui participent à l'infocipation», conclut M. Guyot. ■

ANGELINE MONTOYA

## Une association française lance des actions de groupe contre les Gafam

La Quadrature du Net s'appuie sur l'entrée en vigueur, le 25 mai, en Europe, du règlement général sur la protection des données

C'est un peu le combat de David contre Goliath. L'association La Quadrature du Net a dévoilé, lundi 16 avril, son plan de bataille pour s'attaquer aux mastodontes du numérique et à leur modèle commercial, fondé sur l'exploitation des données personnelles. Premiers visés par cette démarche : les Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft).

L'association s'appuie sur l'entrée en vigueur, le vendredi 25 mai, dans toute l'Europe, du règlement général sur la protection des données (RGPD), qui donne la possibilité de lancer des actions de groupe à l'encontre d'entreprises contrevenant au nouveau texte, et de les étendre au niveau européen.

Au total, ce sont douze actions de groupe visant les services Gmail, YouTube, Google Search, Facebook, WhatsApp, Instagram, Outlook, Skype, LinkedIn, Amazon, mais aussi les systèmes d'exploitation iOS d'Apple et Android de Google, qui ont été lancés par La Quadrature du Net et vont atterrir sur la table de la Commission nationale de l'information et des libertés (CNIL). Dans une vidéo, l'association dit espérer que «plusieurs dizaines de milliers [de personnes], voire plus» s'y rallieront.

La Quadrature du Net a mis en ligne sur son site, lundi, un formulaire, pour que toute personne utilisatrice de l'un de ces services puisse s'associer à la démarche. En le remplissant, les signataires donnent mandat à l'association pour porter leur plainte auprès de la CNIL, qui est compétente en la matière.

Pour étayer ses accusations, elle s'appuie sur un argument uni-

## Cette initiative est un défi posé à la CNIL, à qui elle impose une forme d'obligation de résultat

que : ces sociétés s'affranchissent de l'obligation qui leur est faite par le RGPD d'obtenir le consentement «libre» des utilisateurs pour exploiter leurs données, puisque l'accès à leur service n'est offert qu'en échange de l'accord de l'utilisateur. Autrement dit, il n'est pas possible d'utiliser leurs services sans céder ses droits sur ses données.

## Campagne de sensibilisation

Afin de mobiliser le plus grand nombre, l'association va orchestrer une campagne de sensibilisation sur Internet, en mettant l'accent chaque semaine sur les pratiques contestables de l'un des Gafam. La première vidéo en ligne s'en prend à Facebook, «caricature des problèmes que l'on dénonce» selon Arthur Messaud, juriste de l'association.

Outre les Gafam, les acteurs européens sont aussi en ligne de mire. Si aucun nom n'est arrêté, l'entreprise française Criteo, spécialisée dans le ciblage publicitaire, pourrait constituer une cible de choix, tout comme un certain nombre de médias, considérés par l'association comme des «alliés des Gafam» parce qu'ils utiliseraient les mêmes méthodes de collecte d'informations sur des internautes.

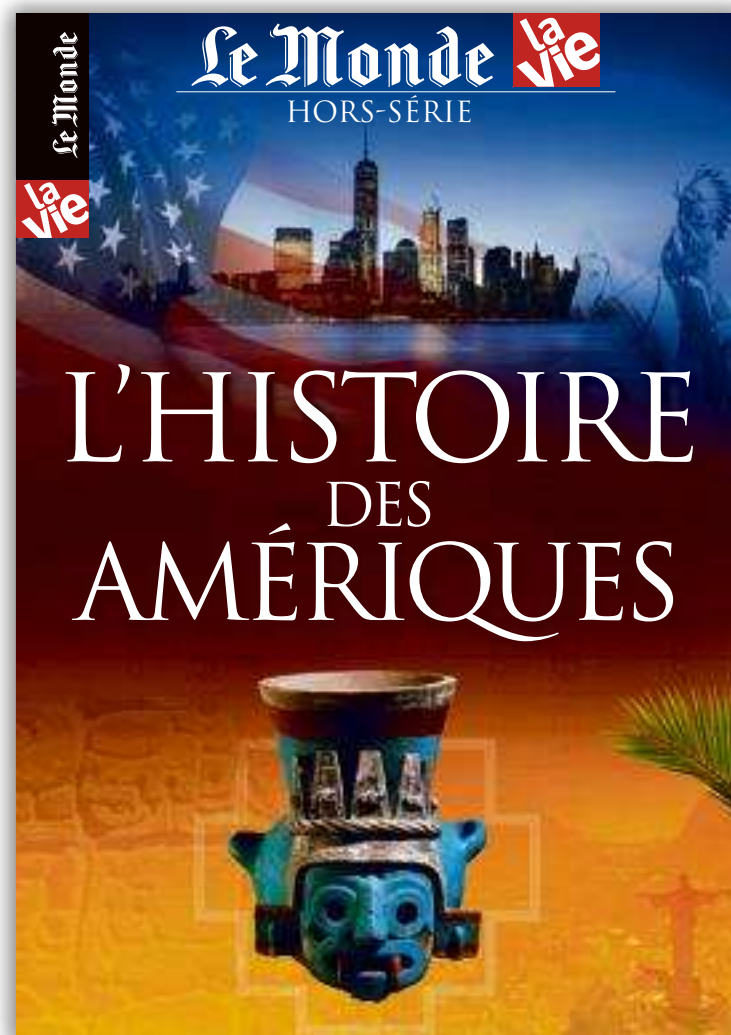
L'initiative de La Quadrature du Net est aussi un défi posé à la CNIL, à qui elle impose une forme d'obligation de résultat. Alors que le RGPD lui offre la possibilité d'imposer des amendes beaucoup plus élevées qu'auparavant (jusqu'à 4 % du chiffre d'affaires mondial contre seulement 150 000 euros il y a peu), l'autorité française utilisera-t-elle ce pouvoir de sanction, ce qui «n'était pas sa tradition», s'interroge M. Messaud. Et celui-ci de prévenir : si au début du mois de septembre, la CNIL n'a pas donné suite à ces plaintes, La Quadrature du Net le fera savoir.

La démarche de l'association parisienne intervient à un moment où la question des actions de groupe sur la protection des données personnelles est débattue par les parlementaires français dans le cadre de l'intégration du RGPD dans le droit français.

Pour Paula Forteza, rapporteuse du texte à l'Assemblée, qui plaide pour un droit de réparation en cas d'infraction, la démarche de La Quadrature du Net paraît légitime : «Les nouvelles obligations du RGPD ne seront effectives que si le recours par les citoyens est applicable.»

Mais l'association se veut éloignée de ces préoccupations, puisqu'elle ne souhaite pas, au terme de sa démarche, obtenir de compensation. Elle, qui lutte contre la marchandisation des données personnelles, fait savoir qu'«en cas de condamnation, il n'y aura pas de pot commun. Ce qui est en jeu, c'est un débat entre des Gafam qui veulent d'une société libérale, et nous, qui défendons une société plus protectrice». ■

VINCENT FAGOT



De l'Alaska à la Terre de Feu, de la préhistoire à aujourd'hui, de Toronto à Ushuaia, l'épopée de ce continent est fascinante et bouleversante. Marquées par le faste des civilisations précolombiennes, la colonisation européenne, l'esclavage, la discrimination raciale, les Amériques c'est aussi, le tango, le cinéma, le jazz ou les chefs-d'œuvre de la littérature sud-américaine : un insatiable esprit de liberté et de conquête.

Une invitation inédite à explorer, avec les meilleurs spécialistes, les lointains et nouveaux méandres de l'éternel «rêve» américain.

## L'HISTOIRE DES AMÉRIQUES

Un hors-série Le Monde la vie - 188 pages - 12 €  
Chez votre marchand de journaux  
et sur [Lemonde.fr/boutique](http://Lemonde.fr/boutique)